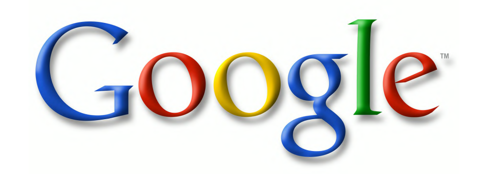
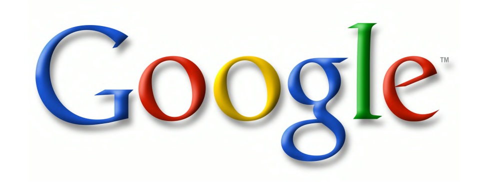



Google



JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IX.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE,
J. J. MARCEL, J. MOHL, S. MUNK, G. PAUTHIER,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IX.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XL.



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1840.

CHARTE DES TURCS.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le grand acte dont Constantinople vient d'être le témoin, le 3 novembre dernier, à Gulkhanè[1], est de tous les pas faits vers la réforme, celui qui est le plus heureux pour l'humanité, et le plus honorable pour le haut génie qui l'a conçu. Jusqu'à présent les réformes dans l'empire ottoman s'étaient bornées au costume, à la manœuvre et à l'organisation des troupes; mais ces améliorations n'étaient que le prélude de celle qui vient de s'opérer aujourd'hui, et qui fera briller d'une véritable gloire, jusqu'à la fin des siècles, le nom du sultan qui l'a exécutée.

[1] گل خانه *Gul-khanè* (mot à mot: *la maison des roses*), est le lieu où la lecture solennelle du *Khatti-chèryf* a été faite par S. Exc. Rechid-Pacha. Gulkhanè est la troisième cour du sérail. On y tenait autrefois le divan, et c'est là que l'empereur reçoit, à la fête du Baïram, les hommages des grands de sa cour.

Le nom de Gulkhanè est donné à ce lieu parce qu'il y a là un office immense, uniquement destiné à la préparation des sucreries, et principalement à celle de la conserve de roses.

Certes, la chrétienté doit se réjouir de ne plus voir ses frères de Constantinople oser à peine avouer leur culte et leurs croyances, être marqués du stigmate de l'ignominie, et racheter pour ainsi dire leur vie par la honte d'un tribut permanent. Un changement comme celui qui vient d'avoir lieu était difficile à opérer : il a fallu toute la sagesse de Sultan-Mahmoud pour en préparer les voies, et amener pas à pas, jusqu'à ce point, une révolution si grande dans les idées musulmanes.

Cependant, dans les siècles passés, l'empire ottoman a possédé des hommes expérimentés, qui, à différentes époques, le dotèrent de lois sages, dont l'établissement fut la cause de sa prospérité pendant de longues années; mais cet empire devait se soumettre à la loi commune, c'est-à-dire que, toute sa puissance consistant dans les armes, l'autorité militaire dut y dominer l'autorité judiciaire. Les janissaires, qui devinrent, sinon les auteurs, au moins une des principales causes de la splendeur ottomane, furent aussi celle de sa destruction par leur nombre incessamment augmenté, leur puissance, et leur insolence envers la religion et le souverain.

Les premiers chefs de la dynastie ottomane n'avaient pas d'armée permanente; lorsqu'une expédition militaire était décidée, ils étaient obligés de convoquer, quelque temps à l'avance, des cavaliers turcomans nommés اقنجى *akindjy*, ou *aqindjy* (coureurs), seules troupes alors en usage. Un tel mode de recrutement nécessitait naturellement beaucoup de lenteurs, et mettait le souverain à la merci du caprice de ces recrues. Pour y remédier Sultan-Orkhan créa d'abord une milice organisée de *pyadèh* پياده (fantassins), qui recevaient une solde d'un *aktchèh* آقچه (aspre) par jour, somme considérable pour le temps. Mais l'insubordination et les prétentions orgueilleuses de cette milice s'élevèrent à un tel point, que leur licenciement devint indispensable. Ce fut alors que Sultan-Orkhan, suivant quelques historiens, ou, suivant d'autres, son successeur, Sultan-Mourad Ier, institua une

milice nouvelle, composée entièrement de jeunes chrétiens, enfants de tribut ou prisonniers de guerre, que l'on instruisait dans la religion musulmane. Les janissaires يكيچرى yeny-tchèry (nouvelle troupe), dépassèrent en peu de temps les espérances de leur instituteur : ils apprirent, sous des maîtres habiles, à vaincre et à obéir; ils établirent sur des bases formidables, par leur courage et leur bravoure, la puissance de leur maître, et lorsqu'ils eurent renversé à Constantinople l'ombre du colosse romain, ils vinrent plus d'une fois faire trembler la chrétienté jusque sous les murs de Vienne, après l'avoir refoulée continuellement vers l'Occident. Mais à ces prodiges de valeur venaient se joindre des séditions incessantes ; habitués à regarder leur prince comme leur égal, puisque le Grand-Seigneur recevait sa solde comme un simple janissaire, ils lui imposaient leur volonté, manifestaient hautement leur mécontentement, et si, dans les actes par lesquels le Sultan voulait montrer une apparence d'autorité, se trouvait une disposition qui leur déplût, ils se révoltaient, brisaient ou renversaient *leur marmite*[1], incen-

[1] Les grades des chefs des janissaires étaient désignés par des noms dérivant des emplois de la cuisine. Le sultan étant regardé comme le père nourricier de ses sujets, ceux qu'il préposait à veiller à leurs besoins étaient décorés de titres culinaires. Ainsi, l'officier le plus élevé en grade fut appelé چوربهجى باشى *tchorbâdjy-bâchy* (premier distributeur de soupe) ; après lui venaient le آشجى باشى *âchdjy-bâchy* (premier cuisinier), et le سقا باشى *saqqâ-bâchy* (premier porteur d'eau. Les divers régiments même des janissaires étaient désignés par le nom de اوجاق *ôdjâq* (fourneau de cuisine). Par une conséquence rationnelle, la marmite (قزان *qazan*) qui servait à la distribution de la nourriture fournie par le souverain était, pour les janissaires, l'objet d'une vénération particulière. C'était autour de cette *marmite* qu'ils tenaient leurs conseils, et sa perte était pour eux la plus grande humiliation qu'ils pussent éprouver. Lorsqu'ils se révoltaient contre les ordres du souverain, ils retournaient leur marmite sens dessus dessous, ou la brisaient devant le palais. (Voyez *Turquie*, par M. Jouannin, p. 26.)

diaient quelques quartiers de Constantinople, et venaient jusque sous les murs du palais dicter des lois à leur maître.

Les pachas, janissaires eux-mêmes, finirent par se placer dans une position presque indépendante de leur souverain; ils gouvernaient leurs provinces en despotes, et pressuraient leurs sujets, pour être pressurés eux-mêmes à leur tour par le sultan, lorsque les plaintes des opprimés parvenaient jusqu'à son trône, ou bien lorsqu'il jugeait ces pachas assez gorgés d'or pour s'emparer de leurs dépouilles. Les peuples, cependant, n'étaient pas mieux traités à l'arrivée d'un autre gouverneur, et le commerce, l'agriculture, tout restait dans l'anéantissement.

Au milieu de ces exactions si universellement répandues, les chrétiens n'étaient pas ceux qui souffraient le moins; quoique déjà, à plusieurs époques, on eût tenté d'améliorer leur position. « Kupruli-Mustafa-Pacha, entre autres, fut « aussi juste envers les sujets chrétiens qu'il l'était envers les « musulmans, et par son *nizami-djedyd* نظام جديد (nou« veau règlement)[1], il voulut délivrer les premiers du joug « avilissant qui pesait sur eux[2]. » Mais ce grand acte de tolérance et d'équité était réservé à Sultan-Mahmoud[3], qui, ayant nourri son fils dans ses principes réformateurs, a légué à ses peuples un continuateur de ses grandes vues régénératrices.

D'après les nouvelles institutions proclamées dans le *Khatti-chéryf*[4] par le jeune monarque, à peine assis sur le trône, non-

[1] Vers 1691 de l'ère chrétienne, sous le règne de Sultan-Ahmed-Khan II, fils de Sultan-Ibrahim-Khan.

[2] Voyez l'Univers Pittoresque; *Turquie*, par M. Jouannin, p. 304.

[3] Il y a à peine quelques mois, Sultan-Mahmoud publia un firman dans lequel la liberté du culte était garantie, et qui mettait les chrétiens à l'abri de la juridiction musulmane, en les plaçant exclusivement sous celle de leurs patriarches; mais par ce *Khatti-chéryf*, ce n'est pas seulement la sécurité des chrétiens qui est assurée, c'est celle de tous les sujets de l'empire ottoman.

[4] Personne n'ignore que le *Khatti-chéryf* est l'expression la plus auguste et la plus vénérée de la volonté souveraine du prince. Deux

seulement une protection égale est assurée à tous les sujets de l'empire, quel que soit leur culte, mais encore la tyrannie des gouverneurs de province reçoit un frein salutaire; les opprimés cessent d'être livrés à la merci de l'arbitraire; une sage comptabilité empêche toute spoliation cupide et illégale, et fait refluer au trésor de l'empire l'or des tributs, jusqu'alors destiné à gonfler les trésors particuliers; la justice du trône surveille et punit les injustices particulières; l'égalité devant la loi est établie pour tous; les abus de l'administration, sévèrement interdits, deviennent presque impossibles; les travaux de l'industrie et du commerce sont encouragés, protégés, et ne serviront plus de prétexte aux avanies les plus oppressives.

Une ère nouvelle vient donc de commencer pour la Turquie; l'empire des lois et de la justice vient de s'établir par le concours de ministres habiles; espérons que leur vie sera assez longue pour consolider les monuments qu'ils viennent d'élever à la postérité.

autres dénominations sont aussi employées pour exprimer les lois ou décrets des autorités gouvernementales: celles de *fetva*, dont nos écrivains ont fait, en l'altérant, *fetfa*, et celle de *firman*, plus vulgairement connue; mais il y a entre elles cette différence:

Le *fetva* فتوا est une décision religieuse ou juridique, émanée, soit du mufti, soit du *qady-'l-qodat* ou *qady-'l-a'sker*, c'est-à-dire du chef de la religion ou du ministre de la loi.

Le *firman* فرمان est une décision politique et administrative émanée du divan suprême, c'est-à-dire du corps gouvernemental.

Le *khatti-chéryf* خط شريف au contraire, acte de la volonté personnelle du sultan, émane de sa personne auguste elle-même, est ordinairement souscrit par sa propre main, et porte sa signature impériale, accompagnée d'une formule exécutoire autographe, composée des mots: موجبنجه عمل اولنمق بابنده *moudjibindjèh a'mel olounmaq babindèh*, ou seulement du mot اولنسون *olounsoun*. C'est ce qu'indique la dénomination elle-même du décret ou de l'ordonnance, *khatti-chéryf* (écriture noble ou auguste).

ومكنت وبالجملة تبعه سنك [1] رفاه ومعموريتی رتبهٔ غایته
واصل اولمشیکن یوز اللی سنه واردرکه غوائل متعاقبه
واسباب متنوعه‌یه مبنی نه شرع شریفه ونه قوانین
منیفه‌یه انقیاد وامتثال اولنمامق حسبیله اوّلکی قوت
ومعموریت بالعکس ضعف وفقره مبدل اولمش وحالبو
که قوانین شرعیه تحتنده اداره اولنمیان ممالك پایدار
اولمیه‌جغی واضحاتدن بولنمش اولوب

جلوس همایونمز روز فیروزندنبرو افکار خیریت آثار
ملوکانه‌مز دخی مجرد اعمار ممالك واحیا وترفیه اهالی وفقرا
قضیهٔ نافعه‌سنه منحصر

وممالك دولت علیه‌مزك موقع جغرافیه‌سنه واراضئ
منبته‌سنه وخلقك قابلیت واستعدادلرینه نظرًا اسباب
لازمه‌سنه تشبث اولندیغی حالده بش اون سنه ظرفنده
بتوفیقه تعالی صور مطلوبه حاصل اوله‌جغی ظاهر اولمغله
عون وعنایت حضرت باریه اعتماد وامداد روحانیت
جناب پیغمبریه توسل واستناد برله بوندن بویله

[1] Le mot que nous traduisons ici par *sujets*, est تبعه *taba'ah*. Ce mot n'existe pas dans les dictionnaires ; il est le pluriel de تابع *tâbi'*. On l'a employé ici pour qualifier tous les sujets de l'empire musulman ; ce qui efface complétement la distinction qui existait jusqu'à présent entre les musulmans المسلمین *él-muslemyn*, et les رعایا *rayas* (peuples conquis et infidèles).

auguste, on avait observé avec une entière soumission les décrets sublimes du Koran et les Canons légaux. Il y a 150 ans que, d'après des malheurs successifs et des causes diverses, et comme on ne se conformait et ne s'attachait plus ni à la Loi sacrée, ni aux Canons augustes [1], la puissance et la prospérité primitives se changèrent en faiblesse et en pauvreté : cela est une preuve évidente que la stabilité d'un état ne peut se maintenir lorsqu'il n'est point administré d'après les lois.

Depuis le jour fortuné de notre avénement auguste, nos pensées impériales (qui répandent les traces du bonheur) se sont portées exclusivement vers les moyens de faire prospérer les contrées et les provinces, et d'amener la tranquillité des peuples, ainsi que l'amélioration de la position des pauvres.

En considérant la situation géographique des lieux de notre empire, la fertilité des terres, la capacité et l'intelligence des peuples, il est évident que, dans le cas où l'on emploierait les moyens nécessaires, l'on obtiendra, dans l'espace de cinq ou dix ans, avec le secours du Dieu très-haut, les résultats que l'on cherche à atteindre.

Or donc, après nous être confié dans le secours et la bienveillance du Dieu très-Haut, après avoir imploré la médiation de notre grand Prophète, et

[1] Mouradgea d'Ohsson nomme شرع *cher'* la législation religieuse, et قانون *qanoun*, la législation civile et politique.

دولت علیه وممالك محروسه‌مزك حسن اداره‌سی ضمننده بعض قوانین جدیده وضع وتأسیسی لازم ومهم کوریـــــنـــــه‌رك

اشبو قوانین مقتضیه‌نك مواد اساسیه‌سی دخی امنیت جان ومحفوظیت عرض وناموس ومال وتعیین ویرکو وعساکر مقتضیه‌نك صورت جلب ومدت استخدامی قضیه‌لرندن عبارت اولوب

شویله که دنیاده جاندن وعرض وناموسدن اعز بر شی اولمدیغندن بر آدم انلری تهلکه‌ده کوردکجه خلقت ذاتیه وجبلت فطریه‌سنده خیانته میل اولمسه بیله محافظهٔ جان وناموسیچون البته بعض صورتلره تشبث ایده‌جکی ، وبو دخی دولت وممکلته مضر اوله کلدیکی مسلم اولدیغی مثللو

بالعکس جان وناموسندن امین اولدیغی حالده دخی صدق واستقامتدن آیرلمیه‌جغی وایشی وکوجی فقـــان دولت وملتنه حسن خدمتدن عبارت اوله‌جغی دخی بدیهی وظـــاهـــــردر .

وامنیت مال قضیه‌سنك فقدانی حالنده ایسه هرکس نه دولت ونه ملتنه اصنه‌میوب ونه اعمار ملکه باقه‌میوب دائما اندیشه واضطرابدن خالی اولمه‌مدیغی

mis notre appui dans son assistance spirituelle; nous avons regardé comme nécessaire et indispensable d'instituer et d'établir quelques *règlements nouveaux*, dans le but de donner une bonne administration à nos provinces et à notre gouvernement auguste.

En conséquence les bases fondamentales de ces règlements importants sont relatives à la sécurité de la vie, à la conservation de l'honneur, de la réputation et de la propriété, enfin à l'établissement de l'impôt. Pour ce qui regarde les troupes, ces règlements ont rapport au mode de recrutement et au temps de la durée de leur service.

En effet, comme il n'y a rien dans le monde de plus précieux que la vie, l'honneur et la réputation, lorsqu'un homme se verra sur le point de les perdre, il s'attachera certainement à quelque mauvais parti pour conserver sa vie et son honneur, quand même il n'aurait pas eu, dans ses inclinations naturelles et dans ses goûts innés, de penchant qui le portât au mal; et par cette raison il deviendra certainement nuisible au gouvernement et à l'empire.

Tandis qu'au contraire dans le cas où il serait en sûreté pour sa vie et son honneur, il ne s'écartera pas de la droiture et de la loyauté, et il est clair et évident que toutes ses actions seront une suite de bons services envers le gouvernement et la nation.

Dans le cas où cet homme serait privé de toute sécurité pour ses biens, il ne s'intéressera ni au

مثللو عكسى تقديرنده يعنى اموال و املاكلردن امنيت
حاصل اولديغى حالده دخى هان كندو ايشيله
وتوسيع دائرهٔ تعيشيله اوغراشوب وكندوسنده كون
بكون دولت وملت غيرتى ووطن محبتى ارتوب اكا
كوره حسن حركته چالشه جغى شبهه سندن
ازاده در

وتعيين ويركو ماده سى دخى چونكه بر دولت محافظهٔ
ممالكى اچون البته عسكر ولشكره وساير مصارف
مقتضيه يه محتاج اولدرق بو ايسه اقچه ايله اداره
اولنه جغنه واقچه دخى تبعه نك ويركوسيله حاصل
اوله جغنه بناءً بونك دخى بر حسن صورتنه باقلق اهم
اولوب

اكرچه مقدملرده واردات ملى اولمش اولان يده واحد
بليه سندن له الحمد ممالك محروسه مز اهاليسى بوندن
اولجه قورتلمش ايسه ده آلات تضريبيه دن اولوب هيچ
بر وقتنده ثمرهٔ نافعه سى كوريلميان التزامات [1] اصول

[1] التزام *iltizâm*. Ce mot, nom d'action de la huitième forme du verbe لزم, n'a pas, dans les dictionnaires, le sens qu'il a ici. Il signifie, suivant M. Bianchi, *concessions intéressées ou vénales, accordées par l'autorité; affermage*. M. de Sacy, dans sa Chrest. ar. t. III, p. 369, traduit ce mot par *ferme*, et le mot *multezim* ملتزم par *fermier;* il ajoute : « La dénomination de *multezim* équivaut à celle de *proprié-*

gouvernement, ni à la nation, et ne s'occupera point à faire prospérer l'état, parce qu'il ne pourra être exempt de troubles et d'inquiétudes continuelles. Mais, au contraire, s'il a une sécurité parfaite pour sa fortune et ses propriétés, s'occupant alors seulement de gérer ses affaires et d'élargir le cercle de son revenu, il est hors de doute qu'il se livrera à des entreprises louables, et que, d'après cela, le zèle pour le gouvernement et la nation, ainsi que l'amour de la patrie, s'augmenteront en lui de jour en jour.

Quant à ce qui regarde les impôts, puisqu'il est absolument nécessaire, pour la conservation des états d'un empire, d'avoir des troupes, des armées, et de faire toutes les dépenses nécessaires; comme ces choses s'effectuent au moyen de l'argent, et que cet argent lui-même provient des impôts établis sur les sujets, il devient très-important de s'occuper de régler convenablement leur mode de perception.

Bien que, depuis peu de temps, les habitants de nos provinces, bien gardées, aient été délivrés (grâces en soient rendues à Dieu!) du fléau du monopole, qui était regardé autrefois comme une source de revenus annuels[1]; cependant le principe nui-

taire, en Égypte; mais c'est par une suite d'abus et d'usurpations consacrés par une sorte de prescription.

Ces *iltizâm* ou affermages de certaines portions du revenu public ressemblent beaucoup aux anciennes fermes générales, qui, moyennant une somme convenue, percevaient à leur profit la plus grande partie des contributions du pays.

[1] Le mot واردات *vâridât*, est l'opposé de خارجات *khâridjât* (dépenses annuelles).

مصرهسی اليوم جاری اولهرق بو ايسه بر مملكتك [1] مصالح
سياسيه و امور ماليهسنی بر آدمك يد اختياريته و بلكه
پنجۀ جبر وقهرينه تسليم ديمك اولهرق اولدغ آكر ذاتا بر
ايوجه ادمر دكل ايسه همان كندو چيقارينه باقوب
جميع حركات وسكناتی غدر وظلمدن عبارت اولمسيله

بعده ازين اهالئ ممالكدن هر فردك املاك وقدرتنه
كوره بر ويركوی مناسب تعيين اولنهرق كيمسهدن
زياده شی النهمامسی [2]

و دولت عليهمزك برا وبحرا مصارف عسكريه وسائرهسی
دخی قوانين ايجابيهايله تحديد وتبيين اولنوب اكا كوره
اجرا اولنمسی لازمهدندر

وعسكر مادهسی دخی بر منوال محرر مواد مهمهدن
اولهرق اكرچه محافظۀ وطن ايچون عسكر ويرمك
اهالينك فريضۀ ذمتی ايسهده شمديه قدر جاری اولديغی

[1] مملكت *memlekét* (principauté). Ce mot, d'après M. Quatremère, désigne une grande province, gouvernée par un prince indépendant, ou par un vice-roi, qui, en l'absence du sultan, exerce toutes les fonctions inhérentes à la souveraineté. (Voyez la note des pages 98 et 99 de l'Histoire des Mamlouks, 2[e] partie.)

[2] On trouve dans le *Canon de Soleïman, représenté à Mourad IV* (p. 12), les mêmes règlements au sujet de l'établissement de l'impôt, pour qu'il soit réparti d'une manière égale et proportionnée sur tous les sujets.

Depuis l'établissement de la religion musulmane, les sujet

sible des *iltizâm* est encore aujourd'hui en vigueur, et en aucun temps on n'a vu le fruit de leur utilité, car ce sont des éléments de destruction. En effet, c'est pour ainsi dire livrer à l'arbitraire et à la main de la violence et de la brutalité d'un homme les affaires administratives et financières d'une province, quand même il ne serait pas un homme essentiellement loyal, et que, s'occupant seulement de son avantage, toute sa conduite et tous ses actes ne seraient composés que de tyrannie et d'exactions.

Il devient donc nécessaire pour l'avenir d'établir un impôt convenable, en rapport à la richesse et aux propriétés de chaque individu de nos états, bien gardés; et de ne rien demander en sus.

Il convient aussi que les dépenses pour nos armées de terre et de mer, et pour toute autre matière, soient effectuées d'après les lois spéciales qui auront été établies et déterminées.

Bien que les affaires relatives aux armées soient des plus importantes, ainsi qu'on l'a dit plus haut, et que, pour conserver le sol sacré de la patrie, donner des soldats soit une dette obligatoire pour les sujets, on ne s'occupait pas, suivant la manière employée jusqu'à présent, du nombre de personnes

asservis non musulmans, nommés du nom générique de *rayas* رعايا, étaient soumis au payement de la capitation, nommée جزيه *djezyéh* et خرج *kharadj*. Cet impôt ne pouvait se percevoir sur les musulmans. Quant à ceux-ci, ils étaient seulement astreints aux diverses dîmes établies par leur religion.

وجهله بر مملكتك عدد نفوس موجودة سنه بالقلبه زق كيمندن رتبۀ تحلندن زيادۀ وكيمندن نقصان عسكر استعملك هم نظامسرلغی وهم زراعت وتجارت[1] مواد نافعه سنك اخلالنی موجب اولديغی مثللو

عسکرلکه کلنلرك الی نهایة العمر استخداملری دخی فتوری وقطع تناسلی مستلزم اولمقدۀ اولمسبله هر مملکتدن لزومی تقدیرنده طلب اولنهجق نفرات عسکریه ایچون بعض اصول حسنه ودرت وياخود بش سنه مدت استخدام ضمننده دخی بر طريق مساويه وضع وتأسيس اولنمسی ايجاب حالدندر

وحاصل بو قوانين نظاميه حاصل اولمدقجه تحصيل قوت ومعموريت وآسايش واستراحت ممكن اولميوب جملهسنك اساسی دخی مواد مشروحهدن عبارت اولديغندن

فيما بعد اصحاب جنحهنك[2] ذعو الزی قوانين شرعيه

[1] Le commerce et l'agriculture sont au nombre des choses approuvées et encouragées par le Prophète, car il dit : التاجر الصدوق مع الكرام البررة « le commerçant droit et juste est au « rang des âmes les plus élevées par la piété. » Et dans un autre endroit : الزارع تاجر ربه « L'agriculteur est récompensé par son « Dieu. » (Mouradgea d'Ohsson, tom. IV, 1re partie, p. 197.)

[2] Le mot جنحه *djunhah*, traduit ici par *délit*, ne se trouve pas

existant dans chaque province; on pourrait même dire que ce qui fut la cause, soit du désordre de l'empire, soit des atteintes portées aux affaires importantes du commerce et de l'agriculture, était le mode de recrutement des troupes, par lequel on prenait tantôt plus, tantôt moins de personnes que cette province ne pouvait en fournir.

Comme pour ceux qui venaient à l'armée, l'obligation de servir jusqu'à la fin de leur vie était une cause nécessaire de dégoût et d'empêchement à la multiplication de l'espèce humaine[1], il devient nécessaire de poser et d'établir quelques règlements convenables aux soldats, qui seront demandés de chaque province, conformément au besoin, dans le but de fixer le temps du service à quatre ou cinq ans, à tour de rôle.

En résumé, tant qu'on n'aura pas acquis ces règlements organisateurs, on ne pourra obtenir ni force, ni prospérité, ni repos, ni bonheur, parce que le fondement de toutes ces choses est basé sur les articles qui ont été énoncés.

Or donc, à l'avenir, les procès des prévenus seront examinés avec soin, publiquement, et sui-

ainsi écrit dans les dictionnaires; c'est probablement le mot گناه *gunah* persan, qui signifie *péché, faute, crime*. On trouve des exemples de permutation de lettres du même genre dans les mots جلاب pour گل آب *eau de rose*; جمروك pour گمرك *douane*, etc.

[1] La plupart des janissaires vivaient dans le célibat; on ne les empêchait pas cependant de se marier; mais ceux qui se mariaient

اقتضاسنجه علنا بر وجه تدقيق كوريلوب حكم
اولنمدقجه هيچ كيمسه حقنده خفى وجلى اعدام وتسميم
معامله سى اجراسى جائز اولمامق

وهيچ كيمسه طرفندن ديكرينك عرض وناموسنه
تسلط وقوعبولمامق

وهركس اموال واملاكنه كمال سربستيتله[1] مالك
ومتصرف اولەرق اكا بر طرفدن مداخله اولنمامق

وفرضا بريننك تهمت وقباحتى وقوعنده انك ورثه سى
اول تهمت وقباحتدن برى الذمه اوله جقلرندن انك
مالنى مصادره ايله ورثه سى حقوق ارثيه لرندن محروم
قلنمامق

وتبعهٔ سلطنت سنيه مزدن اولان اهل اسلام وملل
سائره بو مساعدات شاهانه مزه بلا استثنا مظهر
اولمق اوزره جان وعرض وناموس ومال ماده لرندن حكم
شرعى اقتضاسنجه كافهٔ ممالك محروسه مز اهاليسنه طرف
شاهانه مزدن امنيت كامله ويرلمش

ne devaient plus prétendre à être élevés à aucune charge, parce qu'on pensait que l'attachement pour leur famille ne leur permettrait pas de s'appliquer avec le même zèle à la guerre et au service du Grand-Seigneur. (Charte turque, par M. Grassi, t. I, p. 63.)

[1] Le mot سر بستيت *ser-bestyyet* est un des mots que les Turcs ont introduit nouvellement dans leur langue, quoique le primitif y existât déjà. Il dérive de سر بست *ser-best*, adjectif composé per-

vant les préceptes sacrés. Tant que le jugement n'aura pas été prononcé, il ne sera permis d'employer aucun moyen pour faire périr ou empoisonner, d'une manière cachée ou ostensible, quelque personne que ce soit.

Il ne sera dirigé d'attaque de la part de personne contre l'honneur et la réputation d'un autre.

Chaque individu sera possesseur et disposera de ses biens et de ses propriétés avec une entière liberté; on ne s'y interposera en aucune façon.

Dans le cas, par exemple, où une personne serait coupable d'une faute ou d'un crime, ses héritiers, étant innocents de ce délit, ne seront pas privés de leurs droits d'héritage par la confiscation [1].

Comme les musulmans et les autres peuples qui sont sujets de ma Sublime-Porte sont l'objet, *sans exception*, de ces concessions impériales, une sécurité parfaite pour la vie, l'honneur, la réputation et la propriété a été accordée par notre volonté impériale à tous les habitants, de nos états, bien gardés, conformément à la loi sacrée.

san, qui signifie *libre*, auquel on a ajouté le ى pour en faire un nom abstrait; puis les Turcs l'ont, pour ainsi dire, arabisé, en ajoutant un *teckedyd* sur le *ye*, et le faisant suivre d'un *hé*.

[1] La confiscation des biens de tous les officiers disgrâciés ou mis à mort était un des revenus du خزنه *khaznè* (trésor particulier) du sultan, ainsi que le droit qu'avait ce prince d'hériter des officiers du sérail, et de ceux de la Porte ou de l'empire, à l'exclusion de leurs enfants et de leurs parents; il n'y avait que le corps des ulémas qui fût exempt de cette loi de spoliation. (Tableau de l'empire ottoman, par W. Eton, t. I, p. 63.)

و دیکر خصوصلرده دخی اتفاق آرا ایله قرار ویرلمسی
لازم کلمش اولمغله مجلس احکام العدلیه اعضاسی دها[1]
لزومی مرتبه تکثیر اولنه‌رق و وکلا و رجال دولت علیه‌مز
دخی بعض تعیین اولنه‌جق ایامده اوراده اجتماع ایدرك
وجمله‌سی افکار ومطالعتنی هیچ چکنمیوب سربستجه
سویلیه‌رك اشبو امنیت جان ومال وتعیین ویرکو
خصوصلرینه دائر قوانین مقتضیه بر طرفدن
قرارلشدیریلوب وتنظیمات عسکریه ماده‌سی دخی باب
سرعسکری دار شوراسنده[2] سویله‌شیلوب

هر بر قانون قرارکیر اولدقجه الی ما شاء الله تعالی دستور
العمل طوتلمق اوزره بالاسی خط همایونمز ایله تصدیق
وتوشیح اولنمق ایچون طرف همایونمزه عرض اولنسون

و اشبو قوانین شرعیه مجرد دین و دولت و ملك وملتی
احیا ایچون وضع اولنه‌جق اولدیغندن جانب همایونمزدن
خلافنه حرکت وقوعبولمیه‌جغنه عهد و میثاق
اولنـــــوب

خرقهٔ شریفه اوطه‌سنده جمیع علما و وکلا حاضر

[1] دها *dahá* est ici mis pour دخی.

[2] Le mot شورا *chourá* (conseil militaire), écrit de cette manière, n'est pas dans le dictionnaire de Meninski; mais on le retrouve dans celui de Castell, écrit شُوْرَى *consulendi actus*, ou bien شُورَى

Pour les autres points, comme il est devenu nécessaire de les établir par le concours des conseils, les membres de l'assemblée des décisions juridiques (Conseil de justice), qui seront portés au nombre requis par le besoin, ainsi que les ministres et les grands de l'état, se rassembleront au Conseil, dans certains jours qui seront indiqués, et parleront en toute liberté, en ne retenant aucune de leurs réflexions ni aucun de leurs avis. Ils s'efforceront, d'un commun accord, à établir les règlements importants concernant la sécurité de la vie, de la propriété, et la fixation de l'impôt; les affaires relatives à l'organisation de l'armée seront débattues au Conseil militaire, séant au palais du *sérasker*.

Lorsqu'une ordonnance aura été arrêtée, on la présentera à notre Trône Impérial, afin que la tête de cet acte soit sanctionnée et revêtue de notre visa impérial, pour qu'il soit regardé comme un ordre auquel on devra se conformer à jamais, suivant la volonté Dieu.

Comme ces règlements sacrés n'ont été établis que dans l'unique but de faire revivre la religion, le gouvernement, la nation et l'empire, un pacte et un engagement seront contractés par nous, afin qu'aucune atteinte n'y soit portée par notre pouvoir impérial.

En conséquence, un serment sera prononcé par

consilium. On le trouve aussi écrit شـــورى dans le Dictionnaire turc de M. Bianchi.

اولدقلری حالده قسم بالله ¹ دخی اولنه‌رق علما و وكلا دخی .
تحليف اولنه‌جقلردر

اكا كوره علما و وزرادن و الحاصل هر كيم اولور ايسه
اولسون قوانين شرعيه‌يه مخالف حركت ايده‌نلرك قباحت
ثابته‌لرينه كوره تأديبات لايقه‌لرينك هيچ رتبه‌يه
و خاطر و كوكله باقلميه‌رق اجراسی ضمننده مخصوصا
جزا قانوننامه‌سی دخی تنظيم ايتدرلسون

و جمله مأمورينك الحالة هذه مقدار وافی معاشلری
اوله‌رق شايد هنوز اولميانلری وار ايسه انلر دخی تنظيم
اولنه‌جقلردر شرعا منفور اولوب خرابيت ملكك سبب
اعظمی اولان رشوت ² مادۂ كريهه‌سنك فيما بعد عدم

[1] Les musulmans sont dans l'usage habituel de prendre Dieu à témoin de ce qu'ils avancent. Ils emploient alors la formule والله *ouallah* qui est une sorte de serment. Lorsqu'ils affirment une chose, ils ajoutent le mot بالله *billah* et souvent celui de تالله *tillah*, pour donner à leur assertion un dernier degré d'affirmation. (Mouradgea d'Ohsson, IV, 2ᵉ p., pag. 466; Dictionn. franç.-ar. de M. Marcel.)

Ce qui donne au présent *Khatti-chéryf* le caractère d'une charte, est le serment par lequel le Grand-Seigneur s'engage à maintenir les garanties qu'il donne à ses sujets.

Le manteau du Prophète dont il est question dans ce même paragraphe, se nomme بردة *bordah*. C'est aussi le nom d'un poëme composé par Cherif-eddyn él-Boussyry en l'honneur de Mahomet, par lequel il prétendait avoir été guéri en songe de la cécité. (Contes du cheykh El-Mohdy, III, 359; voyez aussi d'Herbelot.)

[2] رشوت *richvét*. Ce mot signifie les présents qui servent à corrompre les juges, et qu'on leur donne en sus des droits qu'ils prélèvent légalement. M. Marcel m'apprend que le mot رشوة *richouét*

Nous, en prenant Dieu même à témoin, lorsque tous les ulémas et les ministres d'état seront réunis dans la salle qui renferme le manteau glorieux du Prophète. Puis, ensuite, on fera prêter aussi serment aux ulémas et aux ministres d'état.

Conformément à cela, un Code pénal sera rédigé, dans le but spécial de faire exécuter (sans avoir aucun égard pour le rang, la considération et le crédit) les châtiments mérités par le délit constaté de ceux qui commettraient des actes contraires aux lois sacrées, quand même ils seraient ulémas, vizirs, et en somme quelque personne que ce soit.

Les traitements de tous les administrateurs sont, en ce moment, d'une quotité suffisante; si par hasard il y avait encore maintenant des fonctionnaires qui ne fussent pas rétribués d'une manière convenable, ils seront régularisés; puis on s'occupera à établir fermement, au moyen d'une loi sévère, l'abolisse-

s'emploie aussi au Kaire pour indiquer le présent que l'on fait à tout administrateur, vizir ou autre, dans le but d'en obtenir une place. Ce mot est pour les supérieurs ce que le بخشيش *bakhchych* (pourboire) est pour les inférieurs.

Dans le *Canon de Suleïman, représenté à Murad IV*, le vizir, s'adressant à l'empereur, lui tient un langage en tout semblable au paragraphe ci-dessus, lorsqu'il dit, page 25 : « Les kadis ont leur temps « d'exercice et de non-activité. Lorsqu'il y a cinq ou six concurrents à « la poursuite d'un *kadilik*, on les examine, et selon les canons, on « devrait donner la préférence au plus savant; mais très-souvent les « *kadileskiers* la donnent à la sollicitation ou à l'intérêt, sans avoir « aucun égard au mérite, congédiant celui qui ne donne point de « présents, et le remettant à une autre vacance (ce qui est très- « punissable), lorsque V. M. en sera avertie. »

Plus loin, on lit (p. 202), au sujet de la complaisance des grands

وقوعی مادامکه سنك دخی بر قانون قوی ایله تأكیدینه
باقلسون

وكیفیات مشروحه اصول عتیقه‌یی بتون بتون تغییر
وتجدید دیمك اوله‌جغندن اشبو ارادهٔ شاهانه‌مز در
سعادت و بالجمله ممالك محروسه‌مز اهالیسنه اعلان
واشاعه اولنه‌جغی مثللو دول متحابه دخی بو اصولك ان
شاء الله تعالى الى الابد بقاسنه شاهد اولمق اوزره در
سعادتمزده مقیم بالجمله سفرایه دخی رسما بیلدرلسون

همان ربمز تعالی حضرتلری جمله‌مزی موفق بیورسون

وبو قوانین مؤسسه‌نك خلافنه حركت ایدنلر الله
تعالى حضرتلرینك لعنتنه مظهر اولسونلر والى الابد
فلاح بولمسونلر . آمین .[1]

dignitaires : « Les *kadileskiers*, de crainte d'être disgraciés injuste-« ment, ceux qui sont possédés d'ambition et d'avarice, entraînés par « le génie du temps, vendent les *kadiliks* à des personnes indignes. « De plus, la vénalité s'était introduite parmi les *mulazims*, qui ne « montent plus par degrés ; de simples *kiatips*, des *voïvodes*, des *sou-« bachis* et autres personnes du commun, se font *mulazim* (professeur « dans le droit, aspirant au *kadilik*) pour de l'argent, et en peu de « temps deviennent *muderris* et *kadis*, tellement que ces abus ont « donné lieu à l'ignorance qui règne aujourd'hui, sans qu'on distingue « les bons des mauvais sujets. De là viennent les injustices et les con-« cussions. »

[1] Aussitôt l'apparition de cet acte si important, les journaux

sement complet à l'avenir de l'usage honteux du *richvet*, qui est la cause principale de la destruction de l'empire, et qui est repoussé par la loi.

Comme les dispositions qui viennent d'être expliqués sont, pour ainsi dire, un rétablissement et un renouvellement total des anciens usages, notre volonté impériale sera proclamée et notifiée aux habitants de Constantinople, ainsi qu'à ceux de tous nos états, bien gardés; on en donnera aussi connaissance, d'une manière officielle, à tous les ambassadeurs qui résident à notre Cour de félicité, afin que les puissances amies servent de témoins pour la durée de ces institutions, jusqu'à la fin des siècles, s'il plaît au Dieu très-Haut.

Que le Dieu Suprême daigne nous être favorable à tous!

Que ceux qui agiront contrairement à ces Canons fondamentaux, soient l'objet de la malédiction de Dieu, et qu'ils ne jouissent d'aucun bonheur jusque dans l'éternité! Amen!

français se sont empressés de le faire connaître au public, les uns par des extraits, les autres par la reproduction de la traduction, insérée dans le journal de Smyrne. La haute importance de cette pièce fondamentale pour le droit politique de l'empire ottoman nous a fait penser que nos lecteurs verraient avec plaisir la publication du contexte authentique lui-même, accompagné d'une nouvelle version, faite le plus littéralement possible sur l'original.

Pour garantir l'exactitude de notre travail, il nous suffira de dire que nous nous sommes fait un devoir de le soumettre à l'examen de M. Bianchi, qui a bien voulu en faire la révision avec son obligeance ordinaire.

BELIN.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé Richenet.

(Suite et fin.)

Le 8 un mandarin bon homme et chargé de nous accompagner vient nous faire visite. Comme il y a très-peu d'eau dans la rivière, il faut de petites barques; mais, de crainte que nous ne soyons gênés par nos effets, on nous en donne une troisième pour en porter une partie. Ces barques sont longues, mais fort basses; il y au milieu un endroit de six ou sept pieds dans lequel on peut se tenir debout, mais qui n'a pour plancher que des bambous mal unis. Devant et derrière cette place sont nos malles, et par-dessus un plancher pour coucher et s'asseoir. Point de chaises, point de tables; mon bureau, placé sur ce plancher, est ma seule table pour manger et pour écrire; et pour m'en servir il faut me tenir debout dans l'endroit creux qui est à côté. Pour porte et pour fenêtre, c'est une partie de la couverture qu'on avance ou qu'on retire; s'il pleuvait on ne pourrait pas l'ouvrir, et l'on ne verrait presque pas clair. Au reste, une demi-heure après que nous avons été partis, nous avons commencé à éprouver combien il était nécessaire de ne pas avoir de plus grands bateaux. Nous avons rencontré des bancs de cailloux

qui laissaient un passage si étroit et si peu profond, que nous avons eu de la peine à nous en tirer; et depuis nous avons touché fréquemment le fond, ce qui occasionne un cahotement tout au plus agréable. Néanmoins, comme nous descendons la rivière, nous allons passablement vite, quoique nous n'ayons que deux bateliers pour chaque barque, tandis qu'il y en avait sept ou huit dans la dernière que j'ai quittée. Les rivages sont formés quelquefois par des montagnes, et quelquefois des terres cultivées. Le peu de villages et le peu de population que l'on y voit indique assez que ces terres ne sont pas bonnes.

Le 9 nous passons par Koan-ding-fou.

Le 10 au matin, nous nous arrêtons à Yu-kao, port de Yuen-chang-hien, qui en est à une demi-lieue. On nous donne d'autres barques plus grandes, parce que la rivière devient plus navigable; sans être ni fort grandes, ni brillantes, elles sont suffisamment commodes, et deux nous suffisent. Nous ne partons que le 11. Hautes roches sur le bord de la rivière; plusieurs jolies maisons bâties dans des espaces que laissent ces roches, espaces si petits que les maisons touchent les deux roches; puis petites plaines; ensuite roches, dont une carrée comme un château fort, une autre élevée en forme de pyramide : les plaines bien cultivées, les roches couvertes en grande partie de broussailles et petits arbres; une cinquantaine d'arpents couverts de joncs. Cette variété, ces roches surtout forment un aspect pittoresque et agréable. A deux heures et demie

nous arrivons à Ye-yan-hien, ayant fait six lieues. Nous nous arrêtons pour prendre l'étape, et nous partons.

Le 12 nous couchons près de Koue-ki-hien. Ce jour et le 13, quelques gros rocs, quelque terrain inculte, quelque autre meilleur, quelques maisons, mais point de villages.

Le 14 nous passons à Ngan-gin-hien, qui paraît peu de chose, ainsi que les autres villes des jours précédents. Le 15 nous passons près de Hiu-kan-hien; on nous y donne l'étape pour jusqu'à Nan-tching, parce qu'il n'y a plus de ville jusque-là. Belle campagne bien cultivée et boisée; néanmoins peu de villages : quelques marécages ou espèces d'étangs annoncent que l'on n'est pas loin du lac.

Le 16 pluie. Nous nous arrêtons pendant deux heures près d'un beau village, pour la laisser passer. Grandes prairies où l'on coupe maintenant le foin, et on le transporte dans des barques. Ce sont les premières prairies que je vois en Chine. A onze heures nous entrons dans le lac Po-yan, ou plutôt nous le voyons à un mille de distance de la rivière ou du canal que nous suivons. Le terrain près du canal est couvert, en grande partie, d'un petit jonc que l'on fauche actuellement; dans quelques endroits c'est du foin ou regain; ailleurs c'est du padi (riz d'une inférieure qualité), blé noir, etc. A quatre heures et demie nous arrivons à un joli village où nous nous arrêtons pour la nuit.

Le 17, la pluie avec un fort vent, qui a com-

mencé au milieu de la nuit et duré tout le jour, nous empêche de quitter notre mouillage.

Le 18, la pluie ayant cessé le matin, nous partons à six heures. Grande difficulté d'avancer à cause du vent fort et tout à fait contraire; thermomètre, 54°. A midi nous nous arrêtons près d'un joli petit village en attendant que le vent change ou s'affaiblisse, et nous y restons tout le jour. On joue la comédie tout près de nous. On y accourt en affluence des villages voisins : elle cesse à cinq heures et recommence à six heures et demie. Cette campagne est belle : on peut juger de sa richesse par le grand nombre de jolis villages bien bâtis, bien boisés, dont elle est couverte; ils sont petits, mais si rapprochés, que l'on pourrait presque jouer à la raquette de l'un à l'autre.

Le 19 nous partons à six heures, avec un vent fort et froid; thermomètre, 46°. A dix heures du matin nous arrivons à Nan-tching-fou, capitale du Kiang-sy, et nous n'en partons que le lendemain à quatre heures et demie de l'après-midi.

Le 22, à sept heures du matin, nous arrivons à Fou-tching-hien. Le mandarin étant absent, les commis refusent de donner l'étape et de payer les bateliers.

Le 23, à trois heures huit minutes, nous arrivons près de Ling-kiang-fou. Le 25 nous passons Sin-gan-hien; le 26, Hia-kiang-hien; le 27, Ki-choui-hien, et nous couchons à Kin-gan-fou.

Le 28, en partant de Kin-gan-fou, je m'aper-

çois que mon domestique n'est pas rentré dans la barque. J'en avertis les bateliers : ils s'arrêtent vers les dernières maisons du faubourg. J'envoie un batelier en ville pour le chercher : il revient sans l'avoir trouvé ; j'en envoie un autre qui ne réussit pas mieux, et nous partons. Deux heures après, le domestique nous joint, ayant pris un petit bateau pour courir après nous. Il a donné la preuve que tout Chinois ne vole pas toutes les fois qu'il le peut. Il était occupé au moment du départ à changer en piastres de l'argent en pains, que je lui avais confié pour cela. Ses gages étaient payés en partie d'avance. Il aurait pu impunément nous laisser courir, et s'en venir tranquillement, en bourgeois, avec la somme assez considérable qu'il avait en main. A sept heures je m'arrête près de notre mandarin, qui était arrêté depuis quelque temps. Notre autre mandarin et M. Dumazel étaient allés plus loin. Comme le vent est fort, il est difficile de rester ensemble. Pendant la nuit la force du vent cesse.

Le 29 nous partons à six heures : beau temps, bon vent frais. A midi nous arrivons vis-à-vis Tai-ho-hien, qui est à une demi-lieue. Je fais une agréable promenade de trois heures sur le gazon, puis à travers la campagne, qui est charmante par le mélange de champs de légumes, les uns plus, les autres moins élevés, au milieu d'un grand nombre de tombeaux, dont quelques-uns de pierres et ornés, et le plus grand nombre de simples monticules de gazon. Des champs de cannes à sucre, des

arbrisseaux en forme de haies, le long des sentiers, plusieurs arbres superbes, quelques jolis villages, quelques maisons isolées, dans cette jolie campagne de jardins en vue de la ville. Nous ne partons que le lendemain. Rivages pittoresques.

Le 1er décembre, à onze heures, nous arrivons à Ouang-gan-hien. A midi arrive à côté de nous un nouveau *Tsian-kiun* (général des troupes) de Canton, avec cinq barques. Les mandarins du lieu viennent le visiter avec l'appareil ordinaire. Musique, décharge de canons; grande foule de spectateurs. Ce Tsian-kiun, pour aller plus vite et pour éviter les huit bancs de sable que nous avons à passer, quitte ses barques et va par terre. Ses barques le suivent. Ayant reçu l'étape, nous partons, et nous nous arrêtons de nouveau à six heures; vent fort et violent toute la nuit.

Le 2 nous partons à sept heures; beau temps; thermomètre, 44°. Écueils; hautes montagnes sur le rivage. Ma barque ayant heurté contre un rocher prend eau, et quelques-unes de mes malles sont mouillées. Nous nous arrêtons à cinq heures et demie; temps tranquille et moins froid.

Le 3 continuation de beau temps. Rivière pleine de rocs, courant rapide, difficile à surmonter. Au milieu du jour les barques du Tsian-kiun de Canton nous joignent près d'un village où nous nous arrêtons pendant trois heures.

Le 4 temps et chemin comme hier. Nous voyons des pêcheurs avec des pélicans, sur de simples pe-

tits radeaux. A trois heures, thermomètre, 61°. A quatre heures et demie nous arrivons à Kan-tcho-fou.

Les 6, 7, 8 et 9 nos barques vont si lentement, à cause du défaut d'eau, que je fais de longues excursions dans la campagne, quelquefois à une grande distance de la rivière. Le terrain est presque tout glaiseux. Environ une moitié est de champs de cannes à sucre que l'on coupe maintenant. Je me suis arrêté à quelques maisons où on les presse. Ces pressoirs consistent en deux cylindres de pierre placés perpendiculairement, et qu'un, quelquefois deux buffles font tourner : on fait passer les cannes entre ces deux cylindres; le suc tombe dans une rigole qui est sous terre, et le conduit à dix ou douze pieds de distance dans les chaudières, qui sont dans une grande fosse où l'on fait bouillir ce suc. C'est comme une mélasse claire.

J'ai passé par plusieurs plantations alignées de petits pins. Le terrain, de terre glaise, forme des allées et un chemin durs et unis comme une aire à battre, ou plutôt comme une seule pièce de roc. On voit quelques arbres à suif. On rencontre peu de villages, mais beaucoup de hameaux et grosses fermes isolées. Les femmes, dans ce quartier, paraissent n'être pas renfermées comme ailleurs. On en rencontre un grand nombre qui vont et viennent; on n'en voit aucune qui ait de petits pieds, suivant la coutume chinoise. La campagne est entrecoupée de plusieurs collines, à peu de distance et quelquefois

près de la rivière. Le 7 nous passons par Nan-kan-hien. Le 9 je traverse une campagne dont les champs sont en amphithéâtre, mais une heure après les montagnes viennent sur le bord de la rivière. La difficulté, le danger de grimper ces rocs escarpés, la crainte de perdre la rivière et nos barques en prenant des chemins moins difficiles, mais détournés, me déterminent à rejoindre les bateaux et à rentrer dans ma solitude. A la nuit nous mouillons près de Nan-gan-fou.

Le 10 au matin nous avançons jusqu'à la hauteur de l'auberge, où l'on nous conduit en chaises à porteurs, quoique nous n'en soyons qu'à quelques minutes. C'est la même où nous avons logé en allant. Les gens de cette auberge sont de bonnes gens, mais extrêmement importuns, surtout le chef et son neveu, jeune homme d'environ vingt ans, qui est bachelier. Ils voudraient être toujours avec nous, tout voir, tout examiner.

Le 11, à sept heures et demie, après un bon déjeuner ordonné par le gouverneur de la ville, ainsi que le dîner et le souper de la veille, nous entrons en chaises à porteurs pour passer la montagne de Méline. Nous avons cent-dix hommes, tant portefaix que porteurs de chaises. Le montant de leur salaire, dit notre mandarin, va à plus de 30,000 sapecs, c'est-à-dire environ 230 francs. Le bagage du Tsian-kiung que nous rencontrâmes il y a quelques jours partit hier de Nan-gan. Il fallut, nous a-t-on dit, sept cents hommes pour le porter à Nan-hiung. La

procession prodigieuse d'allants et venants, surtout de portefaix, rend la route un peu lente et moins agréable. Le chemin est le plus souvent si étroit, qu'il faut aller à la file. Un seul qui s'arrête retarde toute la procession. Il serait difficile de dire combien de milliers de portefaix nous avons rencontrés. A midi un quart nous nous arrêtons dans le plus gros village de la route. Le dîner était prêt; on était allé auparavant pour le faire préparer. Après trois quarts d'heure nous nous remettons en route. Le chemin devient plus large et plus facile. Je crois que l'on rencontre au moins cent villages sur la route de cette journée. Deux des porteurs de ma chaise étaient si petits et avaient l'air si faibles, que ce fut pour moi une raison (outre celle de prendre de l'exercice et de mieux voir) de marcher plus de deux heures, afin de les soulager. Malgré cette apparence de faiblesse, ils firent la route sans prendre d'autre repos que celui du temps du dîner, et (excepté sur la montagne où ils ne pouvaient passer par-devant la file non interrompue de coulis) ils allaient si vite que j'avais peine à les suivre. A cinq heures nous arrivons à l'entrée de Nan-hiung-fou, et un peu avant six heures, à notre auberge sur le port, la même où nous avons logé en allant.

Le 12 on nous procure des barques. J'observe que celle que l'on me destine a une couverture si mauvaise, que l'on y serait exposé au vent et à la pluie : on m'en donne une autre; elle est neuve et

grande, mais incommode, parce qu'elle est si basse qu'on ne peut y marcher sans se baisser, et ses portes joignent fort mal. Il est difficile de se garantir du froid. Nous ne partons qu'à six heures du soir, et nous nous arrêtons bientôt après. Il y a si peu d'eau, qu'il faut presque continuellement soulever les barques.

Le 13, eau également basse. Forte gelée blanche. A huit heures, thermomètre, 40°. Le soleil commence à paraître. A trois heures, thermomètre, 68°. Je m'arrête à huit heures et demie du soir, sans avoir atteint ni vu de tout le jour les barques de M. Dumazel et du mandarin. Comme elles sont plus petites que la mienne, elles marchent mieux, c'est-à-dire se traînent plus aisément sur ce sable couvert de deux ou trois pouces d'eau.

Le 14, gelée blanche. A huit heures, thermomètre, 44°, et à trois heures, 71°; beau.

Le 15, temps obscur. A huit heures, thermomètre, 60°, et à trois heures, 63°. Rochers immenses, de plusieurs centaines de pieds de haut, et ressemblant à une forteresse. A quatre heures, brume. Je m'arrête à sept heures sans avoir atteint M. Dumazel et le mandarin.

Le 16 je pars avant six heures, et arrive au port de Cho-tcheu à sept heures et demie. Il a fait une petite pluie toute la nuit, et elle continue. Il est question de changer de barques. On nous en amène qui sont petites et fort mauvaises. Je refuse celle qui m'est destinée; on m'en amène une autre qui

ne vaut pas mieux, et l'on me dit qu'il n'y en a pas d'autre. Je la refuse encore. Un orage commence et dure jusqu'au milieu de la nuit. Le lendemain matin on m'amène une barque qui est propre, commode et suffisamment grande. Celles de notre mandarin et de M. Dumazel sont pitoyables. Il est aisé de nous apercevoir que nous sommes dans la province de Canton. Les égards envers nous ne sont plus les mêmes et notre mandarin timide n'ose rien dire; car je n'ose attribuer son silence et son inactivité à aucune connivence avec les commis des tribunaux. Quoi qu'il en soit, le 17, après avoir reçu une mince étape, moindre pour M. Dumazel et pour moi que pour notre mandarin seul, nous partons à neuf heures et demie. Aussitôt que nous avons quitté la ville, nous voyons la rivière qui conduit au Hou-kouan. Montagnes, hauts rochers; beau temps; pêches avec des pélicans et de petits radeaux de bambous. Nous nous arrêtons à six heures et demie.

Le 18 nous partons à six heures et demie. Bon vent frais. Aujourd'hui ainsi qu'hier les rochers sur le rivage sont si fréquents qu'on ne peut guère s'y promener; il faudrait bientôt et trop souvent rentrer dans les barques. Dans les endroits cultivés, nous voyons des champs de petites cannes à sucre. A dix heures nous passons le miao qui est dans un trou de rochers, et que nous avons visité en allant. Point de soleil tout le jour, brume sur le soir. Nous nous arrêtons à six heures et demie; peu après

vent violent ou petit orage, qui dure la plus grande partie de la nuit.

Le 19, après midi, le rivage devenant praticable, je fais une promenade. Ma barque ayant le vent en poupe, je ne puis la suivre que des yeux. La vitesse avec laquelle je suis obligé de marcher m'empêche d'examiner la campagne. Au reste j'y perds fort peu, on n'y voit à présent que des cannes à sucre, des raves et quelques autres légumes, outre un peu de blé nouvellement ensemencé. Cette campagne n'est pas à beaucoup près brillante; elle n'est éloignée que de quelques portées de fusil d'horribles montagnes : sur quelques-unes il y a beaucoup de gros arbres; le long des champs il y a pour défense une grosse forte plante de trois ou quatre pieds de haut, en forme de chandelier à sept ou neuf branches, et qui a des pointes partout. Ce que nous avons parcouru de la province de Canton me donne lieu de croire que c'est la plus montagneuse, la moins riante et la moins belle de toutes celles que nous avons vues. Je n'en excepte pas même le Tche-kiang, dont une partie est pire que le Canton, mais dont la partie nord est beaucoup plus belle. Quant à la fertilité ou utilité, la province de Canton produisant beaucoup plus de riz, est, je pense, préférable. On fait dans le Canton beaucoup de sucre blanc et de sucre candi, mais les cannes que j'ai vues dans le Kiang-sy ne peuvent produire, me dit-on, que de la mélasse.

A quatre heures et demie nous arrivons à Tsin-

yuen-hien. J'y suis arrivé à pied, traversant un très-long faubourg. J'ai eu soin de tenir mon mouchoir de manière à cacher ma barbe et ma figure autant que je le pouvais. Je me félicitais pendant quelques minutes de ne point entendre les expressions *fan-kouei*, quoique je fusse dans la province de Canton; mais bientôt j'ai cessé de m'applaudir, entendant cinq à six fois l'inévitable apostrophe. Elle n'a été cette fois cependant prononcée qu'à voix médiocre, et il n'y a eu que cinq à six jeunes gens qui couraient en avant, puis s'arrêtaient pour mieux me voir.

Le 20, montagnes couvertes d'une petite herbe, et paraissant d'un vert bleuâtre. Quelques langues bien étroites de terres cultivées; collines sur lesquelles quelques petits carrés de quelques toises cultivés par-ci par-là. Fours à briques. A neuf heures beau village et une plaine de quelques milles. A deux heures nous arrivons à San-chouien ou plutôt au corps de garde qui en est éloigné d'un quart de lieue. La ville n'est ni grande, ni belle; la campagne est fort indifférente; je n'y ai aperçu que les restes d'un pauvre riz ou padi, indice de la pauvreté du terrain. Le domestique du mandarin va en ville et revient avec la nouvelle qu'il n'y a point d'étape à nous donner.

Le 21 nous trouvons la campagne plus belle. L'on ne voit plus de montagnes, mais seulement quelques collines. A mesure que nous avançons, les rivages sont mieux peuplés, les villages mieux bâtis. Le terrain est bas, presqu'au niveau de la

rivière : il paraît très-fertile; mais, étant en grande partie couvert d'eau, il a l'air de marécages. Il y a si peu d'eau dans la rivière que nous ne pouvons avancer, et nous sommes obligés d'attendre la marée : elle monte à treize lieues au-dessus de Canton. A neuf heures du soir nous passons Fou-chen, et une demi-heure après nous nous arrêtons pour la nuit.

Le 22 nous partons à six heures, et nous arrivons, à dix heures et demie, près des factoreries européennes de Canton. Nous prévoyons que, conformément aux ordres de l'empereur, l'on ne nous permettrait certainement pas de rester dans cette place. Nous ne nous soucions pas de nous y arrêter pour peu de temps, parce qu'un tel séjour serait inutile, nous occasionnerait des dépenses, et pourrait nous exposer à quelque désagrément. Les mandarins nous ayant sous les yeux, tenteraient peut-être de nous faire embarquer pour l'Europe, ce que nous avons à cœur d'éviter, désirant rester le plus près possible, jusqu'à ce que nous ayons reçu des nouvelles des instructions de Pékin. Pour ces raisons nous ne quittons point nos barques, nous tâchons de sonder quelles sont les dispositions du gouvernement à notre égard : et avant que d'avoir quelque renseignement à ce sujet, nous croyons ne devoir faire aucune démarche pour obtenir notre but, qui est de ne pas nous éloigner. Quoique à certains égards nous désirerions rester à Canton, nous nous gardons bien de le témoigner. Nous restons

ainsi plusieurs jours sans rien apprendre de l'intention des mandarins. On nous dit ne pouvoir les trouver, pour leur parler de notre affaire. Enfin le chef des marchands nous demande si nous voulons aller demeurer dans telle maison (celle d'un Européen). Je lui réponds que nous n'avons rien de particulier avec cet Européen, et que nous n'avons rien à lui demander; que si les mandarins nous indiquent cette maison ou toute autre, et assurent de nous y procurer tout ce qui nous est nécessaire, suivant la promesse qu'on nous a faite à Te-tcheu, qu'ici comme dans la route on nous fournirait tout ce dont nous aurions besoin, nous étions prêts à y aller. Mais comme je sais que toutes les dépenses que les mandarins ordonneront de faire à notre occasion seront immanquablement payées par les Hanistes et surtout par le chef, je profite de l'occasion pour tâcher de mettre ce chef dans notre sens et l'amener à appuyer notre plan, en le prenant par son propre intérêt. Je lui représente que si nous descendons à Canton ce seront de grandes dépenses pour le gouvernement (je feins de ne pas soupçonner qu'elles tomberont sur lui); qu'outre les frais de la maison et de notre subsistance pendant le temps que nous y resterons, les frais de notre passage en Europe seront considérables; qu'il ne suffira pas de payer le capitaine qui nous transportera; que, comme il ne pourra nous conduire qu'en Angleterre, nous aurons besoin d'argent pour aller de là dans notre patrie; qu'on nous a promis, en nous faisant retourner sur

nos pas, de défrayer entièrement notre retour; qu'il faudrait bien pour cela 4 ou 5,000 piastres (je mettais la chose à haut taux, parce que je me proposais, en cas que les mandarins voulussent nous faire embarquer pour l'Europe, d'engager le chef de la compagnie anglaise à prévenir les capitaines, et leur recommander de demander un prix exorbitant pour notre passage, afin de déconcerter les mandarins, et les disposer à nous laisser tranquilles); que nous serions fâchés d'être ainsi à charge au gouvernement, mais que nous voyons un moyen de l'éviter; qu'on peut nous envoyer à Macao, en nous donnant seulement ce qui est nécessaire pour nos premiers frais, habillements européens, etc. que là nous avons des amis, et nous trouverons moyen de nous arranger. Cette proposition, ainsi que je l'espérais, est fortement goûtée. Il dit qu'il va la communiquer aux mandarins. Le lendemain, 28 décembre, il vient nous dire qu'elle est acceptée; mais qu'il faut faire un écrit pour attester que c'est nous qui faisons cette demande. Il nous présente cette pétition toute faite, et nous engage à la signer, en nous promettant 300 piastres pour aller à Macao. Le lendemain matin, 29 décembre, le mandarin qui nous avait accompagnés dans tout le voyage vient nous rejoindre, et nous annoncer qu'il a ordre de nous accompagner encore, que nous pouvons partir dès aujourd'hui. Des barques fournies par le gouvernement arrivent : on y transporte nos effets, et nous sommes prêts à partir le 30 au matin.

Mais les bateliers ont quelques arrangements à faire pour eux; nous ne partons que le 31 à trois heures après midi.

Peu après que nous fûmes arrivés à Canton, quelques Européens vinrent nous voir dans nos bateaux. Je fis visite à quelques-uns le soir; je ne voulais pas le faire ouvertement, pour les raison que j'ai insinuées; mais lorsque notre affaire fut arrangée avec les mandarins, j'allai sans précaution dans plusieurs factoreries. Le 22 décembre et quelques jours après il y a eu à Canton de la glace de l'épaisseur d'un liard. Le thermomètre dans ma barque n'a cependant pas été plus bas que 40°. Le plus bas que j'aie appris qu'il ait été dans les factoreries est 38°, échelle de Fahrenheit.

La première demi-lieue du rivage de la rivière qui conduit à Macao est assez jolie. Ses collines couvertes de tombeaux, les arbres, la verdure, quelques maisons et forteresses agréablement situées, forment un assez joli coup d'œil; mais après, c'est un terrain si bas, qu'il paraît tout marécageux. Il ressemble beaucoup à celui du lac Po-yan; ici, comme sur les rivages du lac Po-yan, point de chemins; la différence est qu'ici le terrain s'ensemence de riz, et dans le lac de Po-yan il y a peu de terres cultivées, ce n'est presque que du jonc. Il y a une grande différence entre les jachères de riz que nous voyons ici, et celles que nous avons vues dans les autres provinces. Là les champs sont arrangés par petits compartiments de différentes

formes, tous séparés par de petites élevations de verdure qui servent à retenir les eaux que l'on y introduit. Ici l'on ne voit point de telles séparations, mais comme un seul vaste champ, ce qui donne un coup d'œil désagréable. Malgré cela cette campagne est bien supérieure à l'autre partie que nous avons traversée de la province de Canton. L'on voit ici beaucoup de villages : ils ne sont pas grands, mais les maisons sont plus hautes et mieux bâties que dans les autres provinces que nous avons vues.

Après avoir fait quatre lieues nous nous arrêtons près du corps de garde de *Cho-pe*, pour y passer la nuit. Vers les onze heures, les voleurs bordent une barque de marchands assez près de nous. On entend le bruit, les cris des assaillis, etc. Notre mandarin et nos gens prennent l'alarme (pour moi je ne sais de quoi il est question que lorsque le danger est passé). Les soldats du corps de garde y courent : ils ne sont que cinq, mais ils tirent du canon ; les voleurs fuient. Ils étaient trente, dit-on, et peut-être plus. Cette alerte détermine notre mandarin à se détourner un peu, afin de passer à Chou-te-kien, et d'y demander un convoi pour nous protéger.

Nous partons au point du jour, le 1er janvier 1806. La rivière fait tant de coudes, tant de détours, que nous n'arrivons à Chou-te qu'à une heure. Notre mandarin va aussitôt au tribunal ; on lui accorde sa pétition, mais il faut attendre au lendemain matin. Pour empêcher l'approche des pirates, il y a près

de Chou-te et en plusieurs autres endroits, plus loin, des espèces de barrières formées de plusieurs rangs de pieux de huit ou dix pieds de haut, qui coupent la rivière, et ne laissent d'espace que pour passer un bateau à la fois. Il y a deux rangs l'un près de l'autre, puis à vingt ou trente toises, deux autres rangs pareils, et ainsi quatre ou cinq doubles rangs. Dans un endroit il y a, en outre, de grosses cordes tendues entre chaque pieu, excepté entre ceux du milieu.

Le 2, nous partons à cinq heures trois quarts. A huit heures nous entrons dans une petite rivière qui passe à travers le village Aouei-tcho, et où nous trouvons beaucoup de bateaux armées. C'est un d'eux qui a ordre du gouverneur de Chou-te de nous accompagner. Il est plus petit que les nôtres, et n'est point couvert; il a environ vingt-cinq hommes. Leurs piques sont à l'extrémité du bateau, et tous (excepté deux, qui sont sans doutes les officiers), rament pour le conduire. Il y a une flamme neuve et un pavillon dont les lettres annoncent sa destination ou commission. Quelque temps après, un autre semblable, mais plus petit encore, et armé seulement de quinze hommes, vient le joindre. Nous passons un pont-levis de bambous. A neuf heures, grande plaine qui s'étend, d'un côté, aussi loin que l'horizon, et de l'autre, à plusieurs milles. Belle campagne bien boisée; beaucoup de villages bien bâtis à peu de distance. A dix heures et demie nous arrivons à une grande rivière. A onze heures

et demie nous la quittons pour entrer dans une petite. Nous voyons beaucoup de cultivateurs occupés, dans les champs, à couper la terre en gros quartiers lozanges, et les apporter sur des traîneaux au bord de la rivière. Je soupçonne que c'est pour remplacer cette terre par une meilleure, afin d'y planter des mûriers, tels que nous en voyons fréquemment de petites plantations. Tous ces mûriers ne sont que des arbrisseaux comme des framboisiers, tandis que ceux du Tche-kiang sont de véritables arbres.

Aujourd'hui, ainsi qu'hier, nous avons passé près de plusieurs endroits où l'on fait de la chaux avec de grosses écailles d'huîtres qui paraissent avoir huit ou dix pouces de long.

Près du village Siao-wen-pou, nous avons rencontré plusieurs canots de pêcheurs d'environ quinze pieds de long et d'un pied et demi de large seulement, excepté à la poupe qui a environ un demi-pied de plus de largeur; et là est un endroit couvert où le pêcheur fait son habitation. Les bords du canot sont presque à fleur d'eau; il est peint en blanc, ainsi que deux planches que l'on place dessus des deux côtés, de manière à couvrir les deux tiers de sa largeur. Le poisson, trompé par cette couleur, saute de lui-même dans le canot.

A sept heures du soir nous passons par un village bâti sur pilotis, et à huit heures nous arrivons à Hiang-chan-hien. C'est l'extrémité septentrionale ou nord-ouest de l'île, à laquelle la presqu'île de

Macao est jointe. Le lendemain matin, 3 janvier, notre mandarin conducteur va au tribunal. On met en délibération si nous irons à Macao par eau ou par terre. Les mandarins craignent de nous envoyer par eau, à cause des pirates qui croisent fréquemment par ces parages. Par terre il faudrait plus de cent coulis pour porter nos effets; d'ailleurs la disposition soupçonneuse des Chinois les rend extrêmement scrupuleux à ne laisser aucun Européen passer par cette île. Jamais les Européens allant ou venant de Canton à Macao n'y entrent. Cette raison, bien plus que la crainte des pirates, me fait plus fortement désirer de la parcourir. Je n'ose le demander directement, crainte de donner des soupçons et de manquer plus sûrement mon but.

On décide que nous irons par eau. Il faut des barques un peu fortes à cause du passage de l'embouchure du fleuve. On nous en amène une qui paraît grande et forte, mais la couverture est si basse que l'on ne peut pas s'y tenir debout. D'ailleurs il n'y en a qu'une : elle pourrait bien contenir nos effets, mais il ne resterait plus de place tant soit peu décente pour nous. Je déclare aussitôt que nous ne pouvons aller dans une pareille barque, que nous attendrons plutôt jusqu'à ce que l'on ait pu en faire venir une autre d'ailleurs. La circonstance me paraît favorable pour demander et obtenir ce que je désire. Je fais observer que puisque l'on ne peut trouver assez de coulis pour porter nos effets, et qu'il n'y a pas de barque convenable pour

nous conduire, on peut prendre un parti moyen, qui est de faire aller nos effets par eau, et de nous transporter par terre, avec seulement les petites choses nécessaires pour le voyage. La proposition est acceptée.

Le 4 on nous amène des chaises à porteurs. Nous laissons nos effets sous la sauve-garde du tribunal, qui promet de les envoyer en bateau, et nous partons à midi. Les chaises qu'on nous donne sont plus que modestes, faites de simples bambous, et si petites qu'il y a à peine assez de place pour se tenir. Point de choix entre celles qui sont pour nous et celles qui sont pour nos domestiques. Hors de la province de Canton on n'eût pas osé nous les présenter; mais ici on est accoutumé à voir les Européens, on nous traite plus lestement. J'ai cru inutile de témoigner aucun mécontentement. Comme nous avons obtenu notre point principal, il convient de passer sur ce petit défaut. Notre mandarin de Canton nous a fait ses adieux, et s'en est retourné. Aucun mandarin de Yan-chan, mais seulement un *pan-chai* (commis du tribunal) vient nous accompagner. Nous nous mettons fort peu en peine de cette différence, ou plutôt nous en sommes fort contents.

Nous traversons le faubourg et nous longeons une partie des murs de la ville, mais sans y entrer. En quittant les maisons nous voyons pendant quelques moments un peu de terrain cultivé passable. Bientôt après ce ne sont que des montagnes arides,

avec tant soit peu de terre assez mauvaise, cultivée dans les vallées. Le chemin est, en grande partie, le long des penchants des montagnes, et ce ne sont quelquefois que des sentiers sur le bord de précipices très-profonds. A trois lieues les vallées cultivées deviennent un peu plus larges; à cinq lieues l'on trouve une petite plaine. A six heures nous nous arrêtons dans un petit village assez joli, et nous logeons dans un miao. On nous dit qu'il n'y a point d'auberge passable dans ce village, que c'est dans ce miao que les mandarins qui passent ont coutume de loger. Le pan-chai nous traite, mais on dit que l'on ne trouve rien à acheter. On nous sert un plat de poule bouillie et un petit plat d'œufs. Comme c'est un samedi, ce dernier fait tout notre souper, qui est en même temps notre dîner, à l'exception de quelques fruits que nous avons achetés sur le chemin, et que nous avons mangés en nous promenant.

Nous avons rencontré dans la route plusieurs villages, mais assez petits, et quelques corps de garde. Nous avons fait six lieues, suivant quelques-uns, ou sept, suivant d'autres, et il nous en reste autant à faire, dit-on, pour arriver à Macao.

Le 5 janvier on nous donne des *tien-sin* (petits gâteaux) et des œufs durs pour déjeuner, et nous partons un peu avant sept heures. Le chemin est dans des vallées tortueuses inégales et tout à côté des montagnes. A dix heures nous voyons la mer, et un instant après nous passons par un petit endroit

que les Portugais apellent *Casa-branca;* c'est où demeure le mandarin qui est spécialement chargé des Européens de Macao. A onze heures et demie nous passons le corps de garde, puis le petit mur (fait d'écailles d'huîtres) qui coupe l'isthme et fait le *nec plus ultra* pour les Européens de Macao. A midi nous arrivons à la ville. Notre pan-chai nous conduit dans sa petit chambre (comme il vient souvent à Macao, il y tient cette chambre meublée pour se loger), puis fait appeler l'interprète de la ville, et lui remet l'écrit par lequel le mandarin de Hiang-chan annonce au sénat de Macao les ordres que nous avons eus de retourner, et demande qu'on lui fasse savoir quand nous nous embarquerons pour l'Europe. Nous allons avec le pan-chai et l'interprète chez le procureur du sénat, auquel on remet ledit écrit. Là M. Letondal, procureur de messieurs des Missions étrangères, vient nous trouver, et nous conduit chez lui. Nous allons ensuite au collége où monseigneur le coadjuteur de Pékin, M. Leite, supérieur du collége, et nos autres confrères, nous accueillent avec la plus grande cordialité.

MÉMOIRE

Sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d'*indo-scythiques*, par feu M. Jacquet.

Dans l'ensemble des diverses études dont une antique civilisation peut devenir l'objet, celle des monuments qu'elle a laissés comme pour lui servir de témoignage, l'archéologie, vient toujours la dernière, et ce n'est certainement pas dans l'ordre de son importance, mais bien plutôt suivant les conditions de son utilité, qui ne se découvre que par les progrès des autres études, lorsqu'on commence à comprendre leur insuffisance et qu'on cherche les moyens d'y suppléer. Le témoignage que les monuments peuvent rendre à l'histoire d'une civilisation n'est pas celui qu'on consulte le premier, parce que, s'il est le plus sincère et le plus authentique, il n'est pas le plus facile à interpréter, et qu'on est d'abord aussi embarrassé de lui trouver un sens, qu'on peut l'être plus tard de choisir entre tous ceux auxquels il paraît se prêter : ce n'est pas d'ailleurs la seule difficulté qui en retarde l'usage; isolés, les monuments resteraient sans signification et sans utilité, mais les déplacer, les réunir, les rapprocher dans des collections, c'est, pour ne point parler du temps qui donne seul les occasions, l'œuvre de pénibles efforts et le résultat de dispendieuses explorations; aussi n'entre-

prend-on une pareille recherche que lorsque l'intérêt de l'étude qu'elle doit servir est déjà pressenti, et au moins préparé par celui des autres études, littéraires et historiques, dont elle est destinée à devenir le complément. L'archéologie a en effet le mérite de donner une forme certaine aux images que l'esprit a conçues de l'antiquité, aux idées qu'il a rapportées de la lecture de ses textes, de réparer quelques-unes des lacunes qu'ils offrent, de fournir à leur interprétation des moyens de critique inespérés, de développer de la comparaison des monuments de l'antiquité figurée certaines traditions religieuses et héroïques dont l'antiquité écrite n'avait pas révélé le mystère ou conservé le souvenir, d'introduire par le témoignage, d'ailleurs si difficile à apprécier de la forme matérielle de ces monuments, des distinctions d'âge et des époques relatives dans la succession de ces diverses traditions, et enfin de reporter souvent même notre étude jusqu'à des temps dont il ne nous reste point de monuments historiques écrits, et sur lesquels on ne pouvait recueillir de ceux des siècles suivants que de vagues et incomplètes légendes. Tels sont les services qu'a rendus à l'antiquité classique l'archéologie moderne, étude des monuments, qui ne se contente plus de les décrire matériellement, mais qui en interprète toutes les intentions; étude dont les progrès ont été rapides parce qu'elle est née pour ainsi dire de la force même des autres études d'érudition, et lorsqu'il paraissait déjà presque impossible de don-

ner aux textes plus de correction et de valeur qu'ils n'en avaient acquis par le travail de la critique pendant près de trois siècles. Mais comme tout est lié dans la science de l'antiquité, non-seulement par les rapports qui commencent à se découvrir dans le lointain des âges passés entre les traditions et les doctrines de tant de peuples, mais encore par l'analogie des moyens d'étude qu'on peut appliquer à leur recherche, la perfection qu'ont acquise ces moyens depuis un demi-siècle a profité à une nouvelle érudition pour laquelle ils n'avaient pas été préparés; l'antiquité orientale s'est éclairée des lumières qui ont été répandues sur l'antiquité hellénique; et comme la critique s'est appliquée, avant qu'on eût pu l'espérer, à l'étude de ses textes, l'étude de ses monuments a aussi devancé le temps qui semblait lui être fixé, suscitée par les exemples de l'archéologie classique, par le sentiment de l'utilité dont avait été cette étude pour une connaissance plus intime des anciens mythes de la Grèce; par la découverte des rapports qu'elle avait récemment signalés dans le simple rapprochement des monuments entre ces mythes et quelques-uns de ceux qui, sous différentes formes, ont été communs à tous les peuples de l'Asie antérieure, et enfin, par les heureuses circonstances qui, ouvrant l'Asie centrale à toutes les recherches de la science européenne, ont depuis moins de dix années livré à notre admiration et à notre étude un nombre si considérable de monuments orientaux, et particu-

lièrement de ceux dont l'existence n'était pas même encore soupçonnée, que les richesses acquises, quelque merveilleuses qu'elles paraissent, ne sont déjà plus que les encouragements de nos espérances.

C'est dans ces dernières et récentes découvertes que j'ai pu rappeler par une simple allusion, parce qu'elles occupent l'attention de tous les savants, que se sont produits plus évidemment que partout ailleurs ces rapports entre l'antiquité hellénique et l'antiquité orientale que j'indiquais comme un important complément de l'étude de la première, et comme une utile introduction à celle de la seconde. Je ne désigne pas ainsi ces analogies d'un ordre général qu'un esprit juste, pénétrant, d'une puissante conception, et qui dispose des ressources d'une érudition étendue, peut pressentir, ou bien même reconnaître avec conviction et faire admettre avec autorité entre certaines traditions héroïques ou certains mythes rapprochés des contrées les plus éloignées après avoir expliqué par les témoignages de l'antiquité les transformations successives qu'ils ont subies en traversant tant de siècles et tant de contrées; car je sais que d'autres esprits moins ouverts aux rapprochements, et mieux disposés par leurs habitudes ou par leurs préventions à apprécier les différences de détail que les grands traits de ressemblance, peuvent contester ces analogies avec un égal succès, parce que l'évidence matérielle est la seule qu'on ne puisse nier. Les rapports que je signale,

et qui me paraissent dignes de toute l'attention des archéologues, m'apparaissent dans l'influence de la civilisation grecque sur la civilisation des nations ariennes au temps de la domination des Grecs et des Scythes dans la Bactriane et dans l'Inde, influence qu'il est impossible de méconnaître, et dont les preuves se conservent dans les monuments mêmes de cette époque; ils m'apparaissent surtout dans cette application de l'art grec à l'expression des croyances bactriennes ou indiennes, qui suppose dans les Grecs une connaissance au moins superficielle des traditions religieuses de la haute Asie, et dans les peuples de cette contrée une intelligence suffisante des mythes grecs et de leurs représentations pour en avoir emprunté quelques symboles, et en avoir fait une judicieuse attribution à quelques-unes de leurs divinités.

Deux civilisations sorties d'une commune origine, qui s'étaient développées à de grandes distances, sous l'influence de rapports et de contacts différents, avec le secours d'idées nouvellement acquises, et dès lors avec des conditions inégales de progrès et en suivant des directions opposées, mais qui avaient toutes deux conservé quelques-unes de ces antiques traditions héroïques et religieuses que les peuples perpétuent avec respect, qu'ils gardent précieusement comme une espèce d'héritage, et qu'ils ne perdent ordinairement qu'avec le caractère même de leur nationalité, ne pouvaient, au moment donné pour leur rencontre, rester tellement distinctes, ni

si étrangères l'une à l'autre, que, dans le rapprochement violent auquel les avait entraînées la conquête d'Alexandre, elles ne fussent souvent appelées, par la nécessité de commander et par celle d'obéir, à se mêler sans se confondre, à s'observer mutuellement avec curiosité, bientôt avec intérêt, à faire, sans doute avec des principes très-différents, une étude réciproque de leurs mœurs et de leurs croyances religieuses.

Je ne doute pas que, dans le cours de cette étude, quelque peu régulière qu'elle fût, elles ne dussent reconnaître la ressemblance de plusieurs de leurs anciennes traditions, ressemblance qui se produisait d'elle-même à l'étonnement des uns et à la satisfaction des autres déjà préparés à accueillir de semblables rapprochements : je ne doute même pas qu'une si importante révélation n'ait dû susciter quelques esprits à rechercher, comme on pouvait le faire à une pareille distance, quelles avaient été dans l'origine les traditions communes aux deux civilisations; à reconnaître et à déterminer avec le plus de précision possible ce qui s'en était conservé; à renouveler celles de ces traditions qui étaient le plus effacées en réparant habilement leurs nombreuses lacunes avec le secours de versions plus récentes des mêmes traditions; à restituer enfin l'ensemble de ces anciens rapports, comme on restitue toutes les ruines, c'est-à-dire avec des matériaux étrangers et sur des données en partie conjecturales. Mais, indépendamment de cette étude qui était ré-

servée à quelques esprits distingués, il devait se faire dans ce rapprochement, qui devenait chaque jour plus intime, un échange d'opinions, de connaissances, de croyances même, qui ne pouvait pas toujours rester une simple spéculation, qui devait par la force même des événements et presque sans le concours de l'autorité, se réaliser dans les mœurs, de telle manière que le peuple le plus puissant par les armes et par la civilisation fît recevoir et adopter publiquement son culte avec les images et les symboles qui lui étaient propres, empruntant seulement, par curiosité ou par condescendance, quelques vieilles traditions à une antiquité qui en avait conservé le souvenir plus fidèlement que la sienne, et que le peuple qui avait fait l'épreuve de l'infériorité de sa puissance et de son état social, modifiant la forme extérieure de quelques-unes de ses croyances, demandât à l'autre civilisation le secours et le prestige des arts qu'elle avait apportés, pour la représentation de ses divinités et de ses personnages héroïques, quelquefois encore les éléments de l'écriture, peut-être même ceux de la littérature étrangère, pour l'expression de ses mythes nationaux [1].

[1] Les Indiens, si peu soucieux de leur histoire politique, paraissent néanmoins avoir conservé un souvenir vague de la civilisation mixte qui se forma à cette époque dans l'Inde occidentale des concessions réciproques des deux peuples. On lit dans le *Vichnu-pûrana* (liv. IV, chap. XXIV) que le fondateur d'une de ces dynasties dont la chronologie n'est sans doute si difficile à fixer que parce que les *Pâurânika* les ont étendues dans le temps au lieu de les distribuer dans l'espace, que le roi Vindhyaçakti, originaire de la

C'était là une grande conciliation qui se faisait à l'avantage des deux peuples, qui paraissait profiter plus aux habitants de la Bactriane et de l'Inde, mais qui, dans l'ordre politique, était d'une bien plus haute utilité pour la domination des Grecs déjà s'attachant au sol et s'associant aux mœurs, et qui, dans l'ordre intellectuel, n'était pas non plus sans importance, parce que, dans la recherche de ce qu'ils pouvaient s'appliquer des antiques traditions de la civilisation arienne, les Grecs devaient recueillir sur celles de leur propre antiquité d'utiles enseignements, dont quelques-uns sans doute ont passé dans leurs livres, et ne sont peut-être pas entièrement perdus aujourd'hui même pour la science. Si nous possédions l'ensemble de ces études, la tâche de l'archéologie serait ici facile; elle exposerait un système, au lieu de présenter des conjectures; elle trouverait dans un grand développement de faits le sujet d'une critique aussi variée qu'étendue, au lieu de s'arrêter à la discussion de quelques notions moins incertaines encore qu'incomplètes; elle pourrait, dans une richesse si abondante et si mêlée,

région aujourd'hui inconnue de *Kilakila*, adopta les mœurs des *Yavana*; or les *Yavana*, à une époque inférieure à l'expédition d'Alexandre, mais de beaucoup supérieure à la première invasion des l'Inde par les Arabes, ne peuvent représenter un autre peuple que les Grecs. On doit regretter que des témoignages aussi précieux soient à ce point compromis par les extravagances d'une chronologie systématique qu'on ne puisse en affirmer absolument l'authenticité, et qu'il soit au moins difficile d'en faire quelque usage dans une étude comparative des documents d'ailleurs si rares de l'histoire ancienne de l'Inde.

séparer par un choix facile les éléments antiques de ceux qu'y ont sans doute ajoutés les âges suivants, au lieu d'être réduite à rassembler tous les fragments qu'elle recueille dans un nouveau syncrétisme qui ne manque pas de vérité, mais qui n'est pas non plus sans confusion. Tels ne sont pas nos avantages; l'étude que les Grecs faisaient sur une inépuisable variété de documents, en présence des traditions originales, avec le secours d'une interprétation qui ne lui manquait jamais, nous la recommençons aujourd'hui, à plus de vingt siècles de distance, sans secours étrangers, avec quelques débris de la restauration qu'ils avaient exécutée, ne songeant encore qu'à amasser et à décrire, réservant l'ordre et la méthode pour le temps où ils pourront s'appliquer; mais assurés du moins que rien ne saurait être dans cette étude qui n'ait été autrefois dans celle des Grecs; car les monuments qui, dans notre recherche, par un renversement des conditions ordinaires de la critique, sont destinés à expliquer et à élucider les textes épars et peu nombreux qui sont parvenus jusqu'à nous, sont le produit et le témoignage irrécusable de cette première étude qui s'appliquait dans ses résultats, en même temps qu'elle se développait dans son principe, et qui s'est réalisée, on doit le présumer, dans divers ordres de monuments, bien qu'elle ne se soit encore retrouvée que dans un seul.

Les médailles, ces monuments peut-être les plus précieux de tous, puisqu'ils datent souvent les autres

monuments et quelquefois même leurs ruines, sont les seuls encore qu'ait pu recueillir la science dans une exploration aussi zélée qu'intelligente, mais dont les premiers efforts n'ont pu jusqu'à ce moment qu'effleurer un sol riche de tant de ruines, qu'il faudrait profondément fouiller pour y découvrir des restes de l'antiquité, sinon d'une plus grande importance, au moins plus considérables par leurs proportions. Car je ne doute pas que ce sol sur lequel ont passé tant de civilisations diverses, et qui en garde encore les débris comme pour les réserver à la généreuse curiosité de notre âge, ne rende un jour à notre étude, dans des inscriptions sur lesquelles doivent être réunies les langues des deux peuples, les titres les plus authentiques de l'histoire de la Bactriane et de l'Inde occidentale, et dans des marbres, les uns mutilés, les autres mieux protégés par les ruines mêmes qui les ont recouverts, les productions d'un art qui, sans avoir la grandeur ni l'originalité de l'art purement grec, doit néanmoins avoir retenu quelque chose de la beauté de son type primitif.

Jusqu'à ce que cette attente, suscitée par le zèle de la science, soit remplie par les persévérantes recherches des voyageurs, les médailles restent pour nous l'objet d'une importante étude dans laquelle des découvertes, qui se multiplient chaque jour, viennent successivement éclaircir ou étendre nos doutes et promettre encore de longs travaux à notre activité. Bien que mon intention soit de traiter éga-

lement de toutes les séries qui forment l'ensemble des médailles recueillies depuis quelques années dans la Bactriane et dans l'Inde, et que chacune présente un genre nouveau d'intérêt qui, en la distinguant des autres, la signale plus particulièrement à l'attention, j'ai dû réserver spécialement la mienne aux monuments qui présentaient, en preuve de mon opinion sur l'alliance des deux civilisations, des légendes orientales autour de types grecs; ou des légendes en caractères grecs à côté de types orientaux. J'ai consacré à l'examen des premiers, et particulièrement de leurs légendes, une étude suivie dont les résultats plus étendus peut-être qu'importants ont été réunis dans un mémoire particulier et seraient depuis longtemps publiés, si je n'avais désiré les compléter par quelques faits nouveaux qui se sont produits dans les plus récentes découvertes. C'est l'autre série de médailles que je me propose d'examiner et de décrire dans cette notice: l'intérêt historique, il faut l'avouer, n'en est pas le même que celui de la série précédente, mais elle sollicite une haute curiosité par les nombreuses difficultés que présente l'interprétation de ses types et de ses légendes, et par les importantes questions que cette interprétation peut susciter ou faire avancer vers une solution; l'attention devra plus d'une fois se reporter des types qui mériteraient de l'occuper tout entière sur des discussions philologiques, qui se lient d'ailleurs trop intimement à l'explication de ces types, et qui offrent, j'ose le

croire, quelques aperçus trop importants s'ils sont trouvés justes, pour ne pas être reçus avec faveur. Pour moi je n'attends pas de cette étude si complexe un plus important résultat que celui qui, en fixant l'âge relatif de ces monuments, leur assignera une place certaine dans la suite des médailles si nombreuses et si diverses qui sortent chaque jour des ruines de la Bactriane et de l'Inde; cette série, qui, à en juger par les singuliers contrastes de perfection et de barbarie qu'elle présente sous le rapport de l'art, doit s'étendre à plusieurs siècles où ne se rencontrent d'ailleurs ni une seule date, ni un seul nom de roi, à l'exception de celui de *Kanerkès*, n'en est pas moins destinée à marquer, avec toute l'exactitude que réclame jusqu'à présent l'intérêt de nos recherches, une époque à laquelle viendront pour ainsi dire mesurer leur âge tous les autres monuments qui se découvriront dans la suite et dont les types s'éloigneront de plus en plus de l'art grec ou de son imitation; les variations de l'art, si faciles à suivre dans un continuel progrès de décadence, marqueront à leur tour dans l'étendue de cette série, et pour l'utilité de la comparaison, des degrés proportionnels d'altération qui deviendront des limites de temps vagues d'abord, mais auxquelles les découvertes et les études qui se succèdent sans cesse donneront un jour une précision aujourd'hui inespérée. Je ne me dissimule pas combien dans de si grandes difficultés et au milieu des incertitudes répandues sur tout le sujet, j'ai dû laisser d'imper-

fections et de lacunes; j'aurais pu espérer en faire disparaître quelques-unes, en attendant quelques mois encore l'arrivée ou la publication de nouveaux monuments entre lesquels il pouvait s'en trouver d'un intérêt considérable, dont les types ou les légendes, jusqu'alors inédits, confirmassent des vérités seulement pressenties ou rendissent évidentes des erreurs inaperçues; mais je n'ai pas voulu différer plus longtemps de satisfaire à l'appel obligeant d'un savant archéologue dont je n'ose dire cependant que je continue ici l'intéressante notice, moins encore à cause du temps que j'ai laissé s'écouler depuis sa publication, que parce que j'ai le sentiment de tout ce qui me manque pour imiter un si heureux emploi de l'érudition et de la critique.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOTICE

Sur Ibn-Nobata, le plus grand prédicateur des Arabes.

Abou Yahya [1] Abd ar-Rahîm bin Mohammed bin Ismaïl bin Nobata نباتة al-Hodaki الحذاقي [2], célèbre prédicateur, naquit à Mayafarekein, ville de Mésopotamie, l'an 335 de l'hégire (946 de J. C.).

[1] Voyez mon édition d'Ibn Khallikan, p. 396 du texte arabe.

[2] Hodak était une branche de la grande tribu de Kodaa.

Après avoir étudié à fond la littérature arabe, il se rendit à Alep, où Seif ad-Dewlet, prince de la famille de Hamdan, tenait le siége de son gouvernement. Déjà, depuis quelque temps, la puissance temporelle des khalifes avait reçu de rudes atteintes de la part des gouverneurs des provinces : plusieurs de ces fonctionnaires, qui s'étaient trouvés investis d'une autorité presque illimitée, avaient réussi à se rendre indépendants de la cour de Bagdad, et à transmettre leurs pouvoirs à leurs descendants : la famille d'Ahmed bin Touloun [1] avait déjà régné sur l'Égypte et la Syrie pendant cinq générations successives, et bien que la domination des Abbasides eût été rétablie dans ces pays, elle céda de nouveau et fut remplacée par celle d'Ikhschîd et de sa famille. Vers la même époque, Seif ad-Dewlet, s'étant emparé de la plus grande partie de la Syrie, s'établit à Alep, d'où il faisait une guerre presque continuelle aux Grecs devenus encore une fois maîtres de l'Asie mineure. De retour de ses expéditions, il cherchait à se délasser dans la société des poëtes et des littérateurs qu'il avait attirés à sa cour par ses libéralités. Les poëtes Abou-Feras, an-Nami, al-Babegha, al-Wawa, al-Motenebbi, et al-Farabi le philosophe, formèrent une brillante pleïade qui jeta un vif éclat sur le règne de Seif ad-Dewlet, et ce fut de la chaire d'Alep qu'Ibn-Nobata, le Bossuet des Arabes, prononça ces discours qui lui ont valu la réputation de

[1] Ce nom est aussi prononcé *Tauloun* ou *Tailoun*. C'est de cette dernière manière qu'Abou'lféda l'écrit dans sa géographie.

premier prédicateur de l'islamisme. Étant revenu plus tard dans sa ville natale, il continua ses exhortations et ses enseignements, et ce fut là qu'il fit ce *sermon de la vision*, qu'on a toujours regardé comme un chef-d'œuvre. Des historiens racontent [1] qu'Ibn-Nobata, après l'avoir composé, vit en songe le prophète Mohammed, qui se tenait debout au milieu des tombeaux, et qui les lui montrait de la main en disant : « O prédicateur ! qu'en dis-tu ? » Ibn-Nobata répéta aussitôt son discours, et Mohammed l'entendit avec tant de plaisir qu'il l'embrassa sur la bouche qui avait dit de si belles choses. Ibn-Nobata se réveilla dans le ravissement ; il parut à ses amis la figure entourée d'une auréole de lumière ; pendant dix-huit jours il resta sans boire ni manger, en se vantant de l'honneur qu'il avait reçu : « Mohammed, dit-il, m'a appelé prédicateur ! » A la suite de cette vive exaltation d'esprit il succomba, et fut enterré à Mayafarekein, l'an 374 (984 de J. C.). Avant que de donner le texte et la traduction du *sermon de la vision*, il sera bon de faire une observation sur la superstition générale des musulmans, au sujet des visions et des songes. Selon eux, tout songe dans lequel paraît un prophète ou autre saint personnage, doit être regardé comme véridique et mérite une foi complète. Plusieurs traditions de Mohammed autorisent cette croyance ; ainsi il a dit [2] :

[1] Man. arabe, ancien fonds, n° 451, fol. 56.

[2] Voyez *Mesabih*, man. arabe, fonds Ducaurroy, n° 5, fol. 203 *v.* et Ibn-Sirin, man. arabe, ancien fonds, n° 1210, fol. 2 *r.*

« Celui qui m'a vu en songe m'a vu en réalité, « parce que Satan ne peut pas prendre ma figure. « Les *songes saints* الرويا الصالحة proviennent de « la grâce de Dieu, et les mauvais songes viennent « de Satan. Celui qui ne croit pas à un songe saint, « ne croit pas en Dieu. Les songes saints sont le « seul genre de prophétie qui restera après moi. »

Tous les musulmans croient donc aux rêves; c'est pour eux un principe de religion; ainsi on ne doit pas être étonné de voir certains auteurs arabes citer sérieusement des songes pour des faits, et résoudre des doutes historiques au moyen de visions : c'est une branche de littérature qui n'existe pas, comme on sait, en Europe.

Texte arabe.

خطبة فى ذكر الموت وصفته وهى خطبة المنام

الحمد لله الذى علا فى ارتفاع مجده عن ادراك الوهم ۞ وخلا باتساع رفده من اعتراض التهم ۞ وجلا قلوب اوليائه بينابيع الحكم ۞ وهداهم بنور اجتبائه لارشد لقم ۞ احمده على صنوف النعم حمدا تضيق باحصائه حروف الكلم ۞ واشهد ان لا اله الا الله وحده لا شريك

له شهادةً تشفي القلوب من السقم ۞ وتكفي المرهوب
من النِقَم ۞ واشهد ان محمدا صلى الله عليه وسلم نَقَلَه
في اطهر صُلْب ورحم ۞ واختصّه باجد الاخلاق والشيم ۞
وارسله الى العرب والعجم ۞ وجعل امّته خير الامم ۞
فشفي الاسماع من الصمم ۞ ووفى بالعهود والذمم ۞ ونفى
بنوره حنادس الظُلَم ۞ صلى الله عليه وسلم ۞ وعلى
آله اهل الفضل والكرم ۞ ايّها الناس ما اسلس قيادَ
مَنْ كان الموت جريره ۞ وابعد سداد من كان هواه
اميره ۞ واسرع فطام مَنْ كانت الدنيا ظئره ۞ وامنع
جناب من اصحب التقوى ظهيره ۞ فاتقوا الله عباد الله
حق تقواه ۞ وراقبوه مراقبة من يعلم انه يراه ۞
وتأهّبوا لوثبات المنون ۞ فانها كامنة في الحركات والسكون
بينما يُرى الانسان مسرورا بشبابه ۞ مغرورا باعجابه ۞
مغمورا بسعة اكتسابه ۞ مستورا عنه ما خُلق له بما
يغرّى به ۞ اذ اسعرت فيه الاسقام شهابها ۞ وكدّرت له
الايام شرابها ۞ وحوّمت عليه المنيّة عقابها ۞ واعلقت
به اظفارها ونابها ۞ وانسلخت فيه اوجاعه ۞ وتنكّرت
عليه طباعه ۞ واظلّ رحيله ووداعه ۞ وقلّ عنه
ملبّوه ونفّاعه ۞ فاصبح بعد بصر خاسر ۞ وقلب طائر ۞
ونفس عاثر ۞ في قطب الهلاك دائر ۞ قد ايقن

بمفارقته اهله ووطنه ۞ واذعن بانتزاع روحه من
بدنه ۞ حتى اذا تُحقق منه الياسُ ۞ وحلّ به المحذور
والباس ۞ فاوما الى حاضرِ عُوّاده ۞ موصّيا لهم
باصاغر اولاده ۞ والنفس بالسياق تُجْذَب ۞ وللموت
بالفوّاق يقرب ۞ والعيون لهول مصرعه تسكب ۞ والحامّة
عليه تُعدد وتندب ۞ حتى تجلّى له مَلَكُ الموت صلى
الله عليه من حجبه ۞ فقضى فيه قضاء أُمر به ۞ فعافه
الجليسُ ۞ واوحش منه الانيس ۞ وزُوّد من ماله
كفنا ۞ وحصل في القبر بعمله مرتهنا ۞ وحيدا
على كثرة الجيران ۞ بعيدا على قرب المكان ۞ مقيما
بين قوم كانوا فزالوا ۞ وجرت عليهم الحادثات فحالوا ۞
لا يخبرون بما اليه آلوا ۞ ولو قدروا على المقال لقالوا ۞
قد شربوا من الموت كاسا مرّةً ۞ ولم يفقدوا من
اعمالهم ذرّة ۞ وآلى عليهم الدهرُ اليةً برّة ۞ ان لا
يجعل لهم الى دار الدنيا كرّة ۞ كانهم لم يكونوا للعيون
قرة ۞ ولم يعدّوا في الاحياء مرّة ۞ اسقطهم والله
الذى انطقهم ۞ وابادهم الذى خلقهم ۞ وسيجدّهم
كما اخلقهم ۞ ويجمعهم كما فرقهم ۞ يومَ يُعيد الله
العالمين خلقا جديدا ۞ ويجعل الظالمين لنار جهنّمَ
وقودا ۞ يوم تكونون شهداء على الناس ويكون الرسول

عليكم شهيدا ۞ يوم تجد كل نفس ما عملت من خير
محضرًا وما عملت من سوء تودّ لو أنّ بينها وبينه امدًا
بعيدًا ۞ جعلنا الله واياكم ممن قدر قدرَه ۞ فقبل
امره ۞ وادام في الخُلَوات ذكره ۞ وجعل تقوى عالم
الخفيات ذُخُره ۞ واستغفر الله الاعظم لي ولكم ولجميع
المسلمين ۞

Traduction.

SERMON SUR LA MORT, INTITULÉ SERMON DE LA VISION.

Louange soit à Dieu qui s'élève, dans la hauteur de sa gloire, au-dessus de la conception (de l'homme), et qui est hors d'atteinte de (tout) soupçon par la grandeur de sa libéralité; (qu'il soit loué cet être) qui a purifié les cœurs de ses saints aux sources de la sagesse, et qui les a dirigés par la lumière de son élection[1] dans le sentier le plus étroit (le sentier du salut)! Je le loue de ses nombreux bienfaits, avec un sentiment que les lettres des mots de notre langage (dans toutes leurs combinaisons) ne sauraient exprimer; je témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu que lui seul, et qu'il n'a pas d'associé (à son pouvoir); témoignage qui guérit les cœurs de la maladie (du doute[2]), et qui empêche ce Dieu redou-

[1] On voit que l'auteur admet, comme tout musulman orthodoxe, la doctrine de la prédestination.

[2] Le Koran parle souvent de la maladie des cœurs; selon les

table d'exercer ses vengeances. Je témoigne qu'il a placé[1] Mahomet le béni, dans le sein et les flancs les plus purs; qu'il l'a distingué par les qualités et les marques[2] les plus belles; qu'il l'a envoyé aux Arabes et aux étrangers, et qu'il a fait du peuple de son Prophète la meilleure des nations : c'est ainsi qu'il a guéri les oreilles qui avaient été sourdes; qu'il a rempli les engagements et les pactes par lui contractés[3], et qu'il a dissipé les profondes ténèbres (de l'infidélité) par la lumière de son envoyé. Que Dieu verse ses bénédictions sur lui et sur sa famille pleine de mérite et de noblesse!

O hommes! avec quelle docilité on se laisse conduire quand la mort tient la bride[4]! Combien il s'éloigne de la bonne voie, celui qui a pour maître ses passions! Comme on se sèvre promptement quand on a le monde pour nourrice! Quelle sûreté est celle de l'homme qui a pris la crainte de Dieu

commentateurs, cette maladie est le doute, lequel conduit à l'infidélité, qui est la mort de l'âme.

[1] Le texte arabe dit : *il a transporté;* ceci indique la préexistence des âmes, doctrine enseignée dans le Koran et la Sunna.

[2] Ces marques étaient la lumière prophétique ou auréole qui entourait, selon les musulmans, la figure du Prophète, et le sceau de la prophétie qui se trouvait imprimé sur son corps entre les deux épaules.

[3] Les musulmans disent que Mahomet est le paraclet annoncé par Jésus-Christ de la part de Dieu.

[4] Selon le commentateur, le mot جرير signifie non-seulement la bride, mais aussi celui qui la tient; le sens du passage est donc : «que celui que la mort entraîne se laisse emmener sans résistance» أى من كان الموت يجذبه انقاد له.

pour compagne et protectrice? Craignez donc Dieu comme vous le devez, ô serviteurs de Dieu! craignez-le comme le craint celui qui sait que Dieu le voit! Préparez-vous aux assauts de la mort, car elle se cache en tous lieux[1]!

On voit l'homme joyeux de sa jeunesse; l'amour de soi-même l'égare; la contemplation de vastes richesses qu'il a acquises l'absorbe, et les choses qu'il recherche avec ardeur lui cachent le but pour lequel il a été créé. — Mais voici les maux qui allument en lui leurs feux; pour lui, le temps rend trouble le breuvage de la vie; autour de lui la mort fait voltiger son ministre ailé[2], qui va le saisir de son bec et de ses griffes; des douleurs mortelles parcourent son corps; sa constitution s'altère, et il ne la reconnaît plus; le moment du départ et des adieux arrive; (moment) qui se laisse bien peu retarder ou reculer. Le lendemain le trouve les yeux égarés, le cœur tremblant; il pousse de profonds soupirs et il tourne dans le tourbillon du trépas. Il sent qu'il lui faut quitter famille et demeure, et se résigner au destin qui arrache la vie à son corps; il voit qu'il n'y a plus d'espoir, maintenant que la terreur et les souffrances se sont établies dans son cœur. Il fait signe à l'ami, qui est venu le visiter, pour lui recommander ses

[1] Littéralement: *dans la motion et dans le repos;* c'est-à-dire dans chaque chose animée ou inanimée.

[2] Le texte dit: *son aigle;* c'est évidemment une métaphore; mais il ne faut pas croire que le prédicateur ait voulu désigner par ce mot l'ange de la mort; car celui-ci, selon le Koran, ne reçoit ses ordres que de Dieu.

enfants encore jeunes ; son âme cède à la force qui l'entraîne[1] ; le râle de l'agonie annonce l'approche de la mort. Pendant que les yeux (des assistants) fondent en larmes devant les terreurs de ce lit de douleur, et que sa famille retrace ses vertus et déplore sa perte imminente, l'ange de la mort se dévoile aux yeux du mourant et exécute l'ordre dont il a été chargé. L'aspect de cet homme répugne maintenant à ses compagnons et repousse ses amis ; de toutes ses richesses, un linceul seul lui reste pour faire son voyage, et lui se trouve consigné dans la tombe pour répondre des œuvres de sa vie. — Seul, malgré de nombreux voisins, loin (du monde), bien qu'il en soit proche, il doit rester là, entre des gens qui ont vécu et qui ne sont plus, qui ont subi les vicissitudes (de l'existence), et qui ont plié (sous leur poids). Ils ne disent pas ce qui leur est arrivé ; et s'ils pouvaient parler, ils le diraient. Ils ont bu la coupe amère de la mort après avoir accompli leur destinée[2], et le temps a fait un serment solennel de ne leur jamais accorder le retour au monde. (Ils sont là), comme si jamais leur présence eût réjoui les yeux (de leurs amis), comme s'ils n'avaient jamais été comptés au nombre des vivants. — Certes, celui qui leur avait accordé la parole les en a privés ;

[1] On lit dans le commentaire : السياق سوق الروح من ارجاء البدن

[2] Tel paraît être le sens du texte arabe ; le commentateur ne s'est pas arrêté sur ce passage, qui signifie à la lettre : *il ne leur a pas manqué un atome de leurs ouvrages*, ce qui peut signifier qu'ils ont entièrement accompli les œuvres qu'ils étaient prédestinés à faire.

celui qui les avait créés leur a donné le trépas; mais il les renouvellera de même qu'il les a usés; comme il les a dispersés, ainsi il les rassemblera au jour où Dieu rétablira le monde par une nouvelle création, et donnera les méchants pour aliment au feu de l'enfer; en ce jour où *vous serez témoins contre les autres hommes, et le Prophète témoin contre vous*[1]; *au jour où chaque âme se trouvera en présence des bonnes et mauvaises actions qu'elle-même aura faites, et qu'elle voudra mettre entre elle et ces dernières un espace immense*[2]. Que Dieu nous mette, ainsi que vous, au nombre de ceux dont il a apprécié le mérite[3] et agréé les œuvres; de ceux dont il fait durer la mémoire[4], et à qui il a donné un trésor précieux: la crainte de celui qui sait tout ce qui est caché! Je prie Dieu tout-puissant d'accorder son pardon à moi, à vous et à tous les musulmans[5].

[1] *Koran*, sur. II, vers 137.

[2] *Ibid.* sur. III, vers. 28.

[3] On lit dans le Koran, sur. VI, vers. 91 وما قدروا الله حق قدره, ce qui ne laisse subsister aucun doute sur le sens de cette expression.

[4] Il y a ici dans le texte arabe le mot الغلوات, qui ne se trouve ni dans les lexiques ni dans le Koran; il se peut que le copiste s'y soit trompé, mais je n'ose y faire aucune correction; il faudrait savoir la juste valeur de ce mot, pour fixer le sens de ce passage.

[5] Le texte arabe de ce sermon a été tiré du manuscrit de la Bibl. du roi, ancien fonds, n° 451. Voyez fol. 55 et suiv. Ce manuscrit, qui date du VII° siècle de l'hégire, est très-correct et bien écrit; on remarque seulement, vers le commencement, quelques passages qui sont presque illisibles, des mots ayant été effacés par la vétusté. Il renferme le recueil complet des *khotba* d'Ibn-Nobata; ils ont pour

sujets les grandes fêtes musulmanes, la mort et la résurrection, le jour du jugement dernier, etc. Il y en a plusieurs dans lesquels le prédicateur excite son auditoire à la guerre sainte contre les infidèles; quelques-uns aussi ont été prononcés pour célébrer les victoires de Seif ad-Dawlet, et alors une courte introduction en expose le sujet, en fournissant quelquefois la date de l'événement auquel ils se rapportent. Vers la fin du volume, qui renferme 223 feuillets, petit in-4°, on trouve les khothbas d'Abou-Thahir, fils d'Ibn-Nobata. Tous ces discours sont, pour la plupart, assez courts, et bien qu'ils soient écrits en prose rimée, et avec une certaine recherche, le style en est assez clair; ils ne paraissent pas indignes de la haute réputation dont ils ont joui chez les musulmans.

Le manuscrit arabe de la même bibliothèque, ancien fonds, n° 450, renferme une espèce de commentaire pour servir d'explication des mots et des passages difficiles du recueil des sermons d'Ibn-Nobata; mais c'est un travail qui laisse beaucoup à désirer, et le manuscrit, quoique bien écrit, est déparé par des fautes de copistes. Le nom de l'auteur n'y paraît pas.

M. G. de S.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

NÉCROLOGIE.

M. Auguste-Louis-Armand LOISELEUR DES LONGCHAMPS, membre du conseil de la Société asiatique, et employé au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, est mort, après une courte maladie, le 10 janvier 1840. Plusieurs des membres de la Société et des personnes attachées à la Bibliothèque ont assisté à ses funérailles; M. Reinaud a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

« Au moment de dire un dernier adieu à celui dont nous « pleurons la perte, qu'il me soit permis de prononcer quel- « ques mots sur les qualités qui nous le faisaient chérir. « Loiseleur des Longchamps, né le 14 août 1805, à Paris, « au sein d'une famille honorable, se livra de bonne heure « à l'étude de la langue sanscrite, sous feu M. de Chezy. En « 1832, il fut admis comme employé au département des « manuscrits de la Bibliothèque royale, et consacra tous « les instants que lui laissaient ses fonctions et les soins « d'une santé délicate, à la composition d'ouvrages qui lui « avaient procuré une place distinguée parmi les indianistes « en Europe. Il n'est pas besoin de vous rappeler ces ou- « vrages. L'édition du texte sanscrit du Code de Manou, ac- « compagnée d'une traduction française et de notes, l'édition « annotée de la traduction des Mille et une Nuits, par Gal- « land, et des Mille et un Jours, par Pétis de Lacroix, et l'Essai « sur les fables indiennes et leur introduction en Europe, jouis-

« sent de l'estime qui leur était due. Loiseleur des Longchamps venait de livrer au public la première partie de « son édition du dictionnaire sanscrit intitulé *Amarakocha*, « accompagnée d'une traduction française, lorsqu'il fut saisi « par la maladie qui devait le conduire au tombeau. En lui « se trouvaient réunis le goût et le savoir, l'amour des études « sérieuses et l'aménité. A ces précieuses qualités se joi« gnaient un caractère droit et ferme et beaucoup de mo« destie. Quelle source de regrets pour nous qui avons été « à même de l'apprécier! Quels regrets surtout pour un « père et une mère dont il était le fils unique, et qui avaient « concentré en lui toutes leurs affections! Ce sont des dou« leurs contre lesquelles la philosophie humaine est insuffi« sante, et qui ne trouvent leur consolation que dans la pensée « toujours présente de la vie à venir[1]. »

BIBLIOGRAPHIE.

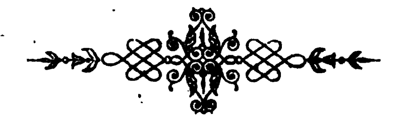
Société FOI ET LUMIÈRES, de Nancy. — *Règlement constitutif, suivi du discours d'ouverture, et précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi*, br. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c. et par la poste, 1 fr. 90 c. Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69.

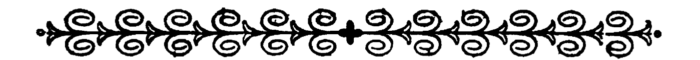
Il n'y a encore d'académie catholique que dans deux villes au monde : Rome et Nancy. Cette brochure fait connaître les vues de la société de Nancy. Nous les trouvons exposées dans

[1] Le manuscrit de la seconde et dernière partie de l'*Amarakocha* est prêt et ne tardera pas à être mis sous presse. Dans cette partie les mots seront reproduits dans l'ordre alphabétique, avec les renvois au texte.

son règlement et développées dans des considérations préliminaires sur les rapports de la science et de la foi, et dans le beau discours d'ouverture du président M. G. de Dumast, un des membres fondateurs de notre Société asiatique, qui, pour me servir de l'heureuse expression d'un de nos anciens confrères, joint les connaissances du savant et de l'érudit aux talents de l'orateur et du poëte. De l'Orient nous vient, avec la lumière intellectuelle, la lumière spirituelle, *ex Oriente lux*. Il ne nous est pas interdit à nous, qui faisons nos efforts pour propager la première, de nous occuper aussi de la seconde. La brochure de M. de Dumast nous la fait connaître sous un nouvel aspect, et nous y trouvons des réponses satisfaisantes aux objections nouvelles de la science humaine contre la science divine.

G. T.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1840.

RECHERCHES

Sur la hauteur de quelques points remarquables du territoire chinois, par M. Éd. Biot.

Les compilations de géographie chinoise que possède la Bibliothèque royale ne présentent comme cartes que des esquisses approximatives et plus ou moins grossières des diverses provinces et districts. La topographie géométrique de la Chine n'a été établie qu'au XVIIIe siècle par les opérations des missionnaires, et toute recherche de géographie chinoise doit nécessairement être basée sur leurs cartes, seul cadre exact que nous possédions. Cependant les ouvrages chinois sont très-utiles à consulter pour les détails topographiques, et ils ont ainsi fourni à M. Klaproth les matériaux de plusieurs de ses plus curieux mémoires. Je me suis proposé de continuer ce genre d'études, relativement à la Chine proprement dite, en m'occupant de la rédaction d'un

vocabulaire complet des noms anciens et modernes des diverses villes et provinces chinoises, travail fort long, et aujourd'hui à peu près terminé.

Le premier point sur lequel j'ai dirigé mon attention est la hauteur des diverses chaînes de montagnes à l'intérieur de la Chine. Les missionnaires ne nous ont transmis aucun document à cet égard, et on ne peut employer qu'avec beaucoup de défiance les nombres donnés par les Chinois pour certaines montagnes, parce qu'ils sont ordinairement d'une exagération manifeste, et ne sont fondés sur aucune opération régulière; mais on peut au moins relever dans les textes celles de ces montagnes qui sont couvertes de neiges perpétuelles, et cette indication donne une limite inférieure de leur élévation. Avant moi M. Klaproth s'est occupé de cette étude, et il a consigné ses principaux résultats dans ses belles cartes de l'Asie centrale. J'ai ajouté quelques faits à son travail, et j'ai examiné spécialement les documents fournis par les textes sur les principaux seuils ou points de partage traversés en diverses parties de la Chine par des lignes de navigation ou par des routes de commerce. J'ai réuni ainsi quelques détails qui pourront peut-être offrir quelque intérêt aux personnes qui s'occupent de géographie générale.

M. Klaproth, dans son mémoire descriptif du grand canal impérial, d'après les ouvrages chinois, expose la manière dont les eaux d'alimentation se trouvent divisées au point de partage ou seuil que ce canal franchit auprès de Thsy-ning, ville de la province

de Chan-tong. Ce point de partage est très-bien déterminé par les détails que M. Klaproth a reproduits et par son nom chinois de *fen-choui*, division des eaux. M. Klaproth ajoute que les Chinois, pour établir leur canal, ont mesuré exactement les pentes de chaque côté du seuil; qu'ils ont trouvé, du côté du fleuve Jaune, 116 *tchang* ou toises chinoises de 10 pieds, jusqu'à Kou-teou (district de Peï-tchéou), et du côté de l'Eu-ho, 90 *tchang* jusqu'à Lin-tsing du Pe-tche-ly; ce qui donnerait, en mesures européennes, d'une part 355 mètres, et de l'autre 275, en portant le pied chinois à sa moindre valeur, 0,306 mètre; or une telle élévation du point de partage au-dessus des extrémités du canal serait tout à fait extraordinaire, et plus considérable que celle d'aucun canal de France ou d'Angleterre.

M. Klaproth n'a pas cité le texte qu'il a traduit, et comme les chiffres précédents sont contraires aux récits des voyageurs européens qui ont suivi le canal impérial et représentent sa ligne comme peu accidentée, j'ai fait quelques recherches à cet égard. J'ai fini par trouver, dans l'ouvrage intitulé *Khan-chou-pi-khao*, ou Extraits de divers ouvrages (Fourmont, 335), le passage dont s'est servi M. Klaproth, et j'ai reconnu qu'il avait commis une erreur en écrivant *tchang* au lieu de *tchy*, pied, qui est dans le texte de l'édition de la Bibliothèque royale. Ainsi, d'après ce texte, la hauteur du point de partage est simplement de 116 *tchy* ou pieds chinois, soit 35,50 mètres, en allant vers le fleuve Jaune; et de 90 *tchy*, soit

27,50 mètres, en allant vers Lin-tsing. Comme les nombres donnés par M. Klaproth pourraient être reproduits dans des géographies générales, d'après sa réputation méritée en fait de géographie asiatique, je crois devoir rapporter ici le texte même du Khan-chou-pi-khao; il y est dit liv. II, pag. 75:

« La rivière Wen se rend dans le lac Nan-wang,
« et divise ses eaux au temple du Loung-wang (Sei-
« gneur dragon). Par cette division, quatre dixièmes
« de son volume d'eau coulent au midi, de manière
« à rejoindre Pey, du pays de Siu; six dixièmes cou-
« lent au nord, de manière à rejoindre Lin-thsing.
« La terre a été endiguée, baissée, élevée. On a dis-
« posé des écluses (*tcha*), qui sont tantôt ouvertes,
« tantôt fermées, pour retenir et ménager convena-
« blement l'eau. Depuis la division des eaux (point de
« partage, *fen-choui*) jusqu'à Lin-thsing, la pente totale
« est de 90 *tchy*. On a fait dix-sept écluses, et les eaux se
« rendent à la rencontre du Tchang-ho. Au midi jus-
« qu'à Kou-tcou (district de Pey-tchou), la pente totale
« est de 116 *tchy*. On a fait vingt-et-une écluses, et les
« eaux se rendent dans le Hoang-ho et dans le Hoay. »

La faible hauteur du point de partage se peut vérifier par le nombre des écluses qui est indiqué ici. Ces écluses étant formées de madriers superposés, que l'on enlève pour le passage des bateaux, elles ne peuvent avoir que quelques pieds de haut. En effet, en divisant 90 par 17, et 116 par 21, on trouve que chaque écluse du canal a une hauteur moyenne de 5,38 pieds, au lieu du nombre fabuleux de 53,3

pieds que donnerait l'erreur échappée à M. Klaproth. En outre j'ai consulté une série d'observations barométriques faites, jour par jour, par M. Abel, l'un des savants attachés à l'ambassade anglaise de 1817, et rapportées par lui à la fin de son ouvrage. Les observations, correspondantes aux jours où M. Abel naviguait sur le grand canal, ne présentent que des variations très-faibles dans la hauteur du baromètre, ce qui montre que la ligne suivie par le canal est très-peu accidentée. Ici, comme dans toute série faite en passant dans des lieux de hauteur absolue peu différente, l'influence des circonstances atmosphériques est trop sensible pour donner lieu à un calcul rigoureux de hauteur; et ainsi le jour où le baromètre s'est trouvé le plus bas n'est pas celui où M. Abel passait devant le temple du Loung-wang et par le point de partage. Quoi qu'il en soit, en prenant les nombres les plus éloignés de la série faite pendant la traversée du canal, le calcul donne une différence absolue de niveau de 54 mètres environ, nombre qui n'excède que d'une quinzaine de mètres le nombre chinois le plus élevé. Au surplus on peut douter de l'exactitude rigoureuse des nombres du Khun-cheou-pi-khao, en considérant l'imperfection extrême des procédés de nivellement que les Chinois emploient, procédés qui se disent dans le Soan-fa-tong-tsong (kiv. IV, p. 54). Mais on peut les adopter en attendant mieux; et, d'après les considérations

[1] Voyez la table analysée que j'ai donnée de cet ouvrage chinois dans le cahier de mars 1839.

que je viens de présenter, on voit que leur erreur, dans ce cas particulier, ne peut être que de quelques mètres.

Je dois faire remarquer encore que la position de ce point de partage est indiquée, non-seulement par la division des eaux de la rivière Wen, mais encore par la direction de la rivière Wei, qui, sur les cartes mêmes des Chinois, coule en sens contraire du grand bras de la rivière Wen, et rejoint la rivière Ta-thsing-ho, ancienne rivière de Tsy ; de sorte que les deux cours de ces deux rivières Wen et Wei sont disposés conformément aux principes de géométrie descriptive établis pour les points de partage par MM. Dupuis de Torcy et Brisson[1], et vérifiés sur les principaux canaux d'Europe et d'Amérique. La rivière Wen se jette dans celle de Sse, qui rejoint le fleuve Jaune à peu de distance de son embouchure actuelle, et celle de Wei paraît être l'ancienne rivière de Thsou, du Yen-tcheou, chapitre Yu-kong du Chou-king. Telle est l'opinion d'un auteur chinois très-savant qui a fait un commentaire spécial sur le chapitre Yu-kong, sous le titre de *Yu-kong-tchi*, et l'a accompagné de cartes représentatives de chaque province. La disposition de ces cours d'eaux me paraît expliquer assez bien le passage du chapitre Yu-kong, article du Yang-tcheou, où il est dit que du Kiang on va, par la mer, dans le Hoai, du Hoai dans le Sse, et du Sse dans le Hoang-

[1] Essai sur l'art de projeter les canaux à point de partage. *Journ. de l'École polytechnique*, 14e cahier.

ho, c'est-à-dire dans l'ancien bras principal qui se jetait dans le golfe de Pe-tche-ly. Une navigation plus ou moins pénible, mais sans *portage* par terre, a pu exister autrefois par cette voie. Elle devait seulement être interrompue par les sécheresses. « Ainsi, « dit l'auteur du Khun-chou-pi-khao au passage cité, « dans les anciens temps on voit des transports de « blé ou vivres du pays de Thsin dans celui de Tsin, « du pays de Yong dans celui de Kiang, du Kiàng au « Hoai. Mais ces communications ne se faisaient pas « d'une manière régulière. . . . . ; » et, plus loin, il remarque que, dans les premiers temps des Thang, la grandeur diverse des bateaux employés sur les différentes rivières nécessitait des transbordements très-incommodes.

Les cartes descriptives du grand canal que l'on voit dans les ouvrages chinois représentent en certains points des écluses très-rapprochées, et ceci prouve que les Chinois ont reconnu depuis longtemps l'utilité des écluses à sas, pour l'économie de l'eau. Ceci a déjà été remarqué par les Anglais qui ont navigué sur le canal impérial; mais on ne peut dire si les Chinois ont eu cette notion avant les Italiens, qui ont établi les premières écluses en Europe. D'après le Thoung-khien-khang-mou, le canal fut d'abord établi par les Mongols avec trente écluses, au lieu de quarante et une notées dans le Khun-chou-pi-khao.

Puisque le point de partage du grand canal est très-peu élevé, la grande plaine qui part des environs de Pékin s'étend sans interruption jusqu'aux mon-

tagnes du Fo-kien. Elle est bornée à l'ouest par les monts Tai-Hing, jusqu'à Hoai-khing-fou; et ensuite par les montagnes assez basses [1] qui séparent le Hoai du Kiang; à l'est, par la mer et les montagnes du Chan-tong, dites Thay-chan, Mong-chan, Yu-chan, et qui forment une sorte de plateau isolé. Toute cette plaine a été fréquemment bouleversée par des tremblements de terre. Hoai-khing-fou est placé comme à son sommet occidental. C'est de ce point que partent le Wey-ho, le Tchang-ho, qui se rendent au nord, et les affluents du Hoai qui coulent vers le sud. Entre deux est le lit actuel du fleuve Jaune; les cours d'eau précédents en sont comme dérivés par infiltration dans ce terrain d'alluvion. Le Wey coule même parallèlement à l'ancien lit suivi par le fleuve Jaune jusqu'à la fin du XII[e] siècle.

Dans le midi de la Chine il existe, depuis Kouang-tcheou-fou (Canton) jusqu'au lac Thoung-tse-hou et au Kiang, une ligne de navigation naturelle qui passe par Kouey-lin, capitale du Kouang-sy, et franchit la chaîne des monts dits Kouei-ling ou monts des Canneliers. J'ai étudié le point de partage de cette ligne, et je vais rapporter les renseignements que j'ai trouvés à ce sujet dans le Kouang-yu-ky et dans la grande géographie des Thsing, principalement à l'article de Kouey-lin-fou.

En partant de Canton la navigation remonte vers l'ouest, le Ta-kiang jusqu'à Ou-tcheou-fou où ce fleuve reçoit le Kouey-kiang, rivière qui descend de

[1] Voyez un Voyage du P. Bouvet. Du Halde, tome I[er].

la ville même de Kouey-lin. Cette seconde rivière porte d'abord le nom de Ly-kiang. — Dans l'énumération des montagnes et rivières du département de Kouey-lin, le Kouang-yu-ky dit, à l'article Ly-kiang : « Il coule au-dessous du chef-lieu, et s'appelle « aussi Kouey-kiang. Ses bords sont très-escarpés et « sa vallée profonde. Quand les Han soumirent les « Nan-yue, l'histoire dit que des bateaux et une ar-« mée sortirent de Yun-ling (ancien nom de Kouan-« yang, ville située à l'ouest de Kouey-lin), et des-« cendirent le Ly-chouy. C'est cette même rivière. »

Sur cette même ligne, de l'autre côté des monts Ling, la rivière qui coule au nord vers le lac Thoung-tse-hou s'appelle d'abord Siang-chouy, et plus loin Siang-kiang. — A l'article du Siang-chouy, même description du département de Kouey-lin, le Kouang-yu-ki dit : « Cette rivière est dans le district de Tsuen « (par 25° 50′ de latitude). Ses eaux se divisent au « bas d'une montagne (*fen-chouy-ling-hia*). Auparavant « le Siang et le Ly coulent à l'est en venant du mont « Hay-yang jusqu'à ce point, où ils se séparent au midi « et au nord. Le Siang va au nord et le Ly va au midi. » Ce passage est assez précis pour que l'on puisse fixer la position du point de partage à quelques lieues en amont de la ville de Tsuen. D'après le Kouang-yu-ky, même chapitre, le mont Hay-yang est sur la limite des deux arrondissements d'Hing-ngan et de Lin-tchuen, tous deux dépendants du département de Kouey-lin.

On lit encore dans le même recueil deux articles

qui se rapportent à des travaux de canalisation autour de ce point de partage, et qui font partie de la description du département de Kouey-lin. A l'article Ling-yen-chan, mont du souterrain de l'Esprit céleste, il est dit : « Ce mont est dans le district de « Ling-tchuen. Au-dessous de la montagne est un ca- « nal : du midi au nord on l'a ouvert et on y a intro- « duit l'eau ; on peut y passer les bateaux et y ramer. » A l'article *Ling-ku*, canal de l'Esprit céleste, on lit : « Ce canal se trouve dans l'arrondissement de Hing- « ngan ; sa source est à la rivière Ly. Thsin-chy- « Hoang-ty, voulant soumettre les cinq montagnes du « midi (*Ou-ling*), ordonna à Sse-lo de creuser sur ce « point un canal pour faire passer les bateaux. Sous « les Han ce passage fut fréquenté et devint tête « de route pour les envois de chevaux, de troupes et « de vivres dans le midi. »

Sur la carte du Kouang-sy, jointe à l'ouvrage de Duhalde, le Kouey-kiang est encore relié au Siang et à une autre rivière du Nord par deux autres lignes qui franchissent deux seuils voisins de celui que je viens d'examiner. L'une de ces lignes ou cours d'eau s'étend de Phing-lo, du Kouang-sy, à Tao-tcheou, du Hou-kouang ; l'autre part de Lieou-tcheou, du Kouang-sy, passe près de Young-ning, ville dépendante de Kouey-lin, et aboutit à la rivière qui passe à Tsing, du Hou-kouang. Une troisième ligne, partant de cette dernière rivière, rejoint encore le Kouey-kiang au-dessous de Kouey-lin.

Les recherches que j'ai faites dans le Kouang-

yu-ky et la grande géographie des Thsing ne m'ont pas confirmé parfaitement l'existence de la première de ces lignes de jonction. Dans ces ouvrages la rivière de Phing-lo est appelée *Ky*, torrent, et celle de Tao-tcheou reçoit le même nom. Dans l'atlas de Martini, carte du Hou-kouang, le Siao-chouy, rivière de Tao-tcheou, prend sa source au sud-est de Ning-youen; une autre rivière, dite Tsin, part aussi d'un point situé à l'ouest de Kiang-hoa pour se jeter dans le Siao. Dans la carte du Kouang-sy, même atlas, la rivière Phing-lo-chouy, au lieu de se joindre au Siao comme dans la carte de Duhalde, se termine au nord dans des montagnes où elle prend sa source; une autre petite rivière part de ces mêmes montagnes pour se jeter au nord-ouest dans la rivière de Kouey-lin. Enfin les esquisses qui sont jointes comme cartes au Kouang-yu-ky ne représentent même pas le torrent de Phing-lo.

La ligne de jonction ou de communication de la rivière de Lieou-tcheou à celle de Tsing, et celle qui se dirige par Y-ning sur Kouey-lin, ne sont pas mentionnées dans les textes, mais elles sont reproduites dans les cartes de l'*Atlas Sinensis*, et on peut même dire que leur existence est confirmée par les cartes chinoises du Hou-kouang et du Kouang-sy dans le Kouang-yu-ky : car les deux rivières du nord et du sud sont assez prolongées sur chaque carte pour qu'on en infère leur réunion. Le point de partage paraît être sur la limite du Kouang-sy et du Hou-kouang, au midi de Thoung-tao, ville dont le nom

(chemin de passage) indique un passage fréquenté.

Au surplus, sur ce point des monts Ling, une seule ligne dont je viens de parler est bien notoirement ouverte à la navigation. C'est celle qui passe par Kouey-lin; et si on relit dans les textes la description des cours du Ly et du Siang, d'abord parallèles, et s'infléchissant ensuite l'un au sud, l'autre au nord, on y reconnaît précisément la seconde disposition topographique signalée par MM. Dupuis de Torey et Brisson[1], comme indiquant une dépression du seuil. On peut même estimer approximativement la hauteur de ce seuil en calculant, du côté du midi, la pente des deux rivières que parcourt la navigation jusqu'à la mer. La première, le Ta-kiang, est remontée jusqu'à Ou-tcheou, à 100 lieues environ de la mer, et, d'après toutes les données sur la configuration plate de cette partie de la Chine, on ne peut lui supposer plus de $\frac{1}{3}$ de millimètre par mètre, ou un 1 $\frac{1}{3}$ mètre par lieue : ce qui donnerait 133 mètres pour la hauteur de Ou-tcheou au-dessus de la mer. De là au point de partage il y a près de 50 lieues, et si l'on suppose au *Kouey* ou *Ly-kiang* une pente d'un millimètre par mètre, ou 4 mètres par lieue, ce qui est un maximum pour les rivières navigables sans écluses, le point de partage sera élevé de 200 mètres au-dessus de Ou-tcheou, ou de 333 mètres au-dessus de la mer. Il me paraît très-probable que cette évaluation ne doit pas différer sensiblement de la vérité.

[1] Voyez leur mémoire cité plus haut.

La chaîne des monts Ling, qui sépare les provinces méridionales de la Chine de celles du centre, est formée, comme me l'a montré M. Élie de Beaumont, d'une série de chaînes parallèlement dirigées du sud-ouest au nord-est et reliées entre elles par des contre-forts assez courts. Sous cette forme elle s'étend des environs de Kouey-lin jusqu'aux frontières du Fo-kien, où elle se rattache à une grande arête dorsale qui se dirige exactement du sud-ouest au nord-est, et va finir auprès de Ning-po, du Tche-kiang. Dans toute cette étendue, le seuil n'est franchi par aucun cours d'eau naturel ou artificiel; seulement il devient très-étroit aux environs de Nan-ngan-fou, du Kiang-sy, et de Nan-hiong-fou, du Kouang-tcheou, entre le Tchang-choui, qui rejoint la vallée du Kan-kiang, affluent du grand Kiang au lac Po-yang, et le Tching-kiang, qui aboutit à Canton sous le nom de Pe-kiang, fleuve du nord. La disposition de ces deux cours d'eau, coulant en sens opposés, indique encore ici un seuil assez bas, et c'est en effet par ce col, nommé Mey-ling, mont des Pruniers, que passe la route ordinaire du commerce de Canton jusqu'au grand Kiang. Les marchandises remontent en bateau la rivière de Canton ou Pe-kiang jusqu'à Nan-hiong, où elles sont déchargées et transportées, par des hommes et des chevaux, par-dessus la montagne jusqu'à Nan-ngan; là elles sont rembarquées de nouveau et descendent le Kan-kiang jusqu'au lac Po-yang et au grand Kiang. Ce col fut un des premiers points occupés par les Chinois

lorsqu'ils conquirent les pays méridionaux. Le Kouang-yu-ki dit dans la description du département de Nan-ngan-fou, kiv. XIII, article Ta-yu-ling : « C'est « l'une des cinq montagnes appelées *Ling*. Lorsque « Han-wou-ty soumit définitivement les Nan-yue, il « fit établir sur ce point une colonie militaire et un « magasin. De là vient le nom de Ta-yu (grand gre- « nier). Au commencement ceux qui passaient par « ce col avaient beaucoup de peine. — Plus tard on « ouvrit le passage et on tailla le roc ; on commença « à pouvoir y passer avec des chariots et des che- « vaux. — Au sommet il y a beaucoup de pruniers « (*mey*). — De là vient le nom de *Mey-ling*. »

Ce travail a été exécuté sous les Thang, et l'on voit en effet, dans l'appendice sur les esclaves, au kiv. X du Wen-hian-thoung-khao, qu'à cette époque beaucoup d'esclaves de l'état ou condamnés furent employés à ouvrir les passages des montagnes du midi. La distance totale entre Nan-hiong et Nan-ngan n'est que d'une huitaine de lieues; et l'interruption de la navigation pourrait donc être supprimée par un canal en partie souterrain : mais une telle entreprise serait trop hardie pour les Chinois.

Les voyageurs anglais ont estimé la hauteur du seuil franchi par la route à 3000 pieds anglais, environ 900 mètres. Je ne puis dire que cette estimation résulte d'une hauteur barométrique. La série d'Abel se termine au lac Po-yang, et je ne crois pas qu'aucune autre série d'observations barométriques ait été exécutée par les savants attachés aux

diverses ambassades européennes qui ont traversé la Chine.

En examinant les cartes du Kouang-sy et de l'Yunnan dans Duhalde, on voit la chaîne qui sépare les provinces centrales et méridionales de la Chine, se prolonger vers l'ouest avec des sinuosités assez considérables. Elle se rétrécit fortement aux environs de Kouang-chun, ville du troisième ordre, par 26° de latitude et 104° de longitude orientale, où l'on remarque deux cours d'eau, coulant d'abord l'un vers l'autre et s'infléchissant ensuite, l'un au nord, l'autre au sud. Plus loin l'arête redescend au sud devant le grand coude du Kin-cha-kiang, et présente un nouvel étranglement entre le lac de Yun-nan-fou, dont les eaux coulent vers le nord au Kin-cha-kiang, et le lac Min-hou, dont les eaux se déversent au midi dans le Pa-ta-ho, rivière qui passe à Ou-tcheou et se rend à Canton. Enfin, à l'est du grand lac de Ta-ly-fou, les cartes de Duhalde marquent une ligne de jonction entre le Kin-cha-kiang et le fleuve Ho-ty qui se rend en Cochinchine. Cette ligne passe par Yun-nan-hien, et porte le nom de Pao-kiang. Le Kouang-yu-ky ne dit rien à cet égard. Mais, dans la grande géographie des Tsing, la carte du Yun-nan, moins défectueuse que celle des autres provinces, indique une jonction par Yun-nan-hien entre le Kin-cha-kiang et la rivière du Tong-king. Dans la description des montagnes et rivières du département de Ta-ly-fou, le texte ne parle pas en termes exprès de cette communication. — A l'article

du Pao-kiang, il est dit que cette rivière prend sa source au mont Pao-tsuen, entre dans le lac Tsing-loung, à l'est de Yun-nan-hien, côtoie Tie-sy-yng, et se jette dans le Kin-cha-kiang. — Un lac Tsing-hou est indiqué aussi par le texte, au sud-ouest de Yun-nan-hien, comme étant d'une profondeur incommensurable. — Un autre lac, nommé Ye-kien-hou, est également cité comme étant proche de la ville de Yun-nan-hien. Il est remarquable qu'aucun de ces trois lacs ne se trouve reproduit sur la carte des missionnaires. L'un d'eux, celui de l'ouest, existe sur la carte particulière du district de Ta-ly-fou, dans la grande géographie des Tsing. — On pourrait présumer que les localités ont changé par l'effet d'un de ces tremblements de terre si fréquents et si désastreux en Chine, et que la réunion des lacs a donné lieu à la jonction du Pao-kiang avec la rivière de Tong-king.

Le Kouang-yu-ki et la grande géographie citent, dans la description de diverses provinces, des *fen-chouy-ling* ou monts-partages des eaux, et ces dénominations indiquent la séparation en ces points des affluents de diverses grandes rivières. — Ainsi, à l'ouest du Chen-sy, près de Ti-tao, une chaîne dite *fen-choui-ling* sépare les affluents du fleuve Jaune et ceux de la grande rivière Wei. — Sur la limite sud du Ho-Nan, une chaîne de même nom divise les affluents du fleuve Jaune et ceux de la rivière Hoai. — Sur la frontière méridionale du Kouang-sy, une grande chaîne du même nom sépare les

cours d'eau qui se rendent dans la mer méridionale de ceux qui rejoignent la grande rivière Yu-kiang, coulant à l'est vers Ou-tcheou-fou et Canton. — Sur la limite occidentale du Fo-kien, auprès de Tsong-ngan, la rivière Teng, affluent du grand Kiang, et la rivière Youen, qui se rend à la mer orientale, sont séparées par un mont *fen-choui*. Au sommet se trouve une inscription gravée sur un roc. Les textes ne présentent, du reste, aucun détail particulier qui puisse faire présumer la hauteur de ces montagnes.

M. Klaproth a marqué sur les troisième et quatrième feuilles de ses belles cartes de l'Asie centrale plusieurs montagnes neigées, *Siue-chan*, lesquelles se trouvent indiquées sous ce nom, par la grande géographie chinoise, dans les provinces de Chen-sy, de Sse-tchuen et de Yun-nan. Le texte dit que ces montagnes sont perpétuellement couvertes de neige, et que de là leur vient le nom de *neigées*. La limite des neiges perpétuelles vers cette latitude, s'arrêtant à 1900 toises, on a ainsi une limite inférieure de hauteur. D'autres montagnes, désignées par le nom de *Pe-chan*, montagnes blanches, se voient aussi dans les descriptions des diverses provinces. Ce nom est vague, et peut être donné à des montagnes calcaires aussi bien qu'à des montagnes neigées; mais certains *Pe-chan* sont indiqués par le texte comme ayant continuellement de la neige sur leur sommet, et l'on peut donc ainsi estimer leur moindre hauteur. Voici, sur ce sujet intéressant, quelques faits que j'ai ren-

contrés dans mes recherches, et qui me paraissent devoir être joints au travail de M. Klaproth.

La chaîne dite *Ta-pe-chan*, grande montagne blanche, auprès de Mey-hien, département de Fong-tsiang-fou du Chen-sy, est indiquée, dans le texte du Kouang-yu-ky, comme devant son nom à la neige qui la couvre toute l'année. Elle forme un véritable prolongement vers l'est de la grande chaîne des Nan-chan, qui vient de l'Hindou-kho. Une fraction de cette grande chaîne est citée sous le nom de *Siue-chan*, près de Hoei-ning, du Chen-sy, par 36° de latitude. Suivant le texte, pendant le printemps et l'été, la neige accumulée n'y fond pas. Dans le même département de Kong-tchang-fou, la chaîne Ta-pe-chan, près de Wen-hien, conserve toujours (*tchang* B. 2439) de la neige pendant l'été. Dans le département de Ping-leang-fou, sur la chaîne *Leang-chan*, près de Hoa-tching, il y a beaucoup de neige accumulée pendant le printemps et l'été.

Bien plus au midi, un mont *Siue-fong*, pic neigé, est cité par le Kouang-yu-ky au nord de Fou-tcheou-fou, capitale du Fo-kien, lat. 26° 2'. Le texte dit que pendant l'été il reste au sommet un amas de neige. La hauteur de la montagne, évaluée à 40 ly ou 4 lieues, est aussi exagérée que celle de plusieurs autres montagnes chinoises. Ainsi un pic non neigé, près de Kouey-lin-fou, est cité comme s'élevant à une hauteur de plus de 50 ly ou 5 lieues, tandis que les plus hautes montagnes du globe, celles de l'Hi-

malaya, n'atteignent pas une hauteur de 8000 mètres ou 2 lieues au-dessus du niveau de la mer. Peut-être le nombre de ly doit-il s'appliquer à la distance longitudinale que l'on parcourt en montant au sommet, bien qu'il soit précédé du caractère *kao* B. 12,656, élevé, ou bien il est déduit du nombre d'heures de marche nécessaires pour atteindre le sommet. C'est ainsi que les habitants de Chamouny soutiennent que le Mont-Blanc a 18 lieues de haut, parce qu'il faut 18 heures pour atteindre sa cime. Au surplus, comme Fou-tcheou est sur le bord de la mer, on pourra facilement obtenir par les marins des renseignements sur la hauteur approximative du Siue-fong qui l'avoisine.

Le nom de *Siue*, neigé, a lui-même besoin d'être expliqué par le texte, pour s'appliquer à des montagnes à neiges perpétuelles. Ainsi dans le Houkouang, auprès de Ngan-lo-fou, se trouve une montagne dite *Pe-siue-chan*, montagne à neige blanche, et dont le nom indique simplement, d'après le texte de la grande géographie, qu'au printemps elle est couverte de neige. La végétation des pins monte jusqu'au sommet. — Auprès de Kho-lan du Chan-sy, auprès de Yen-tcheou-fou, du Chan-tong, le Kouang-yu-ky note des monts neigés, *Siue-chan*. Celui de Kholan est nommé sans explication; celui de Yen-tcheou offre un miao à son sommet, ce qui donne une limite de sa hauteur. — Au midi de Han-tchong-fou, du Chen-sy, la chaîne de Han, *Han-chan*, que traverse le fleuve de Han, paraît fort élevée. Le

texte dit que le sommet a beaucoup de neige au printemps et en été.

Je terminerai ce petit mémoire en rappelant un fait noté par Martini dans son *Atlas Sinensis*, et qui montre le peu d'inclinaison de la plaine centrale chinoise. Martini dit que les marées des pleines et nouvelles lunes se font sentir sur le Kiang jusqu'à Kieou-kiang, au-dessus du lac Po-yang, et que l'on prend devant cette ville beaucoup de poissons de mer. Or Kieou-kiang est environ à 140 lieues de la mer, et la hauteur des hautes marées dans le golfe du Pe-tche-ly est estimée à 10 pieds par les voyageurs anglais (Voyage de Barrow). En adoptant un chiffre supérieur, 14 ou 15 pieds, pour la hauteur des fortes marées dans la mer comprise entre la Chine et la Corée, la pente du Kiang, dans la partie inférieure de son cours, serait environ de 1 pied par 10 lieues ou de 3 centimètres par lieue. Elle est donc comme insensible. Dans le golfe du Pe-tche-ly, le flot dépasse Tien-tsing et remonte, suivant Barrow, jusqu'à trente lieues dans les terres. La pente du Pei-ho doit donc être à peu près celle de la Seine, du Havre à Rouen. La pente du fleuve Jaune doit être plus considérable d'après la rapidité de son cours.

LE LIVRE

DU COURANT ÉTENDU,

Traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil, traduit de l'arabe en français par M. l'abbé Bargès, membre de la Société asiatique de Paris, etc.

SECTION II[1].

Du temps pendant lequel le Nil opère sa crue et son décroîssement; des diverses opinions des savants sur la cause matérielle de cette crue et du débordement dont elle est suivie; de ce que deviennent les eaux du fleuve après leur retraite.

I. Le temps que le Nil met à croître et à décroître est constamment de trois mois huit jours; ces mois sont Abyb, Mesri et Taüt; les huit jours de surplus appartiennent au mois de Babih[2]. Massoudi, dans

[1] Voir un premier extrait de ce livre dans le Journal asiatique, IIIe série, tome III, cahier de février 1837.

[2] Les noms de ces mois appartiennent à l'ancienne année civile des Égyptiens. Voici les noms de ces mois et leurs rapports avec les mois romains, depuis que l'année des Coptes ou Égyptiens est devenue fixe :

Toth ou *Toyth* de 30 jours, commence le 29 ou 30 d'août;
Paophi ou *Phaophi*, id. . . . . 28 ou 29 de septembre;
Athor ou *Athyr*, id. . . . . 28 ou 29 d'octobre;
Khoïak, id. . . . . 27 ou 28 de novembre;
Tôby ou *Tybi*, id. . . . . 27 ou 28 de décembre;
Mekhir, id. . . . . 26 ou 27 de janvier;
Phamenôth, id. 25 ou 26 de février;
Pharmouthi, id. 27 de mars;

ses Prairies dorées, remarque en effet que le Nil commence à s'enfler vers la fin du mois de Baounih; qu'il continue à croître durant ceux d'Abib et de Mesri, et que cela dure encore tout le mois de Taut. Son observation a été citée par Chehab-ben-Amad, dans la partie de son ouvrage que nous avons déjà mentionnée dans la première section de cette histoire[1].

La crue et le décroissement des eaux du Nil ne s'opèrent point brusquement, mais peu à peu, et d'une manière tout à fait régulière; le témoignage de Massoudi là-dessus est clair et précis : « Il n'est « pas, dit-il, sur la terre, de fleuve qui, comme le « Nil, croisse et décroisse avec une constante régu- « rité. » L'on pourrait donc, avec raison, comparer

Paschons ou *Pakhon*, de 30 jours, commence le 26 d'avril;
Paoni ou *Payni*, id. . . . . 26 de mai;
Epip ou *Epiphi*, id. . . . . 25 de juin;
Mesori, id. . . . . 25 de juillet.

Complémentaires : cinq jours. — 24, 25, 26, 27, 28 d'août pour les années communes, et pour les années qui précèdent la bissextile, 6 jours, i. e. 24, 25, 26, 27, 28, 29 d'août.

Les Arabes, devenus maîtres de l'Égypte, jugèrent convenable d'adopter le calendrier de ce pays pour régler les travaux de l'agriculture; ce calendrier était d'autant plus commode pour cet objet, qu'il faisait toujours répondre les mêmes mois aux mêmes saisons, au lieu que dans le calendrier musulman l'année commence tantôt dans une saison, tantôt dans une autre.

En passant dans la langue arabe, les noms des mois égyptiens ont subi une altération assez sensible; il est néanmoins facile de les reconnaître dans le tableau que nous venons d'en donner.

[1] Il résulte de ces observations que le Nil commence à croître vers le solstice d'été, et qu'au 5 ou 6 d'octobre, il est entièrement rentré dans son lit.

le mouvement périodique des eaux de ce fleuve à la course toujours uniforme que la lune, dans son nouveau croissant, ne cesse de recommencer; c'est ce qui a été fait par un poëte arabe dans les vers suivants :

Quelle merveille se manifeste dans l'état du fleuve qui féconde la terre de Misraïm! En avez-vous jamais entendu raconter de pareille? Rival de l'astre de la nuit, il varie le mouvement de ses bienfaisantes ondes; comme lui, il a son croissant, comme lui, il éprouve un déclin.

Un autre poëte, Nasr-eddin-ben-an-Naquib, a dit aussi en parlant du Nil :

Oui, ce fleuve a reçu la raison et le discernement en partage: si vous en demandez des preuves, il vous en donnera d'éclatantes; ne vient-il pas visiter les mortels quand il les sent dans le besoin, et ne se retire-t-il pas du milieu d'eux quand leurs champs enrichis et fécondés peuvent se passer de sa présence?

L'époque à laquelle le Nil parvient à son plus haut degré d'accroissement arrive toujours au mois de Mesri.

Les Égyptiens sont pleinement convaincus que, lorsque le 12 dudit mois les eaux atteignent douze coudées et douze doigts de la douzième coudée du Mékias, la crue du fleuve est complète; lors donc que cela arrive, on l'annonce solennellement au peuple et l'on fait partout des réjouissances[1]. A par-

[1] Suivant l'ingénieur Le Père, qui a examiné lui-même le Mékias de Raoudah dont il s'agit ici, et qui l'a mesuré après avoir fait opérer

tir de là, les eaux vont toujours croissant; il arrive néanmoins quelquefois qu'elles cessent de monter ou même qu'elles baissent pendant un certain temps; mais elles ne tardent pas à remonter, et cela continue jusqu'au 8 du mois de Babih, époque où elles commencent à diminuer, mais d'une manière presque insensible et graduelle. Durant le reste de ce mois, les terres achèvent de s'abreuver; mais dans le mois suivant, qui est celui de Hathôr, le laboureur se hâte de préparer son champ, et il y dépose la précieuse

le curement du puits dans lequel il se trouve, cette colonne a une hauteur de 16 coudées, dont la valeur moyenne est de 0,540 mill. Il a remarqué que, hors le temps de la crue, le Nil ne descend jamais au-dessous de la 3ᵉ coudée, et que, pour atteindre le terme de l'abondance, il doit monter de 24 doigts au-dessus de la 16ᵉ coudée; il s'ensuit qu'une bonne crue est de 13 coudées 3/4 ou de 23 pieds.

Les auteurs arabes ne paraissent pas d'accord entre eux sur la hauteur de cette colonne; suivant Abd-ar-Rachid el-Bakouyè, célèbre géographe, cette hauteur est de 24 coudées; chaque coudée est divisée en 24 doigts et chaque doigt en 6 lignes. Cet auteur veut sans doute parler de l'échelle fictive dont les crieurs publics se servent au Caire pour proclamer les crues du Nil; cette échelle a effectivement 24 coudées de 0,361 chacune, et par conséquent moindre que les autres qui, d'après Le Père, sont de 0,540, et suivant M. Jomard, de 0,539. (Voyez *Exposition du système métrique des anciens Égyptiens*, ch. IX, pag. 234.)

Zin-eddin de Rosette, auteur compilé par Ahmed, fils de Mohammed al-Menoufi, nous apprend que la colonne du Mékias est seulement haute de 19 coudées, et que ces coudées se divisent en 28 doigts jusqu'à la 12ᵉ, et en 24 jusqu'à la 19ᵉ. Alkhoday, cité par Kalkasendi, nous assure la même chose. (Voyez le tom. II du Voyage de Shaw, pag. 154.) « De nos jours, dit M. Jomard (*loco « præcitato*), les dernières coudées de la colonne nilométrique, qui « servent aux criées, se divisent aussi en 24 parties; mais elles sont « moindres que celles qui étaient autrefois en usage. »

semence qui doit plus tard remplir ses greniers. Les semailles durent encore tout le mois de Koyhak; passé ce mois on ne sème plus nulle part, excepté dans le Fayyoum où l'on sème alors le sésame, les fèves et autres légumes de ce genre[1].

II. Les sentiments des auteurs sur la cause de la crue du Nil et sur l'origine des eaux qui alimentent cette crue ne sont pas les mêmes; l'on en compte plusieurs: le premier que nous transcrivons ici a été adopté par Ibn al-Hekm dans son histoire; il est appuyé sur la réponse suivante qui le fera connaître, et que fit un jour Caab-al-Ahbar à Moawiah, qui lui avait demandé s'il n'était nulle part fait mention du Nil dans le livre de Dieu: « J'en atteste, dit Caab, le « bras tout-puissant qui sépara jadis les flots de la mer « Rouge devant la verge de Moyse; il est parlé de ce « fleuve dans le livre sacré et j'y trouve que, chaque « année, le Dieu béni et très-haut se montre à lui « deux fois, l'une, à l'époque de son débordement, « pour lui dire: Nil, franchis tes digues; c'est le « Puissant, c'est le Glorieux qui te le commande; « ordre auquel le fleuve se soumet aussitôt en gros- « sissant le volume de ses ondes, suivant la mesure « qui lui a été prescrite; et l'autre, quand le moment « du décroissement du fleuve étant arrivé, il vient « lui faire entendre ces paroles: Voici l'ordre du

[1] Le mot القالى, que je traduis par *féves*, ne se trouve dans aucun dictionnaire avec ce sens; c'est peut-être une faute du copiste, qui aurait dû écrire الباقلى, *féves égyptiennes*.

« Puissant, de celui dont la gloire est souveraine :
« tu rentreras dans tes anciennes limites, fier d'avoir
« rempli ses éternels desseins. »

Deuxième sentiment. Watwat le libraire, dans son livre intitulé : *les Voies de la pensée*, a dit : « De « tous les fleuves du globe terrestre, le Nil seul s'enfle « et déborde dans le même temps que les autres « baissent et décroissent. Parmi les auteurs qui ont « traité des singularités de ce fleuve, quelques-uns « ont avancé qu'il est redevable de sa crue périodique « aux autres fleuves qui viennent régulièrement « toutes les années le grossir de leurs eaux, par « l'ordre de l'Éternel (puisse-t-il en cela manifester « dans tous les temps sa force et sa puissance infi- « nies !). Ils citent à l'appui de leur assertion des « paroles consacrées par la tradition, et qui montrent « que telle était l'opinion d'Amrou, fils d'al-Ass. En « effet, disent-ils, dans la lettre dans laquelle ce gé- « néral rend compte à Omar, fils de Khattab (que « Dieu soit satisfait de ces deux grands hommes !), « de l'état dans lequel il avait trouvé l'Égypte, il lui « écrit, en parlant du Nil : Ce fleuve grossit ou baisse « à des époques déterminées par la marche du soleil « et de la lune, et il y a un temps de l'année où les « sources et les fontaines de la terre viennent lui « prêter le secours de leurs eaux ; c'est une tâche « qu'elles sont forcées de remplir ; c'est un tribut que « le Créateur leur a imposé et dont elles ne sauraient « s'affranchir. »

Kortoubi dans son commentaire, et Ibn-al-Hekm

dans son histoire, invoquant, à l'appui de cette opinion, le témoignage du même Amrou, fils d'al-Ass, rapportent qu'il a dit: « Le Nil d'Égypte est le « souverain de tous les fleuves du monde; son « empire est universel: depuis les régions les plus « orientales jusqu'aux extrémités de l'occident, il « compte des sujets qui sont contraints de reconnaî- « tre ses lois. Lors donc que le Très-Haut veut ré- « pandre sur les terres arides les eaux fécondantes « du Nil il commande à tous les fleuves du monde « d'aller le grossir et de joindre leurs forces aux « siennes et il lui amène les eaux de toutes les « sources; mais dès que le Nil a atteint l'exhausse- « ment marqué par les décrets éternels, ces mêmes « fleuves reçoivent l'ordre de leur Créateur, béni « soit-il! de retourner dans les lieux qui leur donnent « naissance. »

Cette tradition se trouve rapportée dans les mêmes termes dans le commentaire de Mahdawiyi, et c'est de là que l'auteur du Saccardan, qui la mentionne aussi, l'a tirée mot à mot. Dans ses Prairies dorées Massoudi a dit: « Au rapport des Arabes, lorsque le « Nil vient à grossir, les fleuves, les fontaines et les « sources baissent; et lorsqu'il baisse et qu'il rentre « dans son lit, tous les autres courants d'eau gros- « sissent. Ce phénomène indique que le Nil doit sa « crue à l'abaissement des autres fleuves et son abais- « sement à leur crue. »

Une observation grammaticale que je ne dois pas omettre ici, c'est que le mot *ghaïd* (abaissement) est

formé des lettres *ghaïn*, *yé* et *dhad*; le verbe qui en dérive fait au prétérit *ghâda*, à l'aoriste *yéghîdou* et à l'infinitif *ghaïdan*; il signifie, en parlant de l'eau, *baisser*, s'enfoncer dans la terre; la septième forme *inghâda* a la même signification; la voix objective de la première forme est *ghîda*: voilà ce que les grammairiens nous apprennent sur ce mot.

Si nous en croyons Ibn-Amad, dans la partie de son ouvrage que nous avons déjà citée dans la première section de ce chapitre, Al-Kendi rapporte comme tradition que le Nil n'a rien qui le distingue des autres fleuves et rivières, mais que, lorsqu'il commence à s'enfler, tous les autres baissent pour aller le grossir.

Troisième sentiment. Suivant Al-Hendi, la crue du Nil est formée par les eaux de pluie: « Ce qui « le prouve, dit-il, c'est qu'à l'époque de cette crue « les ondées ne cessent presque pas, les pluies sont « très-abondantes et l'atmosphère est constamment « chargée de nuages[1]. »

Dans la vie de Schafëi (que Dieu soit satisfait de lui et de ceux qui adoptent ses opinions!) par Abou'l-Kassem Abd-al-Mohcin Ibn-Othman Ibn-Ghânem al-Moqdessi, ce biographe s'exprime en ces termes:

« Voici, dit-il, ce qui a été avancé par l'imam Scha-« fëi ou plutôt par Rebiâ: l'on trouve sur les bords

[1] Cet auteur veut sans doute parler des pluies tropiques qui tombent en Abyssinie; car il ne pouvait pas ignorer que de son temps il pleuvait rarement en Égypte.

« du Nil des balisiers et des cannes; cela indique que « ce fleuve vient du pays de Hend[1]. »

La manière dubitative dont s'exprime Abou'l-Kassem dans ce passage montre qu'il est également permis d'attribuer ces paroles à l'imam Schafêi, ce qui n'a rien d'invraisemblable, ou à Rebiâ, ce qui, à mon avis, est encore plus probable. Au reste cette tradition a déjà été rapportée dans la première section de ce chapitre.

[1] L'erreur de cet écrivain est peut-être fondée sur ce que les anciens donnaient le nom d'*Inde* à toute la partie méridionale de l'Afrique. Virgile a dit en parlant du Nil :

> «Et viridem Ægyptum nigra fecundat arena,
> «Et diversa ruens septem discurrit in ora
> «Usque coloratis amnis devexus ab Indis.
>
> *Géorg.* liv. IV, vers 291 et suiv.

Le savant P. de la Rue, commentant ces vers dans notre sens, se moque d'un certain auteur (Nicolas Abram) qui, faisant venir le Nil des Indes, où il coule d'après lui sous le nom de *Ganges*, lui creuse, pour ce long passage, des canaux souterrains que personne n'a jamais vus. Ceux qui ont lu Arrien n'accorderont pas même le mérite de l'invention à Nicolas Abram. Avant lui Alexandre le Grand avait eu cette singulière idée, et ce qui est remarquable, c'est qu'il la fondait sur des conjectures qui ne sont pas moins frivoles que celles qui ont paru victorieuses au docteur Schafêi ou à Rebiâ : «Comme Alexandre, dit Arrien, avait remarqué que de tous les «fleuves l'Indus est le seul où l'on trouve des crocodiles ainsi qu'aux «bords du Nil, et vu des fèves semblables à celles de l'Égypte sur «le bord de l'Acesinès qui se décharge dans l'Indus, il s'imagina «qu'il avait trouvé les sources du Nil. Il supposait que ce fleuve, «prenant sa source dans les Indes, traversait des déserts immenses, «y perdait son nom, et qu'arrivé enfin aux plaines cultivées de l'É-«thiopie et de l'Égypte, il recevait celui de Nil ou, selon Homère, «d'Ægyptus, et se jetait dans la Méditerranée.» (Voyez Arrien, *Histoire des expéditions d'Alexandre*, traduction de P. Chaussard, liv. VI, ch. I, p. 212 et 213.)

Quatrième sentiment. Suivant les auteurs grecs, les eaux du Nil n'ont jamais ni crû, ni baissé; mais c'est le vent du nord qui, soufflant avec continuité et violence, est la cause véritable de leur débordement : « Lorsque l'aquilon, disent-ils, souffle avec « violence, la mer, venant à s'enfler, repousse les « eaux du fleuve dans leur cours, et les fait déborder « dans les terres; au contraire, lorsque c'est le vent « du midi qui règne, la mer devient calme et tran- « quille, et les eaux du Nil, qu'elle avait refoulées, « ne rencontrant plus d'obstacle, reprennent leur « cours ordinaire[1]. »

Mais c'est là un sentiment dont la fausseté est évidente et qui mérite d'être rejeté; il contredit d'une manière formelle les paroles du docteur Caab al-Ahbar, celles d'Amrou, fils d'al-Ass, et d'autres illustres personnages qui étaient très-versés dans la science des traditions, dans l'étude de l'histoire, et dont nous avons déjà invoqué et nous invoquerons encore le témoignage lorsque nous exposerons les opinions qu'il nous reste à mentionner. Au reste il peut se faire que ce sentiment soit propre à quelques Grecs, et que le plus grand nombre de leurs savants admettent aussi les diverses opinions que nous venons de citer, et celles que nous exposerons plus bas, sur la manière dont s'opèrent la crue et l'abaissement des eaux du Nil, et qu'ils soient là-

[1] Ce sentiment, qui reconnaît pour auteur le célèbre Thalès de Milet, ne vaut guère mieux que les deux premiers cités par notre compilateur.

dessus partagés d'avis comme nos auteurs. Quoi qu'il en soit, l'opinion précitée ne saurait être admise par les compilateurs éclairés, ni par ceux qui font usage d'une saine critique.

Cinquième sentiment. Si nous en croyons les Coptes, la crue du Nil est produite par des sources situées sur les bords de ce fleuve, et que peuvent reconnaître les voyageurs qui le remontent jusqu'aux endroits les plus reculés[1].

Sixième sentiment. L'on a assigné pour cause à cette même crue la fonte des neiges, qui a lieu à l'époque des chaleurs de l'été; la crue est plus ou moins forte suivant la quantité de neige qui fond : un fait qu'apporte en sa faveur l'auteur de ce sentiment, c'est que, lorsque les chaleurs sont plus fortes, la crue est aussi plus abondante : « Or, dit-« il, cela ne saurait être occasionné que par l'action « du soleil sur les neiges qu'il fond[2]. »

[1] Ce sentiment ne paraît pas nouveau chez les Coptes; le savant égyptien qui s'entretient avec Socrate dans le Timée de Platon remarque que les inondations du Nil ne sont pas causées par les pluies comme autrefois le déluge de Deucalion, mais par les eaux qui sortent du sein de la terre, et que c'est à cela que l'on doit attribuer la conservation des anciens monuments en Égypte. Voyez le texte dans Ἅπαντα Πλάτωνος κτλ. (*Basileæ, apud Henricum Petri*, 1556.) Τίμαιος, pag. 475.

[2] Anaxagore a été le premier qui ait cru que le débordement du Nil était causé par la fonte des neiges. (Voyez Diodore de Sicile, l. XXXVIII.) Euripide, disciple de ce philosophe, a consigné cette opinion dans sa tragédie d'Archélaüs :

Δαναὸς ὁ πεντήκοντα θυγατέρων πατὴρ,
Νεῖλου λιπὼν κάλλιστον ἐκ γαίας ὕδωρ,

Chehab Ibn-Amad fait valoir la même raison à l'appui du sentiment que nous citons; je m'étonne que ces deux auteurs l'aient donnée avec tant de confiance. Ils ont sans doute voulu dire que la fonte des neiges qui a lieu pendant les fortes chaleurs de l'été, et qui continue jusqu'au moment de la crue, est la cause matérielle de cette crue; que celle-ci est plus ou moins abondante suivant la quantité de neiges qui ont déjà fondu, et, qu'à l'époque où elle doit avoir lieu les eaux provenant de cette fonte se rendent dans le Nil, suivant le volume que le Très-Haut a réglé dans ses desseins immuables, et non, comme il semble le faire entendre, que la fonte des neiges s'opère durant la crue même du fleuve, et que cette crue est plus ou moins abondante, suivant le degré d'action que le soleil exerce sur les neiges, à cette époque. Deux faits m'autorisent à penser de la sorte; le premier est que la crue est peu sensible et quelquefois nulle, à l'époque de l'année où les jours sont très-chauds, le second, que le temps de la plus haute crue concorde avec celui des nouvelles dattes, temps où les grandes chaleurs sont passées.

Peut-être ces deux auteurs ont-ils fondé leur sen-

Ὃς ἐκ μελαμβρότοιο πληροῦται ῥοὰς
Αἰθιοπίδος γῆς ἡνίκ' ἂν τακῇ χιὼν,
Τεθρίππου ὄντος ἡλίου κατ' αἰθέρα

Danaüs, père de cinquante filles, abandonna l'excellente eau du Nil qui, coulant de la noire Éthiopie, s'enfle lorsque la neige vient à fondre sous le char rapide du soleil qui traverse l'éther.

timent sur celui d'Abou Aly ibn-Sina dont nous citerons le témoignage dans la section suivante, en traitant des singularités surprenantes du Nil; quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire prouve suffisamment qu'il n'est pas admissible.

Septième sentiment. Abou Mohammed abd-Allah, fils d'Ahmed al-Osswani, dit dans son Histoire de la Nubie : « A partir de là, c'est-à-dire du pays d'Ol-« wah, le Nil se divise en sept branches, et il vient « du côté de l'est un fleuve dont les eaux sont trou « bles. Durant l'été il baisse tellement qu'il finit par « être à sec, et que son lit n'offre plus de courant; « mais lorsque le soleil entre dans le signe du bélier, « et que l'époque de la crue du Nil approche, des « sources jaillissent du lit du fleuve; les gouffres « qu'il renferme, se remplissent; les eaux des pluies « et celles des divers courants qui arrosent les con-« trées voisines viennent le grossir, et telle est l'ori-« gine de la crue du Nil. L'on dit aussi que, dans le « fleuve dont nous parlons, il y a une source extraor-« dinaire qui vient d'une montagne[1]. »

[1] On voit par ce qui suit qu'Abou Mohamed al-Oswani a consigné dans son histoire la véritable cause du débordement du Nil. Parmi les Grecs, Homère paraît en avoir eu le premier connaissance; il dit en parlant du Nil :

Ἂψ δ'εἰς Αἰγύπτοιο διϊπετέος ποταμοῖο.

Odyss. vers 581.

Rursus ad Ægypti cœlo delapsa fluenta.

Selon Apollonius (*Lexicon Homericum,* edente Villoison, in-4°, verbo *διϊπετέος*), le mot *διϊπετέος* signifie *grossi par les pluies*. Après

Cet auteur se trompe quand il prétend que son opinion est généralement admise par les savants; pour le montrer, il suffirait de citer les noms de ceux qui ont embrassé le second ou le cinquième sentiment; j'ignore comment il a pu avancer une assertion si évidemment fausse.

Le même historien ajoute : « Ce que l'on doit « mettre au nombre des phénomènes remarquables « que le Nil offre à nos méditations, c'est que la crue « de ce fleuve a lieu aussi dans les divers affluents qui « l'alimentent; qu'elle arrive simultanément dans les « lieux et les contrées qu'il arrose, comme le Caire, « les provinces voisines de cette ville, le Saïd, le « territoire d'Osswan, la Nubie, Olwah et les autres « régions qui s'étendent au delà, vers le sud; qu'elle « va toujours en montant d'une manière très-sen- « sible, à partir de la fête de la Croix jusqu'au 17 « du mois de Taut, et qu'à dater de cette époque,

Agatharcèdes de Gnide et plusieurs autres philosophes, Strabon dit formellement que la crue du Nil est causée par les pluies abondantes qui tombent dans l'Éthiopie durant l'été. Voici ses paroles : *Οἱ μὲν οὖν ἀρχαῖοι στοχασμῷ τὸ πλέον, οἱ δ' ὕστερον αὐτόπλαι γενηθέντες ἠσθοντο ὑπὸ ὄμβρων θερινῶν πληρέμενον τὸν Νεῖλον, τῆς Αἰθιοπίας τῆς ἄνω κλυζομένης, καὶ μάλιστα ἐν τοῖς ἐσχάτοις ὄρεσι· παυσαμένων δὲ τῶν ὄμβρων, παυομένην κατ' ὀλίγον τὴν πλημμυρίδα.*

« Un fait dont les anciens avaient à peine osé conjecturer l'exis- « tence, mais qui jouit aujourd'hui d'une pleine certitude, attendu « qu'il a été constaté par le récit des voyageurs, c'est que la crue du « Nil a lieu à une époque de l'été où les pluies sont très-fortes dans « la haute Éthiopie, surtout dans les montagnes situées aux extré- « mités de cette région, et que l'inondation ne commence à dispa- « raître dans l'Égypte, que lorsque les pluies ont fini dans ces contrées « lointaines. »

« les eaux baissent dans toute l'étendue du fleuve, « de la même manière qu'elles étaient montées, « c'est-à-dire simultanément. Louanges infinies soient « rendues à celui qui seul connaît parfaitement la « cause mystérieuse de ce phénomène ! »

Ce témoignage est encore contraire à ce que la plupart des auteurs que j'ai consultés nous apprenent; car, suivant eux, il arrive quelquefois que l'exhaussement des eaux a lieu à Osswan, tandis qu'il est nul à Kous, où il ne paraît que plus tard.

« Quant aux causes auxquelles est due l'abondance « ou l'insuffisance des crues, continue l'auteur que « nous citons, les peuples du sud savent que, lorsque « chez eux les pluies sont fréquentes et non inter- « rompues, les terres de l'Égypte seront suffisam- « ment abreuvées, mais que l'on doit s'y attendre à « une année de sécheresse, si ces mêmes pluies « viennent à manquer dans leurs contrées méridio- « nales. »

Schehab ibn-Amad, dans la partie de son ouvrage qui a été mentionnée dans notre première section, dit : « Une personne qui a séjourné dans le Habesch, « m'a appris ce qui suit : A l'époque de la crue « du Nil, le ciel ne cesse d'être nuageux, et la pluie « ne discontinue ni jour, ni nuit, vers les endroits « voisins des sources du fleuve; il y a pourtant des « années où ces pluies sont très-abondantes, tandis « que dans d'autres elles manquent presque totale- « ment : aussi les habitants de ces contrées savent

« ils d'avance si en Égypte l'inondation sera forte ou « trop faible. »

L'auteur que je compile dit, dans la seconde partie de son ouvrage : « Voulez-vous connaître le « Nil, c'est-à-dire quel sera l'état de sa crue dans une « année quelconque? ayez soin, quand le soleil en- « trera dans le bélier, de faire sur la lune les obser- « vations suivantes : si ce satellite parcourt alors le « bélier ou le lion, ou le sagittaire, vous pouvez vous « attendre à un débordement insuffisant et presque « nul, attendu que l'influence de ces signes est ignée. « La crue sera moyenne si la lune passe par le « taureau, ou par la vierge, ou par le capricorne, « car ces signes exercent une influence terrestre; si « c'est le cancer, ou le scorpion, ou les poissons, qui « sont visités par l'astre de la nuit, un débordement « effroyable vous est annoncé, et vous devez craindre « pour le pays qu'il ne soit entièrement submergé « par la quantité d'eau que le fleuve y apportera, « parce que ces signes ont une influence aqueuse; « si la lune décrit les gémeaux ou la balance, ou le « verseau, signes dont l'influence est aérienne, la « crue la plus heureuse vous est promise. » Tels sont les termes de cet auteur.

Remarquez que, si je cite ici son sentiment sur la crue du Nil, ce n'est pas que je l'aie lu dans la partie de son ouvrage que je compile actuellement, mais bien dans une autre que j'ai déjà abrégée. Du reste, j'ignore sur quelle autorité il le fonde; l'on doit regarder ici les paroles de cet auteur comme l'une de

ces mille assertions que l'on met en avant pour expliquer, d'une manière quelconque, des mystères dont Dieu seul possède la clef. La religion, d'ailleurs, n'autorise nulle part ces calculs astrologiques opérés dans l'intention de connaître la crue future du Nil, et les faits sont venus maintes fois démentir ce que notre auteur a bien voulu nous donner comme une règle infaillible; entre autres nous citerons le suivant qui est très-authentique : dans la 906ᵉ année de l'hégire, le soleil entra dans le signe du bélier le 11 du mois de Schaaban; la lune décrivait alors le sagittaire, l'un des trois signes dont l'influence, à ce que prétend notre auteur, est ignée; or, à la fin du mois de Taut, la crue était montée, cette année-là, à vingt coudées et un doigt. Toutefois, quand elle eut atteint dix-neuf coudées et quinze doigts, elle baissa de huit doigts, puis elle monta d'autant, plus de deux doigts; et ce fut alors que le crieur public cessa de l'annoncer. En tenant compte des huit doigts que le fleuve atteignit de nouveau en remontant, l'on trouve que la crue s'éleva à la hauteur qui a été marquée ci-dessus. Louanges soient donc rendues à celui qui seul connaît parfaitement les causes secrètes des opérations de la nature!

Au nombre des choses merveilleuses qui peuvent aller de pair avec celles que nous venons de citer, l'on doit mettre le fait suivant que l'auteur du Succardan a pris la peine de nous décrire.

« Il y avait autrefois, dit cet écrivain, un prêtre « connu sous le nom de *Silam;* il avait fait faire un

« bassin de cuivre, sur le bord duquel deux aigles « étaient fixés, l'un mâle, l'autre femelle; dans le « fond du bassin était contenue une certaine quan- « tité d'eau. Quand le commencement du mois qui « voit grossir le Nil était arrivé, les prêtres, réunis « autour du bassin, se mettaient à prononcer cer- « taines paroles qui avaient la vertu de faire chanter « l'un des deux oiseaux; si c'était le mâle qui faisait « entendre sa voix, la crue du fleuve devait être « on ne peut plus heureuse; mais l'on était me- « nacé d'une année de sécheresse, si par malheur « c'était la femelle. Telle était la persuasion de ces « prêtres. »

Il faut avouer que c'est là vraiment du merveilleux. S'il plaît à Dieu nous reviendrons au prêtre Silam dans la cinquième section de ce chapitre; que le lecteur en soit averti.

Dans un autre endroit, le même auteur écrit que l'on n'est point d'accord sur la cause de la crue et de l'abaissement des eaux du Nil, et que, selon quelques-uns, cette cause est tout à fait inconnue aux mortels.

Quant à ce que deviennent les eaux après leur retraite, voici ce qu'on lit dans la partie de l'ouvrage de Schéhab ibn-Amad que nous avons citée dans notre première section : « Si l'on en croit les savants, « dit cet auteur, lorsque le Nil s'est jeté dans la Mé- « diterranée, il coule encore jusqu'à certains en- « droits; puis, passant à l'état de vapeurs, il s'élève « dans les airs; réunies au-dessus des flots, ces va-

« peurs attendent que les nuages et les vents les « transportent ailleurs, dans les localités où Dieu a « jugé à propos de faire pleuvoir; c'est pour cela, « ajoutent-ils, que les pluies sont plus fréquentes « dans les contrées maritimes, et que l'on voit tou- « jours quantité de nuages à Damiette, et dans d'au- « tres lieux situés le long de la mer; or ces eaux, « réduites en pluies, se rendent de nouveau à la « mer par la voie des fleuves et des autres courants, « et elles se transforment encore en pluies de la ma- « nière qui vient d'être dite. C'est dans ce sens que « Zamakhschari a expliqué ces paroles du Très-Haut : « *et le ciel qui reçoit l'élément qui retourne. Par le ciel,* « dit-il, il faut entendre les nues, et par *l'élément qui* « *retourne,* la pluie; celle-ci est ainsi appelée, ajoute- « t-il, parce que c'est une opinion reçue parmi les « Arabes, que les nues tirent de la mer l'eau qu'elles « transforment en pluie; que cette eau retourne en- « suite à la mer, qu'elle revient après sur la terre, « quand elle a été puisée de nouveau dans la mer « par les nues, et que cela n'a point de fin. »

Suivant Wahédy, l'eau est appelée *l'élément qui retourne,* parce qu'elle ne fait jamais que monter dans l'atmosphère et descendre ensuite sur la terre. « Au reste, dit-il, les savants s'accordent à dire que « les substances animales, et tout ce qui, sur la terre, « tient de la nature du bois, ou de la pierre, ou du « cuivre, ou du plomb, se réduit en atomes pour « reparaître après sous une forme nouvelle, et que ce « mouvement perpétuel et ces transformations de la

« matière auront lieu jusqu'au jour solennel de la « résurrection. Ils soutiennent aussi que les astres « sont des globes qui tournent. »

Sur ces paroles du Très-Haut : « Nous envoyons « les vents qui portent la fécondité ; nous faisons « couler l'eau des nuages pour vous désaltérer [1], » les commentateurs disent que les vents dont il est ici question fécondent réellement les nuages, en leur apportant un élément qu'ils n'ont pas.

Suivant les lexicographes on appelle *vents fécondants*[2] ceux qui apportent aux nuages les exhalaisons de la terre dont l'agglomération nécessite la pluie. Mais sur ce point il est permis de croire, soit avec ces derniers auteurs, que le vent, enlevant de dessus la surface de la mer les vapeurs qu'il amasse ensuite dans l'atmosphère, en féconde les nuages, et dire à l'appui de cette opinion que l'on trouve d'ordinaire à l'eau pluviale un goût salé, qualité qui ne saurait lui venir que de la mer d'où l'on tire en effet le sel, et que, dans les temps froids, l'on voit des vapeurs couvrir d'abord la surface de la mer, s'élever ensuite dans l'atmosphère, s'amasser au point qu'on les prendrait à vue d'œil pour de grands nuages, et être enfin enlevées par les vents ; soit avec d'autres, qu'une partie des nuages que nous voyons sont destinés à se résoudre en pluies, et que la main du Créateur les conduit là où il lui plaît de

[1] *Coran*, suratè xv, pag. 218, édition stéréotype de Maurice Redslop, 1837.

[2] L'arabe dit : كما تلقح البقرة بالثور.

faire pleuvoir; soit enfin, que la pluie vient du ciel de la même manière que la *grêle qui*, selon les paroles du Très-Haut, *se détache de montagnes célestes qui en sont toutes formées*[1].

Ici finit ce que je m'étais proposé de traiter dans cette section; j'y ai fait entrer, autant qu'il m'a été possible, les propres termes d'Ibn-Amad que j'abrége; au surplus, Dieu est le plus savant.

من كتاب الفيض المديد فى اخبار النيل السعيد

الفصل الثانى

فى اوان زيادته ، ونقصانه ، واختلاف الناس فى مادة
جريانه ، وقوة سلطانه ، عند زحفه ، على
اوطانه ، وفيه ذكر مكانه ، الذى يذهب
اليه فى جريانه ، عند انتهاء اوانه ،

اعلم ان مدّة زيادة النيل ثلاثة اشهر وثمانية ايام وهى
ابيب ومسرى وتوت وثمانية ايام من بابه لا يختل هذا

[1] Cette singulière idée nous décèle le véritable état des connaissances physiques chez les Arabes, du temps de Mahomet.

ابدًا قلتُ عبارة المسعودى فى مروج الذهب يبتدى نيل
مصر بالتنفس و الزيادة بقية بؤنه و ابيب ومسرى و اذا
كان الماء زايدًا زاد شهر توت كلّه نقل ذلك عنه الشهاب
بن عماد فى جزئه المتقدم ذكره فى الفصل الاول والله اعلم
وزيادته بتدريج وترتيب وكذلك نقصانه قلت و بذلك
صرح المسعودى حيث قال وليس فى الدنيا نهر يزيد
بترتيب وينقص بترتيب غير النيل و الله اعلم و هو فى
الزيادة و النقصان مثل الهلال وقد اشار الى ذلك بعضهم
فـــقـــال

واها لهذا النيل اى عجيبة
فيه بمثل حديثها لا يُسْمَع
متنقّل مثل الهلال فدهره
ابدًا ينزيد كما يزيد و يرجع

وقال نصر الدين بن النقب

كان النيل ذوا عقل ولب
لما يبدو لعين الناس منه
فيأتى حين حاجتهم اليه
ويذهب حين يستغنون عنه

واما عرسه وعنوانه ففى شهر مسرى وقد استقرّ عند
اهل مصر انه اذا بلغ ثانى عشر مسرى اثنى عشر اصبعًا

من اثنى عشر ذراعا كان نيلاً عليا واستبشروا به
ولا يزال فى هذه المدة ياخذ فى الزيادة وربما توقف
او نقص ثم يعود فى الزيادة الى ثمان تمضى من بابه فعند
ذلك ياخذ فى النقص على التدريج وببابه يتكامل الرى
وبهاتور يبتداء فى الحرث والزرع البحرى ويزرع فى كيهك
بعضه ايضا من اوله الى اخره ولا يزرع بعد كيهك
شىء الّا فى ارض الفيوم فيزرعون فيها السمسم والمقاتى
ونحو ذلك واختلف الناس فى سبب زيادته واصل مادته
على اقوال احدها روى ابن الحكم فى تاريخه بسنده ان
معاوية قال لكعب الاحبار اسئلك بالله هل تجد لهذا
النيل فى كتاب الله عزّ وجلّ خبرا فقال والذى فلق
البحر لموسى انى لاجد فى كتاب الله ان الله تبارك وتعالى يوحى
اليه فى كل عام مرّتين مرّة عند جريه يقول ان الله عزّ
وجلّ يامرك ان تجرى فيجرى ما كتب له ثم يوحى اليه
بعد ذلك فيقول يا نيل ان الله عزّ وجلّ يقول لك
عد حميدًا الثانى قال الوطواط الكتبى فى كتابه مناهج الفكر
وليس فى الارض نهر يزيد حين تنقص الانهار وتغيض
غيره وقد حكى بعض من ذكر فضائله ان الانهار تمدّه
بمائها وذلك عن امر الله عزّ وجلّ لها بذلك فى كل سنة
وروى فى ذلك خبرا مسندًا ويؤيد هذا قول عمرو بن

العاص فى كتابه لا عمر بن الخطاب رضى الله عنهما حين وصف له مصر فقال عند ذكر النيل انه يجرى بالزيادة و النقصان كمجارى الشمس و القمر له اوان تظهر اليه فيه عيون الارض ومنابيعها مسخرة له بذلك ومامورة به وروى القرطبى فى تفسيره و ابن الحكم فى تاريخه بسنده عن عمرو بن العاص رضى الله عنه انه قال نيل مصر سيد الانهار يعنى انهارالد نيا سخر الله تعالى له كل نهر بين المشرق والمغرب وذلل الله تعالى له الانهار فاذا اراد الله تعالى ان يجرى نيل مصر امر كل نهر ان يمدّه فامدته الانهار بمايُها و فجر الله تعالى له عيونا فاذا انتهى الى ما اراد الله تعالى اوحى الله تبارك و تعالى لا كل نهر ان يرجع الى عنصره قلت وكذا حكى هذه الرواية ايضا المَهْدَوىّ فى تفسيره كما نقله عنه صاحب السكردان مقتصرًا عليه والله اعلم وقال المسعودى فى كتاب مروج الذهب قالت العرب ان النيل يجرى اذا زاد غاضت له الانهار و العيون والابار و اذا غاض ورجع زادت فزيادته عن غيضها وغيضه من زيادتها قلت الغيض بالغين المعجمة و الضاد المعجمة بينهما مثناة تحت تقول غَاضَ المآء يَغِيضُ غيضا اى نقص وغار فى الارض وانْغَاضَ مثله وغِيضَ المآء فُعِلَ به ذلك ذكره اهل اللغة قال الكندى وروى ان الله تعالىَ

حلق نيل مصر معادلاً لجميع انهار الدنيا ومياهها فحين
يبتدى فى الزيادة تنقص كلها لمادته نقله عنه ابن عماد
فى جريه المتقدم ذكره فى الفصل الاول والله اعلم الثالث
قال الهندى زيادته بالسيول ونحن نعرف ذلك بتوالى
الانواء وكثرة الامطار وركوب السحاب قلت وفى كلام
الشافعى رضى الله تعالى عنه وارضاه لابى القاسم عبد
المحسن ابن عثمان بن غانم المقدسى ما نصّه قال يعنى
الربيع وسمعته يعنى الامام الشافعىّ يقول يوجد فى النيل
الخيزران والقنا وهذا دليل انه يمر بارض الهند انتهى
بحروفه وقوله وهذا دليل الخ يحتمل ان يكون من كلام
الامام الشافعى فيكون صريحا فى ذلك ويحتمل ان يكون
من كلام الربيع وهو الاقرب وقد تقدم فى الفصل الاول
الوعد بهذه الرواية والله اعلم الرابع قالت الروم انه لم
يزد قط ولم ينقص واما زيادته بالشمال اذا اتصلت
وكثرت وذلك ان الشمال اذا هبت عاصفة يهيج البحر
فتندفع اليه ما فيه منه فيفيض على وجه الارض فاذا هبت
الجنوب سكن هيجانه واطمأن ورجع منه ما زاد قلت
هذا قول باطل مردود بما تقدم من كلام كعب الاحبار
وكلام عمرو بن العاص وكلام غيرهما من ائمة النقل
والتاريخ السابق ذكره قريبا والاتى ذكره فى بقية

الاقوال الاتية ولعله خارق لاجماعهم على انه يزيد
وينقص على الكيفية المختلف فيها بينهم المذكورة في
الاقوال السابقة و الاتية والحاصل ان هذا القول مردود
بالنقل والحسّ والله اعلم الخامس قالت القبط زيادته من
عيون على شاطيه يراها من سافر ولحق باعاليه السادس
قال قوم ان زيادته من ثلوج يذيبها حرّ الشمس ايام
الصيف وعلى حسبها تكون كثيرة وقليلة ويؤيد هذا
القول انه اذا اشتد الحرّ قويت زيادته فيكون هذا قوة
تاثير حرارة الشمس في ثلج واذا بردت قلت هذا الذي
ذكره من التاييد ذكره ايضا الشهاب بن عماد في جزيه
المتقدم ذكره في الفصل الاول وهو عجيب منهما فان مراد
القايلين ان الثلج يذوب ايام الصيف من شدة الحرّ ثم
يكون دايمًا حتّى ياتي اوان الزيادة فيكون هو مادة الزيادة
في تلك فان كان كثيرًا فكثير وان كان قليلاً فقليل ثم
يُجْرِي الله تعالى منه كل يوم على حسب ما قدره في
ارادته القديمة سبحانه وليس مرادهم ان الشمس تذيب
كل يوم قدر الزيادة من ذلك الثلج فتكون الزيادة
بحسب قوة حرارة الشمس وعدمها كما فهماه لامرين
احدهما اتفاق قلة الزيادة في اليوم الشديد الحرّ بل
يتفق عدمها فيه ثانيهما موافقة اوان الزيادة لزمن رطب

لا حرّ فيه وقد يتفق كثرتها فيه ولعلّهما اعتمدا في ذلك
على كلام ابى على بن سينا الاتى ذكره في الفصل الثالث في
الكلام على خصوصياته وهو مردود بما تقدم والله اعلم
السابع قال ابو محمد عبد الله بن احمد الاسوانى في كتابه
اخبار النوبة والنيل يتشعب من هذه الناحية يعنى بلاد
عَلْوَة على سبعة انهار فمنه نهر يأتى من ناحية المشرق كدر
الماء يجفّ في الصيف حتى يسكن بطنه فاذا كان وقت
زيادة النيل عند نزول الشمس برج الحمل نبع منه الماء
وزادت البرك التى فيه واقبل المطر والسيول في ساير البلد
فتقع الزيادة في النيل وقيل ان في هذا النهر عينا عظيمة
تأتى من جبل ثم قال وامّا الزيادة فقد اجمعوا على انها من
الامطار مع مادة تأتى من ذاتها قال والدليل على ذلك
النهر الذى يجفّ ويسكن بطنه ثم ينبع وقت الزيادة
قلت دعوى ابى محمد الاسوانى في ذلك الاجماع مردودة
بالقول الثانى والخامس السابق ذكرها وكيف يستقيم
دعوى الاجماع فيما الخلاف فيه مشهور والله اعلم قال ومن
عجائبه ان زيادته في انهار مختلفة وساير النواحى والبلد ان
في مصر وما يليها والصعيد واسوان وبلاد النوبة
وعَلْوَة وما وراء ذلك في زمان ووقت واحد وتنقطع
الزيادة لا نهاية مشهورة من عيد الصليب الى اليوم

السابع عشر من توت ثم ينقص جميعه ايضا في وقت
واحد فسبحان من لا يعلم حقيقته غيره واكثر ما
وقفت عليه من هذه الزيادة انه ربما وجدت مثلا
باسوان ولا توجد بقوص ثم تاتي بعد فاما الري والظمآء
فاذا كثرت الامطار عندهم واتصلت السيول علموا انها
سنة ري واذا قصرت الامطار علموا انها سنة ظمآء قلت
وقال الشهاب بن عماد في جزئه المتقدم ذكره في الفصل
الاول ما نصه وحكى لي بعض من اقام بالحبشة ان الغمام
والمطر يستمر عندهم في ايام زيادة النيل ليلا ونهارا في
اعلا النيل وان في بعض السنين يكثر المطر جدا وفي
بعضها يقل فيعرفون كثرة النيل بمصر وقلته بسبب ذلك
انتهى وقال صاحب الاصل في الجزء الثاني منه ما نصه اذا
اردت تعرف النيل يعني زيادته وقلته في اي سنة شيت
فتعتبر ذلك بالقمر عند نزول الشمس برج الحمل فان كان
القمر في برج الحمل او الاسد او القوس فهولاء بروج نارية
فيدل على قلة المآء ونقصانه وان كان القمر في برج الثور
او السنبلة او الجدي فهولاء بروج ترابية فيكون النيل
متوسطا وان كان القمر في برج السرطان او العقرب او
الحوت فهولاء بروج مايية يكون النيل كثير الري ويخشى
على الارض تستبحر من كثرة المآء وان كان القمر في برج

الجوزا او الميزان او الدالى فهولاء بروج ترابية فيكون
النيل كثير المنافع هذا اخر كلامه بحروفه وانما ادخلته
فى الزيادة لذكره له فى غير الجزء الذى اختصرت منه
فاعلمه ولا اعلم له اصلا يعتمد عليه بل هو من الخوض فى
المغيبات الذى لا يعلمه الّا الله سبحانه اذ حساب الافلاك
فى ذلك غير معتمد شرعا وقد يفعكس الامر فيما قاله كما
شوهد فى كثير من السنين منها سنة ست وتسعماية
نقلت الشمس فيها برج الحمل حادى عشرى شعبان منها
والقمر حينيذ فى برج القوس وهو احد البروج الثلاثة
النارية وانتهت زيادته فى اواخر شهر توت الى اصبع من
احد وعشرين دراعا تفتلى انه لما بلغ خمسة عشر
اصبعا من عشرين ذراعا نقص ثمانية اصابع ثم زادها
وزاد بعدها اصبعين وانتهت المناداة حينيذ فالثمانية
المعادة مضافة فى الحساب وباعتبار ذلك بلغ ما ذكرناه
فاعلم ذلك فسبحان عالم الخفيات ومن العجايب التى تنخرط
فى سلك ما نحن فيه ما ذكره صاحب السكردان ان صيلم
الكاهن عمل بركة من نحاس عليها عقابان ذكر وانثى
وفيها قليل من المآء فاذا كان اول شهر يزيد فيه النيل
اجتمعت الكهنة وتكلموا بكلام فيصفر احد العقابين فان
كان الذكر كان المآء عاليا وان كان الانثى كان ناقصا

فيعتقدون لذلك انتهى وهو من العجايب وسياتى لهذا الكاهن ذكر ايضا فى الفصل الخامس انشاء الله تعالى فاعلمه وقال صاحب السكردان ايضا واختلفوا فى سبب زيادته ونقصانه فقال قَوْم لا يعلم ذلك الّا الله تعالى انتهى واما مكانه الذى يذهب اليه فى جريانه عند انتهآء اوانه فقد ذكره الشهاب بن عماد فى جريته المتقدم ذكره فى الفصل الاول فقال قالت الحكمآء ان النيل اذا صبّ فى البحر الملح انتهى فيه الى مواضع ثم يرتفع بخارًا ويجتمع فى البحر فتحمله الغمام والريح الى الاماكن التى يريد الله تعالى المطر فيها من سائر البلاد ولهذا تجد الاماكن القريبة من البحر اكثر مطرًا من غيرها ويشاهد الغمام قريبًا من بحر الملح عند دمياط وغيرها ممّن جاور البحر قالوا واذا وقع المطر فى البلاد اتصل بالبحر من عيون وغيرها حتى ينتهى الى البحر ايضا ثم يصير مطرًا كما سبق وهذا قد اشار اليه الزمخشرى فى قوله تعالى والسمآء ذات الرجع والمراد بالسمآء الغمام وبالرجع المطر قال سمى رجعا على عادة العرب فى معتقدهم ان الغمام يحمل مآء المطر من البحر ثم يرجع اليها فهو رجع الى الارض بعدما اخذ منها مرّة بعد مرّة وذكر الواحدى انها سميت رجعا لانها ترجع الى الارض مرة بعد اخرى

وما ذكر الحكمآء وجمعوا بان كل ما على الارض من خشب وحجر ونحاس ورصاص وحيوان يصير ترابًا ثم يعود خلقًا جديدًا وهكذا الى يوم القيامة قالوا والفلك دوار وذكر المفسرون فى قوله تعالى وارسلنا الرياح لواقح فانزلنا من السمآء مآء فاسقيناكموه ان الله تعالى يرسل الرياح فتلقح السحاب بالمآء كما تلقح البقرة بالثور قال اللغويون واللواقح من الرياح التى تحمل الندى ثم تمجه فى السحاب فاذا اجتمع فى السحاب صار مطرًا قال ويجوز ان يكون الريح يحمل البخار الذى يجتمع فى الجوّ من البحر الملح الى الغمام فتلقحها به ويدلّ لذلك انك تجد مآء المطر فى الغالب فيه ملوحة وانما ملح بمجاذبة البحر على ما سبق وقد شاهدت البخار فى زمان من البرد يعلو من البحر الى الجوّ ويتراكم حتى يصير فى مرآى العين كالسحاب فتجرى به الريح فيجوز ان يكون بعض ما يشاهد من السحاب مطر كلّه وان الله تعالى يسوقه الى حيث يشآء ويجوز ان يكون المطر ينزل من السمآء كما ينزل منها البرد قال الله تعالى وينزل من السمآء من جبال فيها من برد انتهى المقصود من كلام ابن عماد بحروفه والله اعلم ۞

تمّ الفصل الثانى

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rapport sur les dictionnaires cochinchinois de M. Taberd, imprimés à Sirampour, et offerts par l'auteur à la Société asiatique de Paris [1].

Les dictionnaires cochinchinois offerts à la Société par M. Taberd, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de la Cochinchine, du Camboge et du Ciampa, forment deux volumes in-4°, et ont pour titre, le premier, *Dictionarium anamitico-latinum*, et le second, *Dictionarium latino-anamiticum;* ces deux volumes ont été imprimés à Sirampour, par les soins désintéressés de M. Marshman.

Le *Dictionarium anamitico-latinum* est, pour une faible part à la vérité, l'œuvre posthume d'un homme qui avait acquis une connaissance très-approfondie des idiomes anamitiques, et dont la mémoire sera toujours chère aux amis de la religion et des lettres, du vénérable M. Pigneaux, évêque d'Adran et vicaire apostolique de la Cochinchine. Un événement malheureux ajourna pour longtemps la publication du grand ouvrage de M. Pigneaux. En 1778, le ma-

[1] Chez Benjamin Duprat, libraire de la Société asiatique de Londres, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

nuscrit autographe de l'auteur disparut dans l'incendie du collége fondé en Cochinchine par des missionnaires français. M. Taberd, qui remplaça M. Pigneaux dans ses fonctions apostoliques, recueillit, avec un zèle qui l'honore, les débris du travail de son prédécesseur, composa un nouveau dictionnaire et le publia, après y avoir ajouté une dissertation sur les procédés grammaticaux de la langue, un petit traité de la prosodie, une Flore cochinchinoise et deux *index* de caractères. Le *Dictionarium latino-anamiticum* tout entier, avec l'appendice, est dû à la laborieuse activité de M. Taberd.

J'examinerai successivement ces deux ouvrages.

L'idiome, ou si l'on veut, le dialecte anamitique est dérivé de la langue chinoise vulgaire. Une notice historique sur la Cochinchine, extraite des livres chinois par le P. Gaubil et insérée dans le XIIe vol. de l'Histoire générale de la Chine, fixe l'époque à laquelle des Chinois expatriés, au nombre de plus de cinq cent mille, vinrent s'établir, par ordre de l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, dans le Tong-king et la Cochinchine, qui avait alors le nom de Lin-y. La colonie, dit l'auteur de la notice, fut fondée l'an 214 avant notre ère. On ne s'étonnera pas, malgré cela, que les habitants de ce pays, qui a souvent secoué le joug de la domination chinoise, conservent encore quelque chose du jargon de leurs ancêtres, un accent particulier héréditaire et des nuances d'articulation qui leur sont propres, comme les habitants des provinces de Canton et du Fo-kien

incorporées dans le même temps à l'empire chinois. Presque tous les mots de la langue primitivement introduite ont éprouvé des altérations euphoniques plus ou moins graves; ce phénomène n'a rien non plus qui doive nous surprendre, puisqu'à la Chine la prononciation populaire des mots varie d'une province à l'autre, et qu'il y existe, comme en Europe, près des tribunaux ou cours de justice, des interprètes officiels, appelés 傳供 *Tchhouen-kong*, habiles dans la connaissance des idiomes provinciaux et chargés de traduire fidèlement les questions du juge, les réponses ou les discours des accusés et des témoins, dans les cas où le juge, les accusés et les témoins n'entendent pas ou ne parlent pas le même dialecte provincial. Mais ce qui distingue particulièrement le dialecte anamitique de tous ces idiomes locaux, c'est que dans le premier beaucoup de mots chinois ont disparu tout à fait du vocabulaire anamitique, et que d'autres, qui appartiennent ou appartenaient, suivant toutes les probabilités, aux idiomes des contrées voisines de la Cochinchine, s'y sont introduits successivement. Ces mots nouveaux sont presque tous de la classe de ceux qui expriment des idées secondaires ou bien des termes propres aux arts mécaniques, au commerce, aux métiers. On en trouve aussi une grande quantité dans le *Hortus floridus Cocincinæ* de M. Taberd. Quant à ces termes primitifs qui prouvent la descendance d'une même souche, la communauté d'origine, et dont l'existence,

comme l'a dit M. Abel-Rémusat dans ses Recherches sur les langues tartares, est inséparable de celle de l'homme en société, on pourra se convaincre, par le petit vocabulaire suivant, que les Chinois et les Cochinchinois prononcent à peu près et écrivent les mêmes mots de la même manière.

		Prononciation chinoise.	Prononciation cochinchinoise.
Ciel.	天	*Thien.*	*Thiên.*
Terre.	地	*Ti.*	*Dia.*
Homme.	人	*Jin.*	*Nho'n.*
Soleil.	日	*Jt.*	*Nhu't.*
Lune.	月	*Youeï.*	*Nguyêt.*
Étoiles.	星	*Sing.*	*Tinh.*
Prince.	君	*Kiun.*	*Quân.*
Sujet.	臣	*Tchhîn.*	*Thân.*
Père.	父	*Foù.*	*Phu.*
Fils.	子	*Tseù.*	*Tu'.*
Mari.	夫	*Foû.*	*Phu.*
Femme.	婦	*Fou.*	*Phu.*

		Prononciation chinoise.	Prononciation cochinchinoise.
Eau.	水	*Choùï.*	*Thuy.*
Feu.	火	*Hò.*	*Hoa.*
Bois.	木	*Mou.*	*Moc.*
Métal.	金	*Kïn.*	*Kim.*
Terre.	土	*Thoù.*	*Tho.*

Le dialecte anamitique, comme tous les dialectes dérivés de la langue chinoise, est monosyllabique; mais il y a plus de douceur et moins d'aspirations gutturales dans l'idiome des Cochinchinois; ces derniers ont apporté d'ailleurs plus de variété dans les sons qui leur servent à exprimer leurs idées. M. Taberd y distingue, au moyen des accents, douze voyelles simples, trente et une diphtongues, vingt et une triphtongues, vingt-six consonnes initiales et huit consonnes finales. On concevra très-bien que ce n'est pas uniquement avec des lettres latines que M. Taberd a pu écrire les mots anamitiques et tracer les règles de la prononciation cochinchinoise. Force lui a été de recourir à des accents particuliers, à des signes de convention pour indiquer, avec autant d'exactitude et de fidélité que ces lettres européennes, ces accents et ces signes le permettent, des sons mixtes et des nuances d'articulations qui nous sont inconnus. Dans son système orthographique, une virgule placée à droite de la voyelle *o* indique que cette

voyelle est brève et a un son difficile à imiter, mais analogue à celui de *eu* dans le mot français *eux;* la même virgule placée à droite de la voyelle *u* annonce que cette voyelle a un son guttural. La prononciation du *d*, du *g* devant l'*h;* de l'*h*, du *j*, du *k* devant l'*e*, l'*h*, l'*i;* du *ng*, du *tr*, ne peut s'acquérir que par un séjour plus ou moins long au milieu des naturels. Il faut remarquer que les consonnes initiales, simples ou doubles, comme *b*, *bl*, *d*, *ƌ*, *ml*, *r*, *tr*, *x*, et que les consonnes finales, comme *c*, *ch*, *nh*, *p*, *t*, manquent dans la langue chinoise : d'où il suit que les Anamites, en lisant et en écrivant, ne doivent pas défigurer, autant que les Chinois, la plupart des termes étrangers, et qu'il est plus facile, dans l'idiome cochinchinois, de ramener les noms propres à l'orthographe européenne.

M. Abel-Rémusat supposait que les dialectes des provinces du Kouang-tong et du Fo-kien pourraient donner lieu plus tard à des rapprochements curieux avec les langues du Thibet, d'An-nam et des petits royaumes situés au sud-ouest de la Chine. M. Abel-Rémusat avait raison de présenter cette conjecture; son opinion était fondée sur les rapports qui existèrent entre les tribus anamitiques et les habitants de la province de Kouang-tong, province d'où dépendaient originairement le Tong-king et la Cochinchine. Mais on peut se tromper dans les conjectures les plus vraisemblables, et M. Taberd, ou plutôt son ouvrage, car notre estimable auteur n'a pas voulu se jeter dans une digression étrangère à l'objet de

ses travaux, démontre que le dialecte cochinchinois n'a pas la moindre analogie avec les dialectes du Fo-kien et de Canton. Je choisis pour exemples les noms de nombre qui suivent :

	Chinois.	Cochinchinois.	Canton.	Fo-kien.
Un.	*I.*	*Môt.*	*Yut.*	*Tchit.*
Deux.	*Eulh.*	*Hài.*	*Ni.*	*No.*
Trois.	*Sân.*	*Ba.*	*Sam.*	*Sa.*
Quatre.	*Ssé.*	*Bôn'.*	*Si.*	*Sy.*
Cinq.	*Où.*	*Nam.*	*Ong.*	*Ngou.*
Six.	*Loŭ.*	*Sau.*	*Lok.*	*Lag.*
Sept.	*Thsĭ.*	*Bay.*	*Thout.*	*Tchhit.*
Huit.	*Pă.*	*Tam.*	*Pat.*	*Pé.*
Neuf.	*Kieoù.*	*Chin.*	*Kaou.*	*Kao.*
Dix.	*Chĭ.*	*Mu'òi.*	*Sep.*	*Tchap.*

La ressemblance n'existe pas plus entre les mots qui désignent dans le dialecte anamitique et les dialectes du Fo-kien ou de Canton les premiers principes, les éléments, les vertus ou les vices. Assurément si les tribus qui habitaient le sol du Tong-king et de la Cochinchine, dans le temps où la colonie fut fondée, eussent été pourvues d'un système de signes, d'un langage moins imparfait, on pourrait supposer que ce langage de la population aborigène et celui des colons se mêlèrent à la longue, et que de ce mélange naquit l'idiome actuellement usité, sauf quelques différences de prononciation, dans tout l'empire d'An-nam. Mais ces tribus n'étaient pas tout à fait sorties de l'état nomade et savaient à

peine articuler quelques sons, s'il faut en croire le témoignage des écrivains chinois; et, pour mon compte, je serais tenté d'y croire : car l'identité dans les deux langues de mots qui expriment les notions les plus vulgaires de la sociabilité, semble indiquer que ces notions étaient nouvelles pour les tribus anamitiques quand elles furent soumises au joug de la langue et des institutions de la Chine. La conjecture la plus probable est donc que l'idiome anamitique se compose en partie de termes empruntés et corrompus du chinois, et en partie aussi de termes appartenant aux idiomes que parlaient les peuples étrangers, avec lesquels les Anamites ont pu avoir des rapports commerciaux ou des relations d'un autre genre.

Les Cochinchinois se servent, pour écrire, de caractères idéographiques que l'on prendrait au premier coup-d'œil pour des caractères chinois, mais qui en diffèrent à tel point, que les Chinois et les Cochinchinois ne s'entendent guère mieux en écrivant qu'en parlant. Ce n'est pas que la forme extérieure des traits dont se composent les caractères dans l'écriture chinoise et l'écriture cochinchinoise ait éprouvé la plus légère altération : la différence des deux écritures vient uniquement de ce que les caractères anamitiques présentent des combinaisons particulières d'images ou des associations qui n'existent pas dans l'écriture chinoise. « Il arrive « souvent, dit M. Taberd, que des caractères venus « de la Chine n'ont conservé ni la prononciation

« chinoise, ni le sens qu'on y attache dans le céleste « empire. Il en est qui ont la même signification, « mais qui se prononcent autrement, comme le ca« ractère 人 *homme*, que les Chinois prononcent *jin* « ou *jen*, et les Cochinchinois *nho'n*. Il en est d'autres « qui ont la même prononciation et qui ne repré« sentent pas les mêmes idées, comme le caractère « 吒, que les Chinois et les Cochinchinois pronon« cent *tchha*, et qui signifie dans la langue des pre« miers, *s'irriter, se mettre en colère*, et dans l'idiome « des seconds, *père*. »

Il est encore des caractères qui ont la même prononciation et le même sens dans les deux idiomes et qui, d'après un procédé originaire de la Chine, mais singulièrement perfectionné par les Cochinchinois, changent de sens en changeant de prononciation. Par exemple, le caractère 明 que les Anamites prononcent *minh* et les Chinois *ming* signifie *clair, clarté*, dans les deux langues; mais les Anamites se servent aussi de ce caractère pour indiquer le son *mâng* ou *mừng*, en français, *féliciter;* d'où il suit qu'on ne peut connaître exactement le sens et la prononciation de ce caractère que par le sens général et la contexture de la phrase où il se trouve, par ce qui précède et ce qui suit. Si les Anamites écrivent 明鏡 *minh-kinh* (miroir brillant), le mot *kinh*, placé après le mot *minh*, indique suffisamment que le premier de ces caractères doit conserver avec

la prononciation chinoise le sens primitif; mais si les Anamites écrivent dans une lettre 敬明, l'usage alors et la coutume veulent qu'on prononce ces deux mots *kinh-mừ'ng* (civilités respectueuses), et non *kinh-minh*. Du reste, les caractères cochinchinois proprement dits ne sont, en définitive, suivant M. Taberd, que des caractères mixtes, de la classe de ceux que les Chinois appellent 形聲 *hîng-chîng*, ou figurant le son. Ces caractères se composent de deux parties, dont l'une, qui est ordinairement un radical chinois, détermine le sens, et l'autre, qui est un groupe phonétique, indique le son. Ainsi, pour écrire le mot anamitique *miéng*, *bouche*, on se sert du radical chinois 口 *keou* (bouche), à la droite duquel on place le groupe 皿 *minh* pour indiquer la prononciation. Généralement il règne une grande confusion dans l'usage que font les Anamites des caractères chinois. Il n'est pas rare qu'un caractère se prononce de quatre, et même de cinq manières différentes, suivant l'idée qu'il exprime, ou le signe graphique auquel il est joint, en sorte que tous les mots de la langue cochinchinoise ont, au moyen de ce procédé, des équivalents dans la langue écrite, avantage dont ne jouissent pas les dialectes des provinces du Kouang-tong et du Fokien; mais M. Taberd a bien raison de dire, *inde opus, inde labor*. Comment venir à bout de ces difficultés quand on ne sait pas la langue orale, ou

même lorsque, sachant cette langue, on n'a pas encore acquis la véritable prononciation et saisi l'accent des naturels? C'est un fait devenu évident pour moi, depuis que j'ai en ma possession les dictionnaires de M. Taberd, que l'étude de la langue cochinchinoise, étude fort curieuse d'ailleurs, ne peut être entreprise avec succès que dans le pays même. Ces observations ne sauraient diminuer en rien la reconnaissance que l'on doit à M. Pigneaux et surtout à M. Taberd; je n'insiste sur ce fait que pour épargner des mécomptes pénibles à ceux qui seraient tentés d'étudier la langue cochinchinoise à Paris, sans l'assistance d'un maître habile.

M. Taberd nous révèle encore l'existence de deux langues dans la Cochinchine, d'une langue savante et d'une langue vulgaire. On sait que ce phénomène existe à la Chine depuis un temps immémorial; les Chinois ont une langue savante, idiome de convention, il est vrai, et qui n'a jamais été parlé; puis une langue vulgaire, admirable sous beaucoup de rapports, et dont, malgré ses beautés, les pédagogues de la Chine ne parlent jamais qu'avec un orgueilleux dédain, tant on a de peine à se défaire d'une vieille habitude. Ce qu'il y a de plus curieux dans le fait révélé par M. Taberd, c'est que la langue des Chinois est la langue savante des Cochinchinois. Dans tous l'empire d'An-nam, les jeunes gens qui ne veulent pas exercer les professions de la vie commune, qui se livrent aux études classiques ou qui s'y préparent, étudient avec ardeur la

langue et les livres de la Chine. C'est dans cette langue que sont rédigés et libellés les documents relatifs à la politique et à l'administration, les édits, les décrets, les jugements des tribunaux et tous les actes de la procédure civile ou criminelle. Il n'y a pas longtemps que la Cochinchine a reconquis son indépendance; si l'on réfléchit, d'une part, aux idées que le cabinet de Péking se forme du droit de la nature et des gens, aux singulières maximes qui règlent les rapports diplomatiques des Chinois avec les pays tributaires et les nations du dehors; si l'on songe, d'autre part, qu'un placet, si humble qu'il fût, mais écrit en langue anamitique, ne pouvait être mis sous les yeux de celui qui représentait l'empereur de la Chine, sans que le suppliant encourût des châtiments sévères, on ne verra dans cette coutume, toujours subsistante chez les Anamites, qu'un reste de l'ancien vasselage des vice-rois de la Cochinchine et du Tong-king.

Le *Grammaticæ compendium* est un travail qui fait honneur à la sagacité de M. Taberd. Quand on compose un traité grammatical on peut, comme l'a fait M. Abel-Rémusat, s'attacher plus à l'analogie des mots avec les choses qu'à l'analogie des mots entre eux; on peut encore, comme Morrison, par une méthode d'analyse moins philosophique, mais qui conduit à de bons résultats, rechercher dans la langue dont on veut exposer les principes les équivalents des formes grammaticales européennes, et indiquer le rôle que joue chaque mot dans la

phrase. C'est un travail analogue à celui de Morrison, que M. Taberd a exécuté sur la langue cochinchinoise. On y trouve, réunis en trente-huit pages, tous les préceptes qu'on peut désirer sur cette matière. Ceux qui liront le *Grammaticæ compendium* de M. Taberd ne tarderont pas à reconnaître que l'idiome anamitique a été formé primitivement sur le type du chinois vulgaire ou de la langue commune, dont la phraséologie diffère tant de celle du Kou-wen, qui n'a presque pas de formes grammaticales. C'est là un fait de la plus grande importance. Les formes grammaticales d'une langue ne sont pas au nombre des modifications que le temps amène toujours. Pour mon compte je ne concevrais pas comment et sous quelle influence des procédés d'expressions aussi savants et aussi ingénieux que le sont en général les procédés grammaticaux, auraient pu s'introduire chez les Tonquinois et les Cochinchinois. La structure particulière de l'idiome anamitique annonce que cet idiome est dérivé du chinois vulgaire et si l'on peut fixer véritablement, par des recherches ultérieures et des documents tirés du Pien-y-tien (Histoire des peuples étrangers), à l'an 214 avant J. C. l'époque de la colonisation du Tong-king et de la Cochinchine, on sera induit à conclure que la langue chinoise moderne était déjà parlée sous la dynastie des Thsin.

Bien que les grammairiens chinois, comme presque tous ceux de l'antiquité, n'admettent que trois espèces de mots, le nom, le verbe et la par-

ticule, M. Taberd a retrouvé les neuf parties du discours dans l'idiome anamitique. Il a soumis à l'analyse la plus minutieuse les particules cochinchinoises, véritables *connectifs*, pour me servir d'une expression de Harris, qui jouent un si grand rôle dans une langue où les mots ne s'unissent pas d'eux-mêmes et sont strictement monosyllabiques. M. Taberd a cité beaucoup d'exemples. Les a-t-il recueillis dans ses lectures ou de la bouche des naturels? Y a-t-il des écrivains anamitiques qui fassent autorité? Les Cochinchinois ont-ils une littérature? Voilà ce que j'aurais désiré apprendre de M. Taberd, et comme il n'a pas jugé à propos d'aborder ces questions, je suis obligé de m'en tenir aux relations des anciens missionnaires, qui ne parlent que des Annales tonquinoises, du Code du royaume, et de quelques versions anamitiques des livres de Confucius.

Le corps du *Dictionarium anamitico-latinum* n'a pas moins de six cent vingt pages in-4°, et renferme un nombre très-considérable de caractères rangés alphabétiquement. L'auteur a parfaitement compris que dans la plupart des cas, les monosyllabes de la langue anamitique ne sont pas significatifs par eux-mêmes, mais par relation. Il a donc formé de tous les caractères autant d'articles particuliers, et rangé sous chaque article ceux des caractères de la langue cochinchinoise avec lesquels peut s'unir le caractère principal qui fait le sujet de l'article. Il n'y a pas dans tout le *Dictionarium anamitico-latinum* un seul mot qui n'ait son article, c'est-à-dire qui ne se trouve

en composition avec d'autres mots, et il y a beaucoup d'articles qui occupent seuls deux colonnes du dictionnaire. Ce beau travail satisfait à tous les besoins; le *Dictionarium anamitico-latinum* de M. Taberd est incontestablement au-dessus du *Dictionarium anamiticum* du P. Alexandre de Rhodes, qui est d'ailleurs devenu fort rare.

On trouve à la suite du dictionnaire un *Hortus floridus Cocincinæ*, travail entrepris sous la direction du docteur Voigt, qui a fait pour M. Taberd ce que M. Reeves avait fait à Canton pour Morrison. Malheureusement je suis hors d'état d'apprécier le mérite de ce travail, encore plus de reconnaître si les auteurs sont parvenus à établir des synonymies exactes. Enfin deux index terminent le *Dictionarium anamitico-latinum*; le premier est une table des caractères expliqués dans le vocabulaire alphabétique et arrangés suivant l'ordre des radicaux, table qui forme un complément si utile au *Dictionarium anamitico-latinum*, que, sans cette table, les commençants n'auraient jamais pu faire usage du livre de M. Taberd. L'auteur a distingué par un astérisque les caractères cochinchinois des caractères chinois; le second est une table des caractères qui ont conservé la prononciation chinoise; l'auteur a marqué pareillement d'un astérisque ceux des caractères qui changent de prononciation, suivant les idées qu'ils expriment.

J'arrive maintenant à la seconde partie du travail de M. Taberd.

Je dirai peu de choses du *Dictionarium latino-ana-*

miticum, non que ce dictionnaire se recommande moins à l'attention des savants que le dictionnaire cochinchinois-latin ; ce travail fait encore plus d'honneur à M. Taberd, et prouve jusqu'à l'évidence que le respectable prélat sait écrire le cochinchinois comme un naturel. Il fallait, on l'avouera, une connaissance bien approfondie de l'idiome anamitique pour trouver dans cet idiome des équivalents à presque tous les mots de la langue latine. Le *Dictionarium latino-anamiticum* occupe sept cent huit pages in-4°; mais enfin c'est un dictionnaire inverse du premier, et les particularités curieuses qu'il offre de la grammaire et de la phraséologie cochinchinoises se rencontrent dans le *Dictionarium anamitico-latinum* et ont déjà été signalées par votre rapporteur. Dans un court avertissement placé à la tête du dictionnaire cochinchinois-latin, M. Taberd présente un résumé très-succint de l'histoire du Tongking et de la Cochinchine depuis le XVIe siècle, c'est-à-dire depuis l'indépendance de ces provinces. Je pense que M. Taberd a puisé tous ces renseignements dans le tome VI des Nouvelles lettres édifiantes publiées par Leclère. Je ne m'arrêterai donc pas à des détails, qui ne sont pas absolument neufs pour des Européens, mais je recommanderai à l'attention des voyageurs et des commerçants l'appendice qui termine le deuxième volume. Il y a dans cet appendice, avec une magnifique carte de l'empire d'An-nam que nous devons aux soins de M. Taberd, et qui mériterait d'être reproduite dans le Journal

de la Société, un vocabulaire polyglotte des mots les plus communs et des dialogues familiers en anglais, en français, en latin et en cochinchinois.

On y trouve encore une histoire écrite, dans ces quatre langues, du martyre d'une jeune femme convertie au christianisme. Cette histoire offre une lecture attachante, mais qui afflige l'âme. Du reste, que M. Taberd en soit convaincu, on ne se lassera jamais d'admirer le zèle, le courage à toute épreuve et la noble persévérance des missionnaires français dans le Tong-king et la Cochinchine. Les annales de la propagation de la foi nous apprennent que ces contrées renferment aujourd'hui plus de trois cent mille chrétiens. Si la persécution cesse ou si la ferveur du prosélytisme anime les nouveaux convertis, les Anamites trouveront dans la doctrine des catholiques une synthèse supérieure, qui s'applique parfaitement à l'intelligence, et l'on sait que ce qui manque à la pensée chinoise en général, c'est l'ordre et la synthèse. Peut-être ceux qui viendront après nous verront-ils se réaliser la prédiction de de Maistre, qui savait jusqu'à quel point les institutions religieuses des peuples, quand elles sont mauvaises, arrêtent, limitent ou circonscrivent les progrès de l'esprit humain, et qui ne craignait pas d'affirmer que *si l'Asie venait à recouvrer quelques-unes de ses anciennes prérogatives, elle nous passerait en un clin d'œil* [1].

Quoi qu'il arrive, Messieurs, on ne peut refuser

[1] Examen de la philosophie de Bacon, tom. II, pag. 269.

beaucoup d'intérêt, plus d'estime encore à ces travaux de philologie, maintenant inséparables des grands travaux apostoliques, et je crois que l'auteur des ouvrages dont je viens de vous rendre compte, indépendamment des titres qu'il avait depuis longtemps à la vénération de tous les catholiques, s'est encore acquis des droits à la reconnaissance des savants.

BAZIN aîné.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 décembre 1839.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT, in-4°, 23e livraison.

Par l'auteur. *Dissertation sur les* TING-LING *dont parlent les Chinois*, ou *sur la véritable nation à laquelle on donnait le nom de* CENTAURES *dans l'antiquité*. Brochure in-8°, avec figures, par M. de PARAVEY. Paris, 1839.

Par l'auteur. *Sketch of a hieroglyphical Dictionary*, by Samuel BIRCH. Londres, 1838, in-4°.

Par l'auteur. *A Letter to major general John Briggs on the discovery of part of the second volume, of the Jami-al-tawarikh of Rachid al-din*, by W. MORLEY. Londres, 1839.

Par l'auteur. Prospectus du *Dictionnaire arabe-français des dialectes vulgaires africains*, par M. Marcel. Article extrait du Journal asiatique, par M. BELIN.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Bulletins de la Société de géographie*. Numéros d'octobre et de septembre.

Plusieurs numéros du *Moniteur ottoman*, du *Journal de Smyrne*, de l'*Écho de l'Orient* et du *Journal de Candie*.

Séance du 10 janvier 1839.

Par l'auteur. *De l'esprit philosophique*. Discours prononcé le 25 novembre 1839, à l'ouverture du cours de philosophie

de la faculté des lettres de Montpellier, par M. l'abbé Flottes, in-8°, 1839; 24 pages.

Par l'auteur. *Archéologie égyptienne ou recherches sur l'expression des signes hiéroglyphes et sur les éléments de la langue sacrée des Égyptiens*, par J. A. DE GOULIANOF, membre de l'Académie russe. Leipsick, 1839, in-8°, 3 vol.

Par la Société asiatique du Bengale. *Second part of the twentieth volume of Asiatic researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal for inquiring into the history, the antiquities, the arts and sciences, and literature of Asia*. Calcutta, 1839, in-4°.

Par les éditeurs. *Bulletin de la Société de géographie*. 2° Série, tom. XII. Novembre, n° 71, 1839.

LETTRE DE M. TH. PAVIE À M. GARCIN DE TASSY.

Bombay, 27 novembre 1839.

Monsieur,

L'hindoustani n'est point un mythe, ni une chimère. Il existe, et vous ne l'avez pas inventé. Dès en embarquant à Suez, à bord du *steamer*, j'eus la satisfaction d'entendre les domestiques hindous parler la langue que vous nous avez apprise avec tant de zèle et de complaisance. Les règles posées dans la grammaire se retrouvaient dans la bouche de ces *Khidmatgar*. Ainsi, quand l'eau douce était trop rare pour la prodiguer, ils répondaient : *Mithâ pânî ho chukâ, kal Sâhib na milegâ*[1]; la loi des verbes intensitifs étant donc suivie. Ce que vous dites aussi dans votre grammaire de l'extension de la langue hindoustani, s'est confirmé sous mes yeux; un pauvre

[1] مٹھا پانی ہو چکا کل صاحب نہ ملیگا «L'eau douce «est finie; demain, Monsieur, il n'y en aura plus.»

arabe d'Aden, qui venait vendre des coquilles à bord, me comprit quand je lui dis : *Kitné ek roupaï ké wâsté*[1], et levant les doigts, il me dit *das*[2].

Mais, monsieur, ce qui est plus intéressant pour vous, c'est que le docteur Bird, secrétaire de la Société asiatique, m'a promis de trouver une bonne partie des livres que vous m'avez chargé de demander. J'ignore le temps que je dois rester à Bombay, cela dépend d'une réponse à la lettre que j'ai écrite hier au major Jervis, actuellement à Pounah ; mais contre mon attente, je trouve ici beaucoup plus de livres que je n'avais pensé, surtout en sanscrit. Une chose étrange, c'est que le nom des rues est écrit en caractères nagari. La bibliothèque est assez riche : en feuilletant le catalogue et les manuscrits, j'ai rencontré tout de suite le *Daça kumara,* dont je vais demander une copie immédiatement. J'oserai vous prier d'annoncer cette nouvelle à M. Langlois. Dès aujourd'hui je vais m'occuper de faire une note détaillée des manuscrits de la bibliothèque qui sont inscrits dans le catalogue sans aucune observation. Une collection nombreuse de livres *jaïna* est sans doute ce qu'il y a de plus important ; et comme le paquebot part demain, c'est par le prochain ou par toute autre occasion que j'enverrai cette note à M. Burnouf ; je serais si content de découvrir quelque chose qui pût lui être agréable ! Les manuscrits *jaïna,* accompagnés d'un petit commentaire interlinéaire, sont en gudjarati et d'une écriture toute semblable à la copie du Tchand que j'avais eue sous les yeux.

Contre mon attente encore j'ai trouvé ici beaucoup de catholiques portugais ; et c'est une grande consolation en pays étranger, musulman, parsi, idolâtre et protestant, de pouvoir assister à la messe. Au reste, grâce à la tolérance et au *libéralisme* du pacha, les couvents du Caire sont assez florissants, et on y entend l'humble cloche sonner l'*Angelus*

[1] كتنى ايك روپى كى واسطى « Combien pour une roupie ? « (c'est-à-dire 2 francs 50 centimes). »

[2] دس « Dix. »

à l'heure même où les muezzins crient en haut des mosquées leur *Allah akbar*. Le Caire m'a aussi offert bien de belles choses; ruines ou architecture du moyen âge. Mais la plus élégante ville est Moka, plus légère et plus gracieuse que les villes égyptiennes un peu lourdes, en exceptant toutefois les monuments qui datent des sultans mamlouks. Je ne connais rien de plus remarquable que la mosquée et la tombe du sultan, dont le nom, écrit sur le mur, porte: *El-Faquir Haçan Barcoc*[1]. Des inscriptions, à demi coufiques, s'enlacent et s'enroulent le long des murailles et tout autour du monument... J'ai rencontré fréquemment au Caire la légende *bism-allah*, etc. écrite en rond sur les portails, en pur et beau coufique......

Je ne suis arrivé à Bombay que samedi 23, m'étant arrêté un mois en Égypte. M. Fontanier m'a accueilli avec la plus aimable cordialité. C'est un homme profondément instruit dans tout ce qui touche à l'Orient; mais il a habité trop longtemps ces pays pour n'en être pas ennuyé et même dégoûté. Du reste il connaît tout aussi bien les orientalistes de Paris que s'il n'avait jamais quitté cette ville; il est au fait de tout, et a tout lu. La lettre que M. Toulousan avait eu l'obligeance de me donner pour lui a donné plus de poids à celle dont j'étais déjà porteur.....

Mais, monsieur, ce n'est pas maintenant que je suis dans l'Inde que je dois oublier vos bontés..... Tout ce que j'entends, tout ce que je vois, n'est-ce pas vous qui me l'avez appris? Car il faut, avant de passer jusqu'à l'Inde sanscrite, briser l'écorce hindoustani, qui enserre complétement la surface.

Les nouvelles sont mauvaises pour M. Julien: la guerre est décidée contre la Chine, et l'escadre anglaise, mouillée à Bombay, doit, dit-on, faire voile contre Canton. Tout cela nuira beaucoup aux relations si utiles qui existaient entre les missionnaires et le professeur..... La bibliothèque de Bombay

[1] الفقير حسن برقوق.

possède au plus 12 volumes chinois. Le *Pé-mei-jin* et le *She-wish-low* (titre que je ne comprends pas), sont les seuls ouvrages avec les classiques et les *Marshman*.

Mon itinéraire n'étant pas encore fixé, je ne puis savoir quels lieux je visiterai; mais soyez sûr, monsieur, que partout je m'occuperai de recueillir pour vous des lettres et des chants populaires..... Malheureusement, si l'hindoustani est facile à lire, à écrire, et même à parler, il est difficile à entendre, les natifs ne veulent ni ouvrir ni fermer la bouche, de sorte que les sons sortent avec tant de monotonie, qu'il est rare qu'on n'en perde pas la moitié. Enfin l'habitude et la pratique feront beaucoup; le principal est de bien connaître les règles.

. . . .

LETTRE À M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

Paris, 12 décembre 1839.

Monsieur,

Personne plus que moi n'applaudit à tous les travaux sérieux et consciencieux qui se font sur les livres anciens et très-importants que nous possédons sur la Chine; mais il me sera permis, par des faits positifs, de réclamer la part que l'on voudrait m'ôter dans ces travaux.

Le 2 mars 1835, et d'après le conseil de M. Arago, j'ai lu à l'Académie des sciences une note sur les satellites de Jupiter, retrouvés, non-seulement dans les livres du Japon, mais encore dans le Jupiter-Ammon du Panthéon égyptien de M. Champollion le jeune.

Cette note a été reproduite avec les figures japonaises et égyptiennes, et les textes orientaux, dans l'Écho du Monde savant; et le t. XV, p. 394, 2e série, du Journal asiatique de

Paris, mentionne le don que j'en ai fait à la Société, dans la séance du 6 avril 1835.

J'ai donc lieu d'être surpris que M. Biot fils, dans son utile et intéressant mémoire sur les noms des minéraux reçus de la Chine[1], attribue la première publication de l'article relatif à Jupiter, dans l'Encyclopédie japonaise, à M. Libri, dont l'Histoire des mathématiques en Italie s'imprimait seulement alors, et n'a paru que longtemps après.

Sous-inspecteur de l'École polytechnique, dès 1818 et 1820, j'y puisais, dans l'Encyclopédie japonaise, mes travaux sur les constellations de la Chine, constellations servant à expliquer celles de l'Égypte.

Publié en 1821, le rapport de MM. Cuvier, Ampère et Delambre, en fait foi, et je ne sache pas qu'alors M. Libri eût songé à s'occuper des livres de la Chine ou du Japon.

A l'une des leçons lumineuses et claires que donnait M. Arago à l'École polytechnique, je montrai la figure de l'Encyclopédie japonaise où se voit Jupiter, avec deux de ses satellites; M. Arago me dit que M. Rémusat lui avait déjà parlé de cette figure, et qu'il présumait qu'on avait aperçu ces satellites à la vue simple, parce qu'on citait, en Allemagne, des personnes qui assuraient les voir sans aucune lunette.

Cette réponse m'empêcha d'en parler alors dans ce que je publiai sur l'astronomie chinoise et japonaise; car je savais que certains peuples de la race mongole ont la vue d'une portée infiniment longue.

Mais en 1835 retrouvant, non plus deux, mais quatre satellites autour de la tête du Jupiter égyptien, ce nouveau rapport de l'Égypte et du Japon me frappa, et je demandai à M. Arago si je devais en faire l'objet d'une note à l'Académie, ce qu'il approuva.

Que M. Libri examinant ensuite, et longtemps après moi,

[1] Journal asiatique, 3e série, tom. VII, septembre 1829, p. 210 et 211.

l'Encyclopédie japonaise, ait été frappé, comme M. Rémusat, comme moi, comme M. Klaproth, d'y voir figurer auprès de Jupiter deux satellites, je le conçois parfaitement; qu'il ait fait calquer cette planche et l'ait imprimée, je l'admets encore, puisqu'il a été la chercher, et l'a présentée tout humide dans la séance du 2 mars; mais qu'il ait prétendu que c'était par lui que j'avais eu connaissance de ce fait, voici ce qui ne peut se comprendre, puisque dès 1819, je le répète, j'avais eu l'Encyclopédie japonaise pendant longtemps entre les mains, et qu'à Londres encore, en 1830 et 1831, j'y ai calqué tous les peuples étrangers à la Chine, et dont je fournis une des figures, celle des Centaures, en ce moment.

J'ignorais même, à cette époque, que M. Libri eût un ouvrage sous presse; et d'ailleurs je disais précisément le contraire de ses assertions dans cet ouvrage, car j'attribuais à la connaissance ancienne des télescopes chez les Égyptiens, et chez les Japonais, la figure de ces satellites donnés par les monuments de ces peuples à la planète ou au dieu Jupiter; je faisais observer, et M. Arago, en effet, le répéta devant toute l'Académie, que Galilée avait, par le télescope, connu immédiatement l'existence des quatre satellites de Jupiter, et que si les Japonnais avaient puisé dans les écrits des anciens jésuites astronomes de Péking, ils auraient attribué aussi à Jupiter quatre satellites ou aides de camps, et non pas seulement deux, comme le dit la note qui accompagne la figure dans l'Encyclopédie japonaise.

D'autres notes ont été ensuite remises par moi à l'Académie, et publiées dans l'Écho, sur l'anneau de Saturne, et sur l'existence antique des télescopes et des lunettes en Chine et en Égypte, en Assyrie; mais j'ignorais alors, et c'est M. Libri qui a eu le mérite de la citer de nouveau dans son ouvrage, l'existence de la lunette célèbre qui fut placée à Raguse, et qui, provenant peut-être du phare d'Alexandrie, permettait d'apercevoir les vaisseaux à plusieurs lieues de distance, en pleine mer.

Cette lettre, publiée par M. Libri, confirme donc mes idées

sur la connaissance qu'ont eue les Égyptiens (et par eux les Japonais) des satellites de Jupiter, et peut-être même de l'anneau de Saturne, planète nommée *Sew* en égyptien ; et qui, suivant des textes antiques copiés à Gournah, et cités par M. Rosellini, *répand l'incendie dans l'ardeur de son ciel rayonnant.*

Ces idées sont entièrement opposées à celles de MM. Ed. Biot et Libri ; je suppose qu'on ne voudra pas les étouffer, et je demande que cette lettre soit insérée dans le Journal asiatique.

Chevalier DE PARAVEY.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE M. LE CHEVALIER DE PARAVEY

ACTUELLEMENT SOUS PRESSE.

Illustrations de l'astronomie hiéroglyphique et des planisphères et zodiaques retrouvés en Égypte, en Chaldée, dans l'Inde et au Japon, ou *Réfutation des mémoires astronomiques de Dupuis, de Volney, de Fourier et de M. Biot;* ouvrage enrichi de caractères orientaux, accompagné de planches nombreuses offrant les principaux zodiaques et planisphères comparés entre eux, et qui forme une suite nécessaire au grand ouvrage sur l'Égypte. 30 fr.

Ce volume se compose des mémoires suivants, sur lesquels s'est appuyé M. le baron Cuvier dans son Discours sur les révolutions de la surface de la terre :

1° *Aperçu* des Mémoires que nous avons lus, en 1820, à l'Académie des sciences, précédé d'un extrait rapide des auteurs qui ont traité de l'antiquité des zodiaques égyptiens.

2° *Rapport* de M. Delambre sur nos mémoires, précédé d'un avant-propos.

3° *Jugements* divers portés sur l'aperçu de nos mémoires et sur le rapport de M. Delambre, auquel ils ont donné lieu.

4° *Nouvelles considérations* sur le planisphère de Dendérah, transporté enfin à Paris; sur la projection qui y est suivie et sur les noms romains que l'on y trouve aussi bien qu'à Esné; considérations précédées de deux articles insérés par nous dans les journaux, et relatifs à ce monument.

5° *Réfutation* des anciens et des nouveaux mémoires de M. Biot sur les zodiaques et monuments astronomiques de l'Égypte; suivie d'un appendice, qui aussi a été détaché et publié séparément, et qui complète cette réfutation.

6° *Preuves directes*, nouvelles et nombreuses, que l'antique astronomie hiéroglyphique était la même pour tous les anciens peuples du monde, et spécialement pour les Chaldéens, les Égyptiens et les peuples qui ont civilisé l'Inde, le Japon et la Chine.

7° *Tableau général* et comparatif des vingt-huit constellations lunaires, et des douze mois de tous les anciens peuples.

8° *Lettres* adressées à l'Académie des sciences sur la connaissance qu'ont pu avoir les anciens de l'anneau de Saturne, des satellites de Jupiter et même de ceux de Saturne, des télescopes et des planétaires, et des paratonnerres.

Des hiéroglyphes égyptiens comparés à ceux des anciens Chinois, ou Essai sur les trois chapitres d'Horapollon relatifs au Cynocéphale, chapitres retrouvés dans les dictionnaires toniques de la Chine; essai suivi de notes traitant de l'écriture hiéroglyphique en général, et des peuples qui l'ont inventée.

De la sphère et des constellations de l'antique astronomie hiéroglyphique, ou preuves directes, nouvelles et nombreuses,

que cette astronomie primitive était la même pour tous les anciens peuples, et spécialement pour les Chaldéens, les Égyptiens, et pour les peuples sémitiques qui ont civilisé l'Inde, la Chine et le Japon. Mémoire formant la seconde partie de notre Réfutation des anciens et des nouveaux écrits de M. Biot; terminé par un grand tableau synoptique des systèmes astronomiques conservés, 1° en Chine et chez les Mongols; 2° dans les Indes; 3° chez les Parses modernes; 4° en Arabie et chez les Turcs mahométans; 5° chez les Égyptiens anciens. Prix : 6 fr.

Documents hiéroglyphiques, emportés d'Assyrie et conservés en Chine et en Amérique, sur le déluge de Noé, les dix générations avant le déluge, l'existence d'un premier homme, etc. ouvrage orné de planches et de trois tableaux à caractères orientaux, et terminé par des notes sur les quinze chefs de peuples après le déluge, cités dans la Bible, dans le Zend-Avesta, dans le Ly-tay-ky-sse chinois, et chez les Aztèques du Mexique. Prix : 6 fr.

PUBLICATIONS DIVERSES.

The History of Christianity in India from the commencement of the Christian era, by J. Hough. 2 vol. in-8°. (Prix : 24 sh.)

Journal of an expedition from Sincapore to Japan, with a visit to Loo-choo, by Parker. Londres, 1839; in-8°. (Prix : 2 sh. 6 p.)

Practical Philosophy of the Muhammedan people, being a translation from the Persian of the Akhlak'i-Jalaly, by THOMPSON. Londres, 1839; in-8° (prix: 15 sh.). Publié par la Société de traductions.

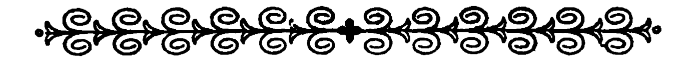
Catalogue of the Syriac Manuscripts in the British Museum. Londres, 1839; in-fol. (prix: 12 sh.).

Ce catalogue est l'ouvrage de feu M. Rosen, si nous sommes bien informés.

Correspondance de M. E. BORÉ; *Rapports à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Notice sur l'état actuel des Chaldéens*, 2 vol. in-8°. (Paraîtra incessamment.)

M. Poley, dans une lettre en date du 6 février, où il adresse à M. Burnouf le résultat de la collation d'un manuscrit que M. Burnouf lui avait demandé, lui annonce que M. Wilson vient de faire paraître sa traduction du Vichnou-pourâna, ouvrage considérable dans lequel le savant auteur du dictionnaire sanskrit a consigné le résultat de ses vastes lectures.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1840.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite et fin.)

VIII. — NATUREL DES INDIENS.

Quoique le naturel des Indiens soit ennemi de l'action, qu'ils soient timorés, leur volonté est cependant fortement attachée aux principes de sincérité et de droiture. Ils ne se livrent pas à la poursuite des richesses par des moyens illicites; quand ils en acquièrent, c'est par des moyens conformes à la justice. Ils ont de la déférence et de la soumission plus qu'il ne leur conviendrait d'en avoir. Ils

craignent beaucoup les châtiments d'une transmigration enveloppée de ténèbres; ils font assez peu de cas des occupations mondaines de la vie, qu'ils regardent comme de fausses et insidieuses déceptions. Ils ne font point de déclarations publiques en prenant les dieux à témoins; et cependant ils gardent religieusement leur foi promise. Leurs principes politiques et d'éducation sont fixés et déterminés dès une haute antiquité. Leurs usages et coutumes sont comme la concorde et l'harmonie elles-mêmes.

IX. — DES DÉLITS ET DES CRIMES; DES PUNITIONS ET CHÂTIMENTS DIVERS. — ÉPREUVES JUDICIAIRES.

Les actions perverses commises dans le but de nuire à la société, par un nombre quelconque de personnes, sont jugées par les magistrats du royaume aux époques où la lune est dans son plein[1]. Si des complots sont tramés contre le prince, on en recherche avec soin les traces, et si ces complots se produisent au grand jour, alors les conspirateurs sont communément renfermés dans une prison sûre, sans supporter la peine de mort; ils y passent leur vie, mais la mort ne leur arrive pas à un âge avancé. Les hommes qui violent les lois, qui transgressent les rites de la justice, dont la perversité les fait agir contrairement à la droiture et au respect qu'ils doivent à leurs parents, alors on leur coupe le nez,

[1] 時虧 *Chi-ki.*

les oreilles, les mains, les pieds, ou bien on les expulse au delà des frontières du royaume (on les condamne à la déportation), ou bien encore on les envoie dans des contrées désertes et malsaines. Les autres fautes ou transgressions des lois se rachètent par des amendes, que les coupables sont obligés de payer. La raison de cette coutume est que la détention dans une prison, la séquestration n'ajouteraient rien, selon eux, au châtiment. Dans les interrogatoires que l'on fait subir aux prévenus, et pour trouver des preuves à leur charge, on emploie une pièce de bois plate, unie et creuse dans le milieu. S'il y a opposition de la part des prévenus et que leur honte se manifeste à un haut degré [1], ils se reconnaissent coupables, et ils ne désirent pas que l'on pousse plus loin les investigations sur leurs intentions et les circonstances qui ont accompagné le crime, en pratiquant sur leurs personnes les épreuves prescrites. Ces épreuves se divisent en quatre espèces [2] : ce sont celles de l'*eau*, du *feu*, de la *pesée* et du *poison*. Si on emploie l'*épreuve par l'eau*, dans ce cas, l'homme accusé d'un crime doit, avec une pierre destinée à cet usage [3], aller immédiatement

[1] Conférez *Manou*, liv. VIII, sl. 25-26.

[2] Le texte chinois porte *trois*, par erreur sans doute, puisqu'il y en a *quatre* d'énumérées.

案者凡有三條水火稱毒

Gan tche fan yeou san tiao : choui, ho, tching, thou.

[3] 與石盛 *Iu chi ching.*

se plonger dans le fond d'une eau courante, et y rester jusqu'à ce que la vérité ou la fausseté de l'accusation soit reconnue. Si l'homme reste au fond de l'eau et que la pierre surnage, alors il y a culpabilité démontrée; si au contraire l'accusé surnage, tandis que la pierre descend au fond de l'eau, alors la culpabilité n'est pas démontrée.

Quant à l'*épreuve par le feu*[1], elle se fait avec une barre d'acier rougie au feu. L'homme accusé d'un crime doit marcher dessus à plusieurs reprises; cela fait, il prend l'acier rougi entre ses mains pour les éprouver. En outre on lui ordonne de le lécher avec sa langue. S'il est innocent, alors aucune des parties de son corps mises à l'épreuve n'est atteinte et brûlée; si, au contraire, il est coupable, elles se trouvent fortement atteintes.

L'accusé ayant été jugé trop faible pour supporter la chaleur ardente (de l'acier rougi) prend en mains des fleurs non encore écloses et les disperse sur l'acier ardent; s'il est innocent, alors les fleurs

[1] «Dans les Indes, lorsqu'un homme en accuse un autre de «quelque crime qui mérite la mort, c'est la coutume de demander «à l'accusé s'il soutiendra bien l'*épreuve du feu*. S'il répond que oui, «alors on fait chauffer un morceau de fer jusqu'à ce qu'il soit tout «rouge. On lui dit ensuite d'étendre sa main, et on met dessus sept «feuilles d'un certain arbre qu'ils ont dans les Indes, et le fer rouge «par-dessus les feuilles. Il marche ensuite de côté et d'autre pendant «quelque temps, et après cela il jette le fer. Aussitôt on lui met la «main dans une poche de cuir, qui est en même temps cachetée «avec le sceau du prince; au bout de trois jours, s'il vient pour comparaître en disant qu'il n'a souffert aucune brûlure, on lui ordonne «de tirer sa main; s'il n'y paraît aucune impression du feu, il est «déclaré innocent.» (Anciennes relations des Indes et de la Chine.)

s'épanouissent; s'il est coupable, alors les fleurs brûlent et se dessèchent[1].

Dans l'*épreuve par la pesée*, le prévenu est mis en équilibre dans une balance avec une pierre, pour savoir, par cette expérience, lequel de l'accusé ou de la pierre est le plus pesant ou le plus léger. Si le prévenu est innocent, alors celui-ci descend et la pierre s'élève; s'il est coupable, alors la pierre est plus pesante et le prévenu plus léger.

Dans l'*épreuve par le poison* on se sert d'un mouton à laine blanche et noire, que l'on divise par le milieu; la cuisse droite est donnée à l'accusé, qui doit manger immédiatement cette portion, dans laquelle on a fait entrer plusieurs sortes de poisons. Si l'accusé est réellement coupable, alors le poison se manifeste et il meurt; s'il est innocent, alors le poison n'agit pas et il se dissipe. Les règles de ces quatre[2] sortes d'épreuves judiciaires défendent tout autre moyen que ceux qui sont prescrits.

X. — DES RÈGLES DE LA POLITESSE ET DE L'URBANITÉ. — FORMULES DE SALUTATIONS.

Nous arrivons maintenant aux règles prescrites pour témoigner le respect; ces règles sont de neuf sortes[3]. La première consiste à exprimer des pa-

[1] Conf. *Manou*, liv. VIII, sl. 114-115.

[2] Le texte porte ici *quatre* : 四條 *sse tiao*.

[3] On n'en compte ordinairement que cinq. « Les Indiens, dit

roles de déférence et à faire des questions qui témoignent des sentiments dont on est pénétré; la seconde consiste à incliner la tête en signe de respect; la troisième consiste à élever les mains jointes jusqu'à la hauteur de son front et à s'incliner ensuite[1]; la quatrième consiste à joindre les paumes des mains et à les porter en avant horizontalement; la cinquième consiste à s'incliner sur ses genoux; la sixième consiste à s'agenouiller en faisant une profonde révérence; la septième consiste à avoir les mains et les genoux abaissés jusqu'à terre; la

« l'abbé Dubois, ont plusieurs manières de saluer; dans quelques « contrées, le salut se fait en portant la main droite sur le cœur; « dans d'autres, en l'étendant simplement vers la personne connue « qu'on voit passer... Lorsque la personne que l'on salue est d'un rang « élevé, on touche quelquefois la terre avec les deux mains et on les « porte ensuite au front, ou bien on s'approche d'elle et on lui touche « trois fois les pieds.

« Les Indiens qui n'appartiennent point à la caste des Brahmes « saluent ceux-ci en leur faisant le *namaskâra*, qui consiste à joindre « les mains et à les porter ensuite au front ou au-dessus de la tête. « Cette espèce de salut suppose une grande supériorité dans celui à « qui il s'adresse... On se borne quelquefois, en saluant un Brahme, « à élever les mains jointes jusqu'à la poitrine.

« Une autre manière de saluer fort respectueuse consiste à étendre « les deux mains vers les deux pieds de celui qu'on veut honorer, ou « même de les saisir en se jetant à ses genoux...

« Cependant, de tous les saluts, le plus solennel et le plus respectueux, c'est le *sachtangâ*, ou prostration des six membres, qui « consiste à se coucher, le visage contre terre et les bras étendus au « delà de la tête. Dans cette posture, les pieds, les genoux, le ventre, « l'estomac, le front et les bras doivent toucher la terre. On se prosterne ainsi devant les grands personnages, les rois, les *gourous* et « autres magistrats revêtus de quelque haute dignité. » (Mœurs, Institutions et coutumes des peuples de l'Inde, par l'abbé Dubois.)

[1] C'est le नमस्कार *namaskâra*.

huitième consiste à avoir les cinq roues inclinées ensemble[1]; la neuvième consiste à avoir les cinq membres prosternés à terre[2]. Voilà les neuf façons de témoigner le respect. La plus haute, la plus démonstrative est celle qui consiste à saluer, les genoux en terre, en faisant l'éloge des vertus de la personne à laquelle on témoigne ainsi son respect; on l'appelle *témoignage de respect accompli*[3]. Lorsqu'on se trouve éloigné de la personne que l'on veut saluer, alors on incline la tête vers la terre en saluant avec la main; lorsqu'on se trouve à proximité, alors on embrasse les genoux, que l'on baise, et on presse les talons. Tout Indien à qui il arrive de solliciter un emploi et de recevoir une mission, doit se prosterner aux pieds de son supérieur, en lui relevant un peu son vêtement en signe de respect. Le sage qui reçoit cette marque de déférence doit faire à celui qui la lui donne des compliments de congratulations. Quelques-uns lui posent les mains sur le sommet de la tête, d'autres lui frappent légèrement de la main sur le dos, en lui parlant affectueusement, et en lui donnant de salutaires instructions pour se conduire convenablement dans toutes les circonstances de la vie, lorsqu'il sera

[1] 八五輪俱屈 *pa ou lun kiu kiuh*. Nous ignorons ce que c'est que les cinq *roues*.

[2] C'est le पञ्चाङ्ग *pantchânga*, salut consistant dans le prosternement *des cinq membres*, à savoir : le *front*, les *deux joues* et les *deux mains*.

[3] 盡敬 *Thsin-king*.

sorti de sa famille. Les *Cha-men* (ou religieux bouddhistes) qui ont reçu de pareilles marques de respect, ne font qu'y ajouter des vœux de bonheur et de bien-être; et sans s'arrêter à faire toutes ces génuflexions, ces actes de politesse, ceux qui prennent ainsi congé de leurs supérieurs se rendent où leur devoir religieux les appelle; un grand nombre d'entre eux ayant des tournées à faire dans l'intérêt de leur ordre. Il en est qui ne font qu'une tournée, d'autres répètent trois fois la même tournée. Si au premeir stage [1] leur cœur défaille, ou s'ils demandent à n'en faire qu'un certain nombre, alors on les laisse faire ce qu'ils désirent.

XI. — DES MALADIES ET DE LA MORT; DES DIVERSES ESPÈCES DE FUNÉRAILLES.

Toute personne qui tombe malade se prive de nourriture pendant sept jours, dans l'intervalle desquels il en est un grand nombre qui entrent en convalescence et guérissent; mais ils doivent, s'ils ne se trouvent pas mieux après ce laps de temps, envoyer un exprès dans le pays pour chercher un ingrédient, espèce de gâteau, dont la nature et l'espèce se nomment *tchoung* [2], différent des médica-

[1] 宿 *sou*. C'est un endroit où les pèlerins font halte et passent la nuit; on le nomme ordinairement *caravansérail*. Les caravansérails se trouvent à une distance l'un de l'autre d'environ trois lieues.

[2] 名種 *ming tchoung*. Tchoung, en chinois, signifie *semence, classe, espèce*. — Discipuli bonziorum (*Dict. annam.*).

ments préparés par les gens de l'art; et sur lequel cependant ils comptent beaucoup; mais le résultat est souvent bien différent de celui qu'ils espéraient.

Quand leur fin arrive, alors commencent les cérémonies des funérailles et du deuil, qu'ils surnomment *état de pleurs mutuels et silencieux*[1]. On déchire ses vêtements, on s'arrache les cheveux, on se presse le front, on se frappe la poitrine; on assiste à la cérémonie sans rien entendre. Le temps de ces démonstrations est indéterminé; on les observe jusqu'à ce que les funérailles soient achevées. Le cérémonial pour les funérailles est de trois sortes : la première sorte se nomme *funérailles* ou *enterrement par le feu*[2]. On entasse du bois pour cet usage, et on y met le feu en différents endroits.

La seconde espèce de funérailles se nomme *funérailles par l'eau*[3]. On plonge le corps du défunt dans une eau profonde, et on le laisse aller à son courant, qui le transporte au loin et l'engloutit.

La troisième espèce s'appelle *funérailles des lieux infréquentés*[4]. On abandonne le corps du défunt dans une forêt, où il est dévoré par les bêtes sauvages.

Quand le roi du royaume vient à mourir[5], on

[1] 相泣 *Siang-kie.*

[2] 火葬 *Ho-tsang.*

[3] 水葬 *Choui-tsang.*

[4] 野葬 *Yai-tsang.*

[5] 殂落 *tsou-lo*, littéralement *ascendit* et *descendit.* Ce sont les

commence d'abord par établir à sa place le prince qui doit lui succéder, afin qu'il préside, comme chef de l'état, aux cérémonies des funérailles du roi défunt, et qu'il fixe, en les tranquillisant, le sort des supérieurs et des inférieurs. Il établit les qualités du défunt en proclamant tout haut ses vertus, sans lui donner des titres honorifiques posthumes (comme on en donne en Chine aux souverains décédés). Le chef de famille qui a présidé aux funérailles ne prend aucune espèce de nourriture. Lorsque ces cérémonies sont terminées, il est d'un usage constant de ne pas renvoyer ceux qui ont accompagné le mort dans ses funérailles, et qui, par cela même, sont

termes dont se sert le Chou-king (chap. *Chun-tien*), pour exprimer la mort de *Yao*. Ils sont très-remarquables dans cet ancien et admirable livre, parce qu'ils caractérisent parfaitement la croyance des anciens Chinois concernant la nature de l'homme et les deux principes dont il est formé. « Ces deux caractères 殂落 *tsou-lo*, dit « Tsaï-chin, élève du célèbre Tchou-hi, et l'un des commentateurs « du Chou-king, signifient *mourir*; par la *mort*, l'esprit immatériel, ou « le principe intelligent de la vie. 魂氣 *koan-khi*, retourne au « ciel; c'est pourquoi on l'exprime par 殂 *tsou*, « ascendit; » le « principe matériel 體魄 *thi-pé*, retourne à la terre; c'est pour- « quoi on l'exprime par 落 *lo*, « descendit. » Il faut cependant observer que cette expression composée, employée par les anciens et les modernes Chinois, pour désigner l'acte de mourir, n'est appliquée par eux qu'aux *rois* ou *empereurs*, et non pas aux simples individus, comme si, à leurs yeux, les premiers étaient d'une nature supérieure, d'une autre nature. En effet, ils les regardent comme tenant leur mission du ciel; comme ses préposés, ses envoyés, qui, lorsqu'ils meurent, vont lui *rendre son mandat*.

considérés comme impurs, sans leur faire à tous prendre un bain hors de l'endroit où le mort a été enterré; après quoi ils rentrent chacun chez eux.

XII. — DU SUICIDE VOLONTAIRE DES VIEILLARDS.

Quand les Indiens arrivent à l'âge de soixante ans (âge où les devoirs de chefs de famille sont transmis à d'autres), ou à soixante et dix et quatre-vingts, et que la mort est attendue à chaque instant, le temps fixé de la vie paraissant écoulé, l'homme retombe en enfance et il s'affaisse sous le poids des infirmités. Arrivé sur le bord de la vie, à une époque où les terreurs sont portées à l'extrême, il se résigne à quitter le monde, à se séparer de sa poussière. Il est d'usage qu'il désire être rejeté du milieu des hommes; il fait peu de cas de la vie et de la mort qu'il regarde avec indifférence. Il fuit autant qu'il peut les voies du monde, même avec ses proches. C'est pourquoi il fait savoir à ses amis qu'il désire les réunir pour se réjouir avec eux dans un festin, à la suite duquel il monte sur une barque, se rend, accompagné par des instruments de musique, au milieu du fleuve *King-kia* (le Gange), et là s'abandonnant à son courant, il se noie dans ses flots. On dit alors qu'il a conquis le dixième ciel. Il en est qui, ne paraissant pas encore avoir épuisé toutes les humiliations, toutes les conditions méprisées de la vie, sortent de leurs familles, se font admettre dans la foule des religieux bouddhiques, sans titres hono-

rifiques, pour y déplorer hautement la perte d'un père ou d'une mère, en récitant à haute voix et avec mesure les louanges de celui qui leur a accordé un pareil bienfait, en éloignant de leur esprit tous les soucis du monde, jusqu'à ce qu'ils trouvent à la fin les véritables richesses, les biens réels dans une félicité obscure.

XIII. — DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Quant à la direction de l'enseignement, il y a de grands établissements publics où l'on s'efforce de donner de l'instruction à la jeunesse, et cependant, même dans les plus grands de ces établissements, on ne fait point usage de livres. Les habitants ne payent point de taxes ou d'impôts pour les écoles.

XIV. — DISTRIBUTION ET REVENUS DES DOMAINES ROYAUX.

Dans l'intérieur des champs ou propriétés territoriales qui appartiennent au roi[1], les grandes divisions sont au nombre de quatre. La première est destinée à subvenir aux besoins du royaume (ou de l'état), et à fournir les grains que l'on offre dans les sacrifices et autres cérémonies; la seconde est assignée en jouissance aux ministres et aux autres grands fonctionnaires de l'état pour les aider (à occuper dignement leur emploi); la troisième est donnée en jouissance aux hommes qui ont des lumières supé-

[1] 王田 *Wang-tien.*

rieures, qui sont doués d'une intelligence profonde, et qui, par leurs études et leur savoir, ont açquis des talents sublimes [1]; la quatrième est destinée à procurer du bien-être à la foule de ceux qui ont reçu ces mêmes propriétés territoriales pour les faire valoir; manière d'agir bien différente de celle de ces hommes qui se livrent à toutes sortes d'exactions.

XV. — DES IMPÔTS ET CHARGES PUBLIQUES.

Les charges publiques, les impôts fonciers que les habitants sont obligés de payer sont très-légers; ils sont très-modérés dans les provinces. Chacun, dans les temps de paix et de tranquillité, est suffisamment pourvu dans ses besoins par la culture des terres.

XVI. — DE L'ENTRÉE DES TROUPES EN CAMPAGNE.

Lorsqu'on entreprend une campagne pour marcher contre les barbares, les palais, les chaumières, tous les lieux de stations sont employés à loger les troupes, s'ils sont reconnus propres à cet usage. On appelle aux armes les divers districts, ou bien on leur permet d'attendre l'issue de la campagne et

[1] 三賞聰叡碩學高才 *san chang thsoung joui chih hio kao tsai*. Cette classe est probablement celle des Brâhmanes qui, selon leurs lois, doivent être entretenus aux frais de l'état et des particuliers.

de rentrer dans l'intérieur pour aider les ministres et la foule des magistrats, ainsi que ceux qui les assistent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

XVII. — PROPRIÉTÉS TERRITORIALES; PRODUITS DU SOL.

Chaque Indien a une portion de terre avec laquelle il pourvoit à sa nourriture et à son entretien[1]. On donne des cités en apanages, on distribue des terres, à condition de partager les profits du sol, y compris même les fleurs, les herbes, les fruits et les arbres de toute nature. Les produits du sol sont très-variés; ils portent différents noms, tels que fruit *gan-mo-lo*[2]; fruit *gan-mi-lo*[3]; fruit *mo-tou-kia*[4]; fruit *po-ta-lo*[5]; fruit *kie-pi-tha*[6]; fruit *ho-mo-lo*[7]; fruit *tchin-tou-kia*[8]; fruit *ou-than-po-lo*[9]; fruit *meou-tche*[10]; fruit *na-li-ki-lo*[11]; fruit *pouan-lo-so*[12]; fruits dont il serait

[1] 各有分地自食 *khe yeou fen thi tseu chi.* Ad verbum : *Unusquisque habet partitam terram (ad) seipsum nutriendum.*

[2] गम्भारी *gambhârî?* nom d'un arbre.

[3] गम्भीर *gambhîra?* le citron (Wilson).

[4] मधूक *madhoûka?* nom d'un arbre.

[5] पटल *patala?* nom d'un arbre.

[6] किम्पाक *kimpâka?* plante cucurbitacée.

[7] अमल *amala?* phyllanthus emblica (Wilson).

[8] जम्बुक *djambouka?* pomme d'api.

[9] उदुम्बर *oudoumbara?* figuier sauvage.

[10] मुञ्ज *moundja?* espèce d'herbe. — *Saccharum mundja* (Roxb.).

[11] नालीक *nâlîka?* sorte de plante.

[12] पलाश *palâs'a?* butea frondosa.

difficile de déterminer l'espèce et la nature, mais qui paraissent précieux et excellents dans leur genre. Les hommes de notre siècle en parlent avec beaucoup d'éloge.

Quant aux fruits *tsao* (espèce de *cannarium*), à la châtaigne, aux fruits *pi* et *chi*, l'Inde n'en a jamais entendu parler. La poire, la prune, la pêche, la prune acide, les raisins et autres fruits, viennent du royaume de Kachemire[1], où ils croissent en abondance[2]. La grenade, les oranges, viennent d'autres royaumes[3]. Toutes les plantes et les arbres à fruits

[1] Il y a dans le texte 迦涇彌羅 *kia-king-mi-lo*, au lieu de *kia-chi-mi-lo*, qui est la bonne leçon, comme la transcription exacte de ce nom ethnique dans le même texte, reproduit dans les Considérations générales sur les contrées occidentales de l'Asie (*Pian-i-tian*, liv. XLIII, fol. 39), ne permet pas d'en douter. Il serait bien à souhaiter, pour apporter une plus grande exactitude dans les traductions, que l'on eût toujours d'autres éditions du même texte à consulter, afin de servir de contrôle; on serait exposé à moins d'erreurs.

[2] « Tout y est parsemé (dans le Kachemire) de nos plantes et de « nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres, *pommiers, poi-« riers, pruniers, abricotiers et noyers*, chargés de leurs propres fruits, « et de *vignes* et de *raisins* dans la saison. » (Bernier, *Lettre sur le Kachemire*.)

[3] « Il y a véritablement (à Dehli) un marché de fruits qui a « quelque apparence; on y voit l'été quantité de boutiques pleines « de fruits secs qui viennent de Perse, de Balk, de Bokara et de « Samarkande, comme amandes, pistaches, noisettes, raisins, pru-« neaux, abricots et autres; et dans l'hiver on y voit d'excellents « raisins frais, noirs et blancs, qu'on apporte de ces mêmes pays, « bien enveloppés dans du coton; des pommes et des poires de trois « ou quatre espèces, et de ces admirables melons qui durent tout « l'hiver. » (Bernier, Dehli et Agra.)

qui produisent ceux dont on vient de parler, sont cultivés dans les champs. Les agriculteurs les plantent et en recueillent les fruits avec soin. Ils commencent par bien nettoyer la terre des mauvaises herbes qui la couvrent, et ils sèment ou plantent ensuite quand la saison est propice. Chacun retire de son labeur du bien-être et de l'aisance. Ce que le sol produit le plus naturellement, c'est le riz, l'orge ou le blé barbu; les herbes fourragères croissent en grande abondance. Quant aux herbes potagères, on trouve dans l'Inde le gingembre, la moutarde, le melon, la pastèque ou melon d'eau, les oignons, les poireaux, et autres plantes potagères de la même espèce. Quoique les oignons et les poireaux soient rares, on en mange cependant jusqu'à satiété, mais dans un petit nombre de familles.

XVIII. — DES DIVERSES ESPÈCES D'ALIMENTS; DES BOISSONS SPIRITUEUSES.

Il est une espèce d'aliment qu'il est ordonné de ne préparer qu'en dehors des faubourgs des villes, par la pression, jusqu'à ce que l'on ait extrait une matière sucrée, douce et onctueuse, très-agréable au goût, et que l'on mélange avec sa boisson. Le miel en pierre, l'huile ou le beurre clarifié, sont des substances onctueuses, qui servent habituellement à la préparation des aliments. Le poisson, le mouton, les daims et les cerfs sont préparés en aliments dans les saisons convenables, et forment des pro-

visions. Le bœuf, le mulet, l'éléphant, le cheval, le cochon, le chien, le renard, le loup, le lion, le singe, tous ces animaux à poils et à crinière, classés ensemble dans la même catégorie, sont sans saveur, ou n'en ont qu'une très-fade; ils sont insipides et nauséabonds. La lie du peuple, qui est regardée par les classes supérieures comme souillée et dégradée par toutes sortes de vices, qui habite en dehors des faubourgs, et paraît très-rarement au milieu de l'autre population, si elle boit des liqueurs fermentées, elle les distille pendant une nuit à la dérobée, et la saveur la plus succulente se perd et se dissipe. On distingue cependant le vin fait de grappes de raisins, et la liqueur produite par la canne à sucre, que boivent les *Cha-ti-li* (Kchatriyas); les *Fei-tche* (Vaisyas) boivent une liqueur composée de substances fermentées; les *Cha-men* (Samanéens bouddhiques), et les *Po-lo-men* (Brâhmanes), boivent du vin fait de grappes de raisins et du sirop de canne à sucre, mais ils ne boivent point de ce que l'on appelle des *liqueurs distillées pendant une nuit*[1]. Les classes mêlées, les classes viles n'ont rien qui les distingue entre elles. Ceux qui ont de l'aisance se servent de vases et d'ustensiles de ménage formés d'une substance travaillée avec art; lorsque ces ustensiles de ménage sont endommagés, ils ne s'en laissent pas manquer, selon les circonstances. Quoique ce soient des vases de métal, sans pieds, dont

[1] 酒醴 *Tsieou-li.*

ils se servent, et qu'ils préparent leurs aliments dans des vases en terre cuite, ils ne connaissent pas ces nombreux vases en poteries (dont les Chinois font usage); ils se servent rarement de vases en cuivre rouge pour prendre leurs aliments. Ils goûtent de tous les mets avec les doigts de la main; ils prennent ou distribuent les aliments sans cuiller ou bâtonnets (dont se servent les Chinois), et ce n'est que, lorsqu'ils deviennent malades ou souffrants, qu'ils se servent de cuiller de cuivre.

XIX. — DES MÉTAUX, DES MONNAIES ET AUTRES OBJETS D'ÉCHANGE.

Si nous arrivons aux métaux : l'or, l'argent, la pierre de *yu* ou le jade, le jaspe, les perles de feu ou la nacre sont produits par le sol (de l'Inde); on en rencontre partout où l'on se trouve et en grande abondance; c'est comme si on y avait entassé les choses les plus précieuses, les plus extraordinaires, les plus variées et les plus rares; mais tous les noms m'échappent. Ces objets précieux et rares viennent des golfes de la mer; on s'en sert dans les relations commerciales pour se procurer des objets d'échange. Ces objets précieux sont employés dans le commerce au lieu de monnaies d'or ou d'argent dont ils ne font pas usage[1]. Les perles, grandes et petites, se re-

[1] 其貨用交遷有無金錢銀錢 *khi ho young kiao tsian yeou wou kin tsian, yin tsian.*

cueillent sur les rivages et les frontières du *Yin-tou* (Inde), dans des contrées particulières où des hommes sont envoyés exprès pour les chercher. Le plus souvent ces perles sont enfilées ensemble et par ordre dans un même fil. Généralement parlant, une administration politique différente, des mœurs également très-différentes (de celles des Chinois), appartiennent à ce royaume dont nous venons de nous entretenir.

Après ces *Considérations générales* sur l'Inde, le *Pian-i-tian* donne une notice de sept pages d'étendue, tirée du *Thoung-tien* de *Thou-chi*, sur la situation, les mœurs et habitudes de la même contrée, mais se rapportant à une époque beaucoup plus moderne, où l'Inde est nommée *Pang-ko-la* (Bengale), et occupée par les *Hoeï-hoeï* ou Musulmans; nous croyons inutile de l'ajouter ici après ce qui a été dit du Bengale dans la notice historique que nous avons entièrement traduite et publiée dans ce journal, et parce que l'Inde musulmane peut être mieux connue par les écrivains mohammédans que par les écrivains chinois. Il est dit toutefois dans cette notice « que dans la langue de l'occident (de « l'Asie), les monnaies d'argent dont on se sert sur « les places de commerce se nomment *thang-kia*[1],

[1] Voyez le cahier de décembre 1839 du Journal asiatique, p. 437.

« pesant trois[1] *tsien* ($\frac{3}{10}$ d'once chinoise); dont le dia-« mètre est de un *thsun* ($\frac{1}{10}$ du pied chinois), et deux « fractions ($\frac{2}{10}$); la face présente des caractères em-« preints[2]. » Il y est encore dit « que dans ce pays « tous les gens d'art, ou artisans, sont très-ingénieux « et très-habiles; qu'ils ne se servent pas de pinceaux « (comme les Chinois) pour écrire sur des planchettes « en bois, mais que c'est avec un stylet qu'ils tracent « leurs caractères sur des feuilles d'arbres, dont ils « font leurs livres. Les femmes se couvrent la tête « avec leurs vêtements, qui leur descendent jusque « sur les pieds. C'est une coutume chez eux que les « militaires, les laboureurs, les artisans et les mar-« chands fassent de leur état leur occupation hérédi-« taire. Parmi eux les plus honorés sont les *Po-lo-« men* (Brâhmanes); ensuite viennent les *Naï-le*, qui « ont reçu leurs croyances et leurs institutions re-« ligieuses de *Fo-to* (Bouddha), auquel ils rendent « un culte[3]. Maintenant tous les royaumes qui na-« viguent sur les mers suivent la doctrine véritable « du seigneur du ciel[4]. »

Tels sont les renseignements de diverses natures que donne le *Pian-i-tian* sur le *Thien-tchu* ou l'Inde, prise dans son acception la plus générale. Les deux

[1] Le texte indiqué ci-contre porte *deux*.

[2] C'étaient évidemment les monnaies des souverains mongols.

[3] 次曰乃勒奉佛多設齋醮 *thseu youe : naï le, foung fo-to chi tchaï tsiao.*

[4] 天主正教 *thien tchou tching kiao.*

textes que nous avons traduits forment soixante-six pages in 4° dans ce grand et important ouvrage dont le *Si-yu*, ou les Contrées occidentales de l'Asie occupent *quarante-quatre* livres, comprenant des notices plus ou moins étendues sur trois cent trente et un états qui ont existé simultanément et successivement dans ces contrées pendant seize siècles, c'est-à-dire depuis 126 ans avant notre ère, jusqu'à la fin de la dynastie des *Ming*, ou du XV° siècle de notre ère. On comprendra facilement de quelle importance serait pour l'histoire, si imparfaitement connue de ces belles et historiques contrées, la traduction complète des *quarante-quatre* livres du *Pian-i-tian* qui y sont consacrés, surtout maintenant qu'elles sont ou vont devenir le théâtre de nouveaux et importants événements. Mais comme un pareil travail, à cause de son étendue beaucoup trop considérable, ne pourrait trouver place dans le Journal asiatique, nous nous bornerons à donner successivement la traduction complète, ou seulement l'analyse des notices historiques du *Pian-i-tian* qui pourront présenter un intérêt immédiat, telles que celles sur *Kao-fou*, ou Kaboul; sur les *Youë-chi*, ou Indo-Scythes (V. octobre, p. 263); sur les *An-si*, ou Parthes (p. 278); sur l'ancien royaume de *Ki-pin*, ou Kophène (p. 279); sur celui de *Mo-kia-to*, ou Magadha (novembre, p. 383); sur le *Ni-po-lo*, ou Népal (p. 399); sur *Ou-tcha* (p. 404); sur le royaume *Kia-che-mi-lo*, ou Kachemire, etc. Quant aux autres notices, nous nous bornerons à en offrir une courte

analyse, qui sera le dépouillement des dates principales et des principaux faits, si toutefois la traduction qui vient d'être offerte aux lecteurs du Journal asiatique peut la leur faire désirer.

G. PAUTHIER.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur l'ouvrage intitulé : *Études géographiques et historiques sur l'Arabie, accompagnées d'une carte de l'Asyr et d'une carte générale de l'Arabie, suivies de la Relation du voyage de Mohammed Aly dans le Fazoql, avec des observations sur l'état des affaires en Arabie et en Égypte;* par M. JOMARD, membre de l'Institut de France, etc. Paris, 1839, in-8°.

Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur l'Égypte; il semble que les hautes destinées qu'on peut croire réservées au souverain de ce pays sont à la veille de s'accomplir, et M. Jomard, qui a donné tant de preuves de son zèle éclairé pour la régénération de notre ancienne conquête, ne pouvait choisir des circonstances plus favorables pour publier l'important ouvrage dont nous nous proposons de rendre compte à nos lecteurs, ouvrage rempli de documents précieux, qui contribueront, sans aucun doute, à faire connaître sous son véritable point de vue la question d'Orient.

Bien que le nouvel écrit de M. Jomard porte le

titre d'*Études géographiques et historiques sur l'Arabie*, Mohammed Aly apparaît toujours au premier plan; c'est à lui que la pensée se reporte sans cesse, et si l'auteur n'expose pas dans leur ensemble tous les développements qu'il a réunis sur la situation générale de l'Égypte et les progrès de la réforme opérée dans ce pays au XIX[e] siècle, du moins les aperçus qu'il présente suffisent assurément pour en donner une idée très-exacte. Il appartenait à l'un des membres les plus actifs de l'expédition de 1798, qui, après avoir dirigé la publication du grand ouvrage de l'Institut d'Éypte pendant plus de vingt ans, a présidé en France, avec un zèle admirable et un désintéressement bien rare, à l'instruction des jeunes Égyptiens confiés à ses soins [1]; il appartenait, dis-je, à un savant aussi distingué, placé de manière à pouvoir consulter les pièces authentiques, à correspondre avec les premiers personnages de l'état, à se trouver continuellement en contact avec les principaux acteurs du drame qui se déroule au delà de la Méditerranée, de rassembler les matériaux d'une œuvre de cette nature. Au milieu des événements qui se préparent, le public ne saurait manquer d'accueillir avec un vif empressement un livre écrit, il est vrai, par une personne engagée à la cause de Mohammed Aly, mais où respirent les sentiments les plus élevés et le patriotisme le plus

[1] Le Nouveau Journal asiatique a plusieurs fois rappelé au souvenir du public les succès remarquables de l'École égyptienne. Voyez particulièrement tom. II, pag. 96, année 1828.

pur. « Je ne puis, dit l'auteur dans son introduction[1], laisser passer l'occasion de toucher ici plusieurs points de la politique égyptienne, particulièrement en ce qui concerne les intérêts de la France et ceux de ses relations dans le Levant; la France, qui a soumis et possédé l'Égypte pendant plus de trois années, dont le nom y est populaire et prononcé avec admiration, n'a cessé depuis la paix d'y envoyer, pour ainsi dire comme députés, des ingénieurs, des généraux, des savants et des artistes, pour l'organisation du pays et l'exploitation du sol; elle a reçu et rendu en Égypte des services innombrables; elle a ouvert libéralement ses écoles aux jeunes Arabes que leur prince lui a confiés, et nulle puissance n'est plus intéressée à soutenir et à favoriser une contrée où la civilisation de l'Occident a pénétré sous ses auspices. L'importance acquise maintenant par l'Égypte dans la balance des affaires générales de l'Europe est tout à fait hors de doute; l'Inde anglaise y a tracé une route nouvelle pour ses communications avec la métropole; l'Amérique du nord, qui lui porte déjà ses productions, trouve en elle, à certains égards, une rivale pour son commerce; l'Autriche, comme la France, y entretient des rapports suivis; la Russie et la Prusse elle-même s'oc-

[1] Cette introduction sert aussi de préliminaires à l'Histoire de l'Égypte depuis l'année 1823, par M. Félix Mengin. On sait que M. Jomard a fait suivre la première partie de cette histoire, publiée en 1823, de notes intéressantes et d'un appendice qui renferme plusieurs mémoires sur le *Nedjd* et sur les *Wahabis*.

cupent de ses progrès; l'Italie, la Toscane surtout, y commercent très-activement, et il n'y a pas jusqu'à la Belgique qui ne veuille avoir une part aux avantages de ces relations; c'est qu'en effet, on l'a dit avec raison, il suffit en Égypte de *gratter la terre pour en tirer de l'or*. Mohammed Aly a su mettre à profit les enseignements de la science, et il a entièrement changé l'aspect du pays qu'il gouverne. L'activité infatigable de ce prince, son génie inculte, mais élevé; sa prudence consommée et sans faiblesse, en font un personnage à part, et le placent, non-seulement au-dessus de tous les princes de l'Orient, mais encore sur la ligne des hommes les plus remarquables du siècle. Il a formé une armée nationale là où il n'y en avait plus depuis vingt siècles, pas même le souvenir; il s'est créé une marine, et près des arsenaux et des fabriques de tout genre qu'il a fait élever, des écoles ont été organisées, des hopitaux ont été construits.

« Les services que Mohammed Aly est appelé à rendre sont incalculables. Maître de l'Égypte, de la Syrie et de la péninsule Arabique, il assurerait la protection des villes saintes, garantirait les caravanes des pèlerins de la Mecque, et livrerait à nos voyageurs le libre accès des contrées qui bornent ses états; bien plus, il nous ouvrirait le commerce de l'Afrique centrale, en obtenant qu'une partie des caravanes du Soudan, qui aujourd'hui se sont détournées de la route ordinaire, et qui se rendent au Darfour, à Sennar et en Nubie, reprît la direc-

tion sur l'Algérie, direction qui ne sera point rétablie, tant qu'une paix douteuse nous liera avec Abd-el-Kader. Enfin une entreprise qui payerait avec usure les gouvernements de l'Europe de tous les sacrifices qu'ils pourraient faire, et comblerait les vœux de tout ce qu'il y a d'esprits éclairés, attachés au progrès des idées sociales et au développement des institutions modernes chez les nations extra-européennes, ce serait l'ouverture du canal des deux mers, avec la liberté du commerce et le passage libre pour tous les peuples occidentaux.»

Nous ne suivrons pas M. Jomard dans les développements qu'il ajoute à ces importantes considérations; qu'il nous suffise de dire qu'elles se trouvent déjà en partie justifiées par les témoignages des Anglais eux-mêmes. Dans la circulaire [1] qu'il vient d'adresser aux chambres de commerce de Calcutta, de Ceylan et de Canton, ainsi qu'à celles de Liverpool, de Glasgow, de Sheffield, etc. l'infatigable M. Thomas Waghorn, celui-là même qui a établi les communications avec l'Inde par l'Égypte, exprime hautement la crainte que cette dernière puissance ne soit privée de l'ascendant qui lui avait été cédé par le sultan Mahmoud sur la Syrie, l'Arabie et l'île de Candie; il serait, au reste, presque impossibe aujourd'hui de restituer la Syrie à la Porte ottomane. Personne n'ignore que cette contrée n'a jamais été complétement soumise aux Osmanlis, et

[1] Cette circulaire, datée d'Alexandrie, 7 octobre 1839, a été insérée dans tous les journaux du 1er novembre.

que l'administration des pachas turcs y a été de tout temps déplorable; Mohammed Aly, au contraire, sait y faire respecter son autorité. Il existe en Syrie, à ce qu'il paraît, un pouvoir civil aussi étendu que celui d'Ibrahim Pacha; un intendant général s'occupe avec sollicitude des affaires de chaque province, ainsi que le général Edhem Bey, ministre de l'instruction publique en Égypte, l'a affirmé lui-même à M. Jomard; et ce poste élevé est maintenant occupé par un chrétien, Hannâ Bahry Bey, qui passe pour un homme aussi loyal et aussi équitable que distingué par ses vues d'amélioration. Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que l'Égypte n'a pas d'autre barrière au nord-est que le mont Taurus; lui ôter cette frontière, serait la livrer à toutes les chances d'une invasion. La Syrie est véritablement le boulevard de l'Égypte.

Quant à l'Arabie, elle ne peut retrouver son unité que sous le gouvernement protecteur de Mohammed Aly; ses tribus errantes n'ont jamais été subjuguées; elles ont résisté aux Turks depuis quatre siècles, comme elles avaient résisté jadis à l'empire romain; jalouses de leur liberté, elles ne pourront jamais s'associer qu'à un pouvoir dont les agents parlent leur langue, qu'à des hommes ayant avec elles une origine commune, « et les habitants de la moderne Égypte ont eu les Arabes pour ancêtres ; » cette opinion, mise en avant et soutenue avec autorité par M. Jomard, mérite un examen attentif, et l'on comprend aisément quelles conséquences

elle entraînerait, si elle était adoptée; ceux qui aujourd'hui, sur les bords du Nil, se livrent avec succès à la pratique de tous les arts, qui traduisent des livres de sciences, qui font ou suivent des cours d'histoire, de géographie, de mathématiques; qui élèvent des monuments, creusent des canaux, exploitent les mines, dirigent des établissements d'agriculture, etc. seraient de la même espèce que ces Arabes, qui, au XIe siècle, donnaient des leçons de civilisation en Sicile, à Naples et en Espagne, tandis que les sciences et les lettres florissaient encore, par leurs soins, aux rives du Tigre, du Nil et de l'Euphrate. — Mais faudrait-il admettre que les Arabes, maîtres de l'Égypte, dix ans après la mort de Mahomet, eussent anéanti l'ancienne population qu'ils auraient remplacée par des colonies tirées de leurs déserts, c'est ce que l'histoire ne permet point de supposer, et ce n'est pas ainsi, d'ailleurs, que l'entend M. Jomard; dans sa pensée, l'Arabie a été de tout temps et elle est encore de nos jours l'aliment de la population égyptienne; la race primitive n'est pas éteinte; mais elle n'est représentée ni par les Coptes modernes, ni par les peuplades nubiennes ou éthiopiennes; elle existe encore intacte aux limites de l'Égypte supérieure et elle n'est autre que celle qui peuple l'Arabie orientale et méridionale. — Cette hypothèse, aussi ingénieuse que hardie, semble au premier abord devoir soulever de nombreuses objections; mais M. Jomard les prévoit et leur oppose, par une argumentation savante,

des faits et des documents qui tendent à justifier ses inductions. « Si l'on considère, dit-il, l'ensemble de la région tropicale, à l'ouest du golfe Persique, on est frappé de l'analogie qui existe entre les contrées composant ce vaste espace. Cette zone, à prendre du dixième au trentième parallèle nord, est presque homogène, et n'est interrompue que par la mer Rouge et par la vallée du Nil; ce sont, à deux exceptions près, ou des montagnes plus ou moins stériles, ou des déserts qui en occupent la surface. Dans cette immense zone, il n'y a que la vallée du Nil qui présente un grand territoire fertile, et elle a toujours été comme le point de mire et le rendez-vous des populations arabes; aucun obstacle naturel ne s'opposait à leur marche, et le mouvement de migration, qui a commencé à une époque immémoriale, a dû ne jamais se ralentir.

« Si, de plus, on étudie la physionomie ou le caractère physique des habitants, on reconnaîtra sans peine que les traits des cheykhs, dans la plus grande partie des villages de la haute Égypte, ou des fellahs, à Esné, à Edfou, à Ombou, rappellent le type arabe. Si l'on cherche ce même type au Caire ou parmi les Égyptiens du pays inférieur, on trouve qu'il y est plus rare; mais non point absent tout à fait. Les plus anciennes familles des ulémas le portent visiblement, et ce caractère de physionomie est également identique avec celui qui distinguait les anciens habitants de l'Égypte, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'examen des momies de la Thébaïde. A

l'aspect des hommes du territoire d'Esné ou des environs de Selséleh, on dirait que les figures des monuments de *Latopolis*, d'*Ombos* et d'*Apollinopolis magna*, se sont détachées des murailles et sont descendues dans les campagnes. Si, d'un autre côté, on considère les peintures de batailles qui couvrent les tombeaux des rois et autres hypogées, on voit que les Égyptiens y sont distingués, par une teinte rouge, de tous les autres peuples figurés dans ces compositions. Or le mot *Hémiar*, origine du nom des Homérites, qui habitent la partie méridionale de la péninsule Arabique, a le sens *de rouge* dans l'ancien dialecte arabe, comme *ahmar* احمر, dans le dialecte actuel; « n'est-ce pas une preuve que l'Arabie méridionale a été plus spécialement que l'Hedjaz et les pays du centre, le berceau et la souche de la race égyptienne. » —A ces considérations, M. Jomard joint quelques remarques curieuses; ainsi plusieurs des jeunes Égyptiens qui, par les soins de l'illustre savant, ont reçu une éducation française, et qui ont déployé des qualités vraiment singulières, offrent des points de ressemblance frappants avec les figures dont nous avons parlé plus haut, et leurs portraits, conservés à Paris, en sont un témoignage irrécusable.

M. Jomard compare ensuite les Égyptiens modernes avec les Arabes, sous le rapport moral, et il retrouve chez eux les mêmes caractères : l'intelligence, la facilité, la mémoire, l'esprit ouvert, beaucoup d'imagination, et ce désir de connaître, qui tient à une curiosité native; ils ont un penchant

à l'observation, en même temps que de la sagacité, du goût pour les sciences physiques; ils affectionnent la géométrie dont ils ont besoin dans les arts de construction, surtout depuis le progrès des études, mais qui leur a toujours été familière; ils ont encore une dextérité et une adresse particulière à imiter les ouvrages des étrangers; enfin les autres qualités qu'ils réunissent à toutes celles que nous venons d'énumérer, telles que la patience, la fermeté, le courage, l'abnégation, feront sans doute de ces Égyptiens, que M. Jomard appelle *les Arabes d'Égypte*, le modèle et les instituteurs des autres peuples de l'Orient. « Je n'ai jamais vu, écrivait « encore récemment un ingénieur français au ser- « vice de Mohammed Aly, de peuple plus soumis, « plus résigné, plus actif que le peuple arabe; avec « de tels hommes et une tête intelligente, on peut « arriver aux plus grandes choses; mais pour cela « il faut absolument la paix et la stabilité du gouver- « nement : deux choses qui n'existent pas. »

M. Jomard ne se borne pas aux aperçus que nous venons d'exposer, pour prouver que les Arabes et les Égyptiens sont sortis d'une souche commune; il établit plusieurs rapprochements entre le degré de civilisation des deux peuples aux diverses périodes de leur histoire : monuments des arts, architecture, usages, religion, tout est passé en revue avec un soin extrême par l'habile écrivain; quant à la question du langage, elle ne peut encore être résolue; les recherches ne sont pas assez avancées sur ce point.

Toutefois M. Jomard paraît croire que le copte, tel que nous le connaissons, n'a pas été la langue primitive de l'Égypte, et nous devons entrer à ce sujet dans quelques détails.—Déjà plusieurs savants, tels que Vossius et le fameux P. Hardouin, ont contesté l'antiquité de la langue copte, qu'ils ont regardée comme un jargon composé de mots grecs, arabes, etc. et qui n'aurait rien ou presque rien de commun avec la langue des anciens Égyptiens. L'abbé Renaudot, Jablonski, l'abbé Barthélemy, et plus récemment le savant M. Quatremère, ont réfuté cette opinion, et les raisons qu'ils y opposent méritent une attention particulière.

On ne peut douter que sous les Ptolémées la langue égyptienne n'ait continué à être entendue et parlée comme auparavant; ce fait, attesté par l'inscription de Rosette, est d'ailleurs confirmé par un passage de Plutarque, ainsi que nous l'apprend M. Quatremère dans son excellente dissertation sur les manuscrits coptes, dissertation qui a trouvé place dans ses Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte[1]. Si un grand nombre de mots grecs, ajoute l'illustre orientaliste, s'introduisit dans la langue copte, on ne peut en conclure que cette langue n'est qu'une corruption du grec; il serait tout aussi raisonnable de soutenir avec Kircher, que la langue grecque est dérivée de l'égyptienne, ou de prétendre que la langue persane

[1] M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*. Paris, 1808, in-8°; pag. 5 et suiv.

n'est qu'un dialecte de l'arabe; il n'est point d'ailleurs étonnant que les Égyptiens, soumis aux Ptolémées, puis aux Romains, aient emprunté à la langue de leurs maîtres beaucoup de termes nouveaux; la traduction des livres fondamentaux de la foi chrétienne dans l'idiome copte en augmenta considérablement le nombre; mais à quelle époque les Égyptiens renoncèrent-ils à leur ancien alphabet pour adopter celui que nous connaissons, c'est-à-dire l'alphabet grec, avec l'adjonction de quelques lettres égyptiennes? c'est un problème que les savants n'ont pu résoudre jusqu'au moment où M. Zoega, s'appuyant sur un passage d'Aristide, en conclut que les caractères grecs ne furent employés en Égypte que vers le IIIe siècle de notre ère [1].

Suivant Athanase, évêque de Kous [2], la langue copte était divisée en trois dialectes, savoir : le dialecte copte de Misr, qui est le même que le saïdique; le bahirique, qui tire son nom de la province de Bahirah, et le baschmourique en usage dans la contrée de Baschmour. De son temps il n'y avait

[1] M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 19.

[2] *Ibid.* pag. 21 : تعلم ان اللغة القبطية مقسومة على ثلاثة اقلام منها القبطى المصرى الذى هو الصعيدى ومنها القبطى البحيرى المعروف بالبحيرة ومنها القبطى البشمورى المستعمل ببلاد البشمور كما تعلم وانما المستعمل الان القبطى البحيرى والقبطى الصعيدى الاصل فيهم لغة واحدة

plus d'usités que le bahirique et le saïdique; ces différents dialectes dérivaient d'une même langue. Le bahirique ou memphitique est celui sur lequel nous avons le plus de renseignements, quoiqu'ils soient loin d'être complets; quant au saïdique, nous ne le connaissons que fort imparfaitement, attendu que les monuments écrits dans ce dialecte et recueillis en Europe sont en petit nombre; pour le baschmourique, on en avait à peine une idée avant les nouvelles recherches de M. Quatremère.— L'étude approfondie des seuls manuscrits qui nous soient parvenus a convaincu ce savant maître [1], que la langue égyptienne est une langue mère, n'ayant de rapport avec aucune autre, et que cette langue, échappée à tant de révolutions et aux invasions des Perses, des Grecs, des Romains et des Arabes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans les livres des coptes dont quelques-uns remontent à une assez haute antiquité. — M. Jomard, comme nous l'avons dit, ne croit pas qu'on puisse établir que la langue copte, dans son état actuel, est celle des anciens Égyptiens; il serait beaucoup plus porté à supposer qu'elle est sortie d'une souche commune à d'autres dialectes arabes et éthiopiens, et il espère que les recherches actives des voyageurs pourront jeter quelque jour sur cette question. Quant à la population copte moderne, elle lui paraît offrir une altération profonde du type égyptien ou arabe; et, comme depuis la conquête

[1] M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 4, 5, 9, 16, 25 et suiv.

d'Amrou, cette nation est restée compacte, fidèle à son culte, et qu'elle s'est toujours perpétuée dans le pays sans perdre ni gagner beaucoup de force et d'influence, M. Jomard pense que, dès le VIIe siècle, elle était telle qu'on la voit maintenant, et qu'il faut chercher son origine dans des circonstances qui ont modifié la population égyptienne, lors de l'établissement du christianisme.

Quoi qu'il en soit, et s'il ne nous est pas encore tout à fait démontré que les Arabes aient, les premiers, peuplé l'Égypte, on ne peut mettre en doute qu'ils n'aient exercé, par leurs invasions successives et par leurs fréquentes migrations sur les bords du Nil, une influence remarquable sur le mouvement général de la population égyptienne; cette influence s'est manifestée principalement au VIIe et au XIe siècle; elle se révèle encore aujourd'hui, et si du XIVe au XIXe siècle, les Arabes de l'Égypte sont restés comme ensevelis dans une espèce de torpeur, cette dégradation n'est considérée par M. Jomard que comme le fruit amer de la servitude et comme un accident passager; l'invasion d'un peuple civilisé devait être le signal du réveil de l'Égypte; c'était le choc électrique qui devait précéder sa transformation; le temps l'a opérée et développée dans ces quarante dernières années.

Nous avons fait connaître les vues nouvelles de M. Jomard sur les rapports nombreux qui existent entre l'Arabie et l'Égypte; ces deux pays, que tant de liens semblent unir, doivent avoir désormais une

destinée commune, et c'est à Mohammed Aly qu'est sans doute réservé l'honneur de reconstituer l'unité et la nationalité arabes. Déjà plusieurs expéditions ont été conduites avec succès au sein même de la péninsule et elles ont contribué à répandre quelques lumières sur l'état d'un pays que les voyageurs n'ont jamais exploré d'une manière complète. M. Jomard a recueilli avec soin tous les documents récemment mis au jour; il les a comparés avec les résultats obtenus antérieurement, et les recherches qu'il vient de publier sous le titre d'*Études historiques et géographiques sur l'Arabie* sont du plus haut intérêt; nous diviserons ces recherches en trois parties : dans la première nous comprendrons tout ce qui se rattache à l'histoire des anciens Arabes; nous donnerons dans la seconde le résumé des travaux de M. Jomard sur la géographie générale de l'Arabie, et la troisième sera consacrée aux détails curieux et tout à fait neufs que le savant académicien a rassemblés sur la province de l'Asyr, dont jusqu'à présent on connaissait à peine le nom. Nous arriverons ensuite à la relation des progrès que les Égyptiens ont faits en Arabie, et des obstacles que les Anglais leur opposent, et nous montrerons avec quelle habileté Mohammed Aly est parvenu à étendre sa domination dans un pays qui n'a jamais été subjugué.

I. C'est une question que de savoir si, avant que les Arabes fussent maîtres de l'Égypte, de la Syrie

et de l'Espagne, il y avait dans leur patrie originelle quelques livres de sciences; sous ce rapport, les monuments nous manquent; s'il en a existé, les vestiges ont disparu; aussi l'opinion le plus généralement répandue, est que les hommes qui ont cultivé les lettres à Bagdad et à Damas, au Caire et à Grenade, ont tiré tout des Grecs; on prétend qu'ils n'ont fait que traduire les mathématiciens, les historiens, les astronomes et les philosophes des écoles d'Athènes et d'Alexandrie, et l'on affirme qu'ils n'ont rien ajouté aux anciens; mais cette opinion trop exclusive, comme le fait sagement observer M. Jomard, ne saurait être adoptée dans le moment même où la plus grande impulsion est donnée aux études orientales : déjà même plus d'un démenti a été donné à cette assertion. Nous savons que, dans les arts mécaniques, les Arabes avaient été beaucoup plus loin que leurs devanciers[1], et M. le chevalier Am. Jaubert a démontré d'une manière incontestable, qu'ils faisaient usage de la boussole dès l'année 1242 [2]; géomètres habiles, ils ont perfectionné les méthodes de calcul; substitué les sinus aux cordes; simplifié, par l'introduction des tangentes, l'expression des rapports circulaires, d'abord si longue et si embarrassée [3].

[1] Voyez notre Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes, qui s'imprime dans le tome Ier du recueil des Mémoires des savants étrangers, publié par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

[2] M. Klaproth, Mémoire sur l'origine de la boussole.

[3] Voyez nos Recherches nouvelles sur l'astronomie des Arabes,

En algèbre, leurs progrès n'ont pas été moins remarquables [1]; enfin l'aptitude scientifique du génie arabe s'est aussi révélée dans leurs découvertes astronomiques, ainsi que nous l'avons établi nous-même [2]; mais comme on ne peut, sous aucun rapport, attribuer à la nature même du dogme mahométan les services que les Arabes ont rendus à la civilisation au VIIIe siècle de notre ère, et l'influence qu'ils ont exercée, même en Europe, sur le développement des esprits, il faut bien reconnaître qu'ils possèdent des qualités natives qui ont existé de tout temps et qui ont dû les porter de bonne heure à rechercher la culture des arts et des lettres.

On sait fort peu de choses, il est vrai, sur le degré de civilisation des anciens Arabes, mais aussi ne doit-on rejeter aucune des traditions qui s'y rapportent. M. Quatremère nous a conservé, dans ses mémoires sur les Nabatéens et dans ses notices sur le *Kitab al-Agani*, des indications précieuses à ce sujet; on trouve aussi des renseignements assez

p. 6; notre Introduction au Traité d'astronomie d'Abou'l-Hhassan, p. 2 et suiv. et Chasles, *Aperçu historique des méthodes en géométrie*, pag. 494 et suiv.

[1] Voyez notre Notice sur les connues géométriques de Hassan ben-Haithem, pag. 2; le Mémoire que nous avons inséré dans le tom. XIII des Notices et Extraits des manuscrits, pag. 126, notre Introduction aux Tables astronomiques d'Oloug Beg, p. 66 et suiv. et Chasles, *Aperçu historique, etc.* pag. 499.

[2] Voyez nos Recherches sur la découverte de la variation ou troisième inégalité lunaire, et les Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 14 et 28 mars 1836, 13 mai et 10 décembre 1838.

nombreux dans le grand travail de M. de Sacy *sur les anciens monuments de la littérature des Arabes;* on y lit que le roi *Tobba*[1] était profondément versé dans la connaissance des livres anciens, et M. Jomard conclut de ce passage, que la littérature ancienne ne se bornait pas, chez les Arabes, aux poésies traditionnelles transmises par le chant, d'âge en âge, ou à quelques monuments lapidaires; mais que l'on écrivait beaucoup; que l'on avait des manuscrits, et qu'on appréciait leur importance. Sans parler du brillant tableau qu'Eratosthènes et Agatharchides, Pline et Arrien, Strabon et Diodore de Sicile nous tracent de la civilisation de l'Arabie méridionale, plusieurs faits particuliers semblent attester que le reproche d'ignorance ne pouvait s'adresser à ses habitants. Une inscription du second siècle de l'ère chrétienne, publiée en 1773, fait mention d'un certain M. Ulpius Castoras, *écrivain* ou *copiste* pour la langue arabe, *librarius arabicus;* ne prouve-t-elle pas qu'il y avait au second siècle, et par conséquent bien avant, des livres arabes, et que les Romains avaient des hommes chargés de rédiger ou de copier des textes écrits en cette langue? Comment, ajouterons-nous, Néron aurait-il envoyé chercher des philosophes magiciens en Arabie, si les sciences y avaient été tout à fait inconnues. Isaac Vossius croit que les Arabes, jusqu'au temps de Mahomet, avaient toujours vécu dans une sorte de

[1] Le nom de *Tobba* paraît avoir été commun aux anciens rois de l'Yemen ou hémyarites, comme celui de *Pharaon* en Égypte.

chevalier Jaubert (tome Ier, page 149); M. Jomard passe en revue les divers récits de ces auteurs et les commente judicieusement; il détermine la position du lieu où était construite la digue de Mareb, et fixe, d'après une opinion moyenne, à l'an 150 de J. C. l'époque de la rupture de cette digue et de l'inondation qui en fut la suite, et qui donna naissance à une ère nouvelle chez les Arabes.

Poursuivant la recherche des faits qui peuvent démontrer l'antique puissance du royaume de l'Yemen, M. Jomard rappelle l'opinion de Pococke sur les dynasties des rois de ce pays ou *Hemyarites;* puis il cite, en terminant, M. Fresnel et plusieurs autres voyageurs, dont les travaux récents ont déjà jeté quelque lumière sur la langue, la religion, l'histoire et les monuments anciens de l'Arabie méridionale; et les considérations qu'il y ajoute leur impriment une valeur nouvelle. Ces considérations comprennent de curieux détails sur les tribus de l'Arabie, et sur plusieurs villes importantes; ils trouveront place dans l'analyse des Études géographiques de M. Jomard, dont nous allons nous occuper.

II. La division de l'Arabie en trois parties paraît avoir été tracée par Ptolémée d'une façon toute arbitraire; les Arabes ne l'ont jamais adoptée ou même connue. Ce qu'il appelle *Ἀραβία εὐδαίμων*, l'*Arabie heureuse*, par opposition avec l'*Arabie déserte*, *Ἀραβία ἔρημος*, comprend de vastes espaces qui, de tout temps comme aujourd'hui, ont été ou déserts

ou stériles. Les géographes arabes ont donné le nom d'Yemen à une très-petite partie de l'Arabie heureuse des Latins. M. Jomard, dans l'excellente carte qu'il vient de dresser, conserve au nord du mont Sinaï l'*Arabie pétrée;* le nom d'*Arabie déserte* s'applique toujours au pays compris entre l'Arabie pétrée et la Syrie au nord, l'Euphrate et Bagdad à l'est, et la presqu'île arabique au sud. Cette presqu'île, ou Arabie proprement dite, est bornée par la mer des Indes au sud, par la mer Rouge à l'ouest, par le golfe Persique à l'est, et au nord par une ligne tirée de la mer Rouge au golfe Persique, ou du Ras Mohammed à l'embouchure de l'Euphrate. Ce pays immense, qui s'étend depuis le 12° de latitude jusqu'au 28°; et qui, dans sa plus grande largeur, prise sur le tropique du Cancer, n'a pas moins de 25° de longitude, est divisé par M. Jomard en huit parties distinctes, qui sont, en procédant de l'est à l'ouest, *El-Oman* عمان, près du détroit d'Ormus; *Mahrah* مهره et *El-Hadramaut* الحضرموت, sur la mer des Indes; *El-Haça* الاحسا ou الحسا (*Bakreyn* بحرين ou *Hedjer* هجر), le long du golfe Persique; *El-Ahqâf* الاحقاف au nord d'*El-Hadramaut; El-Nedjd* النجد, avec la province d'*Iemamah* اليمامه ou de *A'roud* عروض au centre; enfin le long de la mer Rouge *El-Hedjaz* الحجاز, et plus au sud *El-Yemen* اليمن qui comprend l'*Asyr* عسير[1].

[1] Ces divisions se trouvent indiquées dans l'Édrisi; voyez la traduction de M. le chevalier Jaubert, tom. Ier, pag. 130 et suiv. 147 et suiv.

Déja, en 1823, M. Jomard a publié une notice géographique du pays de Nedjd ou Arabie centrale, avec une carte où sont très-exactement indiquées les diverses provinces et les villes principales de cette contrée; une partie de l'Hedjaz s'y trouve comprise. Dans la carte générale de l'Arabie que le savant académicien nous donne aujourd'hui, quelques positions ont été modifiées; c'est ainsi que les districts du Nedjd appelés *Oaády Chahrân* وادی شهران et *Oaády Soubey* وادی سبيع sont moins rapprochés de la Mecque; la latitude offre aussi une différence sensible; la Mecque seule est restée invariable; la ville de Tayef elle-même est placée un peu plus au nord-est. M. Jomard est arrivé à ces rectifications en étudiant avec soin de nouveaux documents qui lui sont parvenus sur la géographie de l'Arabie intérieure; car, on le croirait à peine, cette vaste étendue de pays, qui équivaut à peu près en superficie au double de la France, est demeurée jusqu'à ce jour presque entièrement inconnue aux Européens, et l'on sait seulement qu'elle a toujours conservé les mêmes caractères, les mêmes divisions. Il n'en est pas, en effet, de la géographie ancienne de l'Arabie comme de celle d'un grand nombre de contrées de l'*orbis vetus*, qui ont été subjuguées par les Grecs ou par les Romains; des villes grecques, des cités romaines, ne se sont point élevées à la place des villes indigènes, n'ont pas contribué à leur ruine, n'en ont pas effacé le nom et le souvenir; les incursions des Perses et celles des Éthiopiens, pas plus que

les marches des légions d'Auguste et les menaces d'Alexandre, n'ont rien changé à la face du pays, à ses mœurs, à sa civilisation. Ptolémée nous donne à la vérité de l'Arabie une nomenclature complète et très-étendue; mais on ne doit pas chercher la vraie position de tous les lieux compris dans la description de ce géographe; ce serait une tentative infructueuse; on est comme confondu en lisant dans cet auteur, pour la seule Arabie heureuse, l'énumération de cinquante-six peuples différents, cent soixante et dix villes, ports et bourgs, dont six métropoles et cinq villes royales, treize montagnes, quatre fleuves ou rivières, sans compter trente-trois îles et les promontoires et les golfes secondaires; aucun secours ne peut suffire à débrouiller cette sorte de chaos, et quant aux chiffres des positions géographiques, ils ne peuvent servir qu'à fausser toutes les recherches, un grand nombre étant vicié par les copistes au point de sembler jetés au hasard. D'Anville, Reichard et d'autres ont dû se borner à déterminer seulement quelques points isolés, et encore s'est-on souvent trompé, pour *Mariaba*, par exemple, *Maraba*, *Sabe*, etc. qui répondent assurément au même lieu de *Mareb*. Il n'y a que les noms auxquels les Romains se sont contentés d'ajouter une désinence latine, et qui sont aujourd'hui connus, qui peuvent offrir quelque certitude; ainsi les *Homeritæ*, les *Hadramitæ*, les *Maranitæ*, etc. ne sont autres que les tribus de l'*Hemyar*, de *Hadramaut*, de *Mahrah*, etc. il en est de même des villes d'Iatrippa (Iathrib),

d'Oboda (Obeida), d'Adane (Aden)[1]. M. Jomard, voulant réunir tous les éléments d'une bonne carte de l'Arabie, soumet à un examen critique les récits des anciens auteurs avant de se servir des documents nouveaux qu'il a rassemblés avec une si honorable persévérance; on sait que Strabon comptait, d'après Ératosthènes, parmi les cinq peuples principaux qui occupaient l'Arabie heureuse, les *Gabéens*, que Saumaise appelle *Gazéens*, et Casaubon *Gerrhœens*. M. Gossellin avait trouvé cette dernière correction très-judicieuse; mais notre savant auteur établit avec raison qu'il faut lire les *Sabæens*, ΣΑΒΑΙΟΙ, au lieu de ΓΑΒΑΙΟΙ. Puis, pour faciliter la comparaison des marches récentes des troupes égyptiennes avec celles d'Ælius Gallus, il nous montre le général romain partant de *Moilah* (Leuce Come), à l'extrémité nord-est de la mer Rouge, parvenant à Marsyaba (Mariaba ou Mareb), après six mois de fatigues et de privations de toute espèce, et commençant alors cette retraite désastreuse qui, pendant deux mois, menaça l'armée d'une ruine complète. M. Jomard regrette que nous n'ayons que des renseignements fort incertains sur le véritable itinéraire d'Ælius Gallus; il fait ressortir les contradictions dans lesquelles s'est jeté M. Gossellin,

[1] M. Jomard remarque que, d'après un rapprochement fait par M. Fresnel entre les tribus arabes qui nous sont connues et celles que la Bible mentionne, neuf à dix noms à peine offrent de l'analogie (voyez pag. 109). Parmi les tribus du nord, la Bible cite les *Leoummîm*, aujourd'hui *Oumayyim*, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans Ἀλλουμαιῶται.

en comparant le passage de Strabon et les cartes modernes; il indique de quels secours peuvent être Diodore de Sicile et Pline pour la géographie de la péninsule arabique, et en rappelant que le dernier de ces auteurs place à *Caripeta* le terme de l'expédition d'Ælius Gallus, il fait observer que l'armée romaine a dû, pour gagner la mer, traverser la province d'Asyr. Comme la description de cette province, qui était restée entièrement inconnue jusque dans ces derniers temps, est la plus importante des rectifications que le savant académicien a su apporter à la carte générale de l'Arabie, nous allons lui consacrer un chapitre spécial.

III. A vingt-cinq lieues de la mer Rouge s'étend, du nord au sud, une vaste chaîne de montagnes, qui traverse dans toute leur longueur l'Hedjaz et l'Yemen; à la hauteur d'*El-Qonfodah* القنفدة, cette chaîne s'entrecoupe obliquement, et donne naissance à une vallée qui peut servir de passage dans l'intérieur de l'Arabie. Ce *Tehamah*[1] تهامة n'appartient ni à l'Yemen ni à l'Hedjaz, qui ont leur Tehamah particulier, mais à la province de l'*Asyr* العسير, restée jusqu'à ce jour à peu près ignorée, et dont on chercherait en vain la description dans les ouvrages de géographie comme dans les relations de voyages. Or l'Asyr est aujourd'hui

[1] *Tehamah* تهامة signifie pays plat, tendant vers la mer, par opposition à *nedjd* نجد, lieu élevé et montueux, reculé dans les terres.

le théâtre de la guerre que Mohammed Aly fait aux tribus de l'Arabie; ce sont ses dernières expéditions qui ont mis en lumière le nom de ce vaste territoire, qui ne comprend pas moins de *dix mille lieues carrées;* M. Jomard, aidé des notes de quelques voyageurs qui viennent de parcourir cette contrée, nous en donne une esquisse assez exacte pour que l'on puisse suivre la marche des armées, et saisir distinctement les positions relatives des lieux compris entre la *Mecque* مكّة au nord, et *Khamys Micheyt* خميس مشيط au sud; la carte que le savant académicien a tracée de ces pays est extrêmement curieuse, et jette un jour tout nouveau sur la géographie de la péninsule arabique. Cette carte se rapporte à celle de Moresby pour la côte; à celle du Nedjd, que M. Jomard a publiée en 1823, pour les positions de la Mecque, d'*Ouâdy Bycheh* وادي بيشه, de *Tokniah* طكنيه, et de *Tabalah* تبالة; et, en dernier lieu, à celle de M. Jules Planat (1829) pour la position méridionale de Micheyt. Ainsi, prenant pour bases : 1° toute la côte de la mer Rouge depuis *Djeddah* جدّه, par 22° de latitude, jusqu'à *Abou A'rych* ابو عريش, par 17° de latitude; 2° une ligne oblique tirée d'Ouâdy Bycheh à Khamys Micheyt; 3° les positions de quelques villes principales, et les grandes chaînes de montagnes, il a été possible à l'auteur, au moyen des procédés usités, de distribuer dans ce cadre les accidents de terrain, les cours d'eau, les défilés de

montagnes, etc. et les routes des expéditions faites par les Égyptiens. Après avoir expliqué, par l'élévation des plateaux, les froids très-vifs que les troupes de Mohammed Aly ont été obligées plusieurs fois d'affronter [1], il nous montre ensuite les nombreux torrents se précipitant des montagnes de l'Asyr, et allant se réunir dans la vallée de Bycheh; si l'on rapporte cette ligne d'eau, qui se continue régulièrement dans une étendue d'environ soixante et quinze lieues, sur une carte de l'Arabie, on voit qu'elle se dirige sur l'*Yémâmeh* اليمامة, à l'est, vers l'endroit même où les auteurs arabes font passer leur rivière principale d'*Aftan* افتان (ou *Afnan* افنان, selon Édrisi, traduction de M. Jaubert, p. 154 et 155), qui se décharge dans le golfe Persique, près d'*El-Qatyf* القطيف (ou القطايف selon Édrisi, traduction de M. Jaubert, pag. 363, 371, 372), après avoir arrosé la province d'El-Haça. Si cette jonction avait lieu en effet, nous connaîtrions dès aujourd'hui la source de cette rivière d'Aftan, dont on ignorait complétement l'origine, et l'on saurait aussi quelle est l'issue de la rivière de Bycheh, qu'on croyait se perdre dans les sables.

Cette opinion, qui n'est qu'une simple conjecture, tire cependant un certain degré de probabi-

[1] M. Jomard a lui-même observé en Égypte de la glace superficielle dans le désert, à peu de distance de Syout, par le 27e degré de latitude. — Voyez le mémoire lu par M. Jomard à l'Académie des sciences le 18 avril 1825, sur la communication du Nil des Noirs (ou Niger) avec le Nil d'Égypte, contenant des remarques sur la hauteur et la température du lieu où a péri le Dr Oudney, etc.

lité d'une circonstance particulière ; c'est que cette rivière de Bycheh reçoit trois affluents considérables : le torrent de Ranyeh, le torrent de Tabalah et le torrent de Thery. N'est-il pas possible que cette masse d'eaux, ainsi accrue dans son cours, surtout pendant la saison des pluies, continue sa marche au nord-est, au lieu d'aller se perdre en entier dans les sables ? L'absence d'obstacles connus entre les diverses parties de ce courant, depuis l'Asyr jusqu'aux îles Bahreïn dans le golfe Persique, peut justifier à certains égards cette hypothèse.

M. Jomard s'occupe ensuite de la détermination des limites de l'Asyr, et il montre de quelles difficultés un tel sujet se trouve hérissé ; on ne peut que tracer approximativement la ligne qui sépare l'Hedjaz du Nedjd, à plus forte raison celle qui sépare l'Hedjaz de l'Asyr ; quant à la partie du nord de l'Yemen qui correspond à cette dernière province, elle n'est décrite nulle part, et s'il en est question dans l'*Asia* de Berghaus, et dans l'*Arabia und das Nil-Land* de MM. Ehrenberg et Ruppel (Gotha, 1835), elle y est seulement nommée ou indiquée d'une manière incomplète ; le *Djihan numa*, la notice de M. Silvestre de Sacy sur l'ouvrage intitulé *Barq el-Yemani* (la Foudre de l'Yemen) ne sont pas plus explicites ; on ne trouve rien dans la géographie d'Aboul-féda ou dans ses Annales musulmanes, ni dans l'extrait qui nous a été donné de Masoudi, ni dans Abdallatif, ni dans Ebn-Batouta. Ce serait en vain que l'on consulterait l'*Historia ante-*

islamitica, traduite par Fleischer; l'*Historia Iemanæ* de Johannsen; ou l'ouvrage tout récent de M. Rutgers[1], qui fait suite au *Barq el-Yemani*. Le dictionnaire géographique de Soyouty ne fait pas même mention de l'Asyr, et M. Reinaud ne l'a pas trouvé dans le dictionnaire des tribus arabes de Kalkaschendi. Dans la traduction que M. le chevalier Jaubert nous a donnée d'Édrisi, il n'est point non plus question de cette province, et d'Herbelot, d'Anville, Niebuhr, Aly Bey, Seetzen, Burckhardt, etc. n'en parlent point. Malgré cette absence de matériaux, M. Jomard est parvenu à déterminer aussi exactement que possible les bornes de l'Asyr; cette province commence vers le nord au torrent de *Tabalah* تبالة, et finit du côté du sud au *Khoulan* خولان; du nord-est au sud-ouest elle est limitée entre le torrent de *Bycheh* et la mer. Les districts portent les noms des principales tribus, et sont appelés *Hamdân* حمدان, *Mohayl* وادى محايل, *Bell-akmar*, ou *Belhamr* بلحمر, *Tehmana* ou *Tehamah*, *Djanfour* الجنفور, *Redjal el-mâ* رجال اللمع, *Djera* جرا, *Khamys Micheyt* خميس مشيط, *Kharef* خارف, *O'beydah* عبيده, et *Dar beny Seba* ou *Darb beny cha'bah* درب بنى شعبه. La population de ces districts est considérable et très-belliqueuse.

M. Jomard donne ensuite, d'après le cheykh A'ous, individu de la suite d'Abou Noqtah, chef du pays d'Asyr, une nomenclature géographique qui comprend, non-seulement l'Asyr, mais la partie contiguë de l'Ye-

[1] *Historia Iemanæ sub Hasano-Pascha*, ouvrage publié en 1838 à Leyde.

mien et l'Hedjaz; cette nomenclature écrite en arabe[1] et en français, et revue par le savant M. Reinaud, est divisée en dix séries; la première contient les noms des provinces et arrondissements répartis ainsi qu'il suit :

Pour l'Hedjaz, onze[2];

Pour l'Asyr, neuf[3];

Pour le Téhamah de l'Hedjaz, neuf[4];

Pour le Téhamah de l'Asyr, sept[5];

Pour le Téhamah de l'Yemen, neuf[6];

[1] M. Jomard a rendu un vrai service aux études géographiques en donnant dans ses écrits la nomenclature arabe aussi exacte que possible; déjà il avait adopté ce système dans sa Description géographique de l'Égypte, dans ses Remarques sur le cours du Sénégal, dans sa Description du Kaire, etc.

[2] ثقيف ناصرة بنى سعد بنى مالك زهران غامد قنفذان

شهران بلقرن بنى عمر بنى شهر

[3] بلسمر بلحمر رفيدة بنى علكم بنى مغيد عسير ربيعة

شعف سهران عبيدة

[4] سعدية وادى فاطمة حسينية اشاخة دوقة الليث

لومة وادى قنونة بنى بحير

[5] حلى وادى عصايل قنا رجال المع درب بنى شعبة

وادى مور وادى الحشباش

[6] وادى جيش هيجة زرانيق وادى الزهرة وادى الجهة

وادى الميلة وادى دوغان خبت البقر ذوى محمد

ذوى حسين

Pour la partie contiguë à l'Yemen, dix-huit [1].

La seconde série contient les noms des tribus au nombre de soixante-quatre [2];

[1] يام بكيل حاشد شريف وادعة سنحان خولان
الجنفور خميس مشيط وادى شهران المعملة بنى خالد
وادى الخضرا بيشه الثنية وادى تربة عتيبة وادى لية

[2] Tribus Qoraych. — *Zahran* : بنى سويف بلخزمر بنى عمر
كنانة برحرح شبرقة

Ghamed : بنى ثعلبة بنى ظبيان بنى كبير اهل ارهوة
بشهم سايل البحرى سايل الشرق بنى عبد الله قحذانه

Beny-Chahr : تماص بنى بكر بنى زيد تنومة عقب

Partie du *Tehamah el-Hasbeh* : بنى عيسى لب ابن سغر جرحة
معقص بمالة مذيالة مهدية عبادلة عتيبة عتيبة الجبالين

Lotmah : بنى زيد زبيدة جلفة

Vallée de *Qanounah* : بلحان العوامر ابن المنتصر شمران
بنى زهق الكتيبتين

Beny-Boheyr : العماره السهلان بلحارث

Tehamah Beny-Chahr : بنى زبيد ربيعة نوانية زبالة
قسلوز الفريوى بمشلع المشتين

Partie du *Tehamah Asyr* : دريب الريش بنى توعة شجى

La troisième, les noms des villes et des villages au nombre de soixante-trois [1];

La quatrième offre l'indication des sources et des torrents au nombre de seize [2];

روام ولد اسلم بنى ظالمى بنى قطبة بنى زيدى بنى جونة

Partie contiguë à l'*Yemen* : ربيعة اليمن زرانيق ذوى محمد

ذوى حسين

[1] Partie du *Tehamah* de la *Mecque* : جدة قنفدة ابو عريش

ليت قوز حلى خسعة شعقيق جازان ام الخشب

عبيد رجان حليفة بارق شعبين العوص عمقة جرق

Hedjaz : طايف قرى بنى عمر رغدان باشوة العلية مشنية

الحداده مستورة قرن المفسل خيس وادى الجه بلجرشى

بنى شار قورة هادا صدربة مسقره اسنين ابن هريم

طبب ربيعة مرقان ثهان سوده انفال سقا ريدة مروة

حيفة بشهم مغموران مدينة الكورة لخسا جديدة صفرا

بدر بسل مظلاة العرين

Yemen : الباحة قطبة الشواط شعتان منا مردلفة

المنذرك ادة

[2] *Hedjaz* : بيشة سودة سيل تبله والبرتية سيل تربة

Tehamah : سيل طايف شاقة دوقة لوقة قنونة يبله حلى

الحصاص الغذيرين

La cinquième, celle des montagnes au nombre de soixante-sept [1];

La sixième, celle des lieux à eau au nombre de dix-sept [2], et de quelques lieux particuliers au nombre de trente-deux [3].

Yemen : مربة طلع مبور سنحان

[1] El-A'qabat : جبل كرا ادم الصلبة الحاردة النصر حميدة حفية نصاب صفا قرين طلع تنومة ساقين نجادة بلغريان دبوس اغلس فراغ رجم ابو مسكين فو مسق بله خافر الجهار

Hedjaz : خربة السوس بوا الصلبة بيدة حفنة القنا عريان خارف السقا طمك سنحان حاسد شريف عقبت صغيدة

Tehamah : حليص ادوم داه نور عرفات تور القلع ابو قبيس عقاف قطيف مينو يليس عراشة حسا ربوة جغنة جرسة هبدة شبة خاط الحيلة مشيد قبسى حيله قطا روام مخراع ريم موز شاقة قرن الوعل

[2] بحرة وادى ازيمة بير البرود دية وادى سهل بير الباشا غرايل شرخبة وادى ورخ العقيق وادى ذرا المعطان منظر بير البيدا براحامر السعدية ابحضرا

[3] Lieux omis : جبلا مناظر القلع الكف عقبة الدبك ابحر ابو شينة تندحة

Ce tableau servira de point de départ pour la géographie d'une partie presque inconnue de la péninsule arabique et s'augmentera chaque jour des indications nouvelles fournies par les voyageurs[1]; cette publication est donc utile à la science; et M. Jomard, pour compléter son travail et faciliter les vérifications, a fait suivre cette première nomenclature d'une table par ordre alphabétique des lieux dont il est question dans son ouvrage.

Tel est le résumé des études géographiques et historiques de M. Jomard sur l'Arabie, résumé bien incomplet sans doute, mais qui peut donner une idée des pénibles et laborieuses recherches auxquelles a dû se livrer le savant académicien.

Il nous reste à faire connaître les rapports établis par Mohammed Aly entre l'Égypte et l'Arabie, et à montrer par quel enchaînement d'événements re-

Entre *Médine* et la *Mecque* : بدر رابغ الخريبة خليص

Entre *Suez* et *Médine* : نبط الحوزا غلتر مهر الوجه
بير السلطان مويلح مغاير شعيب قلعة العقبة بلى نخله
المغرق محترود

Lieux sur le chemin de l'*Yemen* : محلة جبان صمد
قرن الوغل المكرى سعدية سعيدية صبيا

[1] Déja M. Tamisier a pu communiquer à M. Jomard les noms d'une partie des villages du district de Bycheh. — Voyez pag. 77 de l'ouvrage de M. Jomard.

marquables, ce prince est parvenu à fonder un commencement de domination dans un pays aussi jaloux de sa liberté. Disons d'abord quelle était sa situation politique à l'époque de la première invasion des Égyptiens, en 1810.

La Mecque et Médine venaient de tomber au pouvoir de So'oud, et ce chef redoutable paraissait devoir étendre son autorité sur toutes les tribus de la péninsule ; l'origine de la puissance de sa famille remontait à l'année 1720. Mohammed ben So'oud, son aïeul, commandait alors, en qualité d'émir, dans la ville de *Derayeh* الدرعيه, chef-lieu du pays de Nedjd ; il accueillit auprès de lui Mohammed ben Abd-al-wahab, qui exposa sous ses auspices les principes de la réforme dont il s'était fait l'apôtre, et qui allaient remuer profondément l'Arabie[1]. Mohammed ben So'oud avait calculé qu'à la faveur d'un changement de religion, il pourrait accroître son influence, et il ne s'était pas trompé. De tous côtés des sectateurs ardents venaient offrir leurs services au cheykh inspiré, et, en même temps qu'ils le proclamaient leur chef spirituel, ils reconnaissaient Mohammed ben So'oud comme leur chef politique. Les villages d'*El-Ayeyneh* العيينه, de *Horeymla* حريملا, d'*El-Ammaryeh* العماريه, et de *Manfouhah* منفوحه, embrassèrent la nouvelle doctrine, et Mohammed ben So'oud, se portant sur le pays de Nedjd, reçut la soumission des

[1] Voyez, sur les progrès de la secte des Wahabis, le travail inséré par M. Jomard dans l'histoire de l'Égypte de M. Mengin, 1823, et les ouvrages de MM. Rousseau (1809) et Corancez (1810).

provinces voisines. Il mourut en 1765, laissant un pouvoir affermi à son fils Abd-el-aziz, qui déjà s'était signalé dans plusieurs expéditions, et qui se rendit entièrement maître du Nedjd (de 1763 à 1803). Son fils So'oud commandait les détachements envoyés au loin, et, après avoir établi son autorité dans l'Hedjaz, il s'avança dans le pays d'Asyr; les Bény Chehr, Belgarn et Chomran, Ghâmed et Zahrân reconnurent ses lois; il en fut de même de Tayef, de la Mecque, de Médine et de Djeddah; et tandis que, d'un côté, Bagdad même était menacée, la ville d'Abou Arych, dans l'Yemen, se soumettait à la suite d'une guerre longue et périlleuse (de 1803 à 1810). Parmi les contrées qui avaient embrassé la doctrine des Wahabis, et sur lesquelles So'oud avait imposé sa domination, on comptait le pays d'*El-Haça*, *Bassorah* بصرة, *Ras-el-Kheymeh*, *Bahreyn* بحرين, *O'neyzeh* عنيزة, *Alrassa*, *Boareydeh*, *El-Ryad* الرياض, la montagne de *Choumer* et *A'neyzeh*. Le chef militaire des Wahabis régnait jusque dans le Hauran, entre la Mecque et Damas, ainsi que dans le Nedjd et l'Yemen, jusqu'à Sana'a. C'est au milieu de ces circonstances que Mohammed Aly résolut de combattre cet ennemi puissant, et en 1811 une première expédition eut lieu sous le commandement de son second fils, Toussoun pacha; deux autres expéditions devaient être dirigées plus tard contre l'Arabie, l'une par Mohammed Aly lui-même, en 1813; l'autre par Ibrahim pacha son fils aîné, en 1816.

Toussoun pacha commença par s'emparer d'Ianbo et de Soueyq; puis, vainqueur près de Bedr, il se porta en avant de Safra; mais les Wahabis occupaient les défilés et le haut des montagnes, et profitant habilement des avantages de leur position, ils mirent l'armée égyptienne en pleine déroute. Toussoun pacha retiré à Ianbo reçut bientôt des renforts de son père, et reprenant l'offensive, il se rendit maître en 1812 de *Médine* et de *Djeddah* جده, de la *Mecque*, de *Bessel* بسل, et de *Tayef*. So'oud jusqu'alors n'avait pris que des mesures de défense; mais, au commencement de l'année 1813, il déploya une activité qui fit promptement changer les affaires de face. L'armée égyptienne fut complétement défaite devant Taraheh; Médine fut assiégée par So'oud en personne, et la garnison d'*El-Henakyeh* حناكيه passée au fil de l'épée; les Arabes de l'Yemen, secrètement excités par le chef des Wahabis, se répandirent jusque dans les environs de la Mecque et de Djeddah, et coupèrent toutes les communications; les Égyptiens se trouvaient dans une position presque désespérée lorsque Mohammed Aly résolut de se rendre lui-même en Arabie.

Le 28 août 1813 le vice-roi débarquait à Djeddah; maître de la Mecque, il se porte rapidement sur Tayef, pendant que So'oud reste à Derayeh, et se contente d'échelonner ses troupes entre *Bycheh* بيشه, *Ranyeh* et *Tarabeh* تربه; un échec éprouvé près de cette dernière ville est bientôt réparé par la prise de *Qonfodah* قنفده; mais les Égyptiens ne sont

pas longtemps maîtres de cette place importante; assaillis par les Wahabis et les Arabes Bédouins, ils se trouvent réduits à une retraite désastreuse; la diversion tentée sur la province de Zahran, pour obliger les Arabes de l'Yemen à s'éloigner, n'obtient pas un plus heureux succès, et Tayef est bloqué de toutes parts par les Wahabis.

Sur ces entrefaites arriva la mort de So'oud; il laissait douze fils; mais aucun d'eux n'était capable de le remplacer. Mohammed Aly s'empressa de délivrer Tayef, et faisant occuper les défilés de Safra, il poursuivit la guerre avec vigueur; vainqueur des Wahabis, le 10 janvier 1815, près de Koulakh, il marcha rapidement sur Tarabeh, Byeheh et Ranyeh; pénétra dans l'Asyr et prit sans coup férir Qonfodah, d'où il revint par mer à Djeddah, profitant habilement de l'impression produite par les avantages qu'il venait de remporter pour affermir l'obéissance des tribus soumises. En même temps Toussoun pacha marchait sur El-Rass dans le Nedjd, et dictait au pusillanime Abdallah, fils de So'oud, un traité de paix honteux pour le nouveau chef des Wahabis. Le 18 juin 1815 Mohammed Aly était de retour en Égypte, nourrissant le projet de renverser bientôt entièrement la puissance d'Abdallah; une occasion ne tarda pas à se présenter. Le fils de So'oud n'exécutait pas fidèlement les conditions du traité, et tandis que ses émissaires, au Caire et à Constantinople, protestaient de ses bonnes intentions devant le vice-roi et le sultan, il organisait de

nouvelles troupes, faisait secrètement des préparatifs de guerre, parcourant les provinces, visitant les villes fortifiées et ne négligeant rien pour réveiller l'enthousiasme religieux des Wahabis. Au mois de septembre 1816 Mohammed Aly résolut une troisième expédition dont le commandement fut confié à Ibrahim pacha. Ce prince, en moins de dix-huit mois, soumit la plus grande partie du Nedjd. Il s'empara d'abord d'Henakyeh et d'El-Maouyeh; puis, après avoir assiégé inutilement El-Rass, il occupa successivement El-Khabra, Aneyzeh, Boureydeh, Chakra, Dorama, et le 22 mars 1818, il campait sous les murs de Derayeh; Abdallah ne se rendit qu'au mois d'octobre suivant, et il reçut de son vainqueur un accueil favorable. Ce malheureux prince partit bientôt après pour Constantinople; le vice-roi avait demandé sa grâce; mais la politique du divan fut implacable, et le fils de So'oud, après avoir été promené pendant trois jours dans toute la ville, fut décapité sur la place de Sainte-Sophie.

Ibrahim pacha ne quitta l'Arabie qu'en 1820; les Wahabis paraissaient entièrement soumis, mais l'esprit remuant des peuplades belliqueuses de l'Arabie devait susciter plus tard au vice-roi de nouveaux embarras; les années 1827 et 1828 furent marquées par la révolte de la tribu de Harb; Ahmed Pacha, battu près du mont Arafat, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à pacifier le pays; en 1832 un soulèvement plus redoutable, suscité par Turkché Bilmès, menaça l'autorité de Mohammed Aly; ce chef rebelle

se fit reconnaître par le sultan, et, pendant dix-huit mois, intercepta le commerce de l'Inde; mais enfin, forcé dans Moka, il prit la fuite et trouva un refuge à bord d'un navire anglais. Les troubles qui éclatèrent dans les années 1836 et 1837, ne furent pas comprimés par la prise de Derayeh, et par l'installation de l'un des fils d'Abdallah ben So'oud comme gouverneur de cette ville; une expédition dans l'Yemen amena, il est vrai, la soumission des districts de Beny Cher, et de Tenouma, mais le Nedjd restait en armes, et les hostilités continuaient; obligé d'entretenir à grands frais des armées dans le sud de l'Hedjaz, Mohammed Aly devait chercher à mettre fin à des incursions sans cesse renouvelées; la prise de *Dalam* الدلم, (au mois de décembre 1838) par Khourchid pacha, sa marche sur El-Haça et sur El-Qatif ont contribué à rétablir une apparente tranquillité parmi les tribus du nord de l'Arabie.

Nous avons analysé très-succinctement tout ce qui se rattache aux diverses entreprises de Mohammed Aly sur le Nedjd, l'Hedjaz et l'Asyr, dans l'ouvrage de M. Jomard; mais c'est là qu'il faut chercher l'intérêt des détails et le tableau animé des événements. La relation du cheykh Aous, traduite par M. Reinaud, les rapports de Khourchid Pacha, sont réunis et commentés par M. Jomard, et les excellentes cartes qu'il y a jointes ajoutent un nouveau prix à son livre, en permettant d'y suivre les progrès des armées égyptiennes. Nous devons faire ici remarquer, avec le savant académicien qui

nous sert de guide, que les Wahabis ne furent pas les seuls ennemis que Mohammed-Aly rencontra en Arabie; une puissance qui s'était montrée jalouse des conquêtes de So'oud, l'Angleterre, n'aurait pu voir sans inquiétude le vice-roi d'Égypte étendre successivement son empire de la Méditerranée à la mer des Indes, touchant à l'Europe par Alexandrie, dominant l'Arabie du golfe Persique à la mer Rouge, maître du cours du Nil et des embouchures de l'Euphrate. — Le gouvernement anglais sait fort bien que l'Égypte et l'Arabie sont une des clefs de ses vastes possessions dans les Indes; il voudrait que toute la ligne qui joint Gibraltar et Malte à Bombay fût sous sa dépendance ou son influence directe, qu'il n'y eût pas un prince puissant et indépendant sur cette direction, avec une flotte, une armée de terre et de mer et des places fortes; il souhaiterait, en un mot, pouvoir présenter un vaste front à la Russie depuis Alexandrie jusqu'au delà des sources de l'Indus : aussi sa politique tend-elle constamment à rendre l'Angleterre maîtresse des deux routes de l'Inde, le golfe Persique et la mer Rouge. S'attachant à mettre à exécution les vastes projets que le génie du grand Albuquerque avait conçus et révélés à l'Europe, au commencement du XVIe siècle, il s'est déjà emparé d'Aden, et quoique la ville seule lui soit soumise, il s'approprie d'avance plus de trente lieues de territoire, ainsi que nous l'apprennent les cartes récemment dressées; la possession d'Aden lui permet d'intercepter la navigation à l'entrée de la

mer Rouge, et ses agents à Moka, à Djeddah, à Suez, à Cosseir même et à Qeneh, pressent l'Égypte de toutes parts.[1]

Plus à l'est, la conquête de l'île de *Kharek* خارك livre à l'Angleterre le golfe Persique et les embouchures de l'Euphrate; car « c'est aussi par l'Euphrate (ainsi que l'a remarqué un savant publiciste) qu'elle a cherché, dans ces derniers temps, à ouvrir une route vers les Indes. On se souvient du voyage d'exploration du colonel Chesney; il s'agissait d'introduire sur l'Euphrate la navigation des bateaux à vapeur. A l'aide de ces navires, l'Angleterre semble en ce moment commencer, pour ainsi dire, une nouvelle conquête de l'Asie; sa puissante marine lui a donné accès sur toutes les côtes; de l'île de Kharek elle menace l'Oman, et déjà son influence domine à *Mascate* مسقط, et s'étend jusqu'aux îles Bahreyn sur les côtes d'El-Haça. Non seulement l'Euphrate et la Perse méridionale, mais encore l'Arabie, sont l'objet de son active surveillance; et

[1] D'après les dernières nouvelles reçues du Kaire, l'un des neveux d'Ibrahim Pacha aurait remporté une victoire complète sur l'imam de la province de Iahsseb, dans l'Yemen. Cette conquête rendrait Mohammed 'Aly voisin des établissements anglais d'Aden, à l'entrée du golfe Arabique, et pourrait devenir une nouvelle cause de collision. On ajoute que la ville de Sana'a allait tomber au pouvoir du général égyptien; ce dernier fait ne serait qu'une prise de possession, car déjà, au mois d'avril dernier, l'imam de Sana'a, effrayé du voisinage des Anglais, s'était donné à Mohammed Aly, et avait abdiqué en sa faveur, en se contentant d'une dignité spirituelle et d'une pension. A cette époque, les caravanes entre Moka et Sana'a avaient été déclarées libres, ce pays devant être considéré comme partie intégrante du territoire de Mohammed Aly.

l'on se rappelle que, sur le bruit de la marche de Khourchid pacha sur El-Qatif et sur Bassora, après la prise de Dalam, le gouverneur de Bombay offrit des secours au pacha de Bagdad; ainsi les Anglais, qui gênent et contiennent le vice-roi d'Égypte du côté de la mer Rouge, sont prêts aussi à l'arrêter du côté du golfe Persique. Curieux spectacle que de voir le régénérateur de l'Égypte concevant toute la grandeur des destinées réservées à son empire, faisant effort pour atteindre aux mers qui servent de ceinture à ses états, parce qu'il sait que, de notre temps, plus on a de points de contact avec la mer, cette grande communication entre tous les peuples, plus on est puissant, et l'Angleterre, de son côté, faisant effort pour le refouler au sein du continent! »

On voit par ce qui précède combien l'ouvrage de M. Jomard contient de faits intéressants et de considérations nouvelles; on a peine à comprendre comment le savant académicien a pu traiter des sujets si divers, et réunir tant de matériaux importants dans un volume de trois cents pages, et cependant nous n'avons pas encore rendu compte de l'appendice qui le termine, et où l'on trouve un mémoire rempli de recherches curieuses sur l'État de la propriété en Égypte; un mémoire sur la peste de 1835; et enfin la relation du Voyage de Mohammed Aly dans le Fazoqlo, voyage de treize cents lieues, entrepris il y a un an à peine, et qui fera époque dans la vie de cet homme extraordinaire. Les sables aurifères de Fazoqlo, dit M. Jomard, avaient été

signalés depuis longtemps au gouvernement égyptien; le vice-roi voulut juger par lui-même du parti qu'on en pourrait tirer, et, malgré son grand âge, sans écouter aucune représentation, il se mit en route, n'amenant avec lui qu'un petit nombre de personnes pour arriver plus rapidement. Il quitte le Caire le 15 octobre 1838, touche à Syène, et remonte à Dongolah en quatorze jours; arrivé là il s'éloigne du Nil, monte à cheval, et traverse en sept jours les déserts montagneux qui s'étendent au midi; le 23 novembre il est à *Khartoum* الخرطوم, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, et se voit obligé d'y attendre pendant vingt-cinq jours les barques de l'expédition; il part le 15 décembre, aborde le 20 à *Sennâr* سنار, le 26 à *Reseyrès* رسيرس ; et quinze jours après il gagne à cheval la montagne de *Fyzouly* فيزولى ou de Fazoqlo; six jours de fatigues nouvelles sont suivis de six jours de repos; enfin il atteint le 1er février *Djebel Fazanqoro* فزنقرو, par 10° de latitude; c'est le terme de sa course : il y séjourne onze jours. Puis il revient par *Barbar* بربر, monte un dromadaire, traverse *Ouady Hamad* وادى حمد et *Ouady Halfah* وادى الحلفة, s'embarque pour Syène, et rentre au Caire le 15 mars 1839, trente et un jours après son départ de Fazanqoro.

Ainsi, en cinq mois, le vice-roi avait parcouru d'immenses contrées; il avait trouvé le temps de s'instruire du véritable état du pays, et de se concilier les populations; de porter son attention sur les affaires de l'Abyssinie et sur les caravanes du Darfour;

de s'occuper des questions de commerce comme des questions d'agriculture, qui intéressent directement l'Égypte. Les lettres rapportées par M. Jomard ne peuvent laisser aucune incertitude à cet égard; avec son infatigable activité, Mohammed Aly avait réalisé une entreprise réputée tout à fait impraticable; le Courrier de l'Égypte, journal arabe, du 21 avril 1839 en a donné tous les détails, et M. Jomard a joint à son travail une traduction abrégée de cette relation, due à l'obligeance de M. Reinaud. Assurément ce sera l'une des pages les plus intéressantes de la vie du pacha d'Égypte, qui, au milieu des obstacles de toute sorte que lui suscite la politique de l'Angleterre, ne néglige rien pour étendre la civilisation, la puissance et les richesses du pays qu'il gouverne.

Le livre de M. Jomard ne sera pas seulement considéré comme un ouvrage d'érudition, mais bien comme un véritable et important service rendu à la cause égyptienne, qui devient de plus en plus celle de la France; et il est à désirer, ainsi que l'exprime si bien notre savant académicien. que le gouvernement anglais, comprenant mieux ses intérêts, renonce à cet esprit d'hostilité qui le porte à voir d'un œil jaloux les progrès du pacha d'Égypte, et se fasse un allié solide et fidèle d'un souverain disposé à lui ouvrir ses ports, et à faciliter, par tous les moyens possibles, les communications de l'Europe occidentale avec l'empire des Indes.

SÉDILLOT.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, etc. Les Langues celtiques dans leurs rapports avec le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le germanique, le lithuanien et le slave, par Franz Bopp; mémoire lu à l'Académie des sciences de Berlin le 13 décembre 1838. — Berlin, F. Dümmler, 1839, in-4°, 88 pages.

Ce nouveau travail de Bopp est d'un haut intérêt pour l'histoire des langues indo-européennes. L'auteur y donne de nouvelles preuves de cette sagacité pénétrante, de cette finesse d'analyse, qui, appuyées sur de vastes connaissances philologiques, l'ont placé au premier rang parmi les linguistes. L'objet plus spécial de ce mémoire est l'étude de cette portion des idiomes celtiques qui, au premier coup-d'œil, semble les séparer de la famille sanscrite, et que Bopp cherche à y rattacher également. Il en vient même à conclure que dans cet ordre de faits se trouvent les affinités indo-européennes les plus remarquables et les plus caractéristiques. Si nous n'arrivons pas tout à fait au même résultat, si quelques-unes des conclusions du savant auteur nous semblent encore contestables, nous devons du moins reconnaître que ce travail est singulièrement riche en conjectures heureuses, en aperçus ingénieux,

ainsi qu'en rapprochements neufs et frappants d'évidence.

Dans un mémoire sur les pronoms des deux premières personnes, lu en 1823 à l'académie de Berlin, Bopp avait classé les langues celtiques parmi celles qui offrent bien quelques traces d'affinités indo-européennes, mais sans se lier à la famille sanscrite d'une manière aussi intime que les autres idiomes du nord et du midi de l'Europe. Maintenant il reconnaît pleinement que cette affinité est aussi complète, aussi étendue pour les langues celtiques que pour toute autre branche de cette grande famille. Cette thèse que j'ai développée dans mon mémoire : *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*[1], se trouve donc maintenant à l'abri de toute contestation, appuyée qu'elle est par l'autorité décisive de Bopp.

Le but de l'illustre linguiste en revenant sur ce sujet, a été moins de confirmer une thèse désormais évidente, que de traiter la question de son propre point de vue, soit en rectifiant quelques-uns de mes rapprochements qui lui ont paru douteux, soit surtout en cherchant à soulever le voile sous lequel se dérobe encore à nos yeux toute cette partie énigmatique des idiomes celtiques qui paraît étrangère à la famille indo-européenne. Je me propose de rendre compte principalement de cette dernière portion du travail de Bopp, qui concerne surtout

[1] Publié en 1837 à Paris, chez Benjamin Duprat, rue du Cloître Saint-Benoît, n° 7.

l'emploi de la permutation des consonnes initiales comme moyen de déclinaison dans les dialectes gaëliques. Je discuterai aussi quelques points relatifs, soit au système phonique, soit aux formes grammaticales, en m'empressant de signaler et de reconnaître les rectifications souvent heureuses que l'examen de mon mémoire a suggérées à l'auteur.

Je commence par une observation générale sur la méthode appliquée par Bopp à l'analyse du système vocal irlandais, particulièrement en ce qui concerne les diphtongues et les triphtongues. Cette méthode me paraît pécher quelquefois par un excès de subtile précision relativement à l'état si imparfait encore de la philologie irlandaise. Ce qui est une qualité précieuse lorsqu'il s'agit de l'examen de langues fixées depuis longtemps jusque dans leurs moindres détails, comme le sanscrit ou les idiomes classiques, devient un défaut lorsqu'il est question d'une langue dont les nombreuses variations graphiques n'ont point encore été étudiées systématiquement. Il semble voir appliquer à un grossier minerai les procédés délicats par lesquels on éprouve l'or raffiné. Ce n'est pas que l'orthographe irlandaise actuelle ne soit parfaitement fixée, et aussi régulière que celle de toute autre langue européenne, mais les révolutions successives qu'elle a subies avec les modifications de l'idiome même, sont encore enveloppées d'obscurité. Les grammairiens et les lexicographes irlandais nous offrent trop souvent pêle-mêle les formes d'époques tout à fait différentes,

et si quelquefois ils distinguent l'ancien irlandais de l'irlandais moderne, ils comprennent, sous la première de ces dénominations, toutes les formes de la langue durant un espace de huit à dix siècles, sans s'embarrasser de ce qui est plus ou moins ancien. C'est à peu près comme si l'on voulait faire entrer dans un même dictionnaire, ou dans une même grammaire toute la masse du haut allemand ancien, moyen et moderne, depuis Kero jusqu'à Adelung. Un simple coup-d'œil jeté sur les monuments de la langue irlandaise suffit cependant à faire voir qu'elle a subi de grandes modifications, soit grammaticales, soit glossologiques, soit surtout graphiques. Une foule de mots anciens sont devenus tout à fait étrangers à l'idiome moderne; par suite de nouvelles exigences euphoniques, des voyelles simples ont été remplacées par des diphtongues, et celles-ci par des triphtongues, tandis que des combinaisons vocales autrefois usitées se sont perdues entièrement. Tant que l'histoire de ces variations n'aura pas été faite d'une manière complète, il sera impossible de se livrer avec quelque sûreté à des recherches comparatives sur le système phonique irlandais, exposé que l'on sera toujours à prendre l'accessoire pour l'essentiel, *et vice versâ*.

C'est ainsi, par exemple, que la discussion élevée par Bopp (p. 8), sur la vraie nature de la diphtongue *ea*, qu'il croit devoir rattacher au principe du *gouna* sanscrit, me paraît prématurée, tant que les origines très-diverses de cette diphtongue n'auront pas été

poursuivies dans les langues celtiques aussi loin qu'il est possible de remonter. Dans mon mémoire, où j'avais en vue exclusivement de prouver la question de l'affinité avec le sanscrit, j'ai laissé de côté ce problème compliqué, et que je crois inabordable tant que le travail préparatoire indiqué plus haut n'aura pas été fait.

En comparant le sanscrit avec les dialectes gaëliques, j'avais trouvé que l'*a* primitif était fréquemment remplacé par *ea*, et que fréquemment aussi cet *ea*, dans les anciens textes, se trouvait représenté par l'*e* simple. J'en ai conclu que dans ce cas-là l'*a* sanscrit s'était d'abord affaibli en *e*, et que plus tard, par des circonstances propres au système graphique et euphonique irlandais, un nouvel *a* avait été ajouté de manière à former la diphtongue. Les influences qui ont amené l'addition de l'*a* sont de plus d'un genre. Il y a d'abord la loi de la concordance des voyelles, reconnue comme comparativement moderne, et par laquelle deux voyelles de nature différente (forte et faible), ne peuvent se succéder immédiatement dans deux syllabes consécutives d'un même mot. (Voyez le § 4 de mon mémoire.) Ainsi, pour prendre l'exemple cité par Bopp, le mot *geanmhuīn*, naissance (sanscrit जन्मन् *g'anman*), ne doit sa diphtongue *ea* qu'à l'influence de cette loi, l'*a* ne se trouvant là que pour rétablir la concordance de l'*e* faible du radical avec l'*u* fort du suffixe. Ce qui le prouve c'est que dans les anciens textes, où la concordance n'est pas observée, la diphtongue *ea*

est remplacée par l'*e* simple. Les Annales de Tighernach, publiées par O'Connor d'après un manuscrit du XIIe siècle, offrent à la page 12 la forme *genmain*, laquelle répond au sanscrit जनिमन् *g'animan*, avec une voyelle de liaison entre la racine et le suffixe. Dans l'orthographe moderne, et avec la loi de concordance, cette forme devient *geineamhain*, parce que l'*e* de liaison s'adjoint un *a* pour concorder avec l'*a* du suffixe. Dans la même page des Annales on trouve deux fois le mot *genair*, « *natus est*; » maintenant on écrit *geanair*. L'authenticité de cet *e* simple, affaiblissement de l'*a* primitif, est appuyée par le cymrique *geni*, « engendrer; » *genid*, « naissance; » *genill*, « progéniture, » etc. à côté de la forme *gân*, « naissance, » où l'*â* long correspond au *vriddhi* sanscrit, comme dans les mots cités au paragraphe 25 de mon mémoire. Il est à peine besoin de rappeler encore ici les formes grecques et latines *γένω*, *γένος*, *genero*, *genus*, *gens*, etc. où l'*e* simple remplace également l'*a*.

La descendance fréquente de la diphtongue *ea* d'un *e* simple est surtout évidente dans les noms propres étrangers, et dans les mots empruntés au latin. Ainsi maintenant on écrit *Eabha*, *eabhra*, *Ceasar*, *Easpain*, *greagach*, *teampoll*, *feabhra*, etc. pour Ève, hébreu; César, Espagne, grec, février. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, la langue parlée ne reconnaît pas la diphtongue; l'*e* seul se prononce, et l'*a* ne joue qu'un rôle purement graphique.

Une autre cause du changement de *a* en *ea*, et

en général de la formation de plusieurs diphtongues, se trouve dans une particularité relative à la prononciation des consonnes, dont O'Reilly ne parle point, mais que d'autres grammairiens ont signalée, et que Stewart (*Gaelic. Grammar.* p. 5 et suiv.) énonce très-clairement pour l'erse. Les voyelles, suivant qu'elles sont *fortes* ou *faibles*, modifient la prononciation des linguales et des palatales qui les précèdent ou les suivent, d'une manière analogue à leur propre nature; c'est-à-dire que les voyelles fortes donnent à la consonne une prononciation forte, et les voyelles faibles une prononciation affaiblie. Ces nuances, plus ou moins marquées, ne se trouvent point représentées par le système graphique très-imparfait que le gaëlique a emprunté à l'alphabet romain. C'est pour obvier à cet inconvénient que souvent on ajoute à la voyelle radicale une autre voyelle forte ou faible, afin de *qualifier*, comme dit Stewart, la consonne qui précède ou qui suit. Ainsi, par exemple, pour en revenir à notre diphtongue *ea*, les mots *fear*, homme, et *bean*, femme, se prononcent comme ils se trouvent écrits dans les anciens textes, *fer* et *ben*. L'*a* entièrement quiescent ne se trouve là que pour déterminer la vraie prononciation des linguales finales. L'*e*, en effet, étant une voyelle faible, *r* et *n* devraient avoir ce que Stewart appelle leur son faible (*small sound*), lequel pour *n* se rapproche de l'*ñ* espagnol, et pour *r* consiste en une espèce de grasseyement très-difficile à décrire et à rendre. Mais dans les mots *fer* et *ben*, les linguales doivent

avoir leur *son fort*, et c'est là ce qu'indique l'*a* ajouté à l'*e* radical. Si maintenant, comme je le crois, *fear* est le sanscrit वर् *vara*, « mari, » et si *bean* se lie à la racine बन् *ban* ou वन्. *van*, « désirer, » d'où वनिता *vanitâ*, « femme, » nous aurons encore, comme dans *geanmhuin*, un *a* sanscrit affaibli d'abord en *e*, et auquel plus tard, mais par une autre influence graphique, l'*a* de la diphtongue a été ajouté. En tout ceci, il n'y a donc aucun principe qui ait la moindre analogie avec l'emploi du *gouna* sanscrit.

Jusqu'ici nous avons vu *ea* se former d'un *e* primitif par l'addition de l'*a*. On conçoit que, par l'effet des deux lois indiquées, celle de la *concordance des voyelles*, et celle de la *qualification des consonnes*, le contraire a dû avoir lieu tout aussi fréquemment; c'est-à-dire qu'à un *a* primitif l'*e* a été préfixé, soit pour rétablir la concordance, soit pour déterminer la valeur de la consonne antécédente.

Maintenant, à quelle époque a-t-on commencé à substituer *ea* à l'*e* ou à l'*a* simple? Quels sont les mots où cette substitution s'est opérée le plus anciennement? La diphtongue *ea* ne se trouve-t-elle point aussi dans un certain nombre de formes, indépendamment de l'influence de l'une des deux lois graphiques? etc. etc. Toutes ces questions, je le répète, ne pourraient être éclaircies que par des recherches approfondies sur l'histoire de la langue irlandaise. Il est certain que, dans les poëmes et les chroniques des xe, xie et xiie siècles, et, sans remonter aussi haut, dans les Annales des quatre Maîtres de

la fin du XVIe siècle, une foule de mots qui ne s'écrivent maintenant qu'avec la diphtongue se trouvent écrits avec un *e* simple. Les quatre Maîtres, par exemple, ont toujours *ced* ou *cet*, « cent; » *deg*, « dix; » *fichet* ou *fiche*, « vingt, » pour *cead*, *deag* et *fichead*, que je ne me souviens pas d'y avoir rencontrés une seule fois; mais d'un autre côté l'orthographe varie pour *secht*, sept, qui s'écrit aussi *seacht*. Cette hésitation de l'orthographe entre la voyelle simple et la diphtongue se retrouve, pour beaucoup de mots, dans la chronique de Tighernach du XIIe siècle. Un texte plus ancien encore, le poëme sur Saint-Patrice attribué à Fiech, que Colgan a publié le premier, *ex pervetusto codice qui liber hymnorum inscribitur*, et qu'O'Connor a reproduit dans son premier volume des *Rerum hibernicarum scriptores veteres* (Prolégom. p. XC), présente aussi un bon nombre de mots avec la diphtongue. Malheureusement l'âge du manuscrit n'est point déterminé, et bien que le poëme luimême, d'après l'opinion d'O'Connor, puisse remonter au VII siècle, il me paraît fort douteux que le manuscrit soit aussi ancien. Je ne saurais dire s'il existe des textes où l'*e* simple se rencontre exclusivement. Il serait important pour cette question, comme pour toutes celles qui intéressent la langue irlandaise, de rassembler les gloses fort anciennes de quelques manuscrits apportés sur le continent par quelques moines irlandais, à des époques trèsreculées. Eckart a donné un échantillon de ces gloses, extraites d'un manuscrit du IXe siècle con-

servé à Wurtzbourg[1], et je dois faire observer que la diphtongue *ea* ne s'y trouve pas une seule fois, bien qu'il s'y rencontre plusieurs mots avec l'*e* simple.

Enfin la comparaison du cymrique, qui doit entrer en ligne de compte, vient appuyer tout à fait ma manière de voir, puisque l'*e* simple y correspond presque toujours à l'*ea* moderne des dialectes gaëliques, et que cette diphtongue y est d'ailleurs extrêmement rare.

D'après tout ce qui précède, je persiste à croire que l'origine de la diphtongue *ea* est due à des influences particulières à la branche gaëlique, et que, loin de se lier au principe du *gouna* sanscrit, elle remonte à peine jusqu'aux premiers monuments écrits de la langue irlandaise.

Au sujet de la déclinaison gaëlique, l'auteur présente plusieurs conjectures ingénieuses qui la rattachent plus intimement encore au système sanscrit. Je citerai en particulier la manière dont il ramène la flexion en *e* des génitifs féminins irlandais à l'*î*, qui, en sanscrit, caractérise un grand nombre de formes féminines (p. 13 du mémoire). Cette descendance est d'autant plus probable que, comme je l'ai remarqué déjà dans mon mémoire (§ 46, 3), on trouve souvent dans l'ancienne orthographe un *i* à la place de l'*e* final moderne. Une autre conjecture plus problématique est celle d'une trace qu'aurait laissée l'*ê* du datif sanscrit dans un certain nombre de datifs irlandais (p. 18), par son influence

[1] Eckart, *de Rebus Franciæ orientalis*, tom. I, pag. 452.

rétroactive sur la voyelle du thème. Toutefois, je crois qu'ici il faut laisser entièrement de côté l'argument tiré d'un datif *soighte* (du nominatif *soighid*, attaque), qu'O'Reilly a placé dans son tableau des noms hétéroclites, et qui se trouve d'ailleurs tout à fait isolé, comme l'observe Bopp lui-même. D'abord le sens propre de ce mot, qui s'écrit aussi *saigheadh* et *saghaidh*, n'est pas *attaque*, mais *trait, flèche*. Le verbe *soighim*, « j'attaque, » que donne O'Reilly, et qui devrait s'écrire *soighidim*, est un dénominatif, et signifie, à proprement parler, *je m'élance comme une flèche*. Le dictionnaire erse, publié par la Société des Highlands, traduit l'impératif *saighead* par *instar sagittæ prosili*[1]. Or ce mot *soighidh, saigheadh*, etc. que l'on trouve sous la forme de *sagit* dans un ancien texte des lois Brehon, avec un génitif *sagiti* (voyez O'Reilly, *Dict.* v. cit.), me paraît emprunté au latin *sagitta*, comme aussi le cymrique *saeth*. L'*e* final de *soighthe*, ainsi que celui du génitif erse *saighde*, ne serait ainsi que la terminaison du thème supprimé au nominatif, et n'aurait rien de commun avec l'*é* du datif sanscrit.

J'arrive maintenant à la partie la plus importante du mémoire de Bopp, celle où il cherche à rattacher, en ce qui concerne la déclinaison, au système des flexions sanscrites, les singuliers phénomènes de la permutation des consonnes initiales, que les grammairiens irlandais désignent sous les noms

[1] *Diction. scoto-celticum*, etc. compiled and published unden the direction of the Highland Society of Scotland; 2 vol. in-4°. 1828.

d'*éclipse* et d'*aspiration*, et que dans mon travail (§. 3, n° 5, des conclusions, p. 163, et note à la page 170) j'avais signalés comme tout à fait particuliers au groupe celtique. J'avoue qu'ici, malgré les rapprochements fort ingénieux de l'illustre auteur, il m'est resté bien des doutes sur son mode d'explication. Ces doutes viennent surtout de ce que Bopp me paraît s'être trop exclusivement préoccupé des faits relatifs à la déclinaison gaëlique, faits qui n'embrassent qu'une portion bien restreinte de ce système de permutations, devenu général dans tous les embranchements des idiomes celtiques. Il y a là, ce me semble, tout un ordre de phénomènes trop complet, trop étendu, trop intimement lié à la portion la plus vivante de ces idiomes, pour pouvoir s'expliquer par l'influence qu'auraient exercée quelques débris des suffixes de déclinaison. Mais il faut, avant tout, suivre Bopp dans ses conjectures toujours pleines de sagacité. J'exposerai à mesure les objections qu'elles me paraissent soulever.

C'est à l'occasion des génitifs pluriels des noms gaëliques que l'auteur aborde la question de l'*éclipse*. Dans ce cas-là, en effet, les consonnes initiales des noms sont éclipsées par leurs *muables* correspondantes, telles qu'on peut les voir dans mon tableau des mutations, à la page 5 de mon mémoire [1]. Ainsi

[1] Je profite de l'occasion de ce renvoi pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans cette page 5, ligne 4 d'en bas. Au lieu de : *ainsi* f *et* d *immuables en gallois*, etc. il faut lire : *ainsi* f *et* s *immuables en gallois sont muables en irlandais.*

on fait précéder les initiales *c*, *p*, *t*, *f*, de leurs muables correspondantes *g*, *b*, *d*, *b* ou *bh*; et ces dernières, à leur tour, quand elles sont initiales, de la nasale de leur classe, savoir : *b* de *m*, *g* et *d* de *n*. Quand le nom commence par une voyelle, on la fait précéder d'une *n*. Ainsi, pour citer avec Bopp un exemple de chaque cas :

Cluas, oreille, forme au génitif pluriel	*na gcluas*.
Ploc, joue........................	*na bploc*.
Turus, voyage......................	*na dturus*.
Flaith, héros......................	*na bhflaith* ou *bflaith*.
Glac, main........................	*na nglac*.
Bar, fils..........................	*na mbar*.
Drubh, char.......................	*na ndrubh*.
Iasg, poisson......................	*na niasg*.

L'auteur a cherché d'abord la cause de ces mutations dans une influence euphonique de la voyelle finale de l'article sur la consonne initiale du nom; mais il a bientôt abandonné cette explication, en observant que ces mêmes mutations sont occasionnées par les noms de nombre *seacht*, *ocht*, *naoi* et *deich* (7, 8, 9, 10). Ce dernier fait l'a conduit à une autre conjecture plus spécieuse. Ces quatre noms de nombre qui occasionnent l'éclipse se terminent tous en sanscrit par *n*, *saptan*, *aschtan*, *navan*, *daçan*. Ne devient-il pas très-probable que la nasale préfixée aux consonnes *g*, *b*, *d*, dans l'éclipse, n'est que cette même terminaison primitive, perdue pour les formes isolées, mais qui reparaît dans leur liaison avec les noms? Ainsi *seacht ndaga*, « sept poissons, » se-

rait pour *seachtan daga; deichmbliadhna*, « dix années, » pour *deichan bliadhna*, etc. Cette même nasale s'assimilerait aux *ténues* (*c*, *p*, *t*), soit complétement par la réduplication de la consonne (car on écrit aussi *na cclaas*, *na pploc*, *na ttarus*, pour *na gclaas*, etc.), soit sous la forme des *mediæ* correspondantes. Ceci une fois accordé, il n'y a plus aucune difficulté à l'explication des génitifs pluriels; car en sanscrit, comme aussi en zend, en grec et en latin, ces génitifs se terminent par une nasale qui a exercé la même influence que celle des noms de nombre. L'article gaëlique *an*, en effet, se lie au démonstratif sanscrit अन *ana*, lequel, si sa déclinaison était complète, formerait au génitif pluriel अनेषाम् *anéschâm*. Par une contraction analogue à celle du grec *τῶν* (de *τασῶν* — तेषाम् *téschâm*), l'irlandais aurait eu autrefois *anâm*, puis *nam*, puis enfin *na* avec l'éclipse, c'est-à-dire la nasale combinée avec l'initiale du nom suivant.

Dans la supposition de l'exactitude complète du fait relatif aux quatre noms de nombre, il y aurait néanmoins à s'étonner de deux choses. L'une, que le nombre cinq, en sanscrit पञ्चन् *pañtchan*, terminé aussi par une nasale, ne produise pas également l'éclipse, du moins à ce qu'affirme O'Reilly, p. 23, 9. L'autre, c'est que la nasale ne se soit pas conservée comme telle devant les *ténues* et l'*f*, aussi bien que devant les *mediæ*. Car l'assimilation partielle ou complète des nasales aux *ténues* qu'elles précèdent est un fait anormal dans les langues indo-européennes.

Ordinairement les nasales se conservent ou disparaissent purement et simplement : cela est si vrai que Bopp (p. 25) ne trouve d'autre exemple à l'appui de cette assimilation que celui de l'article hébreu, lequel encore se termine par *l*, et non par une nasale.

Mais il y a plus ; la règle donnée par O'Reilly, comme beaucoup d'autres du même auteur, ne paraît ni complète ni parfaitement exacte, surtout en ce qui concerne l'ancien irlandais qu'il faut toujours consulter de préférence [1]. Dans les poëmes et les chroniques du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples d'éclipse par les nombres 3, 4, 5 et 6, dont les deux premiers et le dernier ne se terminent point en sanscrit par une nasale. Ainsi je remarque dans l'hymne de Fiech (O'Connor, *Proleg.* loc. cit. strop. 1) *se mbliadhan decc*, « six années et dix, » pour seize années. Dans la chronique de Tighernach, p. 41, *teora mbliadhna*, « trois années ; » p. 261, *tri naidci*, « trois nuits. » Dans le poëme de Giolla Modudha du XIIe siècle (*Proleg.* p. CXLVII, str. 42), *tri mbliadhna*, « trois années ; » str. 41, *ceithre mbliadhna*, « quatre années ». Dans la série métrique des rois d'Alban du milieu du XIe siècle (*Prol.* p. CXXVI, str. 10), *cúig mbliadhna*, « cinq années, » etc. etc. Il est vrai que

[1] Un jugement très-sévère a été porté sur la grammaire d'O'Reilly par James Sourry, dans les *Transactions of the royal Irish Academy*, vol. XV, pag. 44 et suiv. Après avoir relevé une partie des erreurs de cette grammaire, le critique se résume en disant : « On the whole « I may prononce this the most erroneous Irish grammar ever com« piled. »

l'on trouve aussi ces noms de nombre sans éclipse, de même que quelques-uns de ceux qui, d'après l'usage moderne, la produisent toujours. Ainsi Tighernach, dans un fragment de vieux poëme (p. 134), a *naei cairpthiu*, « *novem cohortes*, » sans éclipse; et dans le poëme sur le Grianan d'Aileach (probablement du XII[e] siècle, publié par MM. Peter et O'Donnovan dans le premier volume de l'*Ordnance survey of Ireland* (p. 228, str. 73), je trouve *seacht bliadhna*, « sept années, » également sans éclipse. De semblables variations se rencontrent dans les annales des quatre Maîtres, et même dans la version irlandaise moderne de la Bible. Ainsi le nombre cinq, *cuig*, que nous venons de voir produire l'éclipse, se trouve au chap. v de la Genèse, v. 17, sans aucune influence, *cúig bliadhna*, tandis qu'au ch. XI, v. 12, il occasionne l'aspiration *cúig bhliadhna*, et de même au chap. v, v. 32, *cúig chéud*, « cinq cents. » Toute cette question de l'influence des noms de nombre exigerait donc un examen beaucoup plus approfondi, avant de pouvoir servir de base à une théorie sur l'origine de l'éclipse.

Ceci, en ébranlant la coïncidence invoquée par Bopp, jette déjà du doute sur sa manière d'expliquer l'éclipse des génitifs pluriels. Un autre fait plus direct la rend, ce me semble, plus incertaine encore. D'après Bopp, l'éclipse des génitifs dépendrait entièrement de l'influence de l'article; or dans l'ancien irlandais on trouve assez souvent le génitif pluriel exprimé sans l'article, et cependant avec l'éclipse.

Ainsi Giolla Modudha (*loc. cit.* str. 62) dit : *Banba mbrath ruaidh*, « *Bamba* (scil. Hibernia) *vexillorum rubrium.* » Le poëme sur la forteresse d'Aileach, déjà cité, offre (str. 21) *airdrigh nGaeidel*, « *rex supremus Gadeliorum;* » (str. 55) *tuath ngraidech*, « *regio gregium, etc.* » Dans quelques cas, comme celui du mot *righ*, en sanscrit राजन् *râg'an*; on pourrait en appeler à l'influence d'une nasale perdue, mais bien souvent cette ressource manquerait tout à fait. Encore faudrait-il observer, et ceci s'appliquerait également aux noms de nombre terminés en *an*, que le nominatif de toute cette classe de noms, en sanscrit, laisse tomber la nasale, et se forme en *â* ou *a*, anomalie dont on retrouve la trace dans l'irlandais aussi bien que dans plusieurs autres idiomes indo-européens [1].

Un second fait de déclinaison qui échappe encore à la théorie proposée par Bopp, et que nulle part je n'ai vu signalé par les grammairiens irlandais, c'est que les anciens textes présentent aussi de fréquents exemples du génitif singulier accompagné de l'éclipse, et sans l'article. Dans Tighernach, on rencontre souvent les mots *mac* et *hua*, « fils, descendant, » avec l'éclipse de la consonne initiale du nom suivant, ou l'*n* intercalée, si ce nom commence par une voyelle; par exemple : *mac nDiarmata* (p. 302), *mac mBriain* (p. 294), *mac nEnda* (p. 41), *hua nDunlaing* (p. 304), *hua mBriuin* (p. 303) [2]. D'autres substantifs produisent

[1] *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, § 57, p. 5.

[2] Le mot *hua*, devenu plus tard *ua*, et enfin *a*, et qui revient si souvent dans les noms irlandais, me paraît se lier à la racine सू *sû*,

le même effet, comme *mag nAirb* (p. 295), « *campus Arbii;* » *cenel nEogain* (p. 290), « *clientela Eogani;* » *righe nErean* (Giol. Modud. str. 73), « *regnum Hiberniæ;* » *cond mBreg mbrisglan* (quatre Maîtres, p. 471, citat. d'un vieux poëme), « *heros Bregiæ victoriarum illustrium, etc. etc.* » Je dois dire aussi que souvent, et dans les mêmes conditions, l'éclipse manque. Où est la règle? où est l'anomalie? Cet emploi de l'éclipse provient-il, chez les anciens auteurs, d'une application irrégulière de ce principe, ou d'un usage traditionnel, qui déjà se perdait et tombait en désuétude? C'est ce qu'une étude approfondie des vieux textes permettrait seule de décider.

Si l'examen des faits relatifs à la déclinaison se trouve déjà peu favorable à l'hypothèse de notre auteur, celle-ci paraîtra bien plus douteuse encore, si l'on considère les nombreuses applications de l'éclipse à d'autres parties de la langue. L'éclipse, en effet, accompagne un grand nombre de prépositions, incomplétement énumérées par O'Reilly (p. 25); les possessifs *ar*, « notre, » *bhur* ou *bhar*, « votre, » *a*, « leur, » soit à l'état simple, soit combinés avec les prépositions; les interrogatifs devant les verbes au présent et au futur, et plusieurs conjonctions quand elles précèdent les verbes actifs. Dans la

« engendrer, » comme le grec *υἱὸς*, qui lui est tout-à-fait analogue. *Haa* est une modification de सव *sava*, « descendance, progéniture, » et ceci prouverait que l'*h* initiale, qui a entièrement disparu, comme lettre radicale, de l'irlandais moderne, tenait sa place à bon droit dans le vieux langage comme dans l'ancien alphabet; car, dans ce cas-ci, elle répond à l'*s* du sanscrit et au *spiritus asper* du grec.

formation des composés, l'irlandais n'admet l'éclipse que pour l'*f* initiale du second composant. Comment ramener tous ces cas variés à l'hypothèse de Bopp, et à l'existence primitive d'une nasale dans les terminaisons de ces diverses catégories de mots?

La difficulté augmente encore si, sortant du gaëlique, on porte ses regards sur le cymrique, où les phénomènes de l'éclipse se reproduisent sous un autre nom, dans des circonstances souvent très-différentes, et d'une manière encore plus complète. J'ai observé ailleurs[1] que les faits compris dans l'irlandais sous le nom *d'éclipse* se trouvent séparés dans le cymrique en deux catégories, qu'Owen appelle forme *légère* et *aspirée*, et qui me paraissent mieux désignées par les expressions de forme *douce* et *nasale*. La forme *douce* des *ténues* *c*, *p*, *t*, consiste dans leur changement en *mediæ* *g*, *b*, *d*, exactement comme dans l'*éclipse* de ces consonnes; et la forme *nasale* des *mediæ* *g*, *b*, *d*, qui est respectivement *ng*, *m*, *n*, correspond à l'éclipse de ces mêmes *mediæ* par *n*, *m*, *n*, avec cette différence que le cymrique distingue graphiquement la nasale gutturale de la dentale. Ce en quoi le cymrique est en outre plus complet que l'irlandais, c'est qu'il possède également les formes nasales des *ténues* *c*, *p*, *t*, qu'il exprime par les groupes *ngh*, *mh* et *nh*, mais pour lesquels l'ancien alphabet appelé *Coelbren y beirdd* présente des caractères particuliers, tandis que l'irlandais ne fait

[1] *De l'affinité*, etc. § 3.

subir à ces *ténues* d'autre mutation que leur éclipse par les *mediæ* respectives.

Si l'on compare maintenant les conditions qui déterminent en cymrique les formes *douce* et *nasale*, avec celles qui occasionnent l'éclipse en irlandais, on est aussi frappé de la différence des détails que des analogies générales de tout le système, et on sent bien mieux l'impossibilité d'en expliquer l'origine par une hypothèse aussi restreinte que celle de Bopp. En premier lieu les conditions qui déterminent la forme *douce* des *ténues* en cymrique ne sont point, comme en irlandais, les mêmes que celles qui amènent la forme *nasale* des *mediæ;* et ces deux ordres de mutations, confondus dans l'éclipse irlandaise, obéissent au cymrique à des lois distinctes. La forme douce, en effet, ne correspond à l'éclipse que pour les *ténues c, p, t;* pour les *mediæ* (à l'exception de *g* qui s'élide purement et simplement) et pour *m*, la forme douce s'assimile à l'*aspiration* irlandaise de ces mêmes consonnes. Ainsi *b*, *m*, se changent en *v*, et *d* en *dd* ou *z* (égal au *th* doux anglais ou au ծ barré anglo-saxon), dans les mêmes conditions où *c, p, t*, se changent en *g*, *b*, *d;* et l'aspiration des *ténues ch*, *ph*, *th*, a sa règle à part. Dans l'irlandais, au contraire, les *mediæ b*, *d*, *g* et l'*m*, en devenant *bh*, *dh*, *gh*, *mh* [1], obéissent à la même loi d'aspiration qui transforme *c*, *p*, *t*, en *ch*, *ph*, *th*,

[1] L'irlandais *bh* et *mh* se prononcent comme *v*, et correspondent entièrement au *v* cymrique; le *dh* est identique étymologiquement au *dd* ou *z* gaëlique, bien que sa prononciation soit différente.

tandis que l'éclipse des *ténues* (forme douce cymrique) suit les mêmes règles que l'éclipse des *mediæ* (forme nasale cymrique). Il résulte de là que les faits de l'éclipse, ramenés par Bopp à une origine commune, se scindent en cymrique en deux classes distinctes, qu'on ne saurait en aucune manière rapporter à un même principe; et c'est là une grande objection à son hypothèse. Les exemples que nous donnerons plus tard, après avoir parlé de l'*aspiration*, feront mieux comprendre la nature de ces rapports et de ces différences, que leur complexité rend quelque peu obscurs [1].

On peut voir dans la grammaire d'Owen, au chapitre III, les règles nombreuses qui régissent les formes *douce* et *nasale*, qu'il désigne lui par les noms de *light* et *aspirate;* et un simple coup-d'œil suffit à montrer les divergences et les analogies de ces règles avec celles de l'irlandais. La mutation nasale y est d'une application syntactique beaucoup plus restreinte, car elle n'est amenée que par le possessif *my* (en irlandais *mo* est accompagné de l'*aspiration*),

[1] Les tableaux comparés des lettres muables, en cymrique et en irlandais, que j'ai donnés dans mon Mémoire de l'affinité (pag. 4 et 5), ne sont point propres à éclaircir la question que nous venons de traiter, parce que, n'ayant en vue que leur classification phonique, je n'ai tenu aucun compte de leur valeur grammaticale. Ainsi pour le cymrique les mutations de *b, d, m* en *v, z, v* ont été placées, à cause de leur identité, avec les aspirées irlandaises, *bh, dh, mh,* sous la même division que *ch, ph* ou *f,* et *th,* bien que les circonstances grammaticales qui les déterminent soient différentes. A cet égard, il aurait fallu les ranger sous la rubrique intitulée *forme douce.*

et par la préposition *yn*, « dans, » comme en irlandais par *ann*, *a* ou *i*. Des trois possessifs pluriels *ein*, « notre, » *eich*, « votre, » *eu*, « leur, » le dernier seul est comparable à l'irlandais *a*; et tandis que celui-ci produit l'éclipse, *eu* n'a d'autre effet que de faire précéder d'une *h* les noms qui commencent par une voyelle. Dans la composition des mots, la forme nasale, au contraire, est d'un emploi plus étendu que dans la branche gaëlique. Les préfixes *an* et *cy* l'exigent toujours pour les *ténues c, p, t*, et pour les *mediæ b, d*. Ainsi *cy* avec + *cân*, « chant, » forme *cynghan*, « harmonie; » *an*, « négatif; » + *pell*, « lointain, » *anmhell*, « contigu; » *an* + *têr*, « pur, » *annher*, « impur, » etc. En irlandais, *an*, *ain*, préfixe négatif, n'éclipse uniquement que *f* par *bh*, comme *ainbhfios*, « ignorance, » de *fios*; *ainbhfeile*, « impudence, » de *feile*; dans tous les autres cas, et comme tous les autres préfixes, il occasionne l'*aspiration*. Une comparaison approfondie des deux rameaux celtiques sous ce rapport exigerait, au reste, un examen nouveau du cymrique comme de l'irlandais; car Owen, malgré ses formes tranchantes et systématiques, me paraît loin d'avoir épuisé ce sujet. C'est ainsi, par exemple, que l'influence des noms de nombres n'est indiquée que d'une manière fort incomplète.

Owen, en effet, ne parle que de *dau*, m. *dwy*, f. « deux, » qui exigent la *forme douce* (en irlandais *dá* aspire les consonnes muables), et de *tri*, « trois, » *chwe*, « six, » qui provoquent l'*aspiration* des *ténues*.

(Nous avons vu que l'irlandais *tri* et *se* produisent souvent l'*éclipse.*) Mais il passe entièrement sous silence les nombres *saith*, « sept, » *wyth*, « huit, » et *naw*, « neuf, » qui, par une coïncidence remarquable avec l'irlandais, déterminent la forme *nasale* des *mediæ b*, *d*, et probablement aussi de *g*, quoique je n'en aie su découvrir aucun exemple, et la *forme douce des ténues*, *p*, *t*, *c*. Ainsi dans la version cymrique de la Bible, le mot *blynedd* ou *blwydd*, « année, » devient constamment *mlynedd* ou *mlwydd* après *saith*, *wyth*, *naw*, de même que *bliaghan*, après *seachd*, *ochd*, *naoi*, devient *mbliaghna*. Le mot *diwrnod*, « jour, » se change en *niwrndod; saith niwrnod* (Juges, XIV, 17), *wyth niwrnod* (Saint-Luc, IX, 23), comme on dirait en irlandais *seachd ndé*, *ochd ndé*. *Pen*, « tête, » devient *ben*, *saith ben* (Apocalypse, XII, 3); *coron*, « couronne, » devient *goron*, *saith goron*, irlandais *seachd gcoronacha*, (*ibid. l. c.*); *taran*, « tonnerre, » devient *daran*, *saith daran* (Apocal. X, 3), en irlandais, *ibid. seachd dtoirnighe*, etc. etc. Dans cette coïncidence avec l'irlandais, d'autant plus digne d'attention que les formes *douce* et *nasale* sont ici, comme dans l'éclipse, produites par l'influence des mêmes mots, on trouverait assurément un argument en faveur de l'hypothèse de Bopp, si un trop grand nombre d'autres faits ne lui étaient pas contraires.

Dans les exemples cités on a pu remarquer que le cymrique remplace entièrement la lettre permutée, au lieu de la faire précéder de sa forme modifiée comme dans l'éclipse. Il n'y a là au fait

qu'une différence de méthode graphique, puisque, dans la prononciation irlandaise, la consonne primitive devient entièrement quiescente, *éclipsée* qu'elle est par la lettre prosthétique. Bopp semble avoir oublié cette circonstance lorsqu'il s'étonne (p. 23) que l'on puisse prononcer *gc* ou *cc*, ou *nd* immédiatement à la suite d'un mot finissant en *t*. Dans l'exemple qu'il cite, *na mbrat ndairc*, « *vestimentorum rubrorum*, » le *b* et le *d* sont quiescents, et on prononce *na mrat nairc*, exactement comme on écrirait en cymrique dans un cas analogue. Le procédé irlandais n'a été évidemment adopté que pour ne pas défigurer la forme primitive des noms; mais la méthode graphique cymrique, d'accord dans les deux branches avec le langage parlé, prouve que la permutation est bien une substitution complète, et non pas seulement une prosthèse. Ceci n'est pas sans importance relativement à l'hypothèse de Bopp, car c'est évidemment la forme prosthétique de l'éclipse irlandaise qui l'a conduit à en chercher l'origine dans les débris d'anciens suffixes. Ici également se trouve la réponse à l'argument qu'il a cru pouvoir tirer du génitif pluriel de l'article *erse*, qui s'écrit et se prononce *nam*, pour revendiquer l'*m* en faveur de cet article (voyez la note 27, à la fin du mémoire). Ce n'est là, en effet, qu'un faible débris du système de l'éclipse, perdu d'ailleurs dans l'erse qui n'a conservé que l'*aspiration*, et qui, n'étant plus compris, s'est modifié de cette manière. Au lieu de *na mbard* (prononcez *na mard*), on a dû

écrire et prononcer *nam bard*, du moment où la permutation du *b* en *m* n'a plus été exigée par les lois du langage.

Dans un prochain article nous verrons comment Bopp explique l'origine de l'*aspiration* initiale, dans la déclinaison irlandaise par l'article. Cette question, qui se lie intimement à celle de l'*éclipse*, n'a pas une importance moindre pour l'histoire des langues celtiques. Il importe donc de ne résumer nos conclusions qu'après l'examen complet des ingénieuses hypothèses de l'illustre auteur.

A. Pictet.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 février 1840.

M. le conseiller commandeur de Macedo écrit au Conseil en lui envoyant, de la part de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, la seconde partie du Tome V, de la *Collecção de Noticias para a historia das nacões ultro-marinas*, in-4°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. de Macedo.

M. le comte de Tolstoy écrit au Conseil pour lui adresser un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Coup-d'œil sur la législation russe*, grand in-8°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. le comte de Tolstoy.

M. de Saint-Dizier, écrit au Conseil pour le remercier de l'avoir admis comme membre de la Société.

MM. Brockhaus et Avenarius adressent au Conseil un exemplaire du *Kathâ Sarit Sâgara*, recueil de fables indiennes publiées en sanscrit et traduites en allemand par M. Brockhaus, et expriment le désir que cet ouvrage soit annoncé dans le Journal de la Société.

M. Dulaurier écrit au Conseil pour exposer que le nombre des caractères javânais qu'il serait nécessaire de graver pour l'impression des textes Javanais s'élève à soixante-deux poinçons. La lettre et la demande de M. Dulaurier sont renvoyés à la commission des fonds, qui en fera un rapport au Conseil dans une des prochaines séances.

M. Eichhoff fait au Conseil un rapport verbal sur l'ouvrage que M. Benfay vient de publier sous le titre de *Grie-*

chische grammatick, 1 vol. in-8°. M. Eichhoff est invité à mettre par écrit un extrait de ce rapport, et à l'adresser à la commission du Journal.

M. Mohl, au nom de la commission du Journal, demande que la commission soit autorisée à faire faire un tirage des inscriptions du docteur Schulz, qui sont gravées depuis longtemps, pour qu'elles soient insérées dans le Journal asiatique, avec le mémoire du docteur Schulz relatif aux localités où ces inscriptions ont été découvertes. Cette proposition est adoptée, et l'on arrête que les inscriptions du docteur Schulz, avec le mémoire y relatif, seront insérées dans un des prochains numéros du Journal, sans préjudice de l'édition que la Société se propose de faire du voyage et des inscriptions découvertes et copiées par M. le docteur Schulz.

M. Bailleul fait au Conseil un rapport verbal sur l'Expédition des Français en Égypte, par Tourki, ouvrage traduit par M. Desgranges. M. Bailleul reçoit les remercîments du Conseil pour cette communication.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 février 1840.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832, 24° livraison. Paris, 1838, in-fol.

Par l'auteur. *Coup-d'œil sur la législation russe, suivi d'un léger aperçu sur l'administration de ce pays*, par J. Tolstoy. Paris, 1839, in-8°.

Par l'auteur. *Kathâ Sarit Sâgara*, par Somadêva, publié en sanscrit et en allemand, par M. Brockhaus. Leipsick, 1 vol. in-8°, 1840.

Par l'auteur. *Catalogue des manuscrits orientaux de la bi-*

bliothèque de l'Université de Tubingen, par M. Ewald (en allemand), in-4°, 1839.

Par l'Académie des sciences de Lisbonne. *Collecção de noticias para a historia e geografia das nacões ultro-marinas que vivem nos dominios portuguezes ou lhes são visinhas, publicada por academia real das sciencias.* Tom. V. Numéro 11. Lisboa, 1839, in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Bulletin de la Société de géographie.* Numéro 72. Décembre 1839.

Madras Journal of litterature and science. Numéro 28. April-July 1839.

Plusieurs numéros du Journal et du Conservateur de Smyrne, du Moniteur ottoman et de la Gazette de Candie.

Par l'auteur. *Mémoire sur divers minéraux chinois appartenant à la Collection du Jardin du Roi*, par M. Ed. Biot.

Par l'auteur. *Notice de Chan-haï-king, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu*, par M. Bazin aîné.

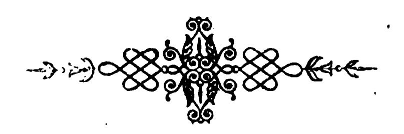
BIBLIOGRAPHIE.

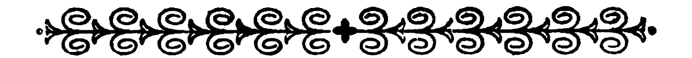
Travels in western India, by the late lieut. col. Todd. Londres, 1839; in-4° (prix : 3 l. 13, 6).

L'objet de ce voyage était une visite aux temples des Jaïnas, sur la montagne d'Abou, et l'examen des ruines de Nehrwalla, ancienne capitale du Guzzerat. Toute cette partie de l'Inde était entièrement inconnue aux Européens avant M. Todd, dont l'ouvrage sera reçu avec un vif intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Orient.

Archives israélites de France, par une société de gens de lettres, sous la direction de S. Cahen, traducteur de la Bible. Numéro 1. Janvier 1840, in-8°.

Ce numéro contient : Un mot sur l'opportunité de ce recueil. — Projet d'ordonnance du Consistoire central; observations sur ce projet; adresse aux israélites du Haut-Rhin. — Rabbins de Metz; biographie de M. de Cologna. — De la littérature hébraïque et juive en France. — Lettre sur un monument à élever à Mendelsohn. — Sur des manuscrits hébreux des archives du royaume. — Bulletin bibliographique.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL-MAI-JUIN 1840.

MÉMOIRE

Sur le lac de Van et ses environs[1], par M. Fr. Éd. Schulz.
(Envoyé à Paris le 8 juin 1828.)

D'après les annales de l'ancienne monarchie assyrienne, Sémiramis, à son retour d'une expédition dans le nord contre Arah, roi d'Arménie, traversa les hautes plaines de ce pays pour regagner Ninive. « Ayant vu la pureté de son air, la clarté de ses fon-« taines, la plénitude de ses ruisseaux : Construisons,

[1] La gravure des inscriptions cunéiformes découvertes par feu M. Schulz étant terminée, le conseil de la Société asiatique a bien voulu permettre à la commission du Journal de les y insérer préalablement, sauf à les reproduire dans la publication entière des papiers relatifs au voyage de M. Schulz. Les découvertes de MM. Burnouf, Lassen et Rawlinson ont trop attiré l'attention du public sur tous les monuments de cette espèce pour que la commission du Journal ait pu hésiter un seul instant à profiter de l'occasion de livrer aux savants ces nouveaux matériaux pour l'histoire ancienne de l'Orient. J. M.

« s'écria-t-elle, dans une contrée dont l'air est si bon, « dont l'eau est si pure, une ville pour passer l'été « dans l'Arménie, et les autres saisons à Ninive. »

Lorsqu'elle eut parcouru bien des lieux, elle s'arrêta sur la rive orientale du lac salé (de Van), pour y faire construire une superbe ville, avec un château admirable, s'élevant, non loin du lac, sur une longue colline, dans la direction de l'est à l'ouest.

Ce récit de l'historien asiatique ressemble singulièrement à ce que nous raconte Diodore de Sicile (liv. II, chap. XII). Or Diodore, en écrivant son histoire, avait sous les yeux les *Assyriaca* de Ctésias, composées, comme tout le monde le sait, d'après les annales persanes et assyriennes. Ses rapports remontent donc en partie à la même source principale où avait puisé Maribas, auteur qui, malheureusement, n'est pas encore retrouvé, et dont l'ouvrage avait été mis à profit par Moïse de Khorène que je viens de citer. Les auteurs arméniens modernes nous apprennent que, dans les environs de Van, nommé par eux la ville de Sémiramis (*Schamiram-gher*), il existe beaucoup de monuments antiques, portant des inscriptions inintelligibles aux habitants du pays.

J'ai toujours vu à regret que, malgré toutes ces indications, aucun voyageur n'ait encore voulu braver les inconvénients inséparables d'une excursion dans le Curdistan, pour vérifier des fait saussi graves et aussi intéressants; et je suis parti d'Erzeroum à la fin de juin 1827, avec la ferme résolution de tenter

tout ce qui pourrait contribuer à répandre quelques lumières sur une question qui me paraissait être d'une grande importance historique.

Après avoir cherché en vain des traces de monuments d'une haute antiquité dans les villes curdes de Ghunus, de Mouch, de Biflis et dans leurs environs, je me suis dirigé de cette dernière ville, par la plaine de Souwar et le long du Nemrod, sur ce lac mystérieux, qui, célèbre déjà dans la plus haute antiquité, est en Europe presqu'aussi peu connu encore aujourd'hui, qu'il l'était du temps des Grecs et des Romains; chose étrange si l'on considère que, malgré toute la barbarie des hordes qui font de ses bords le théâtre de leurs guerres éternelles, les dangers d'un voyage dans le Curdistan sont inférieurs à ceux que présentent tant d'autres pays, déjà bien souvent exploités, quoique, outre les habitants, il faille y combattre tous les inconvénients d'un climat meurtrier. Si j'ai pu prendre, pendant la visite des rives du lac de Van, bien des renseignements sur la géographie physique et politique du pays, je ne parlerai ici de cette excursion que sous le point de vue principal dans lequel elle a été entreprise. Mon but était de suivre la recherche des anciens monuments qui pouvaient se trouver sur les bords de ce lac et dans ses environs, et de relever soigneusement toutes leurs inscriptions. Sans parler de T, L, C, O, D, L[1], où

[1] Ces lettres se rapportent à la carte de M. Schulz, que la Société a fait lithographier, mais qui ne peut paraître qu'avec le Voyage. J. M.

je n'en ai trouvé aucun, je me transporterai de suite sur les lieux qui offrent des monuments avec des inscriptions cunéiformes. La carte des environs de Van a été dressée d'après le plan que j'en avais relevé sur les lieux, et d'après des notes prises pendant mes excursions. Je l'ajoute à ce mémoire comme représentant le district de la côte orientale du lac où j'ai découvert le plus d'inscriptions, et sur lequel je dois revenir le plus souvent dans la suite de mes observations.

I.

INSCRIPTIONS TROUVÉES DANS LA VILLE DE VAN.

La ville de Van, résidence d'un des cinq pachas à deux queues qui relèvent immédiatement du seraskier-pacha d'Erzeroum, se compose aujourd'hui de dix à douze mille maisons turques, curdes et arméniennes; elle s'élève à la distance de trois quarts de lieue du lac, dans une grande plaine, bornée à l'ouest par ce même lac, et entourée à l'est, au sud et au nord, de plusieurs séries de montagnes et de collines calcaires, arides et absolument nues. La triste monotonie de ces stériles collines, et celle des maisons de la ville, sans aucune exception, mal construites en terre et sans goût, se trouve agréablement variée par la fraîche verdure d'une grande quantité d'arbres fruitiers et de hauts peupliers, qui, arrosés par une multitude de petits ruisseaux,

donnent à la plus grande partie de Van l'aspect d'un vaste verger.

Les habitants appellent cette partie non fortifiée de leur ville, *les jardins* (*Baghlar*), la distinguant par cette dénomination de la ville proprement dite (*Van schehri*), qui est enceinte, de trois côtés, d'un double rang de murs crénelés, flanqués de distance en distance par des tours, et entourée d'un fossé sans eau, mais large et profond, tandis que son côté nord s'appuie sur un énorme rocher de la même masse calcaire, extrêmement dure et compacte, qui entre dans la composition de toutes les collines et des montagnes qui environnent le lac, des îles qui en sortent, et de son lit qui est profond comme la mer. Toutes les maisons de cette ville révèlent, par leurs formes comme par leurs matériaux, qu'elle ne saurait être la création ni d'un grand siècle, ni des temps antiques. Aussi, à l'exception de plusieurs églises arméniennes et de quelques mosquées, n'y existe-t-il absolument aucun édifice qui remonte seulement à deux ou trois cents ans. En satisfaisant aux premiers besoins d'une seule génération, elles auraient rempli largement le but de leurs constructeurs. Si donc cette ville qui, chez les Arméniens, outre le nom de Van et d'Ani (*Van Kayhak*, *Ani Kayhak*), porte encore celui de la ville de Sémiramis, contient encore des ouvrages d'une haute antiquité, ils doivent se trouver sur le rocher extraordinaire qui, isolé dans la plaine, et d'une circonférence de plus d'une demi-lieue, sert d'appui,

comme je viens de le dire, à une grande partie de la ville proprement dite, et remplace les murs dont elle est entourée des autres côtés. Cet énorme rocher frappe la vue de très-loin. Il se fait remarquer à une distance de plus de dix-huit lieues, tandis que la bande verte des jardins n'est aperçue que de trois à quatre. Dominant toute la belle plaine où est située la ville de Van, et jouissant de la vue magnifique d'une grande partie du lac dont l'azur contraste fort agréablement avec la neige éternelle du *Sepiut* (montagne à environ seize lieues vers le nord-ouest de Van), ce rocher semble être fait pour servir d'emplacement à des palais de luxe ou à des fortifications inaccessibles à l'ennemi. Encore aujourd'hui, entre les mains d'une nation des plus barbares de l'Asie, ce rocher jouit de la plus grande célébrité, et tout le Curdistan vous parlera du *Ghourâb* (comme on l'appelle), ou du château de Van, de ses rochers inaccessibles, de ses cavernes, de ses trésors et de ses talismans; mais personne dans tout le Curdistan ne saurait vous en donner la moindre notion satisfaisante. On croit avoir répondu à toutes les questions que vous pourriez faire à ce sujet, en vous vantant sans cesse les rochers escarpés de ce château, les endroits mystérieux qu'il renferme et les richesses qui s'y trouvent cachées.

Les gouverneurs de Van, dans le misérable état où se trouvent les ressources militaires de l'empire ottoman, bien aises de se ménager une retraite sûre

en cas de danger, ont toujours eu la politique de ne laisser approcher qui que ce soit de ce château; les personnes mêmes qui y sont de service ne peuvent y entrer sans un billet signé du pacha, et muni de son cachet. C'est ainsi que les habitants, ayant tous les jours sous les yeux ce colosse de rocher, sans jamais avoir pu y mettre les pieds, ne doutent point que les pièces d'artillerie qu'ils voient d'en bas, dans les endroits les moins difficiles, ne soient toutes prêtes à les écraser, ainsi que leur ville, à la moindre désobéissance contre les ordres de leur gouvernement. J'ai fait tout mon possible pour pouvoir examiner ce rocher dans le plus grand détail; ce n'est qu'aux lettres les plus fortes de recommandation du seraskier-pacha d'Erzeroum, pour Isaac, pacha de Van, et pour Timour bey, son fils adoptif, homme de grand talent et chargé de la gestion des affaires les plus importantes du Curdistan, ce n'est, dis-je, qu'à ces recommandations que je dois d'avoir réussi dans une entreprise qui, dans l'état où se trouvait alors la politique du Curdistan vis-à-vis de la cour de Perse et du divan de Constantinople, aurait pu échouer complétement. Je fus reçu à Van de la manière la plus brillante, et avec cette cordialité franche et cette politesse délicate que les Européens admirent chez les Turcs, d'autant plus qu'ils ont ordinairement beaucoup de peine à se défaire des fausses idées que l'ignorance et les passions entretiennent dans leur pays contre cette nation.

La confiance et l'intime amitié qui s'établirent,

pendant mon séjour à Van, entre moi et le pacha de cette ville, m'ont permis de faire dans cette même ville et dans ses environs les recherches les plus scrupuleuses, que, dans toute autre circonstance, j'ose le dire, il aurait été bien difficile de vouloir seulement essayer. Je me borne ici à en exposer tout simplement les résultats. Je ne réclamerai, pour la sécheresse de ma relation, pas même de l'indulgence, car je sais trop que l'importance de l'objet justifiera une exactitude qui, sous d'autres rapports, pourrait sembler minutieuse.

A.

Le Ghouràb, ou le château de Van [1].

Nous avons déjà fait remarquer que ce que l'on appelle aujourd'hui le château de Van (*Van Kalasi* ou *Kalieh Van*), n'est qu'un énorme rocher, vif, d'une masse calcaire extrêmement dure, très-escarpé et taillé à pic du côté sud, un peu en talus des côtés nord et nord-ouest, rocher couronné de plusieurs rangs de murs, et de diverses fortifications turques modernes : il s'étend dans la direction à peu près de l'est à l'ouest. J'en ai relevé les deux côtés que l'on voit en face, celui du sud d'un pavillon de l'ancien Seraï de Timour-pacha, celui du nord de la plaine d'Arwanz.

[1] Voir les dessins I et II *, et les nos I à XVI des inscriptions.

* Ces dessins ont été lithographiés, mais leur forme ne permet pas de les faire paraître avec le Journal; ils ne pourront être publiés qu'avec le Voyage. J. M.

Dans son état actuel, le château n'a qu'une seule entrée; elle est du côté d'ouest, près de la troisième porte de la ville nommée *Iskele-Kapoussi*, ou porte de l'échelle, parce qu'elle conduit à une des échelles du lac près d'un village portant chez les Arméniens le nom d'*Arwanz*, chez les musulmans celui de village à l'échelle, ou *Iskele-Koi*.

De ce côté, le rocher ne s'élève que peu sensiblement; c'est pourquoi divers pachas ont tâché d'opposer ici aux attaques ennemies des fortifications que, dans plusieurs autres endroits, la nature rendait fort inutiles. Ils l'ont couronné, tout le long de ce côté, de plusieurs rangs de murs, flanqués, de distance en distance, de bastions et de tours. La plupart de ces fortifications se trouvent, comme celles de presque toutes les villes et de tous les châteaux de la Turquie d'Asie, dans un état de délabrement et de ruine qui fait pitié, et les pièces d'artillerie curde, dont on voit l'élite ici et chez le pacha de Mouch, ne sont absolument bonnes que pour annoncer la fête du Bairam, et pour inspirer de la frayeur à des nomades aussi barbares que le sont les habitants du Curdistan.

Inscription prise sur une pierre des ruines de l'église de Saint-Jean. (Inscr. n° I.)

Pour nous occuper en détail du rocher du château, nous nous dirigeons d'abord vers le côté sud-ouest, que l'on nomme généralement à Van le *Khor-*

khor. Nous y montons par le seul chemin qui conduit à l'intérieur du château, et qui se trouve, comme nous l'avons remarqué, près de la porte de l'échelle. Des restes d'anciens escaliers, taillés dans le roc, que l'on rencontre çà et là en grimpant le rocher de ce côté, semblent prouver qu'il y avait ici, déjà dans l'antiquité, une entrée principale. Un assez large emplacement, à peu près rond et visiblement travaillé avec beaucoup de peine dans le roc, que l'on a à sa droite en montant, pourrait bien avoir eu quelque rapport avec cette entrée; mais la barbarie de Timour [1] et les changements opérés par ses successeurs sur ce rocher l'ont tellement ruiné, qu'il me paraît, dans son état actuel, tout à fait impossible de deviner seulement quelle en a été la destination. La même barbarie et la même politique semblent avoir détruit plusieurs degrés dont les restes paraissent un peu plus haut sur le rocher, d'une forme presque amphithéâtrale, bordés des deux côtés d'une espèce de rampe taillée dans le roc. D'après l'iso-

[1] La tradition du pays et les historiens orientaux sont parfaitement d'accord sur les efforts faits par Timour pour détruire le château de Van, qui lui avait opposé une résistance des plus opiniâtres. Selon Chérif-eddin, on n'avait pas employé moins de dix mille hommes pour en achever la destruction; mais, la solidité de ces superbes restes de la plus haute antiquité ayant lassé la patience de l'officier chargé par le conquérant de les détruire, il dut se contenter d'abattre plusieurs murs et quelques constructions modernes. Des habitants curdes et arméniens de Van, se souciant également peu de quelque anachronisme, m'ont montré quelquefois un long canon de gros calibre dont la culasse avait été emportée, selon eux, par un coup de sabre de Timour.

lement des degrés dont on rencontre çà et là plusieurs groupes, on dirait qu'on les eût pratiqués pour servir de bancs, d'où l'on jouissait de la superbe vue d'une partie du lac et de la plaine. Tout à fait au pied du rocher, à gauche du chemin qui conduit en haut et hors des fortifications, on remarque les fondements d'un édifice antique que les habitants du pays font remonter aux temps les plus reculés : ce sont trois ou quatre couches de grosses pierres carrées, de quatre à cinq pieds de long sur trois à quatre pieds de large, posées l'une sur l'autre sans aucun ciment, mais non plus entrelacées, soutenues seulement par leur grand poids. Ces fondements sont couverts d'une misérable bâtisse en terre qui a autrefois formé l'église de Saint-Jean, et qui contraste singulièrement avec la base solide sur laquelle on l'a construite. Une inscription en caractères cunéiformes, que j'ai trouvée sur une d'elles, prouve la haute antiquité de ces pierres. L'édifice est entouré d'un petit marais produit par l'eau d'une fontaine qui sort immédiatement de dessous les fondements et de dessous la pierre qui contient l'inscription.

Or la pierre qui porte l'inscription a souffert, et ses caractères sont bien moins conservés que ne le sont la plupart de ceux que j'ai trouvés à Van. Cependant j'ai tâché de relever l'inscription le plus exactement possible : elle se compose de huit lignes. Sa mauvaise conservation la rend très-difficile à lire; la forme de son écriture diffère un peu de celle des

autres inscriptions. On y remarque des caractères qui ne se trouvent dans aucune autre, comme le [signe cunéiforme]. Pour ne pas induire en erreur ceux qui s'occuperont d'en déchiffrer le texte, je fais observer que, dans la copie que j'en ai prise, j'avais ajouté dans les lignes six et sept un signe dont j'ai oublié la destination; cependant je crois l'avoir mis pour indiquer qu'en copiant ces lignes, je les ai déplacées, et qu'à partir de [signes cunéiformes] de la sixième ligne jusqu'à la fin de cette ligne, il faut y placer la septième à partir de [signe cunéiforme] jusqu'à [signes cunéiformes]. On pourrait douter s'il ne manque rien au commencement des premières lignes, car l'inscription ne remplit pas toute la pierre; mais il est probable qu'elle n'était composée réellement que de huit lignes, car elle se trouve au milieu de la pierre, de manière à laisser libre un espace égal en haut et en bas. La lecture de cette inscription jettera probablement plus de lumières sur la destruction des fondements de l'édifice dont la pierre où elle se trouve fait partie, que toutes les hypothèses qu'une imagination vive et fertile pourrait former sur quelques couches de pierres, qu'on serait contraint de fixer d'abord à leur place actuelle, par une nouvelle hypothèse aussi hardie, en supposant qu'elles n'auraient point été, dans les temps postérieurs, empruntées à quelque ancien édifice assyrien.

Le Khorkhor avec ses monuments. — Zendan-Kapoussi.
(Inscr. II-VIII.)

Après avoir suivi pendant quelque temps les traces de l'ancien escalier dont j'ai parlé plus haut, on se tourne à droite en grimpant contre des rocs, sans aucun chemin; on en sort en haut par une fente qui aboutit au côté extérieur du rocher, immédiatement au-dessus du jardin et du kiosque du pacha.

Ici un escalier de vingt marches, tellement détruites qu'en plusieurs endroits il n'en reste plus que six pouces de large, conduit d'ici en pente devant une petite grotte et le long d'une masse de rocs taillés à pic, bien polis et couverts d'inscriptions, à la grande porte d'entrée des cinq chambres du Khorkhor (*Khorkhor mugaralari*).

La petite grotte, au commencement de l'escalier (taillée dans le roc comme tous les monuments dont nous allons nous occuper), est carrée et a trois pieds de largeur sur quatre et demi de longueur et autant de hauteur. A gauche de son entrée il y a un petit banc, d'où l'on jouit d'un superbe coup d'œil sur la ville et la plaine où coule le petit ruisseau de Sémiramis (*Schamiram-sou*), sur le lac majestueux, avec les vergers d'Artamit, et sur les montagnes arides et pointues de Vartan, qui bornent à l'ouest ce beau panorama. A droite de cette grotte, et au-dessus de l'escalier, l'on voit sur le même plan les trois inscriptions (nos II, III, IV), séparées l'une de l'autre par de simples lignes verticales. La première de ces

inscriptions se compose de quarante-trois lignes, la seconde de cinquante-sept, la troisième de soixante et onze : elles ont, la première cinq pieds, la seconde cinq pieds quatre pouces, la troisième neuf pieds dix pouces de haut; chacune a cinq pieds neuf pouces de large. Des lignes horizontalement tracées séparent dans chacune d'elles les lignes l'une de l'autre. Ceci est l'usage constant dans toutes les inscriptions cunéiformes que j'ai relevées, ainsi que, si je ne me trompe, dans toutes celles de la Perse. Leurs caractères, taillés dans le roc à une profondeur d'environ trois lignes, sont d'un travail fini et d'une régularité que l'on défierait nos meilleurs artistes de surpasser. Malheureusement ces inscriptions ont été en plusieurs endroits endommagées par des boulets de canon qui les ont frappées pendant différents siéges que le château a eu à soutenir. J'en donne, sous les nos II, III, IV, une copie, je crois on ne peut plus exacte, que j'ai collationnée deux fois avec l'original : seulement je remarque que la contrainte du lieu où j'étais, sur des marches de moins d'un pied de largeur et au-dessus d'un abîme de plusieurs centaines de pieds, m'a empêché de reconnaître avec la même précision les premières lignes de la quatrième inscription, que j'avais presque perpendiculairement au-dessus et devant moi.

Tournant un angle au bout de l'escalier dont les derniers degrés sont presque entièrement détruits, on se trouve devant la porte d'entrée des chambres du Khorkhor. A gauche et au-dessus de cette porte,

le roc est uni et couvert d'inscriptions; à droite, on lui a conservé sa forme naturelle, à l'exception d'une masse saillante tout à fait inaccessible aujourd'hui, où l'on voit une tablette de vingt lignes parfaitement conservée (n° VIII). Les inscriptions à gauche sont au nombre de deux; elles couvrent chacune un côté du roc de dix pieds et demi de haut; celle de l'angle, n° V, a trois pieds quatre pouces de large; l'autre, n° VI, est d'une largeur de trois pieds huit pouces; elle touche immédiatement la première, et se trouve sur le même plan avec la porte. Chacune de ces deux inscriptions se compose de quatre-vingt-une lignes, malheureusement gâtées en plusieurs endroits; les caractères en sont exécutés dans la même perfection que nous avons admirée dans les trois colonnes au-dessus de l'escalier. Dans le n° V on remarque que les lignes, à partir de la quinzième jusqu'à la trente-deuxième, sont moins larges que celles du haut et du bas, ce qui forme (voy. le dessin n° III) un espace vide et parfaitement lisse qui, comme il est facile à reconnaître encore aujourd'hui, n'a jamais été occupé par aucune sculpture. Au-dessus de cette inscription il y a un second espace vide et poli d'environ un pied de hauteur. La partie supérieure de l'inscription que l'on voit au-dessus de la porte (n° VII) a beaucoup souffert de l'injure du temps; il n'en reste plus que vingt lignes, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont presque détruites. Ayant passé par la porte du Khorkhor, qui a trois pieds de large sur cinq pieds

et demi de long et six pieds de haut, outre un encadrement d'environ deux pieds de large, on se trouve dans un grand appartement carré, de trente-deux pieds de long, sur dix-neuf de large et de dix et demi de haut.

Tous les murs du roc y sont unis et polis avec le même art qui a présidé à l'exécution des inscriptions; leur poli prouve qu'il n'y a eu nulle part ni des ornements ni des inscriptions, que l'on paraît avoir tous réservés pour l'extérieur. Dans les murs de cet appartement, on a pratiqué dans le roc, à une profondeur d'un pied et demi, dix niches carrées, hautes chacune de trois pieds sur deux de large; elles sont à trois pieds et demi de terre, et ont chacune un encadrement de trois pouces de large.

En entrant par la grande porte, on a en face deux de ces niches entre les portes A et B, deux à droite à côté de la porte C, deux dans le mur opposé à côté de la porte D, et quatre du côté de la grande porte même, deux à gauche et autant à droite. Entre chaque couple de niches (distantes l'une de l'autre d'environ deux pieds), il y a, taillé dans le roc, à peu de profondeur, une espèce de carré de la forme ci-jointe]o[, qui a de chaque côté un pied de large, et un petit trou rond, au milieu, d'environ six pouces de profondeur.

A côté de la porte A, qui se trouve presque en face de l'entrée, on voit deux carrés par terre, taillés dans le roc à quelques lignes de profondeur.

Celui qui est à droite de la porte touche immédiatement le mur, et a environ huit pieds de long sur six de large; il est loin d'être parallèle avec un second plus petit, parfaitement carré (de chaque côté de trois pieds cinq pouces), qui se trouve à gauche de la porte, et à cinq pieds de distance du mur. A gauche et au-dessus de la porte A, on voit six marches qui, visiblement, ont été destinées pour y placer quelque chose, non pas pour monter.

Quatre portes (A, B, C, D), chacune de six pieds de haut sur trois de large et autant de profondeur, ayant chacune un seuil d'un pied de haut, conduisent du grand appartement dont nous venons de parler, dans autant de petites chambres, toutes taillées dans le roc, toutes de la même forme, de la même grandeur et de la même distribution; elles sont carrées et ont chacune huit pieds huit pouces de haut sur dix pieds de long et neuf de large. En entrant par leurs portes respectives, on se trouve, comme dans le grand appartement, en face de deux niches carrées, distantes l'une de l'autre de deux pieds, et dont chacune a trois pieds deux pouces de haut, sur deux pieds quatre pouces de large et un pied trois pouces de profondeur. On en voit deux autres, absolument de même dimension : l'une au milieu du mur à gauche, l'autre tout à fait en face, dans celui de la droite; elles ont aussi, comme les niches du grand appartement, un carré taillé dans le roc entre elles.

Ces quatre petites chambres, à présent totale-

ment vides, n'ont aucunement souffert des efforts des barbares qui, comme nous l'avons dit plus haut, ont sévi contre les monuments du château. Leurs murs, leur sol et leur plancher, comme ceux du grand appartement, font, dans toute leur simplicité, admirer la persévérance et l'art de ceux qui ont eu la hardiesse de transformer un roc dur en appartements faits pour l'éternité.

Les quatre petites chambres sont, à deux exceptions près, absolument égales. Dans celle qui est presque en face de la grande porte d'entrée, il y a plusieurs marches pratiquées dans le roc, et semblables à celles que nous avons remarquées dans le grand appartement, du côté gauche de la porte A. Dans la chambre à gauche du grand appartement B, j'ai trouvé dans le coin du mur une ouverture qui est assez grande pour qu'un homme puisse y descendre, et qui ressemble, au premier aspect, à un puits. M'ayant fait attacher une corde autour du corps, j'y suis descendu : à peu de profondeur j'étais au fond, où je remarquai un trou fort étroit conduisant en bas. Le résonnement du sol me fit supposer que, sous cet endroit, il y avait un creux très-profond; la lampe dont je me servais pendant cette visite s'étant éteinte dans le trou à plusieurs reprises, si je ne me trompe, à cause d'un courant d'air qui venait d'en bas, je n'ai pu rien y distinguer en tâtonnant. Le pacha, à qui je parlais de cette ouverture, me rendit assez vraisemblable qu'elle a communiqué avec une source d'eau

qui sort du pied du rocher, au même endroit où est son jardin et son kiosque d'été. Et réellement, après avoir vu cette source, j'ai reconnu qu'elle se trouve presque immédiatement au-dessous des grottes du Khorkhor. A peu de distance, dans le même jardin du pacha, j'ai trouvé dans les broussailles au pied du rocher plusieurs marches d'un ancien escalier taillé dans le roc, qui pourrait avoir conduit aux appartements d'en haut; du moins il m'a paru assez probable qu'immédiatement devant la grande porte du Khorkhor, il descendit autrefois des marches, à la vérité tellement détruites aujourd'hui avec toute la masse du roc où elles se trouvaient, qu'on aurait de la peine même à en reconnaître les traces si l'on n'en voyait pas quelques-unes plus bas, environ au milieu du rocher.

A droite du rocher qui contient l'inscription n° VIII, et à une quarantaine de pas au-dessous d'une des tours des fortifications turques qui occupent le sommet du Khorkhor, on voit taillées dans le roc plusieurs marches isolées de tous côtés. A leur droite et plus bas il y a un grand trou sans aucune communication ni avec le haut, ni avec le bas. Un des pachas précédents l'ayant fait visiter par un soldat attaché à une corde, celui-ci y trouva une grotte artificielle, mais absolument vide et sans aucun talisman; ce qui signifie : sans aucune inscription.

Tout le côté sud du Ghoulâb, à partir d'ici, ne présente aucune trace d'antiquité : la masse du roc est extrêmement escarpée et difficile par sa nature

et par les efforts que l'on a faits pour le rendre inaccessible partout où il y aurait eu quelque possibilité d'escalade. Plusieurs pachas, dans leur trop grande méfiance, ne se sont pas contentés de tout cela; ils ont fait construire, dans deux endroits un peu saillants du rocher, des fortifications dont l'accès même est tellement difficile, qu'on les a abandonnées depuis longtemps, et que probablement elles seront bientôt tombées en ruines, si le pacha actuel de Van ne les comprend pas dans le grand nombre de réparations qu'il fait exécuter sur le rocher.

Il existait autrefois, de ce côté-ci, un très-large escalier près d'un groupe de rochers saillants de la masse principale, tout à fait pointus et s'élevant les uns au-dessus des autres presque en forme de pyramide. Peu satisfait d'avoir entièrement détruit cet escalier, et défendu par des fortifications un passage qui n'était plus accessible, on a construit encore une maison sur l'ancien emplacement de l'escalier, au-dessus du groupe des rochers de forme pyramidale; sur le chemin détruit il y a une petite caserne qui, sous plusieurs pachas, servait de prison, et qui, pour cette raison, porte aujourd'hui le nom de *Zendan-Kapoussi*, ou porte de prison. Un vieux serviteur du pacha, qui l'a vue quand elle était encore accessible, m'a assuré qu'elle est assez petite, sans chambres, sans ornements et sans inscriptions. A partir de ce Zendan-Kapoussi, le rocher atteint sa plus grande hauteur. Son côté méridional, qu'il présente à la ville, est en grande partie taillé à pic,

presque sans pente, et nulle part accessible. On n'a qu'à le voir de ce côté-ci pour comprendre la confiance qu'il a pu inspirer aux gouverneurs du château qui, en plusieurs endroits, y ont négligé de couvrir son sommet de murs et de bastions; cependant c'est ce sommet que l'on regarde comme le point le plus essentiel de tout le Ghouràb, parce qu'il contient ce qu'on appelle l'*Itch-Kalah*, ou le château intérieur, dont nous aurons bientôt occasion de parler en détail.

La table trilingue de Xerxès, fils de Darius. (Inscr. IX-XI.)

Là où l'on admire d'en bas l'énorme hauteur de ce rocher, où il est le plus escarpé et avec le plus de soin taillé à pic, on voit, à peu près à soixante pieds au-dessus du niveau de la plaine, une grande table carrée taillée dans le roc, divisée par des lignes perpendiculaires en trois colonnes, dont la première est presque aussi large que les deux autres ensemble. Les caractères cunéiformes dont elle est couverte sont de la plus grande beauté; à quelques légers dégâts près, dans la seconde et dans la troisième colonne, ils ne pourraient être mieux conservés si on les avait exécutés hier. Ces trois colonnes se composent chacune de vingt-sept lignes. Cette inscription est celle du Khorkhor n° VIII, laquelle je n'ai pu approcher; je l'ai copiée, à l'aide d'une très-bonne longue-vue, de la maison la plus près d'elle, du kiosque d'un mollah. Vu son excellente conserva-

tion et la netteté de ses caractères, il n'y aurait pas eu, dans ce mode de copier, le moindre inconvénient, si la terre qui s'est accumulée au pied de la table n'avait pas couvert les dernières lignes des deux premières colonnes, tandis que la troisième était visible en entier.

Malheureusement des causes majeures ont dû empêcher le pacha de faire nettoyer cet endroit, comme il me l'avait promis, par un homme que l'on s'était proposé de descendre d'en haut, à l'aide d'une grande corde. La lacune causée par cette circonstance n'en sera une que sous le rapport philologique, et non pas une perte pour l'histoire; car la troisième colonne nous fixera toujours sur le sens de ce qui manque dans les deux premières. Rien de si facile que de voir au premier abord qu'une inscription en trois langues, dont l'une est *zende*, ne saurait dater du temps de Sémiramis. Du moins une seule ligne persane, mise par ordre de la reine de Babylone, renverserait par elle seule toutes nos idées reçues sur les anciens idiomes de l'Asie; voilà pourquoi, j'ose le remarquer en passant, il m'a toujours paru frivole de supposer dans les tables trilingues de Hamadan des monuments exécutés par ordre de cette reine.

J'ai vu pleinement justifier cette opinion par les copies qu'en a prises à Hamadan M. Stuart[1], voya-

[1] Les inscriptions auxquelles il est fait allusion ici se trouvaient parmi les papiers de M. Schulz; elles ont été comprises dans les planches que nous publions avec ce mémoire. J. M.

geur anglais, et qui m'ont convaincu de suite qu'il n'y a rien de Sémiramis, que tout y appartient, au contraire, à l'ancienne monarchie persane; et c'est à cette même monarchie que nous devons attribuer la belle inscription de Van dont je viens de parler, et qui nous présente en sept endroits différents le nom de Xerxès, fils de Darius, avec plus d'épithètes encore qu'il n'y en a sur les monuments trouvés en Perse.

Le château intérieur (Itch Kalah).

Pour arriver au plus haut point du rocher que l'on appelle, avec ses édifices, l'*Itch Kalah*, ou le château intérieur, nous suivons le seul chemin tracé qui subsiste encore, et qui, comme nous l'avons dit, se trouve du côté d'ouest. Laissant à notre droite le Khorkhor avec ses grottes, nous montons dans une direction à peu près nord-est, entre un double rang de murailles élevées par les Turcs pour défendre ce côté-ci contre des attaques ennemies. Ces murs sont construits en grande partie en terre. Aussi modernes que tous les édifices du rocher, ils ne méritent pas que nous y fassions la moindre attention. Après les avoir suivis pendant quelque temps, on se trouve devant une grande porte de bois, solide, parsemée de gros clous et de barres de fer, qui ferme l'entrée du château, et ne s'ouvre jamais sans un ordre exprès du pacha. Quand on l'a passée, on se voit de nouveau entre des murs, mais d'une

construction plus solide et plus haute que ne le sont ceux du dehors; surtout à droite, ils sont d'une hauteur assez considérable, fort épais et construits en pierres. Dans leur enceinte il y a une quantité de bâtiments, tous modernes, comme des habitations pour les janissaires qui servaient autrefois de gardes du château, une petite mosquée, et un ample magasin de poudre nouvellement construit, après l'explosion terrible qui détruisit, il y a plusieurs années, tous les édifices du rocher, sans exception, avec une grande partie des murs qui le couronnaient; çà et là on voit quelques mauvaises pièces de canon, la plupart crevées, dont le Curdistan a hérité des expéditions des sultans Mourad et Soliman. Pour les servir, il n'y a plus personne. Les petites cabanes où l'on entassait autrefois quelques centaines de janissaires restent aujourd'hui vides, et dans tout ce château intérieur, que les habitants de Van croient occupé par une forte garnison, il n'y avait, au moment où je l'ai visité, que deux êtres vivants, un vieux janissaire chargé du service de la grande porte, et un ours apprivoisé qui court librement où bon lui semble. Dans l'enceinte des murs on remarque un grand morceau de roc travaillé, qui présente sa face à la ville, et s'appuie immédiatement sur la partie la plus élevée du rocher, sur celle qui, au sommet, porte le grand magasin de poudre, et en bas la table d'inscription trilingue de Xerxès. Ce morceau est taillé à pic, d'une hauteur d'environ soixante pieds.

Presque dans le milieu, il y a une porte qui conduit dans l'intérieur du rocher. Un trou, que l'on voit au-dessus d'elle, semble avoir été destiné à donner de la lumière. L'une et l'autre, la porte et ce trou, ont également souffert; ils ont été gâtés, comme on le voit assez bien, par des forces humaines et à dessein. Leurs grands carrés oblongs, occupant presque toute la largeur du roc, ont eu le même sort. Ils sont tellement maltraités qu'on n'y reconnaît plus aucune trace des ornements ou des inscriptions qui pourraient y avoir existé. De la porte de l'extérieur on passe dans une grande chambre, dont la partie supérieure est taillée en forme de voûte. Cette chambre est haute environ de vingt-cinq pieds sur quarante-cinq de longueur.

Le roc y est moins poli, et, à ce qu'il paraît, travaillé avec moins de soin et de régularité que dans les chambres du Khorkhor. On remarque la même chose dans toutes les autres chambres et grottes dont nous avons encore à parler. Presque en face de l'entrée, une seconde porte (de cinq pieds de haut) nous conduit dans un petit appartement de dix pieds de large sur vingt de long, qui est nommé le *Neft Koïou*, ou le puits de bitume, à cause de son odeur de naphte, qui y est tellement forte, qu'on a de la peine à s'y tenir quelques instants sans changer d'air. Cette petite chambre était presque tout entière, et de haut en bas, occupée par une construction fort solide en briques cuites, incrustées de mortier. La forme de cette maçonnerie était à peu

près celle d'un pieu, appuyant sa base sur le roc, à gauche de l'entrée. Son extrémité la moins large est celle qui se trouvait à la base. On avait pratiqué, à force d'y enfoncer plusieurs briques, un petit trou, assez large cependant pour qu'un homme couché sur le ventre pût s'y introduire. Autrefois le trou aboutissait à une espèce de niche voûtée, mais à peine reconnaissable après les efforts que l'on a faits pour y arriver à travers les briques. Cette niche était remplie d'un naphte noir et glutineux, qui sortait en abondance de plusieurs endroits d'entre les briques, et empestait, comme je l'ai déjà dit, tout cet appartement. Le roc, au-dessus du monument, était en plusieurs endroits noirci par la fumée des lampes.

Le pacha de Van m'avait toujours supposé de profondes connaissances dans la science des talismans; il s'impatientait d'attendre le moment où je lui livrerais la clef des trésors immenses que les habitants du pays croient cachés dans ce château. Dans les visites que lui-même avait faites, à plusieurs reprises, à la chambre du Neft Koïou, il ne lui avait pas échappé que le monument que l'on y voit n'a été probablement autre chose qu'un tombeau. Il ne me fallait donc que deux mots sur les richesses des anciens rois du pays, sur leurs enterrements et sur leurs tombeaux, pour lui faire tout de suite concevoir l'espoir de devenir, à bien peu de frais, leur héritier. L'ouverture faite dans la partie supérieure du monument, et la petite niche où elle

aboutissait, et qui, en vérité, aurait pu être destiné à recevoir un cercueil, étaient loin de fournir une preuve suffisante que l'on eût retiré de cet endroit tout ce qu'il pouvait renfermer de précieux. Au contraire, la maçonnerie, tout à fait intacte jusqu'à l'ouverture, et le revêtement de la chambre, nous firent supposer quelque cavité secrète échappée à l'attention de ceux qui avaient enrichi ce tombeau.

Les ouvriers que le pacha avait employés pour faire des fouilles n'avancèrent qu'avec beaucoup de peine et de lenteur; presque tous leurs outils s'étant brisés contre la dureté des briques[1], on imagina, pour aller plus vite, d'y faire des mines; mais l'explosion et la détonation qui se firent entendre dans la ville, donnèrent lieu à toutes sortes de bruits sur cette opération mystérieuse, et c'est ce qui détermina le pacha à faire suspendre cette manière de travailler. Les ouvriers reprirent leurs outils de fer, et à l'époque de mon départ, après y avoir travaillé près d'un mois entier, ils n'avaient pas encore réussi à dégager les briques jusqu'au fond de la chambre. Quel que soit le résultat de cette opération, je doute fort que jamais personne en soit instruit. Tout près du Neft Kofou, et dans la grande masse

[1] Le ciment de ces briques les lie si bien les unes avec les autres que, malgré toute la peine possible, on n'en peut détacher une seule sans la casser. Chaque brique est carrée de huit pouces de long sur deux pouces d'épaisseur. Elles ne portent nulle part de marques particulières, ni des inscriptions; j'en ai rapporté une pour qu'on puisse la comparer avec celles de Babylone.

du rocher qui s'élève à sa gauche, et qui porte en bas l'inscription trilingue de Xerxès, et en haut la poudrière, il y a un trou de forme irrégulière d'environ trois pieds de haut et d'autant de large. Cette ouverture sert d'entrée à une suite de cinq chambres, distribuées de manière que la plus grande (de trente pieds de long sur vingt de large) se trouve la première, ayant à ses côtés deux petites chambres, l'une à gauche et l'autre à droite, avec leurs portes respectives, tandis que deux autres chambres, également petites, se trouvent sur le même plan, derrière la première, et l'une derrière l'autre. Leurs portes sont en face de l'ouverture qui sert d'entrée à la grande chambre.

Les murs de ces chambres sont négligemment travaillés, sans aucune sorte d'ornements, sans niches et même sans poli; elles sont toutes parfaitement vides; seulement j'ai trouvé dans la chambre à gauche beaucoup de poussière accumulée et d'ossements humains. J'ai examiné ces os avec attention, et, comme ils ne présentaient rien d'extraordinaire ni dans leur forme, ni sous le rapport de leur conservation, je les ai remis à leur place. Je me rappelais l'inscription sépulcrale de Cyrus, et je n'enviais plus leur modeste repos, à des os qui peut-être sont les seuls restes de la race royale de Sémiramis ou d'une des antiques dynasties qui, après elle, ont possédé cet admirable rocher.

Nous allons quitter le château intérieur, qui ne contient pas d'autres monuments antiques, pour

nous occuper d'une grotte taillée dans le rocher, et non moins remarquable que celle dont nous venons de parler. Elle se trouve à quelques centaines de pas à droite du Neft Koïou, sur le sommet du rocher, mais hors des murs et des fortifications qui forment l'enceinte de l'Itch Kalah.

Pour y parvenir, on grimpe à l'extrémité orientale du rocher, près de la porte de Tébris, dans un endroit où il est moins rapide; puis, arrivé en haut, on suit, dans la direction du sud-ouest, le long mur qui, de ce côté-ci, défend l'entrée du château. Sur ce passage on rencontre çà et là des traces d'anciens escaliers ou de bancs taillés dans le roc, tels que nous en avons remarqués aussi sur le chemin du Khorkhor et sur celui de l'Itch Kalah; mais ici ces restes sont trop rares, trop isolés pour donner la moindre idée du rapport dans lequel, autrefois, ils ont dû se trouver avec l'ensemble du château; toutefois ils montrent, même dans leur état actuel, que sur ce rocher tout était exécuté dans un style grand et noble. Après avoir longé, pendant quelques centaines de pas, le mur qui nous sépare de l'intérieur, nous arrivons devant un grand escalier se composant de vingt-cinq marches assez bien conservées, et ayant chacune dix pieds de large; on l'a pratiqué dans le rocher, de manière que le morceau du roc qui renferme les appartements dont nous allons parler sert d'appui à sa droite, tandis qu'un autre gros morceau de roc, qui descend rapidement et se joint en bas aux masses du château, forme, en quelque sorte, sa

rampe à gauche, et empêche que l'on ne tombe dans l'abîme qu'on a ici à ses pieds.

De l'escalier nous descendons sur un plateau de soixante-quatre pieds de long sur dix-huit pieds de large, taillé dans le roc, devant la grande porte d'entrée. A gauche et à droite de cette porte on voit encore des morceaux (l'un long de trente-quatre, l'autre de dix-sept pieds) d'un banc qui paraît avoir entouré tout cet emplacement, et dont on reconnaît quelques faibles restes dans les autres endroits de son enceinte. Seulement la marge de ce plateau, qui est du côté de la ville, n'en conserve plus de trace, et est sans la moindre défense immédiatement sur l'abîme.

Nous n'oublierons pas de remarquer qu'aussi de cet endroit on jouit d'une vue superbe sur toute la plaine où est située la ville, sur les rochers du Warrak-Dagh et sur les collines et les montagnes qui, du côté de l'est, s'étendent vers la Perse.

Laissant derrière nous cette vue, nous montons, par six marches larges chacune de trois pieds et demi, à la porte d'entrée, ayant quatre pieds et demi de large sur neuf pieds de haut, qui est exécutée avec le plus grand art dans un rocher de soixante pieds de large, taillé à pic et s'élevant, du plateau dont nous venons de parler, à une hauteur d'environ quarante pieds. Il n'est pas invraisemblable que tout ce grand morceau de roc était autrefois couvert, de ce côté-ci, d'ornements et d'inscriptions. Du moins on voit encore qu'il était partout travaillé

et même avec beaucoup de soin. Malheureusement des mains barbares n'ont que trop bien réussi dans leurs efforts pour effacer ici jusqu'à la trace de l'art antique. Le premier objet qui nous frappe dans l'intérieur du roc est un grand appartement carré (A), de vingt-cinq pieds de long sur vingt et un de large, et vingt-cinq environ de haut. Il est complétement vide, sans niches et sans aucun ornement; mais le poli du plancher, les encadrements de ses portes, tout y est vraiment d'un travail admirable.

Trois portes, chacune de sept pieds de haut sur trois pieds et demi de large, l'une en face en entrant, la seconde à gauche et la troisième à droite, conduisent, de ce grand appartement, à autant de petites chambres.

La chambre I se trouve derrière l'appartement A. Elle a douze pieds en carré, et, comme les deux autres (II et III), quinze pieds de hauteur. Elle est séparée de l'appartement A par un mur de deux pieds et demi d'épaisseur. En entrant, on voit devant le mur, à gauche, occupant toute sa longueur, une espèce de banc de trois pieds et demi de haut sur cinq et demi de large, devant lequel on a pratiqué trois marches, comme tout le reste, taillées dans le roc.

La chambre II, ou celle qui est à gauche de l'appartement A, est longue de vingt-trois pieds sur neuf pieds de large. Un banc semblable à celui du numéro I, haut de trois pieds et demi, mais sans

marches, occupe tout le long du mur à droite en entrant. En face de ce mur, la chambre se prolonge presque en forme d'alcôve. A droite de l'appartement A, et en face de la chambre II, il y a une troisième petite chambre (III) de seize pieds de long sur huit de large; le mur qui la sépare d'A a trois pieds d'épaisseur.

Dans toutes ces chambres, il n'y a aucun ornement, et, à en juger d'après leur poli, il n'y en a jamais eu. Si je pouvais avancer une opinion sur leur destination, je les croirais faites pour servir de tombeaux. Les bancs qui se trouvent dans les numéros I et II me paraîtraient avoir été destinés à recevoir des cercueils. Toutes ces chambres restent aujourd'hui tout à fait vides, et, n'étant fréquentées de personne, servent de retraite à une quantité prodigieuse de chauves-souris et de hibous. A leur aspect, on aurait de la peine à ne pas se rappeler le fameux vers de l'auteur du Schah Nameh :

L'araignée a soin des rideaux dans le château des Césars,
Le hibou pousse ses plaintes dans le palais d'Afrasiab.

Pas très-loin, à droite du roc qui renferme ces chambres, l'on voit, entre les fentes de la colline, une petite ouverture d'un accès assez difficile. La partie du rocher où elle se trouve étant très-escarpée, on ne peut y approcher qu'en profitant d'une grande fente pour descendre du haut du sommet. On voit facilement que jamais il n'y a eu ici de

chemin tracé. Le trou même qui se trouve à peu près au milieu du rocher, à distance égale de son sommet et de sa base, est carré de trois pieds de haut sur deux de large et sur cinq de profondeur. On a pratiqué au-dessus une espèce de niche voûtée, à peu près dans le genre de celles que l'on remarque sur l'Akkirpi, près de la caverne du *Zemzem-Dagh*. M'étant introduit par cette ouverture, je me suis trouvé dans une chambre carrée de vingt-trois pieds de long sur quatorze pieds de large et sur environ douze pieds de haut. Le long de ses murs s'étendent des bancs dans le genre de ceux des chambres I et II que nous venons de décrire ; ils sont hauts de trois pieds et larges de deux pieds et demi. Sur chacun de ces bancs il y a un double rang de trous ronds, assez grands et assez profonds pour contenir un boulet de douze. Cette grotte se trouve, comme les autres, entièrement vide.

Côté nord du château. Table hors la porte de Tébris. Khazânè-Kapoussi.

Quittant le côté sud du rocher qui, à partir de la dernière grotte que nous venons d'indiquer, jusqu'à son extrémité orientale, ou jusqu'à la porte de Tébris, ne nous présente plus aucun reste d'antiquité, nous nous occuperons du côté opposé, ou de celui nord et nord-ouest, et nord du château. Nous ferons le tour, en nous dirigeant par la porte de Tébris à celle de l'échelle.

Immédiatement à côté, et en dehors de la porte de

Tébris, on reconnaît encore les traces d'une table carrée taillée dans le roc, à environ dix pieds de hauteur au-dessus du niveau de la plaine; elle est tellement détruite, que je n'ai pu même distinguer si autrefois elle contenait une inscription. Tout près de cette table, on m'a assuré qu'il y en avait eu une autre portant une inscription en caractères cunéiformes. Une maison construite sur cette partie du rocher l'a fait tout à fait disparaître.

La grotte nommée Khazâné-Kapoussi. (Inscr. XII.)

A peu de distance de la porte de Tébris, sur le chemin qui conduit de cette porte au lac, on voit deux grottes dans le rocher, au-dessous et en dehors des fortifications qui les défendent de ce côté. Elles se trouvent l'une à vingt pas de distance de l'autre, sont taillées dans le roc avec beaucoup de soin, et ont chacune sept pieds de largeur sur huit et demi de longueur, et environ autant de hauteur. La partie supérieure en est travaillée en forme de voûte; les murs sont unis et polis, et n'ont, dans celle de gauche, rien de sculpté. Celle de la droite porte sur le mur, à gauche en entrant, une inscription de vingt-neuf lignes (nº XII). Elle se trouvait à moitié sous la terre, qui, à ce qu'il paraît, avait encombré cet endroit depuis bien longtemps. Les caractères en sont grands, d'un beau dessin et d'une parfaite exécution, très-lisibles, et pour la plupart bien conservés. Il n'y a que deux endroits où

elle a souffert. En bas, une fente dans la masse du roc paraît, en s'élargissant, avoir emporté plusieurs caractères; mais la lacune que cette circonstance aura causée est moins considérable qu'elle ne paraît au premier abord. Il est facile de voir que la fente est ancienne, et qu'elle avait déjà forcé celui qui plaçait l'inscription de laisser un blanc près d'elle pour ne pas gâter encore davantage un endroit qui ne lui offrait guère la possibilité d'y mettre des caractères. Une observation que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois sur ces inscriptions, c'est que la nature cassante de la pierre a bien souvent guidé l'artiste dans l'arrangement des caractères, et qu'il les a quelquefois éloignés ou rapprochés les uns des autres, ou rendus plus minces et plus petits, seulement parce que des fentes ou des cassures l'y ont forcé.

La seconde lacune que l'on remarque sur cette inscription a été causée par une croix très-grossièrement gravée, par laquelle les Arméniens chrétiens en ont gâté plusieurs lignes. On voit encore sous la dernière ligne de l'inscription quelques caractères arméniens qui sont également mal exécutés.

Encore aujourd'hui cette grotte jouit d'une égale vénération chez les chrétiens et chez les musulmans. Les premiers, comme nous venons de le remarquer, ont donné la sanction de l'Église à cet endroit, probablement déjà sacré chez les Assyriens, et que les musulmans, à leur tour, regardent comme un lieu de pèlerinage (*Ziarèt*). Ce sont surtout les femmes musulmanes qui le fréquentent, et qui,

plusieurs fois, ont voulu me contester le droit d'arracher, des caractères, les petits morceaux de haillons qu'elles ont l'usage d'y mettre comme autant de dons votifs, mais dont il me fallait débarrasser le mur pour pouvoir copier l'inscription.

La tradition du pays place dans cette grotte de très-grands trésors; d'après elle, il y a sous terre, bien au-dessous de cette *porte du trésor* (Khazânè-Kapoussi), une grande grille en fer, pour défendre l'entrée d'un vaste appartement tout rempli d'or et de diamants. Deux hommes aux épées de flamme la gardent si bien, qu'aucun mortel ne saurait y pénétrer. Chaque nuit un grand serpent vient se coucher devant l'inscription; il se retire à l'aube du jour dans un trou du rocher, à droite de la grotte. Plusieurs fois des habitants de la ville ont voulu confondre mon incrédulité, en me faisant voir les traces laissées par le serpent; mais ces traces m'ont paru fort douteuses : quoique je me sois trouvé dans cet endroit quelquefois plus de deux heures avant le lever du soleil, je n'y ai jamais rien vu de ce serpent.

Les trois tables. (Inscr. XII-XV.)

En suivant les contours du rocher dans la direction du Khazânè-Kapoussi, nous remarquons, à quelques centaines de pas à droite de cette grotte, une partie du rocher travaillée dès les temps antiques. C'est un morceau de roc taillé à pic, de cinquante-six pas de largeur sur environ cinquante pieds de

hauteur, dans lequel on a sculpté trois tables carrées, répétant toutes les trois une seule et même inscription en caractères cunéiformes. Ces tables sont distribuées de sorte que deux se trouvent en haut, à une distance d'environ douze pas l'une de l'autre. La première (A) est un peu plus élevée que l'autre (B), qui est à vingt pieds au-dessus de la plaine, tandis que la troisième (C) se trouve tout à fait au bas du roc, à dix pas à droite au-dessous de la table A, et à quatre pas environ à gauche et au-dessous de B.

Chacune de ces trois tables est entourée d'un encadrement d'un pied de profondeur sur environ autant de largeur. La première a, en outre, cinq pieds de haut sur cinq pieds trois pouces de large. L'inscription qu'elle porte se compose de dix-neuf lignes, hautes chacune de deux pouces deux lignes. Sous la dernière ligne il y a un blanc de quatorze pouces, et il est facile de s'apercevoir qu'il n'y a eu jamais rien de sculpté.

La table B, qui se trouve un peu moins élevée, et à douze pas environ distante de la première, est exécutée exactement dans les dimensions de la première, et répète, à quelques légères différences près, la même inscription. La troisième table C est de quelques pouces plus grande que les deux autres. Moins heureuse que celles-ci, puisqu'elle se trouve tout à fait en bas du rocher, elle n'a pu échapper, comme les deux autres, à la destruction. L'inscription en est presque entièrement ruinée; mais les caractères qui en restent au commencement et à la fin

de plusieurs lignes suffisent pour faire voir qu'elles ne portaient que le texte des tables A et B. Les caractères dont se composent ces inscriptions sont absolument dans le genre de ceux que nous présentent les autres monuments du château; mais ils sont exécutés ici dans de plus grandes proportions, et environ d'un pouce plus grands que ceux du Khorkhor. On a de la peine à concevoir comment on a pu les graver dans cette partie du rocher, qui, outre sa dureté extrême, est tellement cassant, qu'il paraît presque impossible d'y sculpter la moindre chose.

La grande caverne côté nord du château. (Inscr. XVI.)

Le dernier monument du château dont nous ayons à dire quelques mots ici est une grande caverne taillée dans le rocher, sur la partie supérieure de la colline, à une centaine de pas à droite des trois tables. Cette caverne, dont l'entrée, cachée derrière les rochers, est tout à fait inaccessible d'en bas, est un carré oblong de soixante-dix pieds de long sur quinze environ de large et à peu près huit pieds de haut; je dis à peu près, parce qu'elle est partout tellement encombrée de pierres et de terre, que je ne saurais indiquer la hauteur exacte. Les murs et le plafond, quoique assez bien unis, sont sans la moindre sculpture; mais à droite de l'entrée on a gravé, sur une éminence du roc, l'inscription n° XVI, qui se compose de dix-sept lignes, et occupe un espace de quarante-sept pouces de long sur vingt-

neuf de haut. A en juger d'après le fort résonnement de cette caverne, il doit y avoir des souterrains cachés quelque part sous la masse des pierres dont elle est encombrée. Le pacha avait l'intention d'y faire faire des fouilles, mais il attendait, pour les commencer, qu'on eût achevé le travail dans le Neft Koiou, qui n'était pas encore déblayé à l'époque de mon départ.

A partir de cette dernière grotte jusqu'à l'Iskele Kapoussi, je n'ai trouvé, sur ce rocher, aucun monument ancien, à l'exception de quelques niches carrées, semblables aux trois tables, et taillées en deux ou trois endroits dans le roc, sans porter la moindre trace d'une inscription. Nous avons déjà remarqué que, de ce côté-ci, le rocher, peu rapide, est en talus, et que, par cette raison, on a tâché de le défendre par plusieurs rangs de murs, avec des fortifications turques. Dans ces constructions, j'ai distingué quelques grandes pierres anciennes appartenant la plupart à l'Arménie chrétienne, comme l'attestent les grandes croix et les ornements dont on les a chargées, et qui sont toutes du style de celles que l'on voit sur les anciens tombeaux et les églises arméniennes. Quelques autres pierres, que j'ai remarquées dans les fondements, pourraient peut-être remonter à une époque plus reculée; ce sont d'énormes blocs de basalte et d'une espèce de marbre, creusés et travaillés en forme de tuyaux. J'en ai vu plusieurs dans les fondements d'une des tours rondes du château, que les Turcs ont construites

entre la caverne du nord et la porte de l'échelle. Ces pierres pourraient bien appartenir à quelque ouvrage colossal de haute antiquité; mais elles n'offrent nulle part les restes de caractères ou d'autres sculptures.

Si les auteurs arméniens, tant anciens que modernes, nous parlent de statues, de bas-reliefs et d'autres ouvrages de sculpture du temps de Sémiramis, qui devaient se trouver dans le château de Van et dans ses environs, je crois pouvoir affirmer qu'aujourd'hui il n'existe plus rien, ni sur le rocher du château, ni dans la ville, ni même dans ses environs. J'aurais attaché beaucoup de prix à la découverte de quelque monument de ce genre; mais toutes mes recherches, à cet égard, ont été infructueuses.

Personne à Van, ni chez les musulmans, ni chez les Arméniens, n'a entendu parler de statues ou de figures sculptées. Le seul objet que j'aie pu découvrir était le tronc d'une petite figure humaine, très-mal exécuté en relief, sur une pierre qui se trouve dans un des murs du fossé de la ville, près de l'Orta-Kapoussi. Je ne compte pas non plus deux pierres murées, au-dessus de la porte tout à fait moderne de l'échelle, pierres qui présentent le combat d'un lion avec un taureau. Sur une d'elles le taureau est renversé, sur l'autre le lion se tient avec beaucoup de gravité debout. Ces sculptures sont tellement grossières et détestables, sous le rapport du dessin et de l'exécution, qu'on ne me persuadera jamais qu'elles appartiennent à des temps qui ont vu exécuter les inscriptions du Khorkhor, dont

chaque caractère; sous le rapport de l'art, est un vrai chef-d'œuvre.

Malgré toute l'analogie du sujet avec des représentations symboliques fort connues, il faudra probablement attribuer ces pierres à une époque musulmane, dont l'art grossier se plaisait quelquefois à imiter les ouvrages grecs et anciens persans : témoin tant de médailles de plusieurs dynasties Seldjoukides, et les pierres des murs de Diarbekir-Baiburt.

Ce manque total de monuments antiques saurait-il paraître étonnant dans un pays aussi barbare et en même temps aussi rigoureusement sunnite que l'est le Curdistan? Si la religion chrétienne, et plus tard l'Islam, ont donné une égale sanction à bien des endroits qui, d'après la tradition unanime du pays, ont été déjà, dans les plus anciens temps, destinés au culte des divinités; si encore aujourd'hui vous voyez sur des rochers et dans des grottes, couverts d'inscriptions assyriennes, les femmes arméniennes et musulmanes confondre leurs prières adressées, par les unes à Sourb-Kirkor et à l'Astyatzatsin, et par les autres à celui qui est seul et n'a point de compagnon; enfin, si tous les habitants du pays respectent ces endroits, dont ils prennent les inscriptions pour des talismans gardiens et protecteurs de leurs contrées, vous ne devez jamais attendre, de la barbarie et de l'ignorance stupide de la population actuelle du Curdistan, les moindres égards pour une production quelconque de sculpture. Car, à coup sûr, chaque figure humaine d'un bas-relief ne serait

pour les uns que le portrait du diable et de l'antechrist, tandis que les autres s'empresseraient de les détruire en honneur des préceptes du Coran et des traditions du prophète.

Inscriptions prises dans les églises de Sourb-Bogos et de Sourb-Pétros à Van. (XXXIII-XXXVII.)

Les deux églises arméniennes de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Van, sont regardées comme remontant à une très-haute antiquité, et comme les plus anciennes des huit églises de la ville. La profonde ignorance des prêtres arméniens de ce pays, parmi lesquels il y en a beaucoup qui ne savent ni lire ni écrire, ne m'a pas permis d'apprendre, même approximativement, l'époque de leur construction, et c'est le même cas pour presque toutes celles du Curdistan. Celles-ci ne se font remarquer, dans leur extérieur, par aucun ornement, les chrétiens du pays ayant soin d'éviter ou de cacher tout ce qui pourrait blesser le fanatisme des Curdes ou exciter leur cupidité. Comme la plupart des églises arméniennes, elles sont construites en forme de croix, et ne nous intéressent ici qu'à cause de deux pierres cunéiformes que l'on y a transportées.

Dans une espèce de souterrain de l'église de Saint-Paul, à droite en entrant, il y a dans le mur une pierre grisâtre, longue de quatre pieds deux pouces, sur un pied quatre pouces de haut, qui porte une inscription de dix lignes, parfaitement bien conservée, à l'exception de la fin de la troisième ligne, où

il y manque déjà trois caractères. Les lettres sont bien formées, les clous verticaux sont hauts de dix lignes, les [signe cunéiforme], longs de dix-huit lignes, et les autres caractères en proportion; les lignes sont distantes l'une de l'autre de dix-huit lignes (n° XXXIX). Cette inscription date, d'après le dire d'un des prêtres de cette église, de Schamiram, qui, ajouta-t-il, fut une grande princesse russe de l'antiquité.

La pierre d'où j'ai pris l'inscription n° XXXVIII, forme la partie supérieure d'une petite porte dans l'intérieur de l'église de Saint-Pierre. Elle a trente-cinq pouces de long sur quinze de large. Ses caractères sont assez petits, et même plus petits que tous ceux que j'ai vus. J'ai remarqué, dans ma copie, l'endroit gâté où, dans le commencement de la neuvième et de la onzième ligne, se trouve une entaille faite dans la pierre pour pouvoir mieux la placer. Cette inscription se compose de trente et une lignes.

Le n° XXXVII présente l'inscription d'une pierre qui se trouve au-dessus d'une porte du bazar de Van, longue de trois pieds sur huit pouces de large. En arrangeant cette pierre pour la place qu'elle occupe actuellement, on a tout à fait gâté l'inscription, au reste très-petite et assez mal conservée; il n'en reste que le fragment de vingt et une lignes, comme on le voit dans le n° précité.

II.

ENVIRONS DE VAN

Meher-Kapoussi. (Inscr. XVII.)

A une petite demi-lieue à l'est du château de Van s'étend, presque en forme de demi-cercle, une longue colline sèche et stérile, se composant de la même masse de roc, dur et calcaire, qui forme le château de Van. D'après une des traditions du pays que le pacha m'a souvent citée, ces rochers, en grande partie très-escarpés et d'un accès fort difficile, auraient autrefois formé une seule masse avec le château, dont une violente révolution volcanique les aurait séparés. On appelle cette série de collines le *Zemzem-Dagh*.

La partie occidentale, ou celle qui regarde la ville, porte, chez les habitants de ces contrées, le nom d'Akkirpi (le Hérisson blanc), nom qui serait très-mal choisi, s'il s'agissait d'indiquer, par lui, la forme ou la couleur de la colline, mais qui peut-être renferme des éléments de quelques mots anciens changés et estropiés à la turque, comme cela est arrivé si souvent en Asie.

Près du haut de cet Akkirpi, on a taillé, dans le roc, une grande table carrée de quatorze pieds sept pouces de haut sur six pieds de large, couverte de haut en bas de caractères assyriens. Le double en-

cadrement de cette table, les deux marches qui s'élèvent devant elle l'une sur l'autre, et enfin toute sa forme qui, vue de loin, lui donne assez l'aspect d'une porte, ont donné dans ce pays, où l'on croit tout sans rien examiner, naissance à l'absurde idée que cette table n'est qu'une entrée, qu'une porte de la montagne; et l'imagination des Curdes, aussi vive qu'elle est active, n'a pas manqué d'ajouter à cette première supposition un amas de fables dont on pardonnerait volontiers la sottise, si elles renfermaient du moins quelque chose qui pût rappeler une tradition. Cette porte, disent les habitants du pays, cache l'entrée d'une grande ville souterraine, habitée par des Divs. Il n'y a que deux moyens pour l'ouvrir: ou il faut savoir lire le talisman que l'on y a inscrit, ou bien attendre, ajoutent les chrétiens du pays, le septième jour après Pâques, ou la fête de saint Jean; car la porte mystérieuse ne s'ouvre d'elle-même qu'une fois par an, le jour de Saint-Jean. Dans l'intérieur de la montagne on entend de temps en temps chanter un coq ensorcelé: vous appelle-t-il le jour où s'ouvre la porte, c'est un bon signe, vous pouvez essayer d'entrer; mais, quand il se tait, gardez-vous bien de vouloir pénétrer dans cet endroit, car alors vous vous y perdriez; il vous arriverait ce qui est arrivé à un habitant de Van, qui, il y a quelques années, assez hardi pour s'avancer jusque dans la demeure des démons, n'a jamais été revu, etc. etc. Quant aux cavernes que ces contes supposent être dans cette partie de la

colline, je puis assurer que les recherches les plus scrupuleuses m'ont convaincu qu'il n'y en a aucune. Mais je vais avoir occasion de parler de celles qui se trouvent à plusieurs centaines de pas à droite de l'Akkirpi, sur l'extrémité orientale de la colline; ce sont probablement ces dernières cavernes pour lesquelles on a voulu trouver une entrée de l'Akkirpi.

Le nom sous lequel on désigne à Van la grande table de l'Akkirpi, qui y est assez généralement connue, est celui de Meher ou Mihr-Kapoussi, mot qui semble nous rappeler de suite Mithra. Mais il faut remarquer que si l'on peut traduire ce nom par la porte de Mithra, ou du soleil, ce n'est plus dans la langue actuelle du pays que le mot persan *meher* conserve le sens de soleil. Ni les Curdes, ni les Turcs, ni les Arméniens ne sauraient vous dire que Meher-Kapoussi signifiait la porte du soleil. Meher ou Mihr n'est pour eux qu'un mot vide de sens, conservé seulement par une tradition d'autant plus respectable qu'elle n'a nullement pu être effacée par la tendance, cependant très-naturelle et commune à tous les peuples du monde, de substituer à un ancien nom, dont on ne connaît plus la signification, un autre ordinairement d'un son semblable, mais significatif dans la langue du pays. Car, si l'on entend quelquefois appeler cette table *Demir-Kapoussi* (porte de fer), cela est extrêmement rare, tout le monde ne la connaissant que sous la dénomination de *Meher-Kapoussi*.

L'inscription de la table de l'Akkirpi est la plus

grande de toutes celles que j'ai trouvées. Elle se compose, comme on le voit n° XVII, de quatre-vingt-quinze lignes. Son texte, à ce qu'il me semble, forme plusieurs inscriptions différentes; du moins cette supposition donnera, si je ne me trompe, l'explication la plus simple des lignes que l'on y a laissées en blanc, et par lesquelles toute la table est divisée en quatre sections, savoir :

La première, de vingt-cinq lignes (1-25), au bout desquelles on voit deux lignes en blanc;

La seconde, de six lignes (26-31), après lesquelles il n'y a qu'une seule ligne en blanc;

La troisième, de cinquante-deux lignes (32-84), qui, de même, se trouve séparée par une seule ligne en blanc de la quatrième section, qui se compose de dix lignes.

Quoiqu'on ne puisse arriver à cette inscription qu'avec beaucoup de difficultés (il faut grimper dans des fentes de rochers fort rudes où il n'y a eu jamais de chemin tracé), toute sa partie inférieure a beaucoup souffert de la barbarie de ceux qui y ont monté. En plusieurs endroits, dans le bas, il n'en reste, comme on le voit dans ma copie, que bien peu de fragments. J'ai mis pourtant toute l'exactitude possible pour rendre et copier les inscriptions telles qu'elles sont sculptées, et ce n'est que la première section qui en est tout à fait conservée, parce qu'elle se trouve, par sa grande élévation, mise à l'abri de tout outrage. Ici il est très-visible que plusieurs des fentes et des cassures que l'on y remarque aujour-

d'hui y existaient déjà lorsqu'on y traçait les caractères. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le commencement des lignes quarante et quarante et une avec celui des lignes quarante-huit et quarante-neuf, etc. etc. Les caractères de cette inscription sont assez grands (chacun d'eux a environ deux pouces de hauteur) et bien exécutés; son écriture se distingue de celle du Khorkhor par les [illegible], les [illegible] et les [illegible], qui, avec une légère différence sur la table de Meher-Kapoussi, ont la forme suivante : [illegible], [illegible]; cette forme se retrouve constamment dans les inscriptions XXIII, XXIV, XXVII, XXX; circonstance qui pourrait peut-être indiquer deux différentes époques de cette écriture. Déjà, en examinant et en copiant les inscriptions du Khorkhor, je m'étais aperçu, en quelques endroits, d'un enduit d'une couleur jaunâtre, formant une espèce de peau fine et ridée, comme on en voit d'ordinaire sur les objets peints à l'huile et exposés à l'air et au soleil. Ces endroits me semblaient alors être trop rares en comparaison de ceux où il ne se trouvait aucune trace d'un tel enduit, et la supposition qu'une couleur exposée à l'air se soit conservée pendant des milliers d'années, me paraissait trop hasardée pour que je ne voulusse pas attribuer plutôt cette circonstance à quelque hasard ou à quelque cause douteuse, que d'y voir un procédé technique de l'antiquité. Depuis que j'ai vu la table du Meher-Kapoussi, il ne me reste plus de doute qu'en effet ces inscriptions ont été enduites primitivement d'un vernis d'une

couleur jaunâtre, qui, quoiqu'il ait assez souffert de l'impression de l'air, ne saurait être méconnu sur cette inscription, surtout dans ses premières lignes, qui se trouvent assez abritées par le double encadrement de la table. Plus bas que cette grande table, et à sa droite, l'on voit, taillé dans le roc, un enfoncement semblable à celui dont nous avons parlé à l'occasion du Khorkhor, et de la petite grotte sépulcrale du côté sud du château.

Comme il ne s'agit ici que d'une description fidèle de tous les monuments anciens qui se trouvent sur les bords du lac de Van et de ses environs, je n'oserai hasarder aucune hypothèse, ni sur la destination de la table, ni sur cet enfoncement; la meilleure explication nous en sera donnée probablement le jour où l'on lira les inscriptions qui accompagnent ces monuments : je me borne à observer que ce Meher-Kapoussi est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage fort respecté, fréquenté également, comme le Khazènè-Kapoussi, par les femmes musulmanes et arméniennes.

Environ à dix minutes à l'est de Meher-Kapoussi, sur le plus haut point du côté nord-est du Zemzem-Dagh, on se trouve, après avoir pénétré par une fente de ces hauts rochers, devant une grande masse de roc où l'on a pratiqué une large entrée, à peu près carrée et voûtée, de six pieds de haut sur huit pieds de large, immédiatement au bout d'un long corridor avec un escalier de cinquante marches, en beaucoup d'endroits presque entièrement détruites,

qui conduit dans l'intérieur du rocher. Sur le côté gauche, et au-dessus de cette entrée, il y a une dizaine de degrés taillés dans le roc vif, les uns au-dessus des autres : en les voyant de loin, on les prendrait pour les marches d'un escalier aboutissant au sommet du rocher; mais, si l'on fait l'observation qu'ils n'ont que quelques pouces de large, qu'ils sont placés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre, et que ceux d'en haut sont loin d'atteindre le sommet, on voit bien que leur destination primitive a dû être tout autre. Le corridor ou chemin souterrain par lequel on arrive à la caverne, est assez bien éclairé par deux trous ronds pratiqués dans le roc, à une certaine distance l'un de l'autre, qui donnent en même temps la vue pittoresque de la plaine au pied du Zemzem. Dans ce corridor, qui est assez large pour que deux personnes puissent s'y trouver l'une à côté de l'autre, on ne voit ni inscription, ni autre ouvrage de sculpture. L'ayant suivi jusqu'à son issue, on se retourne un peu à droite, pour entrer de suite dans une caverne carrée et irrégulière, tellement encombrée de pierres, qu'on ne peut la parcourir qu'en rampant sur les genoux. Le roc de cette grotte n'est nulle part ni poli, ni même uni; de tous côtés on y voit des pointes irrégulières, comme c'est ordinairement le cas dans les cavernes formées tout simplement par la nature. Du haut du plafond distille, en plusieurs endroits, une eau limpide qui, en se consolidant, forme partout des stalactites. A droite de cette grotte, qui a environ vingt-cinq pieds carrés,

on aperçoit un conduit étroit et bas; je ne pus y faire que cinq ou six pas, tant je le trouvai obstrué par une grande masse de pierres. Le Turc qui m'accompagna dans la visite du Zemzem m'assura que ce conduit communiquait avec une grande série, ou avec un véritable labyrinthe de grottes semblables à la première, mais d'une bien plus grande étendue, dans lesquelles plusieurs personnes, qui voulaient les parcourir, s'étaient perdues, jusqu'à ce qu'enfin un des derniers pachas fit défendre la visite de ces cavernes, et boucher le seul passage qui y aboutit.

Le grand peuple qui a possédé ce pays dans l'antiquité, et dont les rochers seuls nous attestent encore l'art et le génie, semble avoir été inspiré et guidé dans le choix des lieux propres à recevoir de ces monuments, par un goût exquis de la beauté des sites imposants et pittoresques. Cela est si vrai, qu'en partant de cette idée, je me suis rarement trompé, quand je me disais, dans mes excursions aux environs de Van : « Voilà un groupe de rochers « duquel on doit jouir d'une vue magnifique; c'est là « que doit se trouver quelque trace du temps de « Sémiramis. » C'est ainsi que le sommet de Zemzem-Dagh est l'endroit d'où l'on jouit du plus beau coup d'œil sur la ville et le lac; aussi porte-t-il encore, en assez d'endroits, les empreintes de l'art antique : tantôt ce sont quatre ou cinq degrés que l'on a pratiqués dans des endroits desquels il est impossible d'approcher, ni d'en haut ni d'en bas; tantôt on y trouve des places travaillées comme des bancs, et

visiblement faites pour y jouir de la vue ravissante de la contrée que l'on a sous ses pieds.

La tradition du pays place sur le sommet du Zemzem un ancien château dont je n'ai pu découvrir aucune trace. Cependant la grande quantité de fragments de tuiles et de poteries que l'on trouve accumulés sur la colline et dans les fentes de ses rochers rend assez vraisemblable qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment.

Il y a outre cela, tout à fait au sommet des rochers, des endroits qu'il serait bien difficile de prendre pour autre chose que pour l'emplacement de quelque bâtiment. Il est très-rare de rencontrer chez les habitants de Van quelques-uns des objets d'antiquité, qu'ils découvrent assez souvent en parcourant les rochers de Zemzem et en labourant les champs au pied de cette montagne. L'appréhension des vexations de la part du fisc, à qui, d'après la justice turque, appartient tout objet de valeur trouvé sous la terre, et surtout la crainte d'être dénoncés au gouvernement comme possesseurs de trésors immenses au premier bruit de la moindre découverte; ces circonstances, jointes à l'ignorance complète de la valeur de cette sorte d'objets, contrarieront toujours dans ce pays les vœux de ceux qui voudraient recueillir de ces précieux restes de l'antiquité.

Des enfants turcs que j'ai rencontrés sur le Zemzem me racontèrent avoir ramassé, un jour, près de l'entrée de la caverne, une petite pierre noire, ronde, trouée et marquée « de ces talismans comme il y en a

« sur le Mehet-Kapoussi. » C'était apparemment un cylindre, mais les enfants l'avaient perdu et ne purent plus le retrouver.

Villages et églises des environs de la ville de Van.

La ville de Van est entourée d'une quantité de villages, la plupart arméniens-chrétiens. Il répugne à la grande masse de la population curde de s'attacher à des demeures fixes. Rarement ils quittent les montagnes et les hauts plateaux de ce beau pays, couverts de leurs innombrables tentes; tandis qu'eux-mêmes descendent rarement dans les plaines cultivées, tant bien que mal, par les malheureux Arméniens, dont tous les villages, et par leur construction et par la condition de leurs habitants, offrent la triste image de la misère la plus profonde où la barbarie puisse réduire une nation entière. Si je considère que les Curdes, dans les guerres féroces qu'ils ne cessent jamais de se faire les uns aux autres, ne savent rien ménager, et que toutes leurs invasions sont marquées par la destruction, il ne saurait être étonnant que, dans presque aucun des villages curdes et arméniens que j'ai parcourus, je n'aie pas vu d'édifices d'une haute antiquité. Seulement les petites églises de ces villages conservent encore de bien précieux restes de l'antiquité assyrienne, je veux parler des pierres aux inscriptions cunéiformes, la plupart trouvées sous terre, ou empruntées, il y a des siècles, à quelque ancien édifice, et transportées dans

ces églises, qui s'en sont servies pour la construction des murs ou des autels. Dans de fréquentes excursions aux environs de Van, j'ai été à même de faire à ce sujet des recherches continuelles, et de relever toutes les inscriptions que j'ai rencontrées, et en voici quelques détails.

Artamit. (Inscr. XVIII, XIX.)

A deux lieues sud-ouest de Van il y a un village, moitié musulman, moitié arménien, nommé généralement dans le pays *Artamit*, ou quelquefois aussi, par une transposition de lettres qui rappelle un nom fort significatif dans l'ancienne mythologie orientale, *Atramit*.

La plaine fertile où est située la ville de Van s'élève insensiblement vers le sud et sud-ouest dans la direction d'Artamit, où elle est bornée par une série de plusieurs hauts mamelons d'un roc dur et nu, sur lesquels on a bâti quelques centaines de misérables huttes habitées par les Arméniens, tandis que les maisons, non moins misérables, des musulmans, occupent les bords fertiles, mais malsains, du lac, le long duquel leurs superbes vergers forment le plus agréable contraste avec la parfaite nudité des environs. Au milieu des habitations arméniennes on voit, sur le sommet du rocher, quelques bien faibles restes de murs d'un ancien édifice qui, suivant la tradition arménienne, était autrefois la résidence des rois du pays. Au pied de ce rocher (côté nord),

il sort une eau limpide et abondante. La fontaine principale est l'abreuvoir du village. D'après ce que l'on m'a assuré, cette eau, dont la source est cachée sous les rocs, a été autrefois conduite au village de très-loin et sous terre. Peut-être était-ce pour l'y contenir que l'on a taillé dans le roc ce long conduit, extrêmement étroit, que l'on découvre au-dessous de l'emplacement regardé comme celui d'une ancienne résidence royale, et dont l'entrée est aujourd'hui cachée dans une cabane arménienne. Il est tellement bas et étroit, qu'on ne peut y avancer, au travers de la poussière, qu'en se couchant sur le ventre. C'est un passage tout à fait sec aujourd'hui, qui, en quelques endroits, porte encore les empreintes du ciseau. De grosses masses de pierres qui se sont détachées du roc principal, en ont bouché toute issue, et m'ont empêché d'en suivre le cours jusqu'à l'endroit où il aboutit, c'est-à-dire jusqu'à une vingtaine de pas au-dessus de la fontaine, soit que ce passage ait eu autrefois une communication secrète avec les édifices du haut du rocher, ou qu'il se soit trouvé, comme nous l'avons supposé, en rapport avec la fontaine d'en bas; la tradition du pays n'a pas manqué de le regarder comme un des principaux dépôts de tant de trésors qui, suivant elle, sont cachés partout dans ces contrées. Près de la fontaine on m'a montré ce que l'on appelle le *Telsem* ou le *Talisman*, qui, mis en action par un esprit assez intelligent, rendrait de suite accessibles tous les trésors du rocher. Ce prétendu talisman n'est qu'une espèce de gouttière ou de

petit canal de la forme d'un O, creusé dans la partie supérieure d'un énorme bloc détaché, à ce qu'il paraît, de la masse du rocher. Si parmi mille probabilités je devais en choisir une, je dirais que, dans l'antiquité, ce bloc était une espèce d'autel, et que le canal que l'on y voit servait à l'écoulement du sang des victimes. J'ai vu une pierre tout à fait semblable dans un des vergers à droite à l'entrée du village. Les sommets des collines qui bordent le lac à l'ouest d'Artamit sont tellement couverts de larges couches de pierres calcaires, qu'en plusieurs endroits on les dirait enduites ou parées d'énormes rochers plats et lisses. A une demi-lieue ouest d'Artamit, et environ à une centaine de pas au-dessus du lac, on voit un charmant petit vallon arrosé par l'eau de quelques fontaines, et rempli d'une quantité de grands blocs détachés de la haute colline qui le sépare d'une seconde terrasse, un peu plus élevée, dont nous allons parler de suite. Sur un de ces blocs, j'ai trouvé une inscription (cunéiforme) de six lignes, dont les trois dernières sont, à quelques petites modifications d'orthographe près, la répétition des premières. Elle est d'une assez bonne conservation. La hauteur de cette inscription est de dix pouces; sa largeur est celle de la partie inférieure du bloc dans laquelle elle est taillée, et qui a quarante-cinq pouces de haut sur quarante-sept de large. A quelque distance de cette inscription, il y en avait une autre à peu près de la même dimension, mais tellement détruite aujourd'hui par l'air et l'humidité, qu'il est difficile

de reconnaître seulement quelque trait des caractères dont elle se composait. Elle se trouvait sur une grande pierre à gauche d'un ancien conduit d'eau formé de plusieurs couches de grosses pierres d'une forme irrégulière, dont plusieurs ont plus de cinq à six pieds carrés de haut. Ces masses sont sans joint et sans aucun ciment, posées les unes sur les autres, soutenues uniquement par leur propre poids. Le conduit qui se trouve entre ces masses est carré, assez large et assez haut pour qu'on puisse se tenir debout; cependant je n'y ai pu faire qu'une vingtaine de pas en avant, parce qu'un gros bloc, tombé de ce mur colossal, en obstrue tout à fait l'issue.

Immédiatement au-dessus de ce petit vallon, les rochers forment comme une seconde terrasse sur laquelle passe le chemin de Van à Vasten, à travers de grosses masses de pierres roulées du haut des collines que l'on y voit partout dispersées. C'est ici, au milieu de ces rocs, que coule vers le nord un petit ruisseau d'une eau fort limpide : son lit, à la vérité, est peu profond et peu large; il a deux pieds de profondeur sur trois ou quatre de large, mais il est assez régulièrement creusé : en quelques endroits sablonneux, en d'autres rempli de pierres; mais, autant que j'en ai suivi le cours, nulle part entouré de maçonnerie.

Ce petit ruisseau prend son origine à environ neuf lieues au sud de Van; on l'a conduit de là au-dessus des rochers jusqu'à *Artamit*, dont il traverse les jardins, et de là jusque tout près de la ville de

Van, où il se jette dans le lac. On l'appelle encore aujourd'hui l'eau ou le ruisseau de Sémiramis, *Schamiram-sou.*

L'inscription n° XIX est taillée sur un roc de onze pieds de large sur environ quatorze pieds de haut, qui se trouve immédiatement à côté de ce Schamiram-sou, sur le chemin d'Artamit à Vasten, ou sur la terrasse au-dessus du vallon dont nous venons de parler, à une demi-lieue au-dessus, sud-ouest d'Artamit. La pierre où elle se trouve est fort rude, poreuse comme de la pierre ponce et rougeâtre. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Kiziltasch*; la pierre rouge. Les Curdes prétendent qu'elle ferme l'entrée d'un souterrain dont je n'ai pu trouver la moindre trace. Un petit trou de deux pieds de large et d'autant de profondeur, que l'on voit au bas de cette pierre, entre elle et le Schamiram-sou, a suffi à l'imagination des habitants de ces contrées pour y placer de grands trésors, et appeler ce prétendu souterrain le *trésor de Sémiramis, Mali Schamiram*: comme de raison, l'inscription du Kiziltasch passe pour le talisman ou la clef de toutes ces richesses. Elle se compose de quatorze lignes bien conservées; sa hauteur est de vingt-cinq pouces sur cinquante-deux de largeur. La distance des lignes est de vingt lignes. Au delà de ces rochers, vers le sud et vers l'est, je n'ai rencontré aucune trace d'antiquité. On m'avait beaucoup parlé à Van d'une grande pierre portant une inscription qui devait se trouver à Vartan (six lieues ouest de Van),

résidence du fameux chef des Curdes Mahmoudis. Mais, ni à Vartan même, ni dans ses montagnes escarpées et stériles, je n'ai rencontré la moindre trace d'anciens monuments.

Agthamar. (Inscr. XX, XXI.)

Le seul objet que j'ai trouvé dans mes excursions au sud et à l'ouest d'Artamit est une pierre grisâtre, ronde, d'un diamètre de deux pieds sur un pied de hauteur, qui est confondue parmi d'autres pierres, dans un coin de la cour de l'ancienne église arménienne, à l'île d'Agthamar. On prendrait ce petit bloc de basalte, au premier abord, pour le tronc de quelque ancienne colonne; mais la double inscription qui en occupe le haut et le bas montre clairement que cette pierre, quelle qu'ait été sa destination, a toujours formé un seul ensemble. L'une de ses inscriptions se compose de dix lignes (hautes chacune de deux pouces), dont plusieurs sont un peu gâtées, au commencement et à la fin, par des petites cassures. Sous la ligne dix, la pierre a tellement souffert de l'injure du temps, qu'il est impossible de distinguer s'il y en a eu encore une onzième. L'inscription qui se trouve du côté opposé est illisible à partir de la neuvième ligne, où la pierre est trop gâtée pour qu'on y puisse seulement dire s'il y manque plus d'une ligne. Au commencement de la première ligne il y a une petite lacune. Il est facile de voir qu'il faut y ajouter la lettre [cuneiform sign].

Les côtés de cette pierre sont lisses et bien polis, mais sans les moindres ornements et sans aucune inscription. Personne, dans l'île, n'a pu m'indiquer d'où on a retiré ce bloc, ou qui l'a fait porter dans la cour de l'église, où il se trouve de mémoire d'homme.

Inscriptions de l'église du Warrak-Dagh. (Inscr. XXVII, XXIX.)

La plus haute chaîne des montagnes qui bornent à l'est la plaine de Van est comprise sous le nom général de Warrak-Dagh. Elle ne se compose que de roches calcaires, fort escarpées et très-hautes, dont la cime est presque toujours couverte de neige.

C'est dans une petite église située à peu près au milieu de ce Warrak-Dagh, et nommée pour cela Warrak-Kilisa ou Yedi-Kilisa, que j'ai trouvé les inscriptions portées sous les nos XXVII-XXIX.

L'inscription n° XXVII est prise sur une pierre grisâtre, de dix pouces de largeur sur environ trois pouces six lignes et demie de hauteur, qui, dans une petite chapelle à gauche de la nef de l'église, porte la pierre d'autel. Il y a, au-dessus et au-dessous des six lignes dont elle se compose, un espace laissé en blanc, ce qui prouve qu'il ne manque rien, ni avant la première, ni après la dernière ligne. Une pierre semblable, de quatre pieds de haut sur un pied carré, qui sert d'autel dans une autre chapelle de la même église, à droite en entrant, porte l'inscription n° XXVIII. Elle est gâtée en plusieurs endroits.

La troisième inscription (n° XXIX) de l'église du Warrak-Dagh est taillée dans une pierre de quatre pieds neuf pouces de long sur un pied de large, que l'on a employée dans la construction du mur de l'église, et qui se voit à droite de la porte principale.

Inscriptions des pierres de Sikké et de Schouschanz.
(Inscr. XXII, XXVI.)

Parmi les petits villages arméniens situés dans la plaine qui s'étend vers le nord-est, entre le *Warrak-Dagh* et le *Zemzem*, il y en a trois dont les églises m'ont fourni des inscriptions.

Au-dessus de la porte de la petite église de Sikké (pauvre village arménien à une lieue et demie est de Van), on voit sur une pierre grisâtre, pratiquée dans le mur, longue de trois pieds quatre pouces sur un pied quatre pouces de large, ce fragment d'une inscription en caractères assyriens assez petits, et qui est d'une exécution inférieure à la plupart de celles des autres monuments. Cette inscription est gâtée, non seulement parce qu'on a taillé la pierre pour s'en servir dans la construction de l'église, mais encore davantage par une croix d'un bien mauvais travail, que la dévotion arménienne y a placée.

En creusant, il y a environ quinze ans, les fondements d'un édifice appartenant à l'église de la Sainte-Vierge, située à dix minutes nord-est au-dessus du village de *Schouschanz*, on trouva une pierre grisâtre, ronde, d'un diamètre de vingt-trois pouces

sur dix-huit de haut, qui porte une inscription en caractères cunéiformes, non comme la pierre d'Agthamar, sur sa partie supérieure ou sur celle d'en bas [1], mais sur son tour, où il y a un triple rang de caractères. On voit par la première ligne, dont il ne reste que des fragments, que cette pierre est mutilée, et qu'il est même impossible de dire s'il n'y avait pas, au-dessus de ces trois lignes, d'autres lignes qu'on aura fait disparaître en taillant cette pierre, qui elle-même ressemble presque à un trône de colonne. Il ne manque rien au-dessous de la troisième ligne. Les caractères y sont petits (la hauteur d'un clou est de neuf lignes, la longueur d'un 𒁹 d'un pouce), séparés les uns des autres par d'assez larges intervalles, et d'un assez beau travail. Les lignes, hautes de dix lignes, ont entre elles un espace vide d'autant de large. Les nos XXIV-XXVI sont trois fragments d'inscriptions copiées sur des pierres que j'ai trouvées dans la cour de la même église.

La première se trouve sur un morceau de pierre long d'un pied sur six pouces de haut, que l'on a inséré dans le mur, à côté de la porte. Les deux autres occupent deux côtés d'un fragment de pierre faisant partie du pavé de la cour, dont je l'ai fait retirer pour envoyer en Europe un échantillon de cette écriture.

[1] Sur la partie supérieure de ce roc on voit des caractères arméniens très-mal gravés.

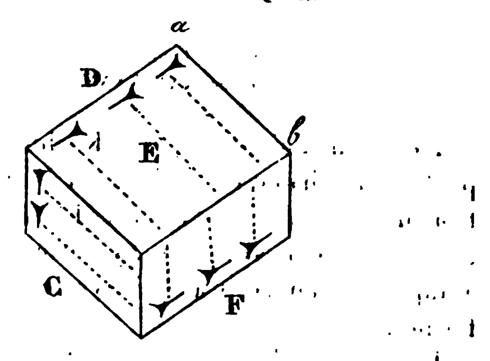
Inscriptions de l'église de Kochbanz.
(Inscr. XXX-XXXV.)

L'église de Saint-Georges, à Kochbanz, située au pied d'une chaîne de rochers du Warrak-Dagh (à trois lieues de Van), est, d'après les Arméniens, une des plus anciennes du pays. J'y ai trouvé trois pierres antiques portant six inscriptions en caractères cunéiformes.

La première de ces pierres (n° XXX) se trouve au-dessus de la porte d'une chapelle, à droite de la nef de l'église; elle est grisâtre, de la même masse que celles de Sikké, de Schouschanz et d'Agthamar. Elle a trois pieds de long sur un pied et demi de large. L'inscription qu'elle contient est parfaitement bien conservée; elle se compose de dix lignes, ou, pour mieux dire, de cinq lignes deux fois répétées.

Le n° XXXI n'est qu'un fragment de cinq lignes pris sur une pierre semblable (longue de trois pieds sur un pied et demi de large), que l'on a insérée au-dessus de la porte de la chapelle de Sourb-Carabel, à gauche en entrant dans l'église. Les caractères en sont grands et bien éloignés les uns des autres, mais gâtés au commencement et à la fin, près le mur.

La pierre portant les inscriptions n°s XXXII-XXXV a deux pieds cinq pouces de carré sur un pied deux pouces de hauteur, et sert de pierre d'autel dans la même chapelle. La figure ci-jointe servira à représenter la distribution de ces inscriptions qu'on y a taillées, et la manière dont les caractères y sont placés.



Ce n'est que le côté *a b* et la base de la pierre qui n'ont aucune inscription. L'inscription n° XXXIV, qui occupe le haut de la table, a souffert par une entaille qu'on a faite à cette table pour l'arrêter sur une autre pierre qui lui sert de pied.

Le n° XXXII ne se compose que de sept lignes, tandis que les n°s XXXIII-XXXV en ont douze chacun.

Inscription de la pierre ronde à Kalatchik. (Inscr. XXXVI.)

Sur les rochers au nord de la ville je n'ai trouvé aucune trace d'un monument antique. Un roc bien escarpé, isolé et de forme pyramidale, tout près du village arménien de Kalatchik, qui porte aujourd'hui sur son sommet une petite église, est regardé dans le pays comme un endroit consacré, dans la plus haute antiquité, au culte des divinités. Il y avait là, dit la tradition, un temple et une idole fort célèbres, que le christianisme a fait disparaître jusqu'à la moindre trace. Tout près de ce rocher on m'a indiqué un endroit où l'on a trouvé, il y a quelques

années, sous la terre, une grande pierre que l'on a transportée dans l'église nouvellement construite du village, où l'on s'en sert de pierre d'autel.

C'est un grès rougeâtre, rond et travaillé comme une pierre à moulin. Il a un diamètre de deux pieds et demi sur six pouces de hauteur. Sa partie supérieure et celle d'en bas sont unies et sans inscriptions, mais sur le bord elle est entourée d'un double rang de caractères cunéiformes, gâtés en plusieurs endroits par des croix que l'on y a gravées il n'y a pas encore longtemps. Les deux lignes de cette inscription, comme celles de la pierre ronde de Schouschanz, sont séparées l'une de l'autre par un vide de dix-huit lignes.

L'Ilantasch. (Inscr. XL, XLI.)

Nous quittons les environs de Van pour parler de deux inscriptions qui se trouvent à douze lieues au nord de cette ville, sur une chaîne de rochers éloignés d'une lieue et demie d'Ardish[1]. Ces rochers, nommés, à cause de leur couleur sombre et noire, *Karatasch* (c'est-à-dire *la Pierre noire*), bornent au nord-est la plaine marécageuse où sont situés les villages arméniens-curdes de Karghin, de Siourman et de Yekmate, ainsi que la petite ville d'Ardish. On les connaît dans tout le Curdistan aussi sous le nom de l'Ilantasch, ou de la pierre aux serpents, parce

[1] J'écris *Ardish*, suivant la prononciation générale du pays, quoique, chez les géographes musulmans et dans les pièces officielles turques, ce nom se prononce *Ardjish*.

qu'il y a, selon ce que prétendent les habitants de ces contrées, dans toute saison de l'année, des serpents pernicieux et ensorcelés en même temps. Quoique je n'aie pu découvrir nulle part, dans ces montagnes, quelque édifice antique, je crois cependant avoir trouvé des traces indubitables d'une grande quantité d'emplacements de maisons situés sur le plateau du Karatadch, dans un endroit bien plus sain et bien plus commode que ne l'est la plaine humide où l'on a construit Ardish, bourg tout à fait insignifiant, et non moins misérable que la plupart des petites villes et des villages du Curdistan.

Au pied des montagnes, sur le côté nord-est qu'elles présentent à la plaine, on voit, en trois endroits différents, trois tables carrées, taillées dans le roc à une profondeur de six pouces, et à huit pieds au-dessus du niveau du sol. Toutes ces tables sont à peu près de la même dimension, ayant chacune environ trente-huit pouces de large sur un pied et demi de haut. Il n'y en a que deux qui portent des inscriptions; la troisième ne conserve pas même un seul caractère de la sienne. Une de ces inscriptions, qui se composent toutes les deux de onze lignes chacune, est d'une assez bonne conservation; mais, sur l'autre, il y a une lacune considérable dans la quatrième jusqu'à la neuvième ligne. Les Curdes vous montrent, près de ces inscriptions, dans un trou des rochers, un grand nombre d'animaux qu'ils prennent pour des serpents, entre les fentes des pierres, et tellement entrelacés les uns avec les autres, qu'il

m'a paru presque impossible d'en retirer un seul. Ces animaux sont regardés chez les Curdes comme fixés à leur place par enchantement. Tous les efforts que j'ai faits pour m'en procurer un n'ont servi qu'à me convaincre que ce ne sont point des serpents, mais une fort grande espèce de lézards aux écailles très-dures et très-fortes. Cependant il y a, en d'autres endroits de ces rochers, de vrais serpents en grande quantité; ils sont seulement regardés par les Curdes avec moins de surprise, parce qu'ils ne gardent pas toujours, comme les lézards du rocher, la même place sans bouger.

Inscription de Yazlutasch, (Inscr. XLII.)

Cette inscription, une des plus belles de toutes celles que j'ai vues dans le Curdistan, est taillée dans un grand bloc de pierre du côté méridional d'une montagne pleine de rochers, à deux lieues nord-ouest de Daher, et à quelques minutes d'un petit village curde, qui lui doit le nom de *Yazlutasch* (c'est-à-dire *la Pierre écrite*). Elle jouit dans le pays d'autant de célébrité que la montagne où elle se trouve y est mal famée à cause des brigandages et de la férocité des Curdes qui ont l'habitude de la fréquenter. La table dans laquelle on l'a sculptée est taillée dans le roc, à un pied de profondeur sur environ sept pieds de carré. Les trente-neuf lignes dont elle se compose sont (à un tout petit endroit près, où elle est gâtée) d'une conservation et d'une beauté qui ne laissent rien à désirer.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur le second volume de l'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin Makrizi, traduite en français, et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques, par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Nous avons déjà rendu compte, dans le Journal asiatique [1], du premier volume de l'Histoire des Sultans mamlouks de Makrizi, publié par M. Quatremère, et nous avons fait ressortir, autant qu'il était en nous, l'importance de ce beau travail; le second volume [2], qui vient de paraître, offre les mêmes richesses et le même intérêt :

..... Uno avulso non deficit alter
Aureus...

Et les personnes qui le parcourront seront frappées des précieux résultats que l'auteur a su recueillir avec cette sagacité rare dont tous ses écrits portent le cachet. M. Quatremère, en poursuivant la tâche qu'il s'est imposée, reste fidèle au précepte d'Horace :

[1] *Nouveau Journal asiatique*, août 1839.

[2] Ce second volume, dont la pagination est tout à fait distincte de celle du précédent, porte sur son titre: *Deuxième partie du tome premier.*

....Servetur ad imum,
Qualis ab incœpto processerit ac sibi constet.

C'est toujours la même exactitude de traduction et la même élégance de style; tout ce qui présente quelque difficulté dans l'interprétation, tout ce qui peut donner lieu à des observations intéressantes, à des aperçus nouveaux, est signalé avec un soin particulier; et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas seulement aux lecteurs curieux que ce livre s'adresse, c'est au philologue, à l'historien, au géographe, qui viendront y puiser tour à tour d'utiles renseignements.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Quatremère nous avait fait connaître les événements qui ont marqué les quatre premières années du règne de Bibars, de 1261 à 1265; la seconde partie comprend le récit des faits qui se sont passés en Égypte pendant les dix-neuf années suivantes, c'est-à-dire jusqu'à la fin du règne de Melik-Adel Selamesch, fils de Bibars; les notes qui accompagnent la traduction forment un commentaire aussi instructif que varié, et les extraits que donne M. Quatremère, de divers manuscrits orientaux, dont il a fait un examen approfondi, servent à expliquer plusieurs passages obscurs de Makrizi. Mais ce n'est pas tout: notre savant maître a joint à sa nouvelle publication un appendice de plus de cent pages, où se trouvent un grand nombre de documents du plus haut intérêt. Ne pouvant commencer le règne, si

fertile en événements, du sultan Melik-Mansour Kelaoun, sans morceler l'imposant tableau que nous offre cette période, il a pensé qu'il valait mieux le renvoyer au tome second, interrompre momentanément sa traduction, et remplir la fin du volume par des morceaux de différents genres, ayant pour objet d'éclaircir divers points controversés qui se rapportent à l'histoire des sultans mamlouks de l'Égypte : c'est à cette heureuse inspiration que nous devons cette série de dissertations qui complètent si brillamment les notes multipliées dont M. Quatremère a orné le cours de son ouvrage. Pour faire connaître aussi exactement que possible toutes les parties de ce grand travail, nous commencerons par dire quelques mots des événements qui ont signalé le règne de Bibars et de ses deux premiers successeurs; puis, arrivant aux observations et remarques critiques de l'illustre traducteur, nous diviserons notre analyse en trois sections : dans la première seront indiquées toutes les questions qui se rattachent à la philologie proprement dite; la seconde comprendra la partie géographique du livre de M. Quatremère, et la troisième, les détails biographiques qu'il a puisés dans les manuscrits orientaux sur les principaux écrivains cités à chaque page de son commentaire, et qui lui ont fourni l'occasion de réfuter, avec autorité, des opinions erronées qui jusqu'à présent avaient obtenu quelque crédit. En adoptant cet ordre, nous avons espéré qu'on aurait une idée plus nette de l'ensemble de cette vaste

composition, et nous aurons réussi au delà de nos vœux, si notre exposition peut faire apprécier à sa juste valeur le monument élevé par M. Quatremère à la gloire des lettres orientales.

لك الحمد فى الدرّ الذى لى لفظه
فانّك معطيه وانّى ناظـــــــــــم

Nous avons vu précédemment que le sultan Bibars, dans les premières années de son règne (de 1260 à 1264), avait fait la guerre avec succès aux Mongols, aux Francs et aux Arméniens; ce prince, depuis 1264 jusqu'en 1279, maintint tous ses avantages. Il fortifia les bords de l'Euphrate et fit garder les passages de ce fleuve afin d'empêcher qu'aucun des Tartars ne pût pénétrer en Syrie, et le successeur de Houlagou ne livra au sultan que des combats sans gloire. Si, dans ses guerres continuelles avec les Francs, Bibars éprouva quelques revers, s'il échoua plusieurs fois devant Saint-Jean d'Acre, il enleva cependant aux chrétiens un grand nombre de villes importantes, et la lettre qu'il écrivit à Boëmond après la prise d'Antioche, en 1267, montre avec quelle audacieuse fierté il traitait ses ennemis. Cette lettre, modèle curieux de l'arrogance et de l'emphase musulmane, a été reproduite par M. Quatremère dans une version aussi élégante que fidèle. Bibars, après avoir tracé un tableau effrayant des désastres qui avaient accompagné la prise de la ville, terminait ainsi sa missive à Boëmond : « Tu « sauras que, grâce à Dieu, nous avons repris les

« forteresses de l'islamisme, dont tu t'étais emparé,
« savoir : Der-Kousch Schakif-Talmis, Schakif-Kafr-
« denin, et tout ce que tu possédais dans le district
« d'Antioche; nous avons contraint vos soldats à des-
« cendre des châteaux; nous les avons pris par les che-
« veux et les avons dispersés, soit au loin, soit près
« de nous; il n'est plus rien resté à quoi puisse s'ap-
« pliquer l'expression de *résistance*, si ce n'est la ri-
« vière, et, si elle le pouvait, elle cesserait de porter
« le nom d'*Asi*, le rebelle (l'Oronte); elle verse des
« larmes de repentir. Auparavant ses pleurs n'étaient
« qu'une eau limpide; mais elle roule aujourd'hui du
« sang, par suite de celui que nous y avons répandu.

« Cette lettre contient une nouvelle heureuse
« pour toi; elle t'apprend que Dieu a voulu veiller
« sur ta vie et prolonger tes jours, puisque, dans le
« temps qui vient de s'écouler, tu ne t'es point trouvé
« à Antioche. Si tu avais été dans cette ville, tu se-
« rais aujourd'hui ou tué, ou prisonnier, ou blessé,
« ou mutilé. L'homme vivant goûte le plaisir de voir
« ses jours en sûreté lorsqu'il contemple un champ
« couvert de morts : peut-être Dieu n'a-t-il prolongé
« le terme de ta vie qu'afin de te donner le temps
« de réparer la négligence que tu as mise à lui obéir,
« à le servir. Comme il n'était personne qui pût t'in-
« former des faits, c'est nous qui avons pris ce soin;
« puisque personne n'était en état de te faire savoir
« que ta vie était en sûreté, mais que tous les autres
« avaient péri, nous t'en avons fait part dans cette
« dépêche, afin que tu connaisses les choses telles

« qu'elles se sont passées. Après avoir reçu une pa-« reille lettre, tu ne dois plus nous taxer de men-« songe, et tu n'as plus besoin de demander aucun « renseignement à personne [1]. » Boëmond, en re-

[1] ولتعلم انا قد اخذنا بحمد الله منك ما كنت اخذته من حصون الاسلام وهو دير كوش وشقيف تلميس وشقيف كفر دبين وجميع ما كان لك فى بلاد انطاكية واستنزلنا اصحابك من الصياصى واخذناهم بالنواصى وفرقناهم فى الدانى والقاصى ولم يبق شى يطلق عليه اسم العصيان الا النهر فلو استطاع لما يسمى بالعاصى وقد اجرى دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فها هو اجزاها بما سفكناه فيه دما وكتابنا هذا يتضمن البشرى لك بما وهبك الله من السلامة وطول العمر بكونك لم يكن لك فى انطاكية فى هذه المدة اقامة وكونك ما كنت بها فتكون اما قتيلا واما اسيرا واما جريحا واما كسيرا وسلامة النفس هى التى يفرح بها الحى اذا شاهد الاموات ولعل الله ما اخرك الا لان تستدرك من الطاعة والخدمة ما فات ولما لم يسلم احد يخبرك بما جرى خبرناك ولما لم يقدر احد يباشرك بالبشرى بسلامة نفسك وهلاك ما سواها باشرناك بهذه المفاوضة وبشرناك لتتحقق الامر على ما جرى وبعد هذه المكاتبة لا ينبغى لك ان تكذب

cevait cette dépêche, fut vivement irrité: c'était, en effet, la première nouvelle qui lui apprenait la perte d'Antioche.

Bibars, poursuivant ses succès, se rendit maître de Safad[1], du château de Karak, de Tibériade, etc. Il ravagea la petite Arménie, fit prisonnier le fils d'Haithon qui en était roi, et lui enleva *Derbesak*, *Der-Kousch*, *Bělmesch*, *Kafrdenin*, *Raban* رعبان et *Merzeban* مرزبان; plusieurs forteresses des Ismaéliens tombèrent en son pouvoir: le château de *Kahf* قلعة الكهف, celui de *Khawabi* الخوابى, *Mounikah* المنيقة ou plutôt *Maïnakah*, *Olaïkah* العليقة, *Kadamous* القدموس et *Rasafah* الرصافة. D'un autre côté, les armées de Bibars pénétrèrent dans la Nubie; l'émir Al-Sonkor Farekani, chargé du commandement de l'expédition, s'avança au delà d'Asouan, prit d'assaut la forteresse de *Daw* قلعة الدو, arriva jusqu'à l'île de Mikaïl, située à l'entrée des cataractes, renversa du trône le roi David et installa à sa place Meschker, qui s'engagea à livrer au sultan la moitié des revenus annuels du royaume (1275). Nowaïri nous a conservé la formule du serment prêté par le nouveau roi de Nubie; c'était, dit l'historien, le plus solennel qui fût en usage dans cette contrée. En voici les pre-

لنا خبرا لا ان بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها
خبرا قال ولما وصل اليه هذا الكتاب اشتد غضبه ولم
يبلغه خبر انطاكية الا من هذا الكتاب ...

[1] C'est la ville qu'on appelle aujourd'hui *Safed*.

mières lignes : « Par Dieu, par Dieu, par Dieu; au « nom de la Trinité sainte, du respectable Évangile, « de Notre-Dame, cette vierge pure, mère de la lu- « mière, du baptême, des prophètes envoyés de Dieu, « des apôtres, des saints, des martyrs vénérables; et « je consens, si je suis infidèle à mon serment, à re- « nier le Messie comme le renia jadis Judas, à dire « contre le Sauveur tout ce que disent les Juifs, et à « partager leurs opinions, à imiter Judas, qui perça le « Messie avec une lance : je m'engage, à dater de ce « moment et de cette heure, à montrer les disposi- « tions les plus franches et les plus loyales à l'égard « du sultan Melik Daher Rokn-eddaunia-w-eddin « Bibars, et à faire tous mes efforts pour mériter sa « bienveillance, etc. [1] »

La Nubie n'attira pas seule l'attention de Bibars.

[1] والله والله والله وحق الثالوث المقدس والانجيل الطاهر والسيدة الطاهرة العذراء ام النور والمعمودية والانبياء المرسلين والحواريين والقديسين والشهداء الابرار والا اجحد المسيح كما جحده يودس واقول فيه ما يقول اليهود واعتقد ما يعتقدونه والا اكون يودس التي طعن المسيح بالحربة انني اخلصت نيتي وطويتي من وقتي هذا وساعتي هذه للسلطان الملك الظاهر ركن الدنيا والدين بيبرس وانني ابذل جهدي وطاقتي في تحصيل مرضاته

Ce prince, en 1268, se rendit dans l'Hedjaz, reçut les hommages des émirs arabes, fit son entrée dans Médine et à la Mecque où il s'acquitta des devoirs d'un pieux musulman, et il ouvrit des relations avec le souverain de l'Yémen, qui, redoutant sa puissance, lui envoya des présents.—Makrizi entre dans les détails les plus circonstanciés sur les diverses expéditions de Bibars[1], et sur les grands événements contemporains de son règne, tels que la dernière croisade de saint Louis contre Tunis, l'occupation de Fez et de Maroc par les Bénou-merin, etc. Pour les indiquer d'une manière complète, il faudrait citer chaque page de son livre; nous nous contenterons de rapporter un fait qui prouve que notre historien n'est pas toujours très-impartial. On sait que le prince Édouard d'Angleterre, après la mort de saint Louis, se dirigea vers la Palestine, et que, pendant deux ans, il signala son nom et celui de sa patrie par des exploits aussi brillants qu'inutiles. Les Sarrazins, dont il était la terreur, voulurent s'en défaire par un assassinat; il échappa à ses meurtriers, mais il fut grièvement blessé en les combattant. Makrizi paraît ignorer ces détails : « Bibars, dit-il, « ayant reçu la nouvelle que le roi d'Angleterre était « arrivé à Akka avec trois cents cavaliers, huit na- « vires, des galères et autres bâtiments, formant un

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, nous donne quelques développements curieux sur l'expédition entreprise contre l'île de Chypre, pag. 88.—Voyez aussi, sur quelques autres faits qui ne sont pas sans intérêt, pag. 90, 116, 119, 131 et 142.

« total de trente embarcations, et qu'il avait l'inten-« tion de faire le pèlerinage de Jérusalem, vint cam-« per à Tarabolos (Tripoli); *après divers événements*, « les Francs demandèrent la paix et obtinrent une « trêve de dix ans. » Il ajoute cependant que le sultan envoya deux de ses officiers, avec trois mille dinars égyptiens, pour racheter les prisonniers.

Makrizi nous donne des détails curieux sur les relations de Bibars avec les princes ses voisins, sur les diverses ambassades qu'il reçut, et qui lui permirent d'étaler toute sa puissance aux yeux des envoyés des cours étrangères [1]; le caractère du sultan est tracé avec talent, et on ne peut s'empêcher d'admirer l'infatigable activité d'un prince qui allait sans cesse inspecter les forteresses et examiner par lui-même ce qui se passait dans ses États; ce qui faisait dire à un poëte du temps : *Un jour en Égypte, un jour dans le Hedjaz, un jour en Syrie, et un jour à Alep.* — En 1268, tandis que son armée le croyait indisposé dans sa tente près d'Orsouf, il montait secrètement à cheval, se rendait en Égypte, réglait les affaires du pays, puis reparaissait à point nommé aux yeux de ses soldats, qui ne supposaient même pas qu'il eût pu les quitter. En 1277, ayant appris, par les prédictions des astrologues, qu'un grand personnage devait mourir dans l'année, Bibars, superstitieux comme tous les Orientaux, voulut détourner ce malheur de sa personne et fit prendre

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie. — Voyez particulièrement les pag. 24, 40, 83, 88, 122.

à un prince de la maison de Saladin, Melik-Kaher, un breuvage empoisonné; mais on oublia d'enlever le vase qui le contenait, et le sultan, s'en étant servi lui-même, éprouva bientôt les atteintes du poison et expira dans les plus cruelles souffrances, après un règne de dix-neuf ans. Si ses exploits justifièrent son surnom d'*Aboul-foutouh*, le Père des victoires, d'éminentes qualités, bien nécessaires au bonheur des peuples, lui méritèrent celui de *Melik-Daher* et celui de *Rokn-eddin*, Colonne de la religion. Il faisait annuellement distribuer aux pauvres cent mille mesures de blé, et prenait soin des veuves et des enfants des soldats tués à l'armée[1]; il fonda au Caire le collége *Daherieh*, fit construire un caravansérai à Jérusalem, jeter des ponts magnifiques sur le Nil[2], creuser le canal d'Alexandrie, et celui de Tanah, et il éleva un grand nombre de mosquées[3]. Par une coïncidence singulière, dit en terminant Makrizi, la première conquête de ce prince avait été la ville de Césarée du Sahel (de la Palestine ou côte maritime), et la dernière, celle de Césarée du pays de Roum (de l'Asie Mineure). Ses deux fils, Melik Saïd Naser-eddin Mohammed Berekeh-khan et Melik Adel Bedr-eddin Selamesch,

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, rapporte plusieurs traits caractéristiques de Bibars. — Voy., pag. 35, la conduite de ce sultan à l'égard des habitants de Kara 156, et pag. 20, 34, etc. Voyez aussi, pag. 58, l'histoire de l'anachorète chrétien.

[2] *Ibid.* pag. 153. — Voyez aussi ce qu'il dit, pag. 26, d'un pont jeté sur le Jourdain.

[3] *Ibid.* pag. 25 et 91.

n'occupèrent le trône que pendant deux ans. Le premier, ayant irrité les émirs par ses caprices tyranniques, fut déposé, et son frère, proclamé sultan, subit le même sort cent jours après. Cette double révolution avait été habilement préparée par l'ambitieux Kelaoun, atabek des armées, qui s'empara de la couronne en 1279.

Nous arrivons maintenant au savant commentaire de M. Quatremère.

Les notes qui se rattachent à la première des divisions que nous avons adoptées, sont de véritables mémoires qui jettent un jour tout nouveau sur plusieurs points controversés de l'histoire ou de la philologie orientale : l'ordre que nous allons suivre pour les faire connaître à nos lecteurs pourra paraître quelque peu arbitraire et prêter à la critique ; mais, si l'on considère les difficultés sans nombre qui se présentent lorsqu'on veut classer d'une manière régulière des remarques et des dissertations sur mille sujets divers, on aura, nous l'espérons, quelque indulgence pour notre travail. Nous nous occuperons d'abord des développements auxquels s'est livré M. Quatremère sur la charge de *naïb* نائب[1], dont les attributions n'ont jamais été bien définies, et sur la *halkah* حلقة[2], terme qui se rencontre à chaque pas dans l'histoire des Mamlouks de Makrizi, et dont nous n'avions point d'explication satisfaisante. — Le verbe ناب, suivi de la prépo-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, pag. 93.

[2] *Ibid.* page 197, et notre première notice, page 25.

sition عن, signifie « remplacer quelqu'un, être son « lieutenant, son délégué; » le mot نايب désigne « un « lieutenant, un délégué, un substitut; » et le mot نيابة, « les fonctions que l'on remplit comme délégué « du substitut d'un autre. » Aujourd'hui le *naïb* est tout simplement le substitut du cadi; mais l'on voit dans Makrizi que le terme *naïb* indiquait « celui qui « remplissait, comme délégué du sultan, les fonctions « les plus éminentes de l'administration; » on disait en ce sens *naïb assaltanah* نايب السلطنة, ou seulement *naïb* نايب; chaque gouverneur d'une des grandes villes de l'Égypte et de la Syrie prenait ce titre et y ajoutait celui de *kafil* كافل « gouverneur; » la Syrie, en particulier, était considérée comme une principauté مملكة, et le naïb de Damas s'intitulait : *kafil al-memalik* كافل الممالك. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Quatremère toutes les citations que ce savant maître a réunies pour justifier l'opinion qu'il met en avant; jamais peut-être il n'avait fait preuve d'une érudition plus profonde et plus variée : nous ne pouvons indiquer ici tous les textes qu'il a consultés ou traduits; mais nous ne pouvons résister au désir d'extraire de cette monographie un passage de l'auteur du *Mesâlek al-Absar* [1], qui montre très exactement quelle était la puissance du *naïb*. « Le « *naïb*, dit-il, était un petit sultan; car il exerçait « sur tous les points une autorité absolue. C'était à « lui que l'on s'en référait pour tout ce qui concer-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 94. — Voyez aussi notre première notice, pag. 201.

« nait l'armée, les finances et les renseignements, « الخبر, c'est-à-dire *la poste*, البريد; chacun des fonctionnaires n'agissait que d'après ses ordres, et ne décidait aucune affaire difficile sans le consulter. C'était « lui qui organisait les troupes et qui nommait aux « emplois; et il prenait quelquefois le titre de roi des « émirs ملك الامراء. Le *naïb* qui tenait le rang le plus « élevé était le *naïb alhadrah* نايب الحضرة (représentant de la couronne); tous les *naïbs* du royaume « correspondaient avec lui dans la plupart des cas « pour lesquels on écrit au sultan, et s'en référaient à « lui comme au prince; il enrôlait les soldats, sans « avoir besoin d'autorisation. Lorsqu'il se présentait « devant le sultan, il se tenait debout près du pilier « de la salle, et, dès que l'audience était terminée, il « retournait à sa maison, escorté des émirs; il donnait « des audiences où tout le monde était admis, et ceux « qui remplissaient des charges ارباب الوظايف ne manquaient pas de s'y trouver. Tant que la dignité de « *naïb* se maintint sur ce pied, le sultan se dispensait « de lire par lui-même les placets et d'écouter les « réclamations, et laissait ce soin au *naïb*. Lorsque « celui-ci avait entendu un placet, si l'affaire ne demandait qu'un rescrit émané de lui, il l'expédiait « aussitôt; s'il fallait un ordre du sultan, il faisait « copier et expédier l'acte au nom du prince, en ayant « soin d'indiquer, d'une manière expresse, que la « chose avait été décidée sur sa proposition. Les employés du bureau des fiefs, autrement dit de l'armée, « n'allaient faire leur cour que chez cet officier, ne

« communiquaient qu'avec lui et n'avaient sur aucun « point de rapports directs avec le sultan. »

Quant à la *halkah* حلقة [1], c'était un corps de milice égyptienne qui composait la garde du sultan. « Le nombre des soldats de la *halkah* victorieuse, dit « Khalil Daheri [2], s'élevait jadis à vingt-quatre mille : « chaque millier d'hommes est sous la direction d'un « des émirs, appelé *commandant de mille*; chaque « centaine a un *basch* (chef) et un *nakib*. Quelques-« uns de ces soldats sont appelés *bahris* et cantonnés « dans la citadelle. D'autres, en l'absence du sultan, « occupent des postes qui leur sont affectés tant à « Misr qu'au Caire; d'autres enfin sont envoyés là où

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 198 et suiv. — Le mot حلقة signifie : 1° un cercle, un groupe, une réunion quelconque; 2° une réunion commerciale; 3° la salle où un homme en place tenait des réunions, des conférences; 4° une sorte de collége, d'académie, une réunion qui se formait autour d'un professeur célèbre, et qui avait pour objet l'étude de la théologie, des sciences, de la littérature; 5° enfin un corps de troupes qui entourait le prince et composait sa garde. — Voyez la première partie de l'ouvrage de M. Quatremère, pag. 7 et 246, et notre première notice, pag. 25.

[2] *Ibid.* pag. 200 : اما اجناد الحلقة المنصورة فكان عدتهم قديما اربعة وعشرون الف جنديا كل الف منهم مضافون الى احد الامراء مقدمي الالوف وكل ماية من الالف لهم باش ونقيب ومنهم من هو بحرى يوكنز بالقلعة المنصورة ومنهم من يركز فى غيبة السلطان بمراكز معينة بمصر والقاهرة ومنهم من يتوجه فى المهمّات الشريفة . . .

« les affaires du sultan réclament leur présence. » — On lit, dans le *Diwan al-inschâ* [1], que leur nombre ne dépassait pas douze mille, et qu'ils avaient quarante commandants qui s'étaient distingués par de longs services. Le mot *halkah* était en usage, non-seulement en Égypte, mais dans plusieurs autres contrées de l'Orient ; M. Quatremère le démontre aisément par des citations de *Nowaïri*, de *Boha-eddin*, etc. — Il nous donne ensuite des détails curieux sur les *Khassekis* خاصكي (au pluriel خاصكية [2]), qui devaient ce nom au privilége dont ils jouissaient d'accompagner le sultan aux heures où il recherchait la solitude ; ils montaient à cheval en même temps que le souverain, le jour comme la nuit, et, lorsqu'ils lui présentaient leur hommage, ils conservaient leurs épées : sous le règne de Melik Naser Mohammed ben-Kelaoun, ils étaient au nombre de quarante ; mais, du temps de Melik Aschraf Borsebaï, on en comptait plus de mille. — Nous signalerons encore les intéressantes remarques de M. Quatremère

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 201 : جند الحلقة لم يكن عليهم خدمة الا في المهمات السلطانية وكانت عدتهم تبلغ الى اثنا عشر الف نفر ثم تناقصت..... والمقدمين من جند الحلقة في زماننا تبلغ عدتهم اربعين مقدما شيوخا لهم تقدم هجرة ورأى مسدد ووجاهة في العسكر

[2] *Ibid.* pag. 158.

sur le *zimam des palais* زمام الادر[1], sur le *chambellan* الجمرداراه ou principal ministre[2], sur le *visir assohbah* وزير الصحبة[3], chargé spécialement d'accompagner le sultan dans ses voyages; sur les *tawaschis* الطواشية[4], etc. M. Quatremère nous explique aussi ce qu'on entendait par *maschaëlis* مشاعلى[5], classe d'hommes qui exerçaient des fonctions complétement analogues à celles que remplissent encore aujourd'hui, dans l'Orient, les Bohémiens ou *Remàdis* رمادية[6]. Le mot مشعل désignait un fanal de campagne qu'on portait, pendant la nuit, pour éclairer les caravanes[7] : c'était une sorte de réchaud auquel on adaptait un long manche, et où l'on mettait du bois résineux. Après les *maschdëlis* viennent les *harfousch* حرفوش (au pluriel, حرافيش)[8], qui formaient ce qu'on appelle la *lie du peuple*. Plus loin, M. Quatremère nous indique la véritable signification du mot باقى[9], qui doit se traduire par *valet*, et

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] part. pag. 65, et sur le mot زمامى, pag. 65 et 66.

[2] *Ibid.* pag. 57 et 163.

[3] *Ibid.* pag. 139.

[4] *Ibid.* pag. 132.

[5] *Ibid.* pag. 4.

[6] *Ibid.* pag. 5.

[7] Cet usage se pratique encore aujourd'hui. M. le chevalier Am. Jaubert nous a plusieurs fois raconté que l'armée française, lors de l'expédition de Syrie, ne s'éclairait, dans ses marches de nuit, qu'au moyen de *maschâls*.

[8] *Ibid.* pag. 195.

[9] *Ibid.* pag. 194.

non point par *portier;* celle d'*iladj dâr* علاجدارية, *maîtres d'escrime*[1], et de اصحاب الملاعق, *joueurs d'instruments*[2]. Ailleurs nous trouvons de nouveaux renseignements sur le titre de مقام donné à des souverains[3], sur les surnoms de *Kelaoun*[4] قلاون, de *Derfîl* درفيل[5]; et sur l'épithète de *mamlouk* مملوك[6], que prenaient les sultans d'Égypte lorsqu'ils écrivaient à un personnage qui leur inspirait ou une haute considération ou de la crainte. Parmi les expressions employées par Makrizi, et qui sont, de la part de M. Quatremère, l'objet de commentaires particuliers, nous citerons نمجاة *le sabre* ou *poignard royal*[7] قطاعة *pic* ou *instrument tranchant*[8], بيكار *guerre, combat*[9]; طلب *bataillon*[10], خبز *portion de terrain accordée à un émir*[11], جوك *sorte de génuflexion par laquelle les*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 27.

[2] *Ibid.* pag. 143. — Voy. aussi, pag. 33, sur مزين *un barbier.*

[3] *Ibid.* pag. 49, et dans notre première notice, pag. 23.

[4] *Ibid.* pag. 23.

[5] *Ibid.* pag. 119. — Voy. aussi sur le mot حشوي *étourdi, inconsidéré*, pag. 105.

[6] *Ibid.* pag. 49. — Voyez aussi, pag. 273, sur l'expression de داماتك, *tes dames* (دام مراريت *dame Marguerite*); et pag. 190, sur celle de : مرشان *maréchal* (المرشان نايب مقدم بيت اسبتار الالمن) *le maréchal vice-grand-maître de l'ordre des Hospitaliers allemands.*

[7] *Ibid.* pag. 202.

[8] *Ibid.* pag. 3.

[9] *Ibid.* pag. 18 et 122.

[10] *Ibid.* pag. 271, et dans notre première notice, pag. 23.

[11] *Ibid.* pag. 159.

inférieurs témoignaient à leurs supérieurs leur soumission et leur respect [1].

A la liste des verbes que nous avons rapportés dans notre première notice, nous joindrons les verbes suivants, dont le sens n'était pas exactement déterminé : 1° جرس [2], *promener ignominieusement*; 2° شرق [3], à la quatrième forme, et avec ب *punir;* 3° دخل [4], avec على ou ب, *se marier;* 4° رضى [5], à la cinquième forme, *chercher à fléchir quelqu'un;* 5° رعى [6], *respecter les droits que donne à quelqu'un un acte méritoire;* 6° رمى [7], *accuser;* 7° رمى الشوانى [8], *lancer à l'eau les galères;* 8° سبل [9], à la seconde conjugaison, *accorder une chose gratuitement;* 9° سقى [10], à la première et à la quatrième forme, *empoisonner quelqu'un en lui faisant boire un breuvage mortel;* 10° عمد [11], à la huitième forme, *faire, effectuer une chose;* 11° قسم [12], *partager les murs d'une place de guerre, en assigner une portion à chacun des émirs, afin de hâter les travaux de démolition;* 12° قلفط [13], *calfater, cimenter;* 13° لبس [14], *se revêtir d'une cuirasse;* 14 لعب [15], *se livrer à des exercices guerriers;* 15° عصر [16], à la huitième forme, *appliquer un homme à la torture;* 16° هاش [17], avec على, *se précipiter sur quelqu'un;* 17° ورى [18], à la deuxième forme, et avec ب, *simuler une chose, s'en servir pour simuler une autre*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe part. p. 109 et 112. — [2] *Ibid.* pag. 50 et 105. — [3] *Ibid.* pag. 105. — [4] *Ibid.* pag. 23. — [5] *Ibid.* pag. 112. — [6] *Ibid.* pag. 134. — [7] *Ibid.* pag. 168. — [8] *Ibid.* pag. 89. — [9] *Ibid.* pag. 72; voyez aussi notre première notice, pag. 24. — [10] *Ibid.* pag. 149. — [11] *Ibid.* pag. 99. — [12] *Ibid.* p. 7. — [13] *Ibid.* pag. 43. — [14] *Ibid.* pag. 78. — [15] *Ibid.* pag. 136. — [16] *Ibid.* pag. 81. — [17] *Ibid.* pag. 63. — [18] *Ibid.* pag. 104.

chose; 18° ورم [1] à la quatrième forme, *inspirer à quelqu'un des craintes*, etc. — Si maintenant nous passons en revue les divers termes expliqués par M. Quatremère dans ses nombreuses et savantes notes, nous signalerons particulièrement : صورى, *soari*, dinars *souris*, monnaie de Tyr[2]; صراوات, *plaques de métal qui décoraient les harnais du cheval*[3]; عنبر, *ambre gris*, et, par extension, *couleur noire*[4]; طرحة, *pièce de mousseline qui entourait le turban* شاهى[5]; حلفا, *jonc, roseau*[6]; مزر, *bière faite avec du froment*[7]; الحانات, *les cabarets*[8];

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 157.

[2] *Ibid.* pag. 42.

[3] *Ibid.* pag. 137; et le mot كراع signifiant *des chevaux*, p. 126.

[4] *Ibid.* pag. 133.

[5] *Ibid.* pag. 21. — Voyez aussi عباة *abah*, sorte de vêtement, p. 73; بغلطاق, espèce de veste, p. 75; تعبية, pièce d'étoffe, p. 76, etc. M. Quatremère fait aussi observer, p. 137, que le mot تشاهير ne veut pas dire *housses*, mais les *bandes* qui serrent la poitrine du cheval.

[6] *Ibid.* pag. 16. — Voyez aussi les mots وطاة, *plaine*, p. 140; صيوان et بيوت, *tentes*, p. 29 et 142; بطسة, *navire*, p. 86 et 272. C'est de بطسة qu'Albert d'Aix a fait *Busa* : *navis quæ dicitur Busa*. Le mot قطعة, dont nous avons donné l'explication dans notre première notice, p. 14, a produit *Kazh* et *Kattus*; on lit dans l'histoire d'Albert d'Aix : *Galea quæ dicitur* Kazh; *triremes quas dicunt* Kattos.

[7] *Ibid.* pag. 6. — Voyez aussi les mots قمز et طراسون, *espèces de boissons*, p. 147; قعب, *une coupe*, p. 121; etc.

[8] *Ibid.* pag 67. — Voyez aussi حوائج, *meubles*, *ustensiles*, p. 138; بقجة, *paquet*, p. 204, et مبقج, *réuni dans un paquet, renfermé dans une serviette*; مقنطر, *cintré, voûté*, p. 43; مانوس, *révéré, consacré par la dévotion*, p. 252; etc. — M. Quatremère, toujours guidé par l'amour de l'exactitude et de la vérité, revient, p. 274, sur une erreur qu'une faute de copie lui a fait faire : au lieu de قوافية, *poutre*, il faut lire القوا فية. — Voyez notre première notice, p. 25.

مسطبة, *une estrade*[1]; جسر, *une digue*[2], etc. Nous trouvons aussi, dans l'ouvrage de M. Quatremère, des détails curieux sur *les cérémonies funèbres*[3] et sur la *prière de l'absent* صلاة الغايب[4], expression qui s'emploie en parlant d'un homme mort dont le corps a été enseveli dans un endroit éloigné : malheureusement nous ne pouvons, dans cette nomenclature, racheter la sécheresse de nos indications par cette variété si riche de remarques judicieuses et d'exemples tirés des manuscrits les moins connus, qui donne surtout de la vie et du mouvement au commentaire de notre illustre philologue. Il n'est point, en effet, d'événement, important ou non, raconté par Makrizi, qui ne lui fournisse l'occasion d'étaler les trésors de son érudition : entre mille faits de ce genre, il nous suffira de citer quelques passages d'une note fort curieuse, suggérée par une anecdote rapportée dans l'Histoire des Sultans mamlouks, au sujet d'une girafe[5]. Déjà M. Quatremère a traduit et publié, dans ses mémoires sur l'Égypte, la description faite de cet animal par Masoudi, le premier auteur arabe qui en ait parlé. L'histoire orientale fait souvent mention de girafes, qui étaient ordinairement au nombre des

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, pag. 60. — On lit dans la table générale مصطبة.

[2] *Ibid.* pag. 152.

[3] *Ibid.* pag. 164, sur le mot عزاء, *compliments de condoléance.* Voyez aussi les mots عاهة, *maladie contagieuse*, p. 36; طرح, *un cadavre abandonné*, p. 151.

[4] *Ibid.* pag. 157.

[5] *Ibid.* pag. 106 et 273.

présents que les souverains d'Égypte envoyaient à des princes étrangers : au rapport de Nowaïri et de l'auteur de la vie de Bibars, parmi les présents que ce prince adressa à l'empereur d'Allemagne, an 1261 de J. C., se trouvait une girafe; l'année suivante, plusieurs de ces animaux furent envoyés par Bibars à Berekeh, khan du Kaptchak; probablement un des motifs qui déterminèrent ce choix fut la curiosité témoignée précédemment par le souverain mongol, qui avait fait à des ambassadeurs égyptiens de nombreuses questions sur les productions de l'Égypte, et sur les éléphants et les girafes. Lors du traité de paix que le sultan Bibars conclut, en 1275, avec le roi de Nubie, ce dernier prince s'engagea à livrer chaque année, entre autres présents, trois éléphants, trois girafes et cinq panthères; en 1286, un ambassadeur envoyé par Ador, prince du pays d'*Alabwab* الابواب, situé au delà de la Nubie, présenta au sultan Kelaoun plusieurs éléphants et une girafe. Enfin, dans l'expédition que les Égyptiens entreprirent cinq ans après contre la Nubie, ils s'avancèrent vers le sud jusqu'à un désert affreux qui servait de retraite aux girafes et aux autruches. — Nous ne suivrons pas M. Quatremère dans l'énumération de tous les faits qu'il a recueillis sur les girafes, en lisant les manuscrits mis à sa disposition; disons seulement que Ruy Gonzales de Clavijo, qui résida comme ambassadeur à la cour de Tamerlan, étant arrivé à la ville de Khoï, rencontra l'envoyé égyptien qui conduisait les présents destinés pour le

souverain tartare, et parmi lesquels se trouvait une girafe, que l'officier espagnol désigne par le nom de *jornufa*. Schiltberger donne à la girafe le nom de *surnosa;* mais ce voyageur se trompe évidemment lorsqu'il assure que l'Inde est la patrie de cet animal. Nous lisons dans la description de l'Égypte, de Makrizi, que, pendant la fête solennelle célébrée par le khâlife Aziz, an 990 de J. C., on conduisit devant lui des éléphants et une girafe, et que, dans maintes occasions, des girafes marchaient devant le khalife : cet auteur ajoute que l'on fabriquait, pour l'usage du prince, des vases d'or qui offraient la figure de girafes, d'éléphants et autres animaux; que, lors des réjouissances qui avaient lieu à l'époque où le Nil parvenait à sa plus grande hauteur, le trésor faisait faire des statuettes qui représentaient des éléphants et des girafes. Baldensel ou Boldensleve, suivant Canisius, Frescobaldi, Sigoli, Baumgarten, Belon, Villamont, etc., ont décrit les girafes (*zirutphus*) qu'ils avaient vues dans leurs voyages : mais il serait trop long d'énumérer les noms des écrivains qui en ont parlé, et qui se trouvent mentionnés dans l'ouvrage de M. Quatremère; nous terminerons donc ici nos citations.

On voit que M. Quatremère embrasse tous les sujets et leur imprime un cachet particulier par la nouveauté de ses aperçus et l'étendue de ses recherches. Il est impossible d'analyser des remarques philologiques, il faudrait les transcrire dans leur entier, et les bornes de cette notice ne nous le

permettaient pas; nous n'avons donc fait que les indiquer, et nous n'avons présenté qu'un tableau assurément fort incomplet du travail de notre illustre philologue; c'est au livre même qu'il faut recourir pour apprécier dignement toute la science de l'auteur.

II. La partie géographique du tome II de l'Histoire des Sultans mamlouks n'est pas moins riche en documents utiles. L'étude spéciale que M. Quatremère a faite de la Palestine et de la Syrie, ce théâtre de guerres qui semblent éternelles, lui a permis de recueillir un très-grand nombre d'observations tout à fait neuves sur plusieurs villes de ces deux provinces. Gaza[1], l'une des places les plus méridionales de la Palestine, attire d'abord son attention, et, après avoir retracé à grands traits les diverses révolutions qu'elle a subies depuis le temps d'Alexandre jusqu'à nos jours, M. Quatremère[2] nous fait connaître quelques passages des auteurs du *Mesalek al-Absar*, de l'Histoire de Jérusalem, du *Diwan al-inschâ* et de Khalil Daheri, d'Abou'l-Mahasen, de Makrizi, etc., qui rapportent des particularités intéressantes sur cette ville célèbre. Gaza, qu'on surnommait *Dehliz al-Mulk*, le vestibule du royaume, était la capitale d'une province considérable; elle avait un territoire étendu et de nombreux villages;

[1] غزّة ou غزا. M. le chevalier Am. Jaubert, dans sa belle édition d'Édrisi, t. Ier, p. 330 et 360, écrit غزة.

[2] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 228.

ses monuments attiraient les étrangers par leur magnificence, et l'on y avait établi, dit-on, des relais pour la poste des pigeons et pour le transport de la neige en Égypte. La description la plus complète qui ait été donnée de la ville de Gaza est celle que l'on trouve dans les mémoires du chevalier d'Arvieux; le P. Mariano Morone de Maleo nous offre aussi des détails curieux sur les antiquités que l'on avait découvertes de son temps, dans des fouilles faites au bord de la mer, sur l'emplacement où avait existé le port de Gaza. Dans la relation du voyageur portugais Antonio Tenreiro, cette ville est désignée, comme chez plusieurs écrivains du moyen âge, par le nom de Gazara.

Parmi les bourgs et cantons qui dépendaient de la même province, nous mentionnerons *Badous* بدعوس, *Adjouz* قرية عجوز, *Djedidah* الجديدة, *Iabna* قرية يبنا, l'ancienne Jamnia; *Barbara* قرية بربرا, le *Castellum Beroart*, d'Albert d'Aix et de Sanuto; *Amouria* أرض عموريا, *Tell-assafiah* تل الصافية (la colline de Safia), que Guillaume de Tyr appelle *Telle-Saphi* (*collis Clarus*), et qu'il ne faut pas confondre avec un autre *Safiah* الصافية, entre Hébron et Karak; *Adjlan* قرية عجلان, *Madjdal-Hammamah* مجدل حمامة, *Zakah* الزعقة, entre *Kharoubah* الخروبة et *Rafah* رفح, le long de la mer de Grèce البحر الرومي ; *Bedras* بدراس ou *Beit-Diras* بيت دراس, *Ansar* العنصر, etc.

Il existait une autre ville nommée *Tell-aladjoul* تل العجول, située non loin de Gaza ظاهر مدينة غزة, et qui se trouve plusieurs fois nommée dans l'His-

toire de Makrizi; plus au midi était *Daroum* داروم, appelée aussi الداروں. Jacques de Vitry, d'accord avec Guillaume de Tyr, explique le mot *Daroum* par *domus Græcorum;* mais cette étymologie n'est point exacte, car, si la chose était vraie, on aurait écrit *Dar-arroum* دار الروم, et il vaut mieux, avec Schultens, reconnaître dans ce mot le terme hébreu *Darom*, qui désigne le midi. Le voyageur Baldensel ou Boldensleve nous apprend que le bourg de *Daroum* était le dernier endroit habité qu'il rencontra sur sa route, lorsqu'il se rendit de Syrie en Égypte : l'on pourrait croire, d'après ces détails, et telle est l'opinion de M. Poujoulat, que Daroum était située au lieu où fut depuis construit *Khan-Younès;* mais M. Quatremère établit, d'après un grand nombre de témoignages, qu'il faut la rapporter au village d'*Eldéir*, à trois lieues au sud de la ville de Gaza. Après quelques observations nouvelles sur *Djatin* الجتين ou *Hubtin* حبتين, et sur *Sakkariah* السكرية, l'illustre philologue nous donne une notice historique du plus grand intérêt sur la ville d'*Hébron* حبرون ou *Khalil* بلد الخليل; non-seulement il raconte, d'après les auteurs orientaux, les principaux événements dont elle a été le théâtre, mais encore il entre dans les détails les plus circonstanciés sur l'intérieur de cette ville, appelée aussi *Beït-Hebron* بيت حبرون, et *Mesdjid-Ibrahim* مسجد ابراهيم [1], la

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 239. — M. Am. Jaubert, *Géographie d'Édrisi*, t. Ier, p. 338, nomme cette ville قبر ابراهيم.

mosquée d'Abraham. C'est ainsi qu'il indique *les rues* حارة *les plus remarquables, les diverses mosquées*, *les colléges* et *les nombreux couvents* زاوية ouverts à la piété des fidèles. La ville est arrosée en tous sens par plusieurs sources, dont la plus belle et la plus abondante, *la source de l'Eunuque* عين الطواشي, sort de terre, dans le bourg de *Madjdal-Fasil* مجدل فضيل, situé non loin de là, près du quartier des tombeaux. Hébron, enclavée entre les montagnes, est à une demi-journée de chemin de Jérusalem. Entre ces deux villes, se trouvent le bourg de *Hatman* قرية الحطمان et celui de *Siir* سعير, qui renferme une mosquée dans l'intérieur de laquelle est, dit-on, le tombeau d'Ésaü; aussi cet édifice est-il le but d'un grand nombre de pèlerinages. Mais le monument le plus curieux que décrit M. Quatremère est, sans contredit, la mosquée où sont réunis les tombeaux d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leurs femmes : les chrétiens et les juifs avaient anciennement obtenu le droit de la visiter moyennant une rétribution pécuniaire; mais le sultan Bibars, ayant séjourné dans la ville d'Hébron, leur en interdit formellement l'entrée, et nos voyageurs modernes n'y ont jamais pénétré, si l'on en excepte le faux Aly Bey. Baldensel, Sigoli, Breidenbach, Hanswerli von Zimber, parlent des instances inutiles qu'ils firent pour être admis dans l'intérieur de la mosquée, et ils durent se borner à quelques indications fort incertaines recueillies çà et là; il en est de même de Tuchern de Nuremberg, Rudolph von Suchen, de Baumgar-

ten, etc. D'autres voyageurs, tels que Regnaut, Giraudet, Quaresmius, ne furent pas plus heureux dans leurs tentatives, et M. Quatremère, en puisant dans les manuscrits orientaux qu'il a à sa disposition des détails authentiques sur un monument que l'on regrettait vivement de ne connaître que d'après des récits contradictoires, a su compléter avec succès les relations de voyages où il était question de la ville d'Hébron.

Nous allons maintenant passer en revue les différents points géographiques qui ont été l'objet de quelques discussions entre les savants, et que M. Quatremère est parvenu à éclaircir au moyen de textes irrécusables : c'est d'abord le lieu nommé *Aoudja* العوجاء [1], qui est souvent cité par les historiens arabes; la rivière de ce nom, sur laquelle était située la ville d'*Aoudja*, répond à celle que Makrizi appelle, dans la Description de l'Égypte, *Nahr-Abi-Fetros*, la rivière d'Abou-Petros, ou *Nahr-al-Tawahin* نهر الطواحين, la rivière des Moulins : elle traversait le territoire de *Ramlah* الرملة. A peu de distance de cette ville, sur la route qui conduit d'Égypte en Syrie, se trouvait *Kakoun* قاقون [2], que les écrivains occidentaux ont désignée sous le nom de *Kato* ou plutôt *Kaco*, de *Chaco*, de *Quaquo*, etc. A l'époque de l'expédition française en Syrie, un combat fut livré près de Kakoun, et il en est fait mention dans le rapport du général Bonaparte au Directoire exécutif.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, p. 253.
[2] *Ibid.* pag. 40 et 254.

Après Kakoun vient *Kalkiliah* قلقيلية[1], la *Calcalia* de Guillaume de Tyr, la *Kalkileh* de M. Scholz; *Outariah* اوتارية, située au nord de Jaffa aussi bien que *Djaldjouliah* جلجولية, qu'il ne faut pas confondre avec le bourg de *Halhoul* حلحول ou *Djaldjoul* جلجول, près d'Hébron, où la tradition plaçait le tombeau du prophète Jonas; puis *Orsouf* ou *Arsouf* ارسوف[2], appelée *Arsim* par Willebrand d'Oldenborg, *Munitio-Arsur* par Brocard, *Assur* par Jacques de Vitry, *Arsuffum* et *Arsur* par Sanuto, *Arsid* par Albert d'Air, etc. Guillaume de Tyr parle de la ville d'*Antipatris* ou *Arsur*, que Foucher de Chartres nomme *Arsuth*. Dans le voyage de Sœwulf, publié tout récemment, on lit : « *Proxime* Joppen *vocatur* Atsuf *vulgariter, sed latine* Azotum; » au mot Atsuf, il faut substituer celui d'Arsuf : du reste, la prétendue identité établie entre Arsuf et Azote[3] n'est due qu'à une erreur de l'auteur de la relation. Le sultan Bibars s'était emparé d'Arsouf sur les Francs en 1264, et, après cette expédition, il avait donné à ses émirs, en toute propriété, comme une marque éclatante de sa satisfaction, plusieurs villes ou villages dont Makrizi nous a laissé la nomenclature : parmi ces diverses places se trouvent comprises *Atil* عتيل, *Zeita* زيتا, *Tour-Kerm* طور كرم, *Afrasin* افراسين, *Nameh* نامه, *Taibat-Alism* طيبة الاسم, *'Omm-al-Fahm* أمّ الفحم, qui fai-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 256.

[2] *Ibid.* pag. 257.

[3] Azote porte aujourd'hui le nom d'*Ezdoud* ازدود, ainsi que nous l'apprend M. le chevalier Am. Jaubert.

sait partie du territoire de *Kaïsarieh; Taban* تبان ou *Bathan* بثان, *Bourin* بورين, *Kalansouah* قلنسوة, *Tebrin* تبرين ou *Tirin* تيرين, *Bourdj Ahmar* البرج الاحمر, *Djelmah* جلمه ou *Helmah* حلمه, *Tama* تما, *Deir al-Osfour* دير العصفور, *Schouwaïkah* الشويكة, *Tars* طرس ou *Tabros* طبرس, *Alar* علار, *Arar* عرعر ou *Arara* عرعرا, *Faroun* فرعون, *Estaba* استابا, *Saida* سيدا, *Saïr-Fouka* الصير الفوقا, *Artakh* ارتاخ, *Kosaïr* القصير, *Akhsass* اخصاص, *Fakin* فقين, *Kafr-Raï* كفر راعي, *Kesfa* كسفا, *Berdikah* برديكة, *Khanouta* خانوتا, *Afrad Nesifa* افراد نسيفا, *Djeblah* جبلة, etc. M. Quatremère a réuni de nombreuses observations sur cette nomenclature, d'ailleurs assez obscure[1], et nous rappellerons seulement que plusieurs de ces villes, *Artakh*, *Atil*, *Kafr-Raï*, *Tour-Kerm* (Toul-Kerem), sont indiquées dans les écrits de MM. Scholz, Berggren et Robinson; Kalan-Souah y est appelée *Keleneswoeh* et *Kalensaue*[2]; Schouwaïkah devient *Saaeka* et *Aschwikijeh;* Taibat-Alism, *El-Thajbe*, etc. Au lieu de Bourin et d'Estaba, M. Quatremère pense qu'il vaut mieux lire *Boudin* بودين, et *Estaia* استايا; dans Omm-al-Fahm il retrouve la *Fahmeh* de Khalil Daheri, placée entre *Kakoun* قاقون et *Djinin* جينين (et non pas جنين), et dans Taban, le lieu que Guillaume de Tyr désigne sous la dénomination de *Fons Tubaniæ*[3].

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II° partie, p. 13 et suivantes.

[2] *Ibid.* p. 258 et 274.

[3] *Ibid.* pag. 258.

Abou'l-Mahasen, Makloub مقلوب, *renversé*, à cause de la bizarrerie de son cours; et les historiens des croisades, s'appuyant sur un passage du Livre des rois, la nomment *Farfar, Fern*, etc. Pour comprendre cette assertion, il faut se souvenir que, de nos jours encore, une rivière qui vient se jeter dans celle d'Asi est désignée par la dénomination d'*Aphrin* et de *Vaffrino*.

On lit dans l'histoire de Djemal-eddin ben-Wasel que Melik Moudjahid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de Kadas; puis il ajoute[1] : « Le « prince ayant fermé par une digue le passage d'où « sort l'Asi, cette rivière cessa pendant deux jours « de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hy-« drauliques ne purent plus être mis en mouve-« ment; les eaux se répandirent dans les vallées; mais « bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se repor-« tèrent en arrière avec une extrême violence, ren-« versèrent les constructions que le prince de Hems « avait fait élever à l'endroit de la digue, et reprirent

[1] سدّ المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى عن حماة يومين وبطلت النواعير والطواحين و ذهب الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة وهدم البنا الذى بناه صاحب حمص فى السد وعاد الى مجراه كما كان

« leur cours habituel[1]. » Le *Diwan al-inschâ* porte que l'Oronte est la même rivière que l'*Asi* نهر الارنط وهو العاصى, et le *Kamel* d'Ebn-Athir : que la forteresse de Burziah قلعة برزية est située vis-à-vis la ville d'Afamiah.... que, dans l'intervalle qui sépare ces deux places, est un lac formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs.

Non loin d'Antioche, sur la limite de la province d'Alep, se trouve *le pont de Fer* جسر الحديد, *pons Ferreus* ou *pons Ferri* (le *pons Pharphareus*, de l'abbé Guibert), qu'il ne faut pas confondre avec une forteresse appelée *Hisn Aldjisr* حصن الجسر (le château du Pont), qui fut bâtie pour tenir en bride et pour resserrer la ville de Schaïzar; un peu au delà, du côté de l'orient, était *Harem* حارم, célèbre par sa longue, mais inutile résistance contre le farouche Houlagou, et qui est devenue, dans les récits des historiens des croisades, *Harenc*, *Aregh*, *Arech*, *Areth*, *Harich*, *Haram*, etc. : c'est pour M. Robinson *Khareïm*. — *Kosaïr* القصير (Cæsarea) était aussi sur l'Oronte ou l'Asi, et le passage de Nowaïri, relatif à cette forteresse, que M. Quatremère a traduit en entier, renferme des indications curieuses sur le siége qu'elle soutint contre Bibars; elle était voisine de *Bagras* بغراس, et du port de *Bâsit* بسيط, qui sont contigus au *Djebel Akra* الجبل الاقرع, la montagne chauve (l'Anti-Liban)[1].

Si nous passons maintenant aux détails géogra-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 266.

phiques répandus dans les nombreuses notes que M. Quatremère a ajoutées à sa traduction, nous mentionnerons des observations intéressantes sur *Korain* القرين[1], *Mainakah* المينكة[2], place située dans la montagne de *Rawadif* جبل الرواديف; *Masisah*[3], l'ancienne Mopsueste; *Kasr* القصر بلد[4]; *Derb-Besak* درب بسناك ou *Derbesak* دربساك[5] et *le défilé* الدربند[6], le terrain de *Schéhha* طين شيحا ou *Schéhhan* شيحان[7], nom d'une montagne située près de Jérusalem; *Djeroud* جيرود[8], bourg du district de *Maloula* معلولا, etc. Nous trouvons encore une description fort exacte du palais de Damas ou *Château-Blanc* القصر الابلق, élevé par Bibars dans l'hippodrome vert الميدان الاخضر; le mur extérieur était depuis le haut jusqu'en bas composé de pierres noires et jaunes[9], disposées de manière qu'une assise مدماك d'une couleur était suivie d'une assise de couleur différente; le travail avait été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entrait d'abord dans un édifice دركاه placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénétrait dans une salle ايوان extérieure, puis dans le vestibule دهليز, qui comprenait plusieurs chambres قاعات d'une magnificence royale; le plancher

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, pag. 87. Il existe un lieu de ce nom en Égypte, entre Bilbeis et Salahieh; voyez la carte jointe à l'ouvrage du général Reynier. — [2] *Ibid.* pag. 112. — [3] *Ibid.* pag. 124. — [4] *Ibid.* pag. 128. — [5] *Ibid.* pag. 33. — [6] *Ibid.* pag. 124. — [7] *Ibid.* pag. 32. — [8] *Ibid.* pag. 34. — [9] *Ibid.* pag. 44; voyez l'anecdote que raconte à ce sujet M. Quatremère, d'après Nowairi.

et les murailles étaient formés de marbres de diverses couleurs, revêtus d'or, d'azur, de mosaïques dorées; mais ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'étaient des pavillons d'où l'on découvrait la ville entière et la vallée de Goutah.

Le sultan Bibars donna aussi tous ses soins à la reconstruction des tours et de la citadelle de Safad, et une longue inscription en consacra le souvenir[1]. « Cette citadelle, y est-il dit, a été rebâtie, fortifiée, achevée, embellie par le sultan Melik-Daher-Abou'l-Fétah-Bibars, après que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise au pouvoir des musulmans; qu'il l'a transportée du domaine des Templiers الدّيوية à celui des vrais croyants. »

Ici s'arrête la partie géographique des nombreux documents dont M. Quatremère a enrichi le tome second de l'Histoire des Sultans mamlouks[2]; il nous reste à parler des détails biographiques que notre illustre philologue a réunis sur les divers écrivains qu'il a mis à contribution, et nous en ferons l'objet de notre troisième section[3].

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, p. 48.

[2] Il faut ajouter à cette analyse les remarques de M. Quatremère sur les *Asehirs* عشير et عشران, p. 273; et sur les Curdes appelés *Gozzes* الغز, p. 274.

[3] Dans les additions que M. Quatremère a placées à la fin du volume, la biographie de Makrizi (voy. notre première notice, p. 129 et suiv.) se trouve complétée par quelques observations intéressantes sur le degré de confiance que l'on doit accorder à ses écrits, et sur la secte des Daheris, مذاهب الظاهر, dont notre historien était soupçonné de partager les opinions. Un passage d'Abou'l-Mahasen

phiques répandus dans les nombreuses notes que M. Quatremère a ajoutées à sa traduction, nous mentionnerons des observations intéressantes sur *Koraïn* القرين[1]; *Mainakah* الميناقة[2], place située dans la montagne de *Rawadif* جبل الروادیف; *Masisah*[3], l'ancienne Mopsueste; *Kasr* بلد القصر[4]; *Derb-Besak* درب بساك ou *Derbesak* دربساك[5] et *le défilé* العربعند[6], le terrain de *Schéiha* طين شيحا ou *Scheihan* شيحان[7], nom d'une montagne située près de Jérusalem; *Djeroud* جرود[8], bourg du district de *Maloula* معلولا, etc. Nous trouvons encore une description fort exacte du palais de Damas ou *Château-Blanc* القصر الابلق, élevé par Bibars dans l'hippodrome vert الميدان الاخضر; le mur extérieur était depuis le haut jusqu'en bas composé de pierres noires et jaunes[9], disposées de manière qu'une assise مدماك d'une couleur était suivie d'une assise de couleur différente; le travail avait été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entrait d'abord dans un édifice درکاه placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénétrait dans une salle ايوان extérieure, puis dans le vestibule دهليز, qui comprenait plusieurs chambres طباقات d'une magnificence royale; le plancher

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, pag. 87. Il existe un lieu de ce nom en Égypte, entre Bilbeis et Salahieh; voyez la carte jointe à l'ouvrage du général Reynier. — [2] *Ibid.* pag. 112. — [3] *Ibid.* pag. 124. — [4] *Ibid.* pag. 128. — [5] *Ibid.* pag. 33. — [6] *Ibid.* pag. 124. — [7] *Ibid.* pag. 32. — [8] *Ibid.* pag. 34. — [9] *Ibid.* pag. 44; voyez l'anecdote que raconte à ce sujet M. Quatremère, d'après Nowaïri.

et les murailles étaient formés de marbres de diverses couleurs, revêtus d'or, d'azur, de mosaïques dorées; mais ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'étaient des pavillons d'où l'on découvrait la ville entière et la vallée de Goutah.

Le sultan Bibars donna aussi tous ses soins à la reconstruction des tours et de la citadelle de Safad, et une longue inscription en consacra le souvenir[1]. « Cette citadelle, y est-il dit, a été rebâtie, fortifiée, achevée, embellie par le sultan Melik-Daher-Abou'l-Fétah-Bibars, après que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise au pouvoir des musulmans; qu'il l'a transportée du domaine des Templiers الديوية à celui des vrais croyants. »

Ici s'arrête la partie géographique des nombreux documents dont M. Quatremère a enrichi le tome second de l'Histoire des Sultans mamlouks[2]; il nous reste à parler des détails biographiques que notre illustre philologue a réunis sur les divers écrivains qu'il a mis à contribution, et nous en ferons l'objet de notre troisième section[3].

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, p. 48.

[2] Il faut ajouter à cette analyse les remarques de M. Quatremère sur les *Aschirs* عشير et قيس, p. 273; et sur les Cercles appelés *Gozzes* الغز, p. 274.

[3] Dans les additions que M. Quatremère a placées à la fin du volume, la biographie de Makrizi (voy. notre première notice, p. 129 et suiv.) se trouve complétée par quelques observations intéressantes sur le degré de confiance que l'on doit accorder à ses écrits, et sur la secte des Daheris, مذاهب الظاهر, dont notre historien était soupçonné de partager les opinions. Un passage d'Abou'l-Mahasen

III. Dans les notes jointes à sa traduction, M. Quatremère cite souvent un chroniqueur arabe qu'il désigne sous ce nom : *le prétendu Hasan ben-Ibrahim.* D. Berthereau avait, en effet, admis comme certain que l'auteur d'une histoire arabe, qui fait partie des manuscrits non catalogués, portait le nom de Hasan ben-Ibrahim, et cette opinion était justifiée par les premiers et les derniers feuillets du volume, où on lisait que Hasan ben-Ibrahim ben-Mohammed Iafeï avait écrit cet ouvrage l'an 679 de l'hégire [1], et qu'il avait commencé sa relation à l'année 621. Ces détails étaient précis, positifs; on ne pouvait mettre en doute leur authenticité; mais se rapportaient-ils au corps de l'ouvrage, c'est la question que M. Quatremère a dû s'adresser, en s'apercevant que l'auteur parlait d'événements bien antérieurs à l'année 621, et il a bientôt reconnu que le premier feuillet placé en tête du volume, et qui renfermait le titre et la préface, avait été ajouté par une

rapporté par M. Quatremère prouve aussi que Makrizi s'abandonnait quelquefois à des préventions que ne justifie que trop l'espèce d'isolement où il vécut.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe part. p. 176 : يقول الفقير الى مولاه الغنى حسن ابن ابراهيم بن محمد اليافعى مولف هذا الكتاب هذا ما جمعناه الى هذا المحل وان يسر بعد ذلك شى ذيلنا به ان شاء الله تعالى وحرر ذلك بمصر المحروسة فى الدين العالى سنة تسع وسبعين وستمايـــــــة

main beaucoup plus moderne que celle qui avait copié le reste du volume. Le propriétaire du manuscrit, voulant vendre d'une manière plus avantageuse un volume incomplet, y a cousu un titre et une préface sans s'inquiéter de leur divergence avec la suite du récit, et la dernière page du livre a été aussi ajoutée dans le même but, avec la même intention. M. Quatremère montre clairement que le manuscrit n'a pu être composé l'an 679 de l'hégire, puisqu'il contient un grand nombre de faits qui appartiennent au siècle suivant, et les nombreuses citations sur lesquelles il s'appuie prouvent que l'auteur, né vers l'année 800 de l'hégire, était contemporain de Makrizi, Abou'l-Mahasen, Kotb-eddin-Aïni, Ebn-Kadi Schohbah et autres chroniqueurs, dont les productions volumineuses et estimables sont encore aujourd'hui sous nos yeux. Nous ne doutons pas que M. Quatremère, dont l'érudition orientale embrasse un horizon si vaste, ne découvre le véritable nom de l'auteur du manuscrit dont il est ici question; mais la comparaison qu'il a faite de son contenu avec les divers recueils de nos bibliothèques publiques ne lui a pas encore permis d'asseoir définitivement son opinion à cet égard.

Cette intéressante dissertation, dont nous n'avons pu donner qu'un résumé fort incomplet, se trouve suivie d'une notice sur la vie d'Ebn-Khallikan[1], dont le Dictionnaire biographique, digne, à tant de titres, de la juste célébrité dont il jouit, a été mis

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 180 et 271.

à contribution par tous ceux qui se sont occupés de l'histoire littéraire de l'Orient. — Schehab-eddin Ahmed ben-Mohammed ben-Ibrahim ben-Abi Bekr ben-Khallikan Barmeki, le Schafeï, appartenait ou prétendait appartenir, ainsi que l'indique son surnom, à l'illustre et malheureuse famille des Barmécides. Né en 608 (1211) à Arbel, il perdit deux ans après son père, qui était professeur au collége de Modaffer-eddin, et se rendit en 626 à Alep, où il suivit les leçons du scheikh Mouwaffik-eddin, le prince des littérateurs de ce temps-là; et celles d'Abou'l-Mahasen Beha-eddin Ben-Scheddad; l'historien Ebn-Alathir encouragea aussi ses premiers efforts. De retour à Arbel en 631, Ebn-Khallikan quitta bientôt cette ville qu'il ne devait plus revoir, pour aller à Damas, où il se concilia la bienveillance des deux princes Melik Aschraf et Melik Kamel; puis il prit la route de l'Égypte, où son mérite ne tarda pas à être généralement apprécié. Il fut choisi pour remplir dans la ville du Caire les fonctions de *naïb* (substitut) du kadi al-kodat Bedr-eddin Abou'l-Mahasen Iousouf ben-Hasan, qui avait sous sa juridiction l'Égypte entière; il occupait cette place en 645, et quinze ans après il fut nommé aux fonctions éminentes de kadi al-kodat (kadi suprême) de la ville de Damas. Il avait commencé, pendant son séjour au Caire, son grand ouvrage biographique qui a pour titre : وفيات الاعيان وانباء ابناء الزمان, « des « Morts des hommes distingués et les histoires des « enfants du temps, » et ne put le continuer au milieu

des nombreuses occupations que lui imposèrent ses nouvelles attributions; mais, après dix ans de magistrature, se trouvant rendu à la vie privée et étant revenu habiter le Caire, il eut l'occasion de lire ou de consulter quantité d'ouvrages qu'il avait cherchés en vain auparavant, et il termina son travail en 672 (1273). C'est le seul monument qui nous reste des compositions de cet homme célèbre, dont les dernières années devaient être troublées par de cruelles vicissitudes; réintégré deux fois dans les fonctions de kadi-al-kodat, et deux fois destitué, dégoûté des honneurs et fatigué d'une vie aussi orageuse, Ebn-Khallikan rentra dans l'obscurité et se livra entièrement à la culture des lettres : ce fut alors qu'il forma le projet d'écrire une chronique étendue où tous les faits de l'histoire de l'empire musulman auraient été racontés chronologiquement; mais la mort, qui vient si souvent arrêter les entreprises les plus utiles, l'empêcha de réaliser ce plan. Il expira en 681, dans le collége Nedjibiah, à Damas, à l'âge de 73 ans.

Tous les écrivains de l'Orient se sont plu à vanter le mérite éminent, les rares qualités qui distinguaient Ebn-Khallikan; suivant le témoignage de Nowaïri, « c'était un homme savant, un magistrat plein d'é« quité, un littérateur brillant, un historien cons« ciencieux; » il avait pour la poésie un goût très-vif, et M. Quatremère cite de lui quelques pièces de vers qui attestent un talent élevé. — Nous avons passé rapidement sur les détails que rapporte l'il-

Abou'l-Mahasen, Makloub مقلوب, *renversé*, à cause de la bizarrerie de son cours; et les historiens des croisades, s'appuyant sur un passage du Livre des rois, la nomment *Farfar, Fern,* etc. Pour comprendre cette assertion, il faut se souvenir que, de nos jours encore, une rivière qui vient se jeter dans celle d'Asi est désignée par la dénomination d'*Aphrin* et de *Vaffrino.*

On lit dans l'histoire de Djemal-eddin ben-Wasel que Melik Moudjahid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de Kadas; puis il ajoute[1] : « Le « prince ayant fermé par une digue le passage d'où « sort l'Asi, cette rivière cessa pendant deux jours « de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hy« drauliques ne purent plus être mis en mouve« ment; les eaux se répandirent dans les vallées; mais « bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se repor« tèrent en arrière avec une extrême violence, ren« versèrent les constructions que le prince de Hems « avait fait élever à l'endroit de la digue, et reprirent

[1] سدّ المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى عن حماة يومين وبطلت النواعير والطواحين وذهب الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة وهدم البنا الذى بناه صاحب حمص فى السد وعاد الى مجراه كما كان

« leur cours habituel[1]. » Le *Diwan al-inschâ* porte que l'Oronte est la même rivière que l'*Asi* نهر الارنط وهو العاصي, et le *Kamel* d'Ebn-Athir : que la forteresse de Burziah قلعة برزية est située vis-à-vis la ville d'Afamiah.... que, dans l'intervalle qui sépare ces deux places, est un lac formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs.

Non loin d'Antioche, sur la limite de la province d'Alep, se trouve *le pont de Fer* جسر الحديد, *pons Ferreus* ou *pons Ferri* (le *pons Pharphareus*, de l'abbé Guibert), qu'il ne faut pas confondre avec une forteresse appelée *Hisn Aldjisr* حصن الجسر (le château du Pont), qui fut bâtie pour tenir en bride et pour resserrer la ville de Schaïzar; un peu au delà, du côté de l'orient, était *Harem* حارم, célèbre par sa longue, mais inutile résistance contre le farouche Houlagou, et qui est devenue, dans les récits des historiens des croisades, *Harenc, Aregh, Arech, Areth, Harich, Haram,* etc. : c'est pour M. Robinson *Khareim*. — *Kosaïr* القصير (Cæsarea) était aussi sur l'Oronte ou l'Asi, et le passage de Nowaïri, relatif à cette forteresse, que M. Quatremère a traduit en entier, renferme des indications curieuses sur le siége qu'elle soutint contre Bibars; elle était voisine de *Bagras* بغراس, et du port de *Basit* بسيط, qui sont contigus au *Djebel Akra* الجبل الاقرع, la montagne chauve (l'Anti-Liban)[1].

Si nous passons maintenant aux détails géogra-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, p. 266.

ductions de Hasan ben-Omar, nous indiquerons « le Vent d'orient, » نسيم الصبا, qui renfermait trente chapitres consacrés à la littérature, et « le Pendant « d'oreilles concernant la description de la mosquée, » شنف السامع في وصف الجامع, ouvrage qui contenait les louanges de la Syrie, l'histoire et la description de Damas, l'éloge de la grande mosquée des Ommiades, et le détail des peintures et des couleurs qui couvrent ses mausolées; mais, de toutes les compositions de notre auteur, la plus importante, sans aucun doute, est l'histoire que contient le manuscrit arabe 688, et qui renferme le récit des événements dont l'empire musulman a été le théâtre depuis l'année de l'hégire 648 jusqu'en 678 (de 1250 à 1279 de J. C.): c'est une suite de l'histoire composée par Abou Mohammed Bedr-eddin Hasan; elle porte le même titre, درة الاسلاك في دولة الاتراك. M. Quatremère l'a souvent mise à contribution, et l'opinion favorable que ce savant maître paraît avoir conçue de Hasan ben-Omar est pour cet écrivain un véritable titre de gloire. Il mourut à Alep l'an 779, à l'âge de 70 ans.

Les deux autres écrivains dont il nous reste à parler vécurent à la même époque : Ahmed ebn-Hadjar Askalani de 773 à 852, et Bedr-eddin Mahmoud Aïntabi ou Aïni de 762 à 855. Le premier, constamment occupé d'études sérieuses, de travaux consciencieux et opiniâtres, acquit une science profonde de la langue arabe et de la jurisprudence; il

devint le plus habile *hafid* حفيظ ou حافظ (celui qui sait par cœur le Coran et les *hadith*, « traditions ») de tout l'empire musulman; il excellait dans la connaissance des hommes, sachant les citer à propos et distinguer ceux qui avaient un mérite éminent d'avec ceux qui leur étaient inférieurs; il possédait à fond les causes qui avaient produit chaque tradition; c'était lui qui sur cette matière faisait autorité et était universellement vanté; il était le phénix des savants, l'oracle de l'islamisme, celui qui avait ressuscité la *sunnah;* tous les amateurs de la science venaient s'instruire auprès de lui, et c'est à son école que se formèrent, pour la plupart, les jurisconsultes célèbres de l'Égypte.

Le second, également remarquable par son savoir, obtint de bonne heure l'estime de ses contemporains; sa mémoire était ornée d'une foule de faits historiques et d'observations grammaticales dont il faisait toujours un emploi heureux; favori des sultans Melik Mouwaïad Scheïkh et Melik Aschraf Borsebaï, et comblé d'honneurs par ces princes, il fut à la fois kadi, mohtesib et inspecteur des fondations pieuses; il avait été nommé mohtesib en remplacement de l'historien Makrizi, qui devint son ennemi irréconciliable, et lui-même fut plusieurs fois destitué des charges qu'il remplissait, puis réintégré dans toutes ses dignités. Il est fort intéressant de suivre dans le récit animé de M. Quatremère les phases diverses de la vie publique d'Aïntabi; les mutations continuelles que le caprice des sultans

opérait parmi les agents du gouvernement révèlent assez les vices d'une semblable administration. — Ebn-Hadjar Askalani ne fut pas non plus à l'abri de ces revers subits de la fortune; après avoir été mufti de la maison de justice, scheïkh du Khanikah (supérieur du monastère) de Beibars Djaschenkir, il fut choisi par le sultan Melik Aschraf Borsebaï comme kadi al-kodat (kadi suprême) des schafeïs de toute l'Égypte; sept fois disgracié, sept fois il dut reprendre les hautes fonctions auxquelles il avait été appelé; ce ne fut qu'en 850 qu'il se retira définitivement des affaires publiques, pour se livrer, dans la retraite, à des recherches littéraires et pour mettre la dernière main à ses nombreux ouvrages. Abou'l-Mahasen nous apprend que les titres seuls suffiraient pour remplir un volume tout entier. Ses principaux traités sont le *Talik al-talik* تعليق التعليق, qu'il joignit à l'ouvrage du même nom تعليقات composé par Bokhari; un commentaire sur Bokhari intitulé : *Fath-albari* فتح البارى; le livre intitulé : *Kitab fawaïd alihtifal fi beian ahwal arridjal* كتاب فوايد الاحتفال فى بيان احوال الرجال ; le *Tabakat al-hoffâd* طبقات الحفاظ, le *Kitab kodat misr* كتاب قضاة مصر ; « les Perles cachées concernant le VIIIe siècle, » الدرر الكامنة فى المائة الثامنة ; et « le Livre qui fait « connaître ceux qui ont gouverné l'Égypte sous l'is-« lamisme, » كتاب الاعلام بمن ولى مصر فى الاسلام ; mais, sans contredit, l'ouvrage le plus important d'Ebn-Hadjar est sa grande histoire écrite en arabe, et qui a pour titre : انباء الغمر فى ابناء العمر, « les

« Récits de l'homme ignorant concernant les hommes « vivants. » Ce livre, qui a fourni à M. Quatremère d'utiles documents, comprend l'histoire politique et littéraire de l'Égypte et de la Syrie, depuis la naissance de l'auteur jusqu'au milieu du IXe siècle de l'hégire ; il se compose de deux volumes in-4°, placés sous les nos 656 et 657 du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale. C'est un ouvrage fort développé et fort instructif, et, comme l'observe très-judicieusement M. Quatremère, si Abou'l-Mahasen n'en fait pas mention, on peut croire que cet écrivain, ayant souvent mis à contribution le livre d'Ebn-Hadjar, n'aura pas été empressé de faire connaître une des sources qui lui avaient fourni son érudition.

Quant à Bedr-eddin Mahmoud Aïntabi, ses productions ne sont pas moins nombreuses ; il commenta, ainsi que nous l'apprend M. Quatremère, 1° le *Sahih* de Bokhari : ce commentaire, qui portait pour titre عمدة القاري, « l'Appui du lecteur, » se composait de vingt et un volumes ; 2° « le Sens des paroles « remarquables de Tahawi, » معاني الاثار, en dix volumes ; 3° une portion des *Sunen* d'Abou-Daoud, en deux volumes ; 4° une portion considérable de la vie du prophète, السيرة النبوية, d'Ebn-Hescham, sous le titre de *Keschf allithâm* كشف اللثام, « l'Enlèvement du voile ; » 5° le *Kelèm taïb* الكلم الطيب, d'Ebn-Timiah ; 6° le *Tohfet al-molouk* تحفة الملوك (le Don des rois) ; 7° le *Kenz* الكنز (le Trésor) : il donna à son travail le titre de : « *l'Indication des*

Abou'l-Mahasen, Makloub مقلوب, *renversé*, à cause de la bizarrerie de son cours; et les historiens des croisades, s'appuyant sur un passage du Livre des rois, la nomment *Farfar, Fern*, etc. Pour comprendre cette assertion, il faut se souvenir que, de nos jours encore, une rivière qui vient se jeter dans celle d'Asi est désignée par la dénomination d'*Aphrin* et de *Vaffrino*.

On lit dans l'histoire de Djemal-eddin ben-Wasel que Melik Moudjahid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de Kadas; puis il ajoute[1] : « Le « prince ayant fermé par une digue le passage d'où « sort l'Asi, cette rivière cessa pendant deux jours « de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hy« drauliques ne purent plus être mis en mouve« ment; les eaux se répandirent dans les vallées; mais « bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se repor« tèrent en arrière avec une extrême violence, ren« versèrent les constructions que le prince de Hems « avait fait élever à l'endroit de la digue, et reprirent

[1] سدّ المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى عن حماة يومين وبطلت النواعير والطواحين وذهب الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة وهدم البنا الذى بناه صاحب حمص فى السد وعاد الى مجراه كما كان

« leur cours habituel[1]. » Le *Diwan al-inschâ* porte que l'Oronte est la même rivière que l'*Asi* نهر الارنط وهو العاصى, et le *Kamel* d'Ebn-Athir : que la forteresse de Burziah قلعة برزية est située vis-à-vis la ville d'Afamiah.... que, dans l'intervalle qui sépare ces deux places, est un lac formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs.

Non loin d'Antioche, sur la limite de la province d'Alep, se trouve *le pont de Fer* جسر الحديد, *pons Ferreus* ou *pons Ferri* (le *pons Pharphareus*, de l'abbé Guibert), qu'il ne faut pas confondre avec une forteresse appelée *Hisn Aldjisr* حصن الجسر (le château du Pont), qui fut bâtie pour tenir en bride et pour resserrer la ville de Schaïzar; un peu au delà, du côté de l'orient, était *Harem* حارم, célèbre par sa longue, mais inutile résistance contre le farouche Houlagou, et qui est devenue, dans les récits des historiens des croisades, *Harenc, Aregh, Arech, Areth, Harich, Haram,* etc. : c'est pour M. Robinson *Khareïm*. — *Kosaïr* القصير (Cæsarea) était aussi sur l'Oronte ou l'Asi, et le passage de Nowaïri, relatif à cette forteresse, que M. Quatremère a traduit en entier, renferme des indications curieuses sur le siége qu'elle soutint contre Bibars; elle était voisine de *Bagras* بغراس, et du port de *Bâsit* بسيط, qui sont contigus au *Djebel Akra* الجبل الاقرع, la montagne chauve (l'Anti-Liban)[1].

Si nous passons maintenant aux détails géogra-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 266.

phiques répandus dans les nombreuses notes que M. Quatremère a ajoutées à sa traduction, nous mentionnerons des observations intéressantes sur *Korain* القرين[1], *Mainakah* الميقعة[2], place située dans la montagne de *Rawadif* جبل الروادي; *Masisah*[3], l'ancienne Mopsueste; *Kasr* القصر بلك[4]; *Derb-Besak* درب بساك ou *Derbesak* دربساك[5] et *le défilé* الدربند[6], le terrain de *Schetha* طين شيحا ou *Schehan* شيحان[7], nom d'une montagne située près de Jérusalem; *Djeroud* جرود[8], bourg du district de *Maloula* معلولا, etc. Nous trouvons encore une description fort exacte du palais de Damas ou *Château-Blanc* القصر الابلق, élevé par Bibars dans l'hippodrome vert الميدان الاخضر; le mur extérieur était depuis le haut jusqu'en bas composé de pierres noires et jaunes[9], disposées de manière qu'une assise مدماك d'une couleur était suivie d'une assise de couleur différente; le travail avait été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entrait d'abord dans un édifice دركاة placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénétrait dans une salle ايوان extérieure, puis dans le vestibule دهليز, qui comprenait plusieurs chambres طباقات d'une magnificence royale; le plancher

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II[e] partie, pag. 87. Il existe un lieu de ce nom en Égypte, entre Bilbeis et Salahieh; voyez la carte jointe à l'ouvrage du général Reynier. — [2] *Ibid.* pag. 112. — [3] *Ibid.* pag. 124. — [4] *Ibid.* pag. 128. — [5] *Ibid.* pag. 33. — [6] *Ibid.* pag. 124. — [7] *Ibid.* pag. 32. — [8] *Ibid.* pag. 34. — [9] *Ibid.* pag. 44; voyez l'anecdote que raconte à ce sujet M. Quatremère, d'après Nowaïri.

et les murailles étaient formés de marbres de diverses couleurs, revêtus d'or, d'azur, de mosaïques dorées; mais ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'étaient des pavillons d'où l'on découvrait la ville entière et la vallée de Goutah.

Le sultan Bibars donna aussi tous ses soins à la reconstruction des tours et de la citadelle de Safad, et une longue inscription en consacra le souvenir[1]. « Cette citadelle, y est-il dit, a été rebâtie, fortifiée, achevée, embellie par le sultan Melik-Daher-Aboul-Fétah-Bibars, après que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise au pouvoir des musulmans; qu'il l'a transportée du domaine des Templiers الديوية à celui des vrais croyants. »

Ici s'arrête la partie géographique des nombreux documents dont M. Quatremère a enrichi le tome second de l'Histoire des Sultans mamlouks[2]; il nous reste à parler des détails biographiques que notre illustre philologue a réunis sur les divers écrivains qu'il a mis à contribution, et nous en ferons l'objet de notre troisième section[3].

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, IIe partie, p. 48.

[2] Il faut ajouter à cette analyse les remarques de M. Quatremère sur les *Aschire* عشير et عشائر, p. 273; et sur les Cercles appelés *Gozzes* الغز, p. 274.

[3] Dans les additions que M. Quatremère a placées à la fin du volume, la biographie de Makrizi (voy. notre première notice, p. 129 et suiv.) se trouve complétée par quelques observations intéressantes sur le degré de confiance que l'on doit accorder à ses écrits, et sur la secte des Daheris, مذاهب الظاهر, dont notre historien était soupçonné de partager les opinions. Un passage d'Abou'l-Mahasen

ont fait rejaillir une gloire si vive sur notre pays; l'admiration pleine d'enthousiasme [1] que sa traduction de l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin et de l'Histoire des Sultans mamlouks de Makrizi a excitée en Angleterre, trouvera de l'écho parmi nous, et le seul regret que nous puissions exprimer, c'est que le gouvernement français ait laissé à la munificence du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne la publication de travaux qui doivent être considérés comme un véritable monument national.

[1] Voyez la notice récemment publiée par M. Morley.

SÉDILLOT.

ACTE DE VENTE

Passé à Tombouctou. — Manuscrit arabe venu de Tombouctou.

Le manuscrit arabe de la Bibliothèque royale n° 480, ancien fonds, offre cette particularité bizarre qu'il fut, il y a deux cent cinquante-cinq ans, déjà vieux et usé, vendu à Tombouctou par un étudiant qui l'avait apporté de Maroc. Le fait nous est révélé par l'acte de la vente, qui forme la dernière page du volume, et dont je donne ici le texte et la traduction. Malheureusement, tout d'ailleurs, dans le pauvre livre, atteste trop ses fatigues et la longue carrière qu'il a fournie, car des feuillets en ont disparu, d'autres sont altérés, couverts de taches, amoindris par l'usage, et l'écriture y est devenue, en beaucoup d'endroits, illisible. Nous ne savons à quelles nouvelles vicissitudes il dut ensuite de trouver asile dans nos collections; la trace de ses pérégrinations commence et finit pour nous avec l'acte de vente.

Il contient un commentaire d'un recueil de traditions appliquées à la jurisprudence selon le rit de Malek, rangées sous la rubrique de chacun des chapitres de lois auxquels elles se rattachent; et l'acte de vente nous apprend que ce commentaire a pour titre *Charhh el-Ahhkam*, que l'ouvrage entier

se compose de huit volumes, et que notre manuscrit en est le dernier.

Un ouvrage qu'un titre aussi vague en lui-même que celui de *Charhh el-Ahhkam*[1] suffisait pour désigner, ne pouvait être qu'un ouvrage éminemment classique, et, sous ce rapport, nous devons déjà regretter de n'en posséder qu'un fragment. Nous tirerons en même temps de là une raison de conclure que c'est, sans aucun doute, un commentaire du recueil de traditions que composa Abd el-Hhakk, docteur de Séville, qui vivait au VIe siècle de l'hégire, et qu'il publia en deux éditions, savoir : l'une sous le titre d'*Ahhkam cobra*, grand Ahhkam, et l'autre sous le titre d'*Ahhkam soghra*, petit Ahhkam. En effet, ce recueil de traditions d'Abd el-Hhakk jouit d'un grand renom dans le rit de Malek, et c'est le seul ayant pour titre *El-Ahhkam* et pour auteur un Maleky, dont ait parlé Hhadjy Khalfa dans son Dictionnaire bibliographique. Voici la mention qu'il lui a consacrée :

« Le petit Ahhkam, par le docteur Abd el-Hhakk « ben-Abd er-rahhman ben-Kharrât, de Séville, « mort en 582 à Bidjaya. Le scheïkh Sadr ed-din « Mohhammed ben-Omar l'Égyptien, mort en 716, « l'a commenté en 3 volumes. »

Et plus loin :

« Le grand Ahhkam sur les traditions, par le doc« teur Abou-Mohhammed Abd el-Hhakk ben Abd

[1] *Charhh el-Ahhkam* signifie : commentaire des dispositions de la loi.

« er-rahhman el-Asdy, de Séville, mort en 582.
« C'est un grand ouvrage d'environ 3 volumes. Il l'a « composé de traditions qu'il a choisies dans les re« cueils[1]. »

A ces indications de Hhadjy Khalfa, nous ajouterons celles que nous fournit El-Makkary dans le deuxième volume de son Histoire d'Espagne, où, citant les savants espagnols qui se sont illustrés dans la science des traditions, il dit :

« Le livre d'El-Ahhkam, par Abou-Mohhammed « Abd el-Hhakk, de Séville, est un ouvrage classique, « dont l'étude est répandue. Il consiste en un grand « Ahhkam, en un petit Ahhkam, et aussi, suivant « quelques-uns, en un moyen[2]. »

[1] الاحكام الصغرى للشيخ عبد الحقّ بن عبد الرحمان بن خراط الاشبيلي المتوفى سنة ٥٨٢ بجاية شرحه الشيخ صدر الدين محمد بن عمر المتوفى سنة ٧١٦ كتبه منه ثلاث مجلّدات

الاحكام الكبرى في الحديث للشيخ ابى محمد عبد الحقّ بن عبد الرحمان الازدى الاشبيلى المتوفى سنة ٥٨٢ وهو كتاب كبير في نحو ثلاث مجلّدات انتقاه من كتب الاحاديث

[2] وكتاب الاحكام لابى محمد عبد الحق الاشبيلى مشهور متداول القراءة وهي احكام كبرى واحكام صغرى قيل ووسطى M. A. de la B. R. n° 705, v. fol. 43.

On sait que rien n'est plus fréquent que de voir ainsi les docteurs musulmans, surtout les jurisconsultes, publier à la fois le même livre, et sous une forme étendue, et sous une forme moins développée, et sous une forme abrégée. Ils cherchent en cela à en rendre l'utilité plus générale, l'usage plus pratique, à fournir les moyens d'en graduer l'étude, à en faciliter l'accès à tous les degrés d'instruction, d'intelligence et de mémoire.

Maintenant, est-ce à un commentaire du grand Ahhkam d'Abd el-Hhakk qu'appartient notre manuscrit, ou à un commentaire de son petit Ahhkam?

Si les textes épars dans chacune des sept autres parties de l'ouvrage y occupent, et nous devons le présumer, une place égale à celle qui leur est réservée dans la huitième, ils excèdent de beaucoup les limites d'un volume ordinaire, limites dans lesquelles Abd el-Hhakk a, sans doute, entendu renfermer son petit Ahhkam; ce n'est, par conséquent, qu'à un commentaire du grand Ahhkam que notre manuscrit pourrait appartenir.

Mais, alors, quel sera l'auteur de ce commentaire?

Hhadjy Khalfa nous laisse, sur ce point, réduits à errer dans le champ de conjectures fort vagues: d'un côté, il ne cite qu'un seul commentateur des Ahhkams d'Abd el-Hhakk, et, en cela, il nous autorise à croire qu'il n'en existe pas d'autre: ce commentateur, c'est, comme on l'a vu, Sadr ed-din

Mohhammed ben Omar; d'un autre côté, il se contente d'attribuer à Sadr ed-din un commentaire du petit Ahhkam en trois volumes; de sorte qu'il aurait ignoré l'existence du commentaire du grand Ahhkam, commentaire, suivant toute apparence, classique au même degré, et d'une importance plus grande que le commentaire du petit Ahhkam. En cette absence de toute donnée précise, si l'on considère que les deux Ahhkams forment en réalité le même ouvrage, et ne diffèrent que par l'étendue; que le commentaire de l'un rentrait dès lors naturellement dans l'ordre, le plan et l'objet des travaux de celui qui avait commenté l'autre, il n'y aura pas d'invraisemblance à supposer que les deux commentaires ne comptent, ainsi que les deux textes, qu'un seul auteur; que tous les deux sont l'œuvre de Sadr ed-din Mohhammed ben-Omar : en un mot, que ce Sadr ed-din est l'auteur de notre commentaire, والله اعلم.

Voici l'acte de vente; il m'a semblé un document curieux à plusieurs égards.

TEXTE ARABE.

الحمد لله

الحمد لله كثيرا الى يوم الدين والصلاة والسلام
الاكملان على محمد نبيه وآله وذريته وصحبه الغرى احمد
بن الله محمد بن محمود بن الفقيه انك علمت هذا
المجلد الكبير البالى القديم المكتوب بخط غربي الذى

هو السفر الثامن من اسفار شرح الاحكام وبه كملت اسفاره الثمانية لانه اخرها من رجل شاب طالب للعلم فُلانى اسمر اللون نحيل الجسم مايل قليلاً الى جهة الطول لكنّه ليس بطويل جدًّا اصله من بلالة اى من بلد بُلالة إسمه مالك بن محمد الفلانى الطالب للعلم البُلالى ذكر انّه خرج من بلده بُلالة ودخل فى الغرب من بلده فاس ومراكش وغيرها من بلدان الغرب واقام هنالك خمس سنين لقراءة العلم ثم ورد فى بلد تُنبكتُ فى رُفقة اكابر ومعه هذا المجلّد الذى هو اخر اسفار شرح الاحكام فاشتراه منه احمد بن اند غلمحمد بن محمود بن اند غلمحمد باربعة مثاقيل ذهبا وسدس مثقال ذهبًا بميزان تُنبكتُ دفعها كلّها احمد بن اند غلمحمد المشترى المذكور الى مالك الفُلانى القادم من الغرب مصاحبًا مع رفقة اكابر الذى هو البايع للمذكور وقبض جميعها وافية كاملة صحيحة وابراه من جميعها فبرى وصار هذا المجلّد المبيع ملكا لاحمد بن اند غلمحمد المشترى المذكور بلا نزاع على سنّة المسلمين فى بياعاتهم ومرجع دركهم ووقع ذلك كلّه بتاريخ اليوم السادس والعشرين من شوال من السنة الثالثة والثمانين من بعد تسعماية فى صحة المتبايعين المذكورين وطوعهما وكمال عقلهما

ونزل فى تنبكت فى حارة [illegible]

وجواز امرها وفي هذه السطور تعليق ونزل في تنبكت في
حارة الجامع الكبير بين الاحكام وباشتراه وبه محمت ومن
نعته ايضا ان في جانب جبينه الايسر اثر جرح قد برى
وبقي موضع اثره في ذلك الجانب المذكور وشهد على اقرار
المتبايعين المذكورين بذلك كله الفقير الى الله تعالى
ابو بكر بن على بن دنبسّل لطف الله به ....

(Le reste est effacé.)

TRADUCTION.

Louanges de reconnaissance à Dieu...... [1].

Que d'abondantes louanges de reconnaissance soient offertes à Dieu jusqu'au jour du jugement! que ses bénédictions et sa paix les plus parfaites soient sur Mahomet son prophète, sur sa famille, sa postérité et ses compagnons!

Ahhmed ben-End Ghakk Ahhmed ben-Mahhmoud ben-el-Fakih End Ghahhmed a acheté ce volume, grand, usé, vieux, écrit en caractères gharbis, qui est le huitième volume du Charhh el-Ahhkam, et termine les huit volumes de cet ouvrage, car il en est le dernier volume, d'un homme jeune, étudiant la science, folany, au teint basané, mince de corps, de taille un peu élevée sans cependant être fort grand, natif de Bolala, c'est-à-dire de la ville de Bolala, nommé Malek ben-Mohhammed, le fo-

[1] Le reste de cette ligne est effacé dans le manuscrit.

lany, l'étudiant, le Bolalien. Ce jeune homme a déclaré qu'il était parti de sa ville de Bolala et était allé dans le Gharb, aux villes de Fez et de Maroc et autres villes du Gharb, et qu'il y était demeuré cinq années pour y étudier la science; qu'ensuite il était arrivé dans la ville de Tombouctou avec la caravane d'Akaber, apportant avec lui ce volume, qui est le dernier volume du Charhh el-Ahhkam, et qu'il était descendu à Tombouctou dans le quartier de la grande mosquée. Ahhmed ben-End Ghakk Ahhmed ben Mahhmoud ben End Ghahhmed l'a alors acheté de lui moyennant quatre mitcals d'or et un sixième de mitcal d'or, au poids de Tombouctou; et ledit acheteur Ahhmed ben-End Ghahhmed a livré toutes ces pièces audit vendeur Malek le folany, arrivé du Gharb avec la caravane d'Akaber, lequel les a reçues toutes, suffisantes, complètes, bonnes, et l'en a déchargé pour la totalité. En conséquence, ledit acheteur Ahhmed ben End Ghahhmed s'est trouvé quitte, et ce volume, objet de la vente, est devenu sa propriété sans conteste, en se référant aux règles que suivent les musulmans pour leurs ventes et les garanties à exercer[1]. Tout cela a eu lieu à la date

[1] الدرك, dans le langage technique des jurisconsultes du rit de Malek, c'est proprement la garantie; et l'on en compte deux espèces principales, savoir : درك العيب, la garantie des vices de la chose, et درك الاستحقاق, la garantie de la revendication, que l'on appelle encore درك الاسلام.

الدرك ne représente pas exactement la même idée dans l'école hhanefye, car voici la définition qu'en donne le *Kitab et-taarifât*

de cheval de l'an 983, le vendeur et l'acheteur susdits se trouvant en état de santé, de libre consentement, de pleine raison et de capacité de contracter. Dans ces lignes, la place du renvoi : *et qu'il était descendu à Tombouctou dans le quartier de la grande mosquée*, est entre le mot الاعكار et celui-ci باشتراه, et ce renvoi doit y être compris. Au signalement du vendeur on ajoute qu'à la partie gauche de son front est la trace d'une blessure guérie, mais dont la cicatrice subsiste. A été témoin de la reconnaissance faite, par le vendeur et l'acheteur, de toutes ces choses, celui qui se recommande humblement à Dieu, Abou-Bekr ben-Aly ben-Denbassil : que Dieu lui fasse éprouver sa bonté, etc. (Le reste est effacé.)

(M. A. de la B. R. n° 1326, v. f.) qui appartient à cette école ; « الدرك c'est (que l'on me pardonne cette expression plus « arabe que française) que l'acheteur reçoive du vendeur un gage « du prix qu'il a payé, de peur de revendication de la chose vendue. »

الدرك ان ياخذ المشترى من البايع رهنا بالثمن الذى اعطاه خوفا من استحقاق المبيع

B. VINCENT.

NOTES.

[M. d'Avezac, dont tout le monde connaît les précieux travaux sur l'Afrique, et à la science duquel j'avais demandé des éclaircissements touchant divers mots de cet acte, a bien voulu m'adresser les explications suivantes, que je crois essentiel de publier.]

Le vendeur était un jeune étudiant qui avait voyagé dans le Gharb, et qui en revenait avec la رفقة الاكابر, c'est-à-dire avec une caravane spécifiée par le mot الاكابر. M. Vincent a cru remarquer sous le ة final de رفقة l'indication d'un kesr simple, qui dénoterait dans الاكابر un régime à l'égard du mot précédent : à ce compte, il s'agirait ici de la caravane d'*Akâber,* et Akâber pourrait être le nom propre du lieu d'où serait partie la caravane.

Je ne pense point qu'il en soit ainsi. Outre que je ne connais pas de lieu appelé *Akâber* dans le Gharb (ce qui, à la vérité, ne serait pas un argument bien concluant), il est certain qu'il se rassemble annuellement à la frontière du désert, au sud de Marok, de grandes caravanes formées de la réunion de plusieurs caravanes particulières ; et, bien qu'on les appelle plus communément عقّبة *'Aqqabah* ou عقابة *'Aqâbah* (parce qu'elles marchent, suivant une expression triviale, mais qui fait image, *à la queue leu leu*), on leur donne aussi la dénomination d'*Akâber,* ainsi que je le retrouve dans une note prise par moi sur une lettre écrite de Mogador, le 2 février 1837, par M. Delaporte père, qui a une connaissance si parfaite, si intime, de la langue arabe.

« M. Davidson, écrivait l'honorable consul, voulut, pour « continuer son voyage, profiter de l'acabar (*multitude, cara-*

« *vane*, en idiome du pays), qui se préparait pour se rendre à « Tombocton. »

Voilà, quant au point de départ, quant au lieu de destination, quant à l'emploi du mot lui-même, une similitude trop complète pour qu'il puisse rester le moindre doute. Le vendeur du livre avait donc fait route avec la *caravane akâber*, c'est-à-dire, avec l'*association* qui constitue la *grande caravane*.

Ainsi *akâber*, pluriel du mot *akbar*, serait ici considéré comme un singulier, susceptible par conséquent d'avoir lui-même un pluriel, tel, je suppose, que *akâberah* ou *akâberyn*, sous une forme vulgaire.

Cette observation peut, au premier abord, sembler étrange, et je suis si loin d'être expert en ces matières, que je me trouve bien hardi d'oser dogmatiser ainsi sur un point de philologie arabe. Mais un autre mot, employé dans l'acte de M. Vincent, va me fournir un exemple propre, je l'espère, à justifier complétement mon assertion sur la double fonction grammaticale d'un seul et même mot, tantôt pluriel, tantôt singulier, sous une seule et même forme.

Le mot *belâd* بلاد, est précisément dans ce cas : il est le pluriel bien avéré du singulier *beled* بلد, et il est le singulier non moins certain du pluriel *boldân* بلدان.

Voilà, si je ne m'abuse, la clef de la double signification que M. Vincent a remarquée dans l'emploi du mot *belâd*, pour désigner tantôt un pays, tantôt une ville.

Je pourrais faire observer qu'en français même, du moins à Paris et dans sa banlieue, le mot *pays* a pareillement la double acception de contrée et de village; mais ceci tient à des raisons étymologiques tout autres.

En arabe, *beled* بلد est une ville, un village, un hameau, en un mot un lieu peuplé d'habitants; *belâd* بلاد, qui désigne au pluriel, d'une manière générale, les villes, les points habités d'un pays, désigne tout naturellement ainsi le pays lui-même; et l'on pourrait, jusqu'à un certain point, en poussant encore plus loin l'analogie, dire que *boldân* بلدان, qui exprime d'une manière collective *les pays*, est susceptible

à son tour d'être considéré comme un singulier, dans l'acception de *la terre habitable* : c'est ainsi que l'emploie Abou-el-Fêda, quand, au titre d'un de ses livres, il traduit par *Toqouym el-Boldân* تقويم البلدان le mot grec Γεωγραφία ; mais il ne s'agit, en ce cas, que du sens, et non de la grammaire.

La double acception de pays et de ville ne coexiste en réalité dans le même mot, sous une forme unique, qu'à l'égard de *belâd* بلاد, signifiant à la fois *des villes* au pluriel, ou *un pays* au singulier. La forme *beled* بلد ne doit se traduire que par *ville*, et non par *pays* ; et c'est ainsi qu'avec M. Vincent, je n'hésite pas à reconnaître dans بلد بـلالة, *la ville de Bolâlah*, dans بلاد تنبكت, *la ville de Tonbokto.*

La première de ces deux villes est la patrie du vendeur, que l'acte déclare d'ailleurs être فلانى *Folâny* de nation, et avoir le teint اسمر basané.

Évidemment il s'agit ici d'un homme de la nation que nos colons du Sénégal appellent des *Poules rouges*, que les Anglais de Sierra Leone appellent des *Foulahs*, qu'on nomme *Fellâtahs* au Bornou, et *Félân* (en arabe) dans les pays qu'ils occupent sur le haut Sénégal comme dans le Haousâ : j'ai reçu, en 1829, quant à la dénomination de Félân, le témoignage oral de Ferdinand Duranton, qui avait si longtemps vécu parmi les Félân du Kasso ; et Clapperton, à son deuxième voyage, a recueilli dans le Haousâ un document arabe traitant de l'origine de la *tribu des Félân*. Quant au nom que ces peuples se donnent eux-mêmes, c'est celui de *Poul*, ainsi que je le tiens de la propre bouche d'un jeune individu de cette nation. A ne citer, entre les voyageurs qui en ont parlé, que ceux qui les ont le mieux fait connaître, je désignerai seulement ici Mollien et Caillé.

Le document recueilli par Clapperton est assez court et assez curieux pour être transcrit ici en français :

« L'origine de la tribu des Felân est établie ainsi qu'il suit :
« Quand l'armée des Sechhabat pénétra dans le Gharb sous le
« règne d'Omar ben-el-Khathab, ils arrivèrent d'abord à Ter-
« mes : le peuple taurond, les ayant vus, se mit immédiatement

« sous leur protection, et devint musulman avant les Juifs et « les Sarankalis. Quand les Ssehhabat voulurent retirer leurs « troupes du Gharb, le prince des Taurouds leur dit : « Vous « êtes venus à nous avec une religion que nous ne connais- « sions pas, et vous vous en allez maintenant sans nous laisser « personne pour nous en enseigner la doctrine et les pré- « ceptes. » Les Ssehhabat, écoutant leur prière, laissèrent, pour « les instruire, 'Oqbah ben 'Aâmer. Celui-ci épousa la fille « du prince, appelée Ghagjma', et en eut quatre fils, Dytâ, « Nâsser, Ouâyâ et Rereby. Il retourna ensuite en Égypte, « laissant après lui ses quatre fils avec leur mère. Ils gran- « dirent, et parlèrent une langue différente de celle de leur « père qui était l'arabe, et de celle de leur mère qui était « l'ancien tauroud appelé ouakoury. Ils se marièrent, et eurent « des fils et des filles d'où les Félân sont descendus; ainsi le « père des Félân était un Arabe, et leur mère une Tauroude. »

L'étendue des pays occupés par cette race est très-considérable, puisqu'elle est répandue sur une longue zone qui se prolonge depuis l'Océan occidental jusqu'au Bornou : il est même à remarquer qu'elle forme un des éléments principaux de la population du Bornou, ainsi que l'énonce le solthân Mohhammed b-Ellah dans la première section de sa curieuse histoire du Takrour. C'est donc sur un vaste espace que peut être cherchée la ville de Bôlâlah, où notre jeune folâny avait reçu le jour. Aux deux extrémités de cet immense territoire, mais en dehors de ses limites, on voit figurer sur les cartes un nom analogue : *Bolala*, à l'embouchure de la rivière de Cachéo, chez les Feloupes, et *Bôlalo*, sur la rive orientale du lac Tchâd, au pays de Kânem. Il est hors d'apparence qu'il puisse être question ici de l'une ou de l'autre de ces villes.

Il y aurait intérêt, sans doute, à relever les autres lieux ainsi dénommés dans le domaine des peuples Felân, autant du moins que la connaissance nous en est parvenue ; mais j'avoue que ma mémoire est en défaut sur ce point, et le temps me manque pour des recherches. Mollien a traversé un village de Pellale dans le Fouta-Gjalo; le nom de Billala

me revient aussi à l'esprit, mais sans aucun souvenir précis de sa position.

Quant à la ville de تنبكت *Tonbokto*, où l'acte de vente a été passé, elle est trop connue pour qu'il soit besoin d'aucune explication à son sujet : on peut seulement observer que dans cet acte, qui paraît d'ailleurs écrit avec assez de correction, ce nom se présente sous une forme orthographique un peu écourtée. On le trouve, il est vrai, très-diversement (et sans doute très-incorrectement) exprimé dans beaucoup de documents arabes qui proviennent d'ignorants marabouths nègres, comme ثمبكت *Tsombokto*, تنبقت *Tonboqto*, تنبت *Tonboto*, تمبكت *Tymbokto*; mais Ebn-Bathouthah, le savant voyageur, qui le premier a parlé de cette ville qu'il avait visitée, la nomme تنبكتو *Tonbaktou*, تنبكتوا *Tonbaktoue*, et تن بكتوا *Ton-Baktoue* en deux mots, orthographe qui m'a paru devoir être adoptée, par la raison que, d'après le dire des gens du pays, ce sont en réalité deux mots dont le second est un nom propre.

Voici, d'après une lettre de feu le baron Rousseau, consul général de France à Tripoli de Barbarie, l'étymologie rapportée dans l'*Histoire de Ten-Boktoue*, écrite en arabe par Sydy Ahhmed Bâbâ el-Araouâny :

« Une femme de la horde des Touariks, nommée Buktou, « était établie sur les bords du Nil des Nègres, dans une ca- « bane ombragée par un arbre touffu ; elle possédait quelques « brebis, et aimait à exercer l'hospitalité envers les voyageurs « de sa nation qui passaient par là. Son humble habitation ne « tarda pas à devenir un asile sacré, un lieu de repos et de « délices pour les tribus circonvoisines qui l'appelaient *Tin-* « *Buktou*, c'est-à-dire *propriété de Buktou*. Par la suite ces « tribus vinrent de tous côtés s'y grouper à l'envi, et y firent « un vaste camp retranché, qui fut plus tard transformé en « une grande et populeuse cité. »

M. Rousseau considérait le mot *Ten* comme un pronom possessif de la troisième personne ; mais on le rencontre dans plusieurs autres noms de lieux du Ssahhrâ, entre autres

Ten-Gacen (le puits du mouton), *Ten-Yakken* (le puits de Yakken), *Tenou-tmellen* (les puits blancs), avec la valeur expresse du mot arabe *byr* بير ; d'où je conclus que *Ten-Boktoue* se traduit raisonnablement par *le puits de 'Boktoue*.

La prononciation des voyelles de ce nom est loin d'être bien déterminée. Généralement les voyageurs et les écrivains modernes affectent la première syllabe d'un kesr; Cochelet a même transcrit *Timectou* sous la dictée de son informateur arabe. Cependant les manuscrits d'Ebn-Bathouthah, où les motions sont indiquées, portent *Ton-Baktoue*, se rapprochant ainsi de la leçon adoptée dans l'acte de M. Vincent.

Mais la leçon de cet acte trouve une confirmation bien plus entière dans l'orthographe de *Tombutto*, qui nous est fournie par le livre *della Descrittione dell' Africa*, du célèbre maure El-Hhasan ben Mohhammed el-Gharnâthy, appelé, depuis sa conversion, *Giovan Lioni Africano*.

Je devrais terminer là cette note; mais le dernier nom que je viens de citer me suggère une remarque que je me permettrai d'insérer occasionnellement ici, quoique étrangère à ce qui précède, parce qu'elle vient à l'appui d'une opinion énoncée naguère dans le Journal asiatique, à propos d'une monnaie gréco-arabe de Damas.

Dans la seconde de ses intéressantes Lettres à mon savant ami M. Reinaud, *Sur quelques points de numismatique arabe*, M. de Saulcy propose ingénieusement, *en désespoir de cause*, dit-il, d'expliquer le nom grec AEO, qu'offre la médaille dont il s'agit, par le surnom de اسد الله, *Ased Allah* (le Lion de Dieu), donné au khalife 'Aly ben Aby-Thâleb, et dont ce nom de AEO serait une simple traduction.

Cette conjecture me paraît complétement justifiée par une traduction inverse du nom italien de *Giovan Lioni* en la forme arabe يوحنى الاسد, *Youhhannay el-Ased*, adoptée par cet écrivain lui-même dans un ouvrage conservé en manuscrit à l'Escurial, et décrit par Casiri sous le n° 595 dans sa *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis.*

D'AVEZAC.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 mars 1840.

M. de Hammer écrit au Conseil pour lui adresser un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre suivant: *Falknerklee*, etc. Vienne, 1840, in-8°. M. de Hammer adresse en même temps au Conseil un manuscrit contenant des extraits du Fihrest sur la religion des Sabéens, et un fragment d'un poëte arabe. On arrête que les remerciements du Conseil seront transmis à M. de Hammer-Purgstall, et que les deux manuscrits adressés par lui au Conseil seront renvoyés à la commission du journal.

M. le professeur A. Vullers adresse au Conseil un exemplaire de la grammaire persane qu'il vient de publier sous le titre suivant: *J. A. Vullers, Institutiones linguæ persicæ, cum sanscrita et zendica lingua comparatæ*, Giessen, 1840. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. Vullers.

M. Laurens, professeur de philosophie à Montauban, écrit au Conseil pour demander qu'il soit rendu compte de sa traduction de Job et des Psaumes dans le journal de la Société. On arrête que M. l'abbé Bertrand sera prié de faire au Conseil un rapport sur la traduction de M. Laurens.

M. Guerrier de Dumast communique au Conseil des fragments de sa traduction des Psaumes en vers français. M. de Dumast reçoit les remerciements du Conseil pour cette communication.

Séance du 10 avril 1840.

On lit une lettre de M. W. Mackread par laquelle il annonce la prochaine arrivée d'une caisse de livres adressée à la Société par le sécrétaire de la Société de Calcutta.

M. A. Mayer, docteur en philosophie, est présenté et admis membre de la Société.

M. Bertrand, curé d'Herblay, envoie au Conseil le rapport qu'il a rédigé sur la traduction de Job et des Psaumes par M. Laurens. Il est donné lecture de cet article, qui est renvoyé à la commission du journal.

M. Mohl présente au Conseil le compte des recettes et dépenses de la Société pour l'année 1839; on arrête, conformément au règlement, que le compte sera renvoyé à la commission des censeurs. M. Mohl soumet en même temps au Conseil le projet du budget des recettes et dépenses de la Société pour l'année 1840.

M. Reinaud, en son nom et au nom de M. de Slane, communique au Conseil une partie de la notice sur Aboulféda qui fait partie de l'introduction destinée à l'édition de la Géographie arabe d'Aboulféda qu'ils publient aux frais de la Société. M. Reinaud reçoit les remerciements du Conseil pour cette communication.

Séance du 8 mai 1840.

On lit une lettre de M. Ram Comul Sen qui remercie le Conseil de sa nomination comme membre honoraire de la Société.

M. Marcella écrit au Conseil pour lui adresser la seconde partie de sa Méthode systématique de l'enseignement des langues, appliquée au grec ancien et moderne. Paris, 1840, in-8°. M. Marcella demande en même temps à communiquer au Conseil quelques-uns des résultats de ses études sur l'enseignement des langues. Le Conseil entend M. Marcella, qui reçoit les remerciements de l'assemblée pour cette

communication, et qui remet à une prochaine séance la lecture d'un mémoire sur le perfectionnement des méthodes d'enseignement.

Le Conseil s'occupe de fixer l'époque de la séance générale annuelle de la Société, et arrête qu'elle aura lieu le 18 juin 1840.

Le secrétaire expose au Conseil que l'état de sa santé le met hors d'état de présenter à la Société le rapport sur les travaux du Conseil pendant le cours de l'année dernière. Il demande en même temps que le Conseil veuille bien désigner une personne pour remplir, à son défaut, les fonctions de secrétaire pendant la séance générale. Le Conseil désigne M. Mohl, qui veut bien se charger de faire le rapport sur les travaux du Conseil.

Le secrétaire communique au Conseil, conformément au règlement, le manuscrit de la préface que M. le capitaine Troyer se propose de placer en tête de son édition du Râdjataranginî.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 mars 1840.

Par la famille de l'auteur. *Amarakoçha*, ou Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanskrit avec une traduction française, des notes et un index, par M. Loiseleur-Deslongchamps. Paris, Ire partie. Imprimerie royale, 1839.

Par l'auteur. *Falknerklee, bestehend in drey ungedruckten Werken über die Falkerey. Aus dem Türkischen und Griechischen verdeutscht, und in Text und Uebersetzung herausgegeben von* Hammer-Purgstall. Vienne, 1840.

Par l'auteur. *Joannis Augusti Vullers Institutiones linguæ persicæ cum sanskrita et zendica lingua comparatæ.* Gissæ, 1840, in-8°.

Par l'auteur. *Specimen e litteris orientalibus, exhibens diver-*

sorum locos de regia Aphtasidarum familia et de Ibn-Abduno poeta, quod annuente summo numine, præside viro clarissimo Henrico Engelino Weyers, ad publicam disceptationem proponit Marinus HOOGVLIET. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *Specimen e litteris orientalibus, exhibens Soyuti librum de interpretibus Korani, quod annuente summo numine, præside viro clarissimo Henrico Engelino Weyers, ad publicam disceptationem proponit* Albertus MEURSINGE. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Par la Société de géographie. *Bulletin de la Société de géographie*, n° 73, janvier, II° série.

Séance du 10 avril 1840.

Par l'auteur. *Mémoires du bureau topographique de l'état-major de S. M. l'Empereur de Russie*, tom. III, contenant une *description de l'Asie Mineure dans son état actuel*, par le colonel WRONTCHENKO. Saint-Pétersbourg, 1838, in-4° de 329 pages. (En russe.)

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages du baron Silvestre de Sacy*, rédigée d'après celle de M. Reinaud, par M. SAWELIEF. Saint-Pétersbourg, 1839, 49 pages in-8°. (En russe.)

Par l'auteur. *Notions sur les Kalmouks du Volga*, par M. POPOFF, professeur de mongol à l'université de Kasan. Saint-Pétersbourg, 1839, in-8° de 32 pages. (En russe.)

Par l'auteur. *Sur la prononciation des lettres qui forment les sons chinois*, par le R. P. HIACYNTHE (supplément à sa Grammaire chinoise). Saint-Pétersbourg, 1839, 4 pages in-8°. (En russe.)

Par l'auteur. *Notice sur deux monuments antiques arméniens trouvés dans la ville de Nakhitchevan sur le Don*, par M. TIGRANIAN. Saint-Pétersbourg, 1838, 6 pages in-8°. (En russe.)

Par la Société. *Transactions of the American Philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge*, vol. VI, new serie, part. III. In-4°.

Séance du 8 mai 1840.

Par l'auteur. *Grammaire polyglotte, ou tableaux synoptiques comparés des langues modernes avec la langue hébraïque*, par le Dr S. Jost, membre de la Société asiatique. Un vol. in-12.

Par l'auteur. *Méthode systématique de l'enseignement des langues. — Mécanisme du grec ancien*, par M. E. Marcella. Seconde partie. Un vol. in-8°.

Par l'auteur. *Dissertation sur les Amazones, dont le souvenir est conservé en Chine, ou comparaison de ce que nous apprennent les monuments indiens et les livres chinois sur les Niu-mou-yo, avec les monuments que nous ont laissés les Grecs*, par M. de Paravey. In-8°. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne.)

Par l'auteur. *Réclamation adressée à M. le président de la Société asiatique de Paris, etc.* par M. de Paravey. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Examen méthodique des faits qui concernent le Thian-tchu ou l'Inde*, par M. G. Pauthier. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Notice sur l'ouvrage intitulé* : Études géographiques et historiques sur l'Arabie, etc. par M. Jomard, par M. Sédillot. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Charte des Turcs*, accompagnée d'une traduction par M. Belin. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Le livre du courant étendu, traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil*, traduit de l'arabe par M. l'abbé Bargès. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Recherches sur la hauteur de quelques points remarquables du territoire chinois*, par M. Éd. Biot. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Rapport sur les dictionnaires cochinchinois de M. Taberd*, par M. Bazin. (Extrait du Journal asiatique.)

FIN DU TOME IX.

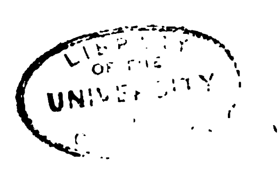
TABLE

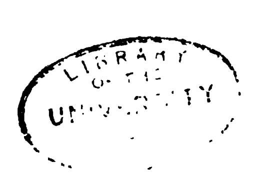
DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE IXe VOLUME.

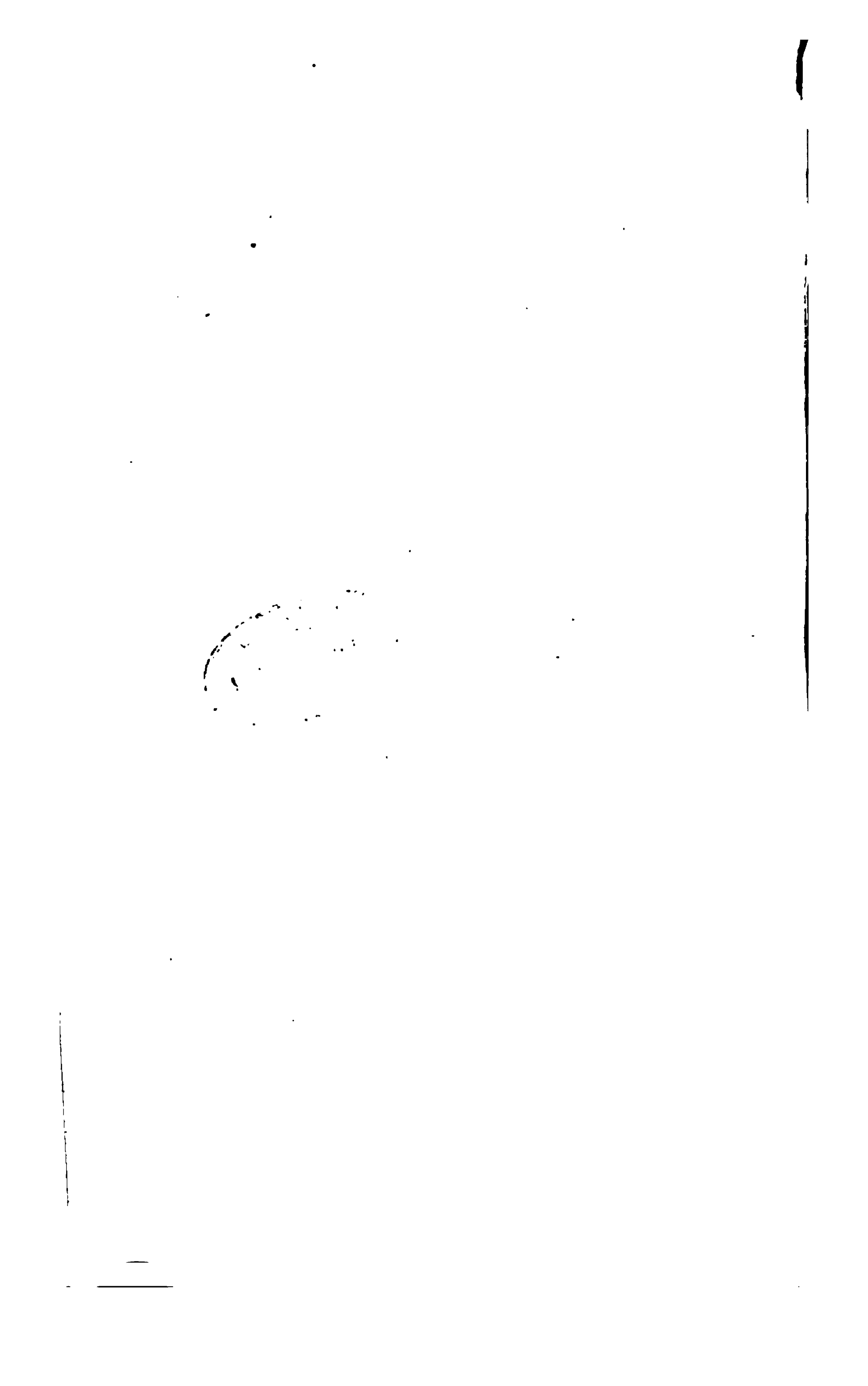
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

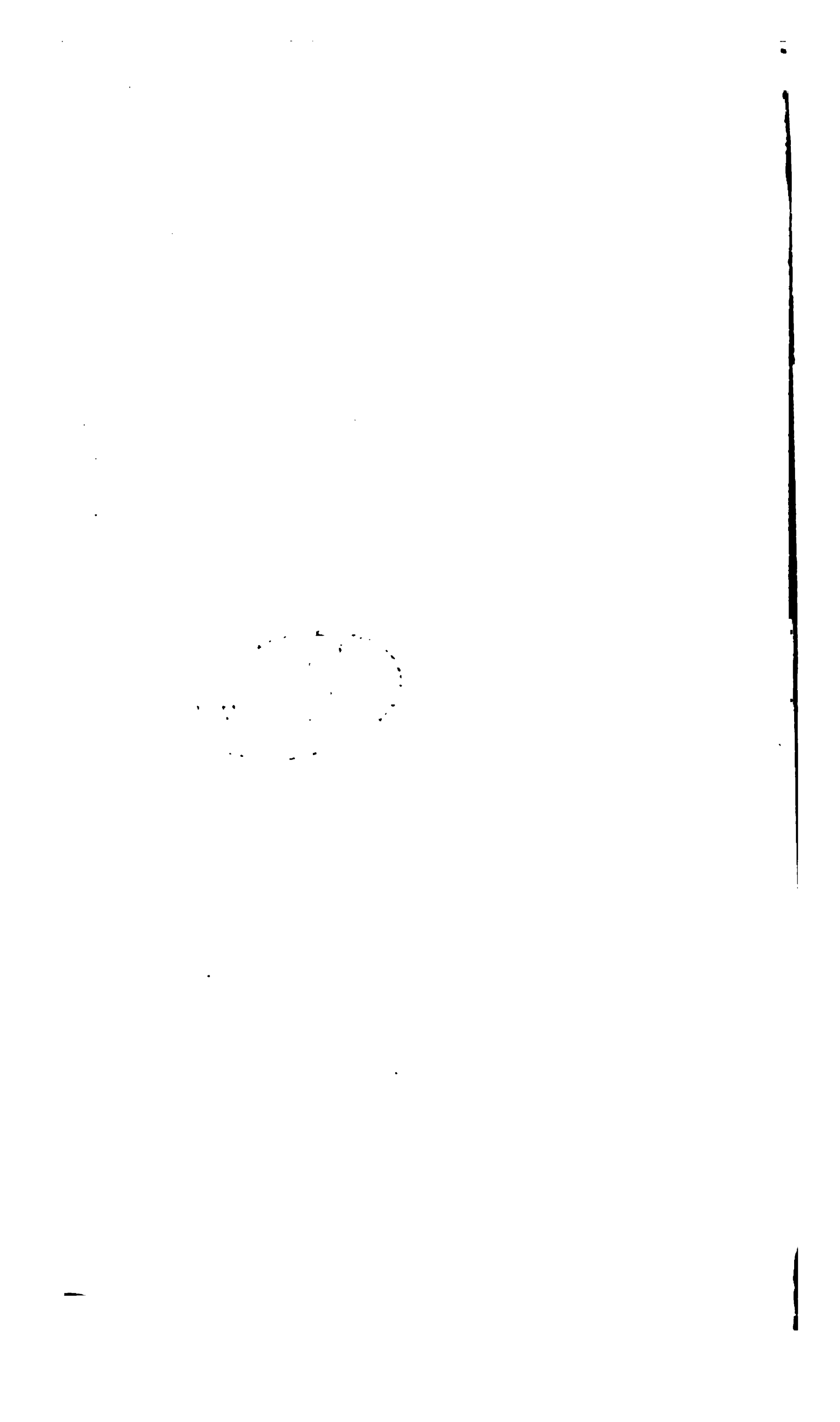
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.



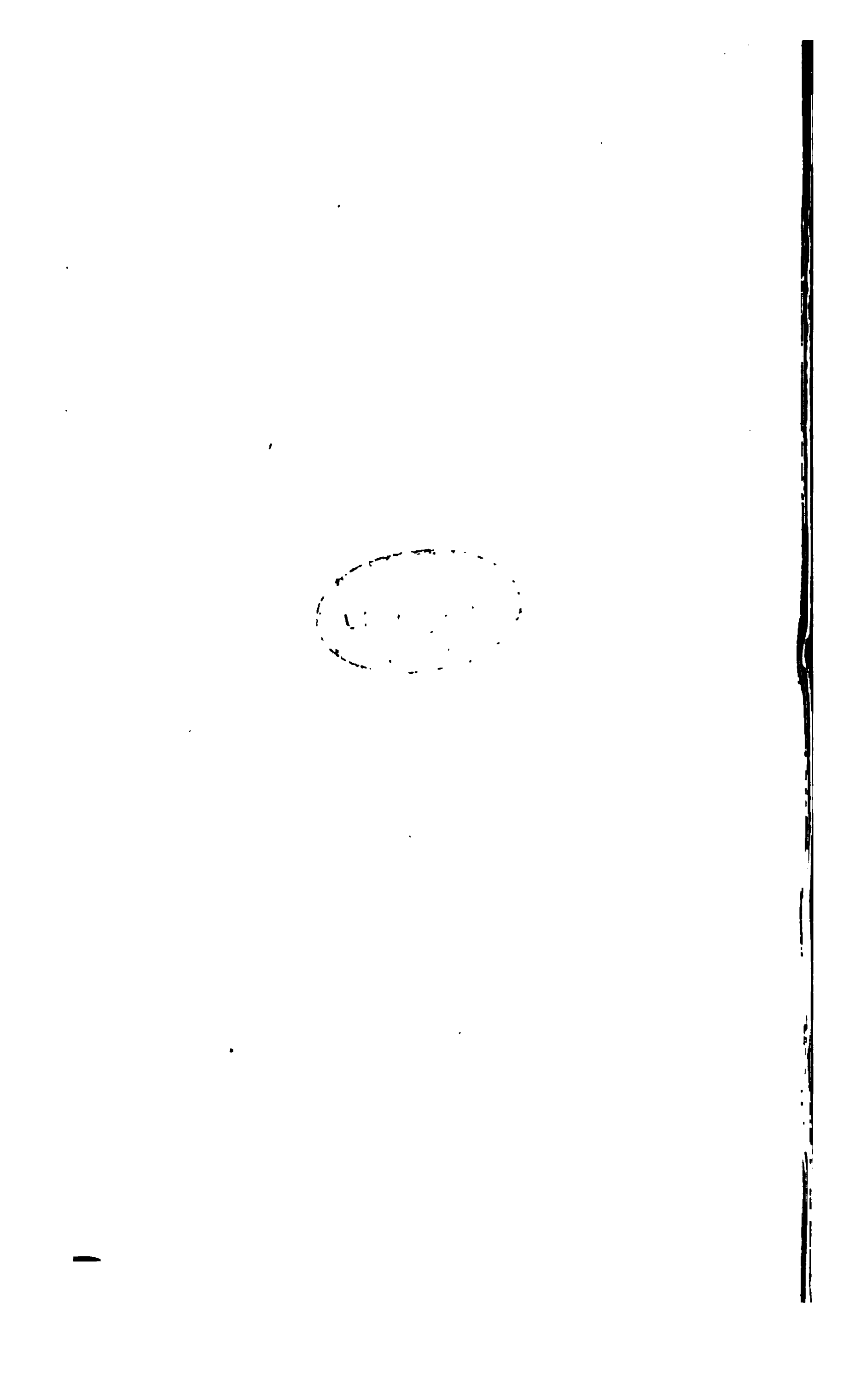






[illegible]四[illegible]








115246

